Le Monde

Le Monde des poches
Jane Austen ou l'élégance au service de la passion
Un cahier de 8 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15923 – 7 F — SAMEDI 6 AVRIL 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

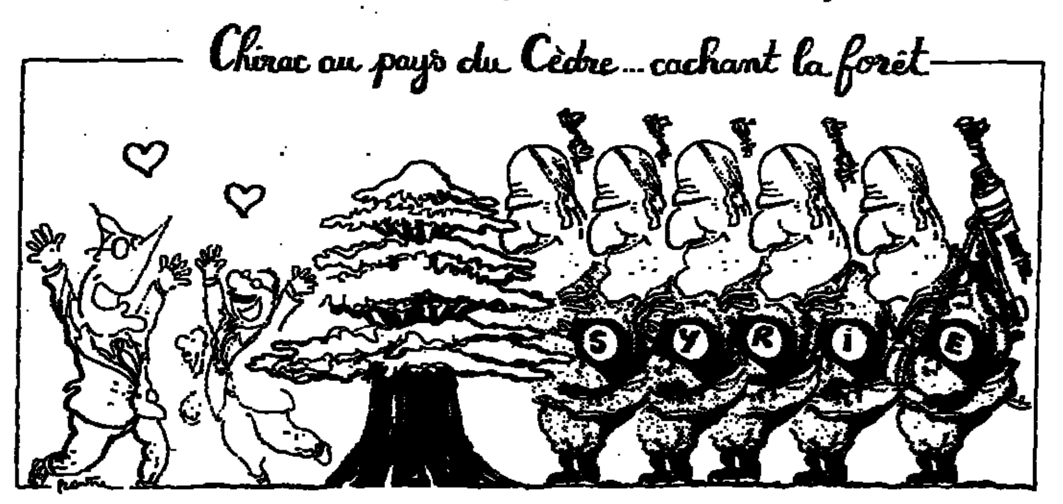
Onze années de « vache folle » : enquête sur une négligence d'Etat

LE 25 AVRIL 1985, un vétérinaire du Kent identifiait sa première « vache folle ». Depuis, la maladie a atteint 160 000 bovins en Grande-Bretagne et les scientifiques s'interrogent sur sa possible transmission à l'homme. *Le Monde* a enquêté sur l'itinéraire de ce fléau, jusqu'aux semaines folles qui ont conduit l'Europe à interdire les exportations de bovins britanniques et à décider l'abattage, en cinq ans, de quatre millions de têtes de bétail. C'est l'histoire d'une série de négligences d'Etat, d'expertises incompétentes, de décisions gouvernementales et européennes qui n'étaient pas à la hauteur des enjeux sanitaires.

Lire notre enquête pages 12 et 13
notre éditorial page 16
et nos informations page 9

A Beyrouth, M. Chirac prône l'indépendance du Liban

La France conteste les occupations israélienne et syrienne



POUR la deuxième journée de sa visite au Liban, Jacques Chirac devait assister, le 5 avril, à l'office du Vendredi saint au patriarcat maronite, à Bkerké, au nord de Beyrouth. Il devait ensuite se rendre à Nakoura, au Liban sud, pour rencontrer le contingent français de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul), créée en 1978. La veille, dans son discours devant le Parlement, M. Chirac avait affirmé que la France *« n'approuvera jamais un règlement de paix dans lequel (...) l'indépendance du Liban ne serait pas totalement garantie »*, sans dénoncer explicitement l'hégémonie syrienne.

Lire page 2

Les médecins dépensiers davantage sanctionnés

Un carnet de santé pour tous les assurés

***LE GOUVERNEMENT** a transmis* au Parlement et aux partenaires sociaux, jeudi 4 avril, le projet d'ordonnance sur la médecine de ville qui doit être présenté *au conseil des ministres du* 24 avril, en même temps que les ordonnances sur la gestion des caisses de Sécurité sociale et sur l'hôpital. Alors que les syndicats de médecins dénoncent depuis des mois les risques de *« rationnement des soins »*, le gouvernement a décidé de renforcer la maîtrise des dépenses de santé et d'alourdir les sanctions à l'encontre des praticiens qui ne respecteraient pas les objectif de dépenses fixés (+ 2,1 % en 1996). La nouvelle réglementation prévoit également de renforcer le dispositif obligeant les praticiens à ne prescrire que ce qui est médicalement utile.

L'ordonnance prévoit l'instauration d'une Conférence nationale de la santé chargée d'éclairer les pouvoirs publics sur les besoins sanitaires des Français. Un *fonds de réorientation des médecins* servira à financer des départs en préretraite et l'informatisation des cabinets médicaux. Fin 1998, les 850 millions de feuilles de soins *circulant chaque année* devront avoir disparu au profit d'une télétransmission des données entre les caisses et les médecins. De leur côté, les assurés disposeront alors d'une carte à puce remplaçant leur actuelle carte en papier.

Un carnet de santé va être progressivement distribué par les caisses à tous les assurés. Des expérimentations vont être menées pendant cinq ans pour promouvoir de nouvelles formes d'organisation de soins et notamment renforcer le rôle des généralistes. Le gouvernement entend aussi développer les médicaments génériques, c'est-à-dire qui peuvent être librement copiés et donc d'un moindre coût.

Lire page 6

■ Li Peng écourte sa tournée en Europe

L'opprobre que subit son pays à propos des droits de l'homme a incité le premier ministre chinois à abréger son prochain séjour en France. p. 4

■ Tapie : le procès du « Phocéa »

L'homme d'affaires, qui comparaît en correctionnelle à Paris, est prévenu d'abus de biens sociaux et de fraude fiscale. p. 11

■ La mort de Jean-Marc Vernes

Figure du capitalisme français dans les années 80, l'homme d'affaires n'avait pas désigné de successeur pour diriger la Société centrale d'investissement et la Banque Vernes. p. 18 et 19

■ Les cancers en Provence

Des données épidémiologiques recueillies dans le sud-est de la France avaient suggéré un excès de cancers de la thyroïde chez des enfants. Des chercheurs affirment que ces statistiques n'étaient pas fiables. p. 21

■ Une hécatombe d'oiseaux

Les dégazages de navires au large des côtes continuent de décimer les oiseaux de mer d'Europe. p. 21

■ Miracle grec en Italie

Rome, Naples et Venise présentent un « musée imaginaire » de la présence hellène dans la Péninsule. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CONT., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0406 - 7,00 F



La marijuana fait sa publicité sur Internet

SAN FRANCISCO
correspondance

L'adresse électronique <http://www.marijuana.org> compte parmi les plus surprenantes que l'on puisse trouver sur Internet. Les discussions sur les drogues ont surtout lieu au sein des forums alternatifs. Mais c'est la première fois que le mot *marijuana se retrouve* accolé aux trois lettres « org », habituellement réservées aux organisations non gouvernementales, non commerciales ou reconnues d'utilité publique. La page d'accueil (encore « *en construction* ») de ce site âgé d'une semaine souhaite aux visiteurs une bienvenue sans complexes du haut de la Cannabis Tower, sise sur Market Street, la rue principale de San Francisco, à deux pas de la mairie.

Cet édifice de trois étages est le siège du Cannabis Buyers'Club (CBC, Club des acheteurs de chanvre indien), une association qui se consacre illégalement à la vente de *« marijuana médicale »*. Certains médecins reconnaissent *publiquement que l'usage du can*nabis a des effets bénéfiques sur quatre maladies graves au moins. En allégeant la pression oculaire, il enrayerait le développement du glaucome ; il réduirait les spasmes chez les victimes de la sclérose en plaques ; il atténuerait *nausées et souffrances chez les malades du* cancer ; il aiderait enfin ceux qui souffrent du sida à lutter contre la dépression et à retrouver l'appétit dont ils ont besoin pour survivre. La demande est considérable dans cette ville qui *compte 25 000 malades du sida et 5 000 cancé*reux.

Le CBC reçoit près deux mille personnes en moyenne par jour. Une carte du club, délivrée sur présentation d'un certificat médical et *après examen par un comité lui-même compo*sé de malades, est nécessaire pour y entrer. La Cannabis Tower comporte trois étages de bureaux, salons et bars où l'on peut se procurer huit variétés de marijuana mexicaine ou cali*fornienne. Ceux qui ne peuvent pas fumer* achètent des gâteaux à la banane, au chocolat ou au gingembre (plus de dix mille sont vendus chaque semaine).

Les murs décorés de masques et de tapis sur *fond de musique des Beatles créent une am*biance décontractée si l'on songe au nombre d'entre eux qui sont sur le point de mourir. Dennis Peron, directeur et fondateur du club, est un ancien du Vietnam qui a consacré l'essentiel de sa vie au militantisme politique et à l'activisme social. Il est le coauteur d'un *Livre de cuisine de la marijuana*, accompagné de *« quelques recettes pour le changement social »*. Partisan de la légalisation depuis plus de vingt-cinq ans, il ne s'est lancé dans cette affaire que *récemment, « lorsque* [son] *amant est mort du sida »*.

Peron et ses amis ont décidé de réunir les 437 000 signatures nécessaires pour qu'une loi sur l'usage médical de la marijuana soit sou*mise à référendum lors des élections de no*vembre 1996. La présence de CBC sur le World Wide Web leur permet de faire connaître de façon précise les objectifs du mouvement. Jusqu'à la semaine dernière, le dynamisme de *l'entreprise tenait à l'extraordinaire* personnalité de Peron, un homme de petite taille à la tignasse blanche et au regard doux. Mais la présence sur Internet dans un Etat aussi « branché » que la Californie semble avoir don*né un coup de pouce. Les signatures affluent* maintenant au rythme de 80 000 par semaine.

Francis Pisani

Algérie : un prêtre témoigne

DANS un témoignage circonstancié adressé au *Monde*, le Père Bernard Rérolle, prêtre mariste, qui avait séjourné chez les moines trappistes enlevés par des islamistes armés dans la région de Médéa, à une centaine de kilomètres d'Alger, au cours de la nuit du 26 au 27 mars, décrit la vie de ces religieux et leur profonde immersion dans celle du *« petit peuple »* algérien qui les entoure.

Insistant sur la spiritualité très respectueuse de l'islam des religieux français, qui nomment leurs ravisseurs *« les frères de la montagne »*, le Père Rérolle relate d'autre part la première intrusion, à Noël 1993, dans cette communauté trappiste, des islamistes.

Lire page 15
et nos informations pages 3 et 30

Le mariage pervers du cinéma et de la télévision

***QUAND** Bernard Giraudeau* est chez Bernard Pivot, Richard Bohringer est chez Michel Drucker. Et quand ils sortent ensemble, c'est au journal télévisé qu'ils se rendent. *Toujours sur France 2, puisque Les Caprices d'un fleuve* est coproduit par la chaîne. Rien que de très logique, France 2, au même titre que tout investisseur, ayant intérêt à ce *que le film soit un succès. Quant à la stratégie choisie*, elle s'apparente, une fois de plus, à celle du tapis de bombes. La télévision étant l'instrument qui permet de parler au plus grand nombre de gens à la fois, il convient, pense-t-on, d'en profiter au maximum. Quitte à ce que l'effet de souffle se révèle dévastateur.

A multiplier ainsi les opérations promotionnelles, on risque en effet de donner aux *téléspectateurs* l'impression qu'ils ont déjà vu le film avant même qu'il ne soit projeté dans les salles. On risque également de banaliser des personnalités qui naguère donnaient leurs rendez-vous dans les cinémas et qui aujourd'hui s'invitent chez tous les possesseurs de téléviseurs. « Comment les éviter ? » devient alors la question que se posent les mauvais *coucheurs. Réponse : en n'allant* pas voir le film et en attendant que la télévision le diffuse. Faut-il pour autant en conclure que la télévision s'appuie sur le cinéma pour assurer la promotion de ses propres programmes, à la manière d'un épicier qui vanterait la qualité de petits pois fraîchement cueillis pour être plus sûr de les vendre en conserve deux ans plus tard ?

Oui, car le cinéma demeure pour la télévision un produit sûr, dont elle a besoin pour alimenter ses programmes. Tenue réglementairement de participer au financement des films, elle s'acquitte de cette obligation avec d'autant plus d'attention *qu'en sa qualité de financier* elle peut agir sur la nature des films produits. Oui encore parce que le prestige attaché au cinéma demeure pratiquement intact et que *l'implication d'une chaîne de télé*vision dans un projet ambitieux, de préférence à coloration « culturelle » (caractéristique importante pour les chaînes publiques), est valorisant pour son image.

Oui toujours, parce que les acteurs de cinéma demeurent d'excellents « clients » pour les émissions télévisées. En ce sens, peu importe qu'ils « vendent » correctement le film en question, du moment qu'ils *livrent un « numéro »* propre à satisfaire les exigences de l'Audimat.

Pascal Mérigeau

Lire la suite page 16

La finale en vue



BERNARD LAMA

APRÈS Bordeaux, victorieux à *Prague en Coupe de l'UEFA, les* footballeurs du Paris-SG, en s'imposant (1-0) à La Corogne, se rapprochent de leur première finale de Coupe d'Europe. Le prin*cipal artisan du succès du PSG*, jeudi 4 avril, a été le gardien, Bernard Lama, auteur de trois arrêts décisifs. Le gardien parisien a largement contribué à la réus*site de la campagne européenne* du PSG.

Lire page 20

International	2	Jeux	22
France	6	Agenda	23
Société	9	Abonnements	23
Horizons	12	Météorologie	23
Entreprises	17	Culture	24
Carnet	19	Communication	28
Aujourd'hui	20	Radio-Télévision	29

PROCHE-ORIENT Dans un discours devant le Parlement libanais, jeudi 4 avril, le président français, Jacques Chirac, a plaidé pour le respect de *la souveraineté du pays du* Cèdre, son indépendance et l'intégrité *de son territoire dans le cadre* d'une paix globale au Proche-Orient. Il a assuré les dirigeants de Beyrouth que *la France serait à leurs côtés* pour garantir ces trois principes. ● LES ENTREPRISES FRANÇAISES *ont* regagné le terrain qu'elles avaient perdu, pour des raisons politiques, *au début des années 90.* Elles ont notamment remporté une bonne part des marchés publics, en même temps que Paris reconquérait sa place de deuxième fournisseur du Liban, derrière l'Italie. ● M. CHIRAC devait participer, vendredi, au siège du patriarcat maronite, à l'office du Vendredi saint avant de se rendre auprès du contingent français des « casques bleus » de la Finul au Liban sud.

Jacques Chirac a plaidé pour le respect de l'indépendance du Liban

Sans dénoncer l'hégémonie syrienne, le président français a souhaité, jeudi 4 avril à Beyrouth, devant le Parlement, que les troupes de Damas se retirent une fois la paix instaurée au Proche-Orient

BEYROUTH
de nos envoyés spéciaux

En rendant visite au Liban, négligé par tous les chefs d'Etat étrangers depuis la guerre qui l'a déchiré pendant plus de seize ans, Jacques Chirac voulait réaffirmer fortement l'attachement de la France à la souveraineté et à l'indépendance de ce pays. Mais cette visite n'aurait tout simplement pas été possible si le président de la République avait eu l'intention de se faire l'avocat pur et dur de cette indépendance, si l'envie lui avait pris, par exemple, de dénoncer clairement la mainmise syrienne sur le Liban. Cette volonté et cette contrainte imprégnaient le long discours, prononcé, jeudi 4 avril, à Beyrouth, par le chef de l'Etat français, qui n'a pas ménagé les témoignages d'*« affection »*, d'espoir *et de confiance* en la *restauration* d'un Liban libre, mais qui était tenu aussi de ménager Damas et qui pesa ses mots en conséquence.

La tribune était celle du Parlement libanais, dont la légitimité est contestée par la majorité de la population chrétienne, qui en a boycotté l'élection en septembre 1992. Le président du Parlement, Nabih Berri, n'a pas manqué dans *son discours* d'accueil d'exploiter la circonstance : *« Soyez bienvenu, ô digne fils de la Résistance française, au sein du Parlement libanais, lui-même fils de la Résistance. »* Il n'a pas manqué non plus d'associer la France à ses propres harangues contre *« les agressions israéliennes »*, ni à son éloge de la *Syrie, qui dispense au Liban « son appui paternel et fructueux »*, comme la France *« son appui moral »*.





Une telle récupération était prévisible. Elle aura de nouveau trouvé matière à s'alimenter dans le discours de M. Chirac, qui, conformément à la position traditionnelle de la France, s'est prononcé pour le respect *« en premier lieu »* de la résolution 425 des Nations unies, qui prévoit le retrait des forces israéliennes du Liban sud. S'il a fait allusion aussi à la présence dans le pays de 35 000 soldats syriens, c'est sans les qualifier de force *« occupante »*, trouvant des termes moins impératifs pour évoquer leur retrait.

« REVENEZ VERS CETTE TERRE »

Le chef de l'Etat a présenté ce dernier comme une conséquence naturelle des accords de paix qu'ils espère voir signés, en 1996, entre Israël et la Syrie, entre Israël et le Liban : *« Cette nouvelle situation, je n'en doute pas, permettra aux forces syriennes, la paix pleinement rétablie, de se retirer. »* M. Chirac a renouvelé la proposition de la France de participer militairement *à la garantie de la frontière*, une fois conclu un accord de paix entre Israël et le Liban.

Rien dans ce discours n'était de nature à offusquer la Syrie, avec laquelle Paris s'efforce, depuis quelques mois, de rétablir des relations plus étroites, pas même la défense insistante de la *« souveraineté »* et de l'*« indépendance »* du Liban que Damas prétend ne pas *entraver*.

Les opposants au régime libanais *dans la communauté chrétienne* y auront-ils trouvé leur compte ? M. Chirac ne s'est jamais adressé spécifiquement à cette communauté. Mais, outre la force symbolique que recèle en elle-même cette visite présidentielle, certaines phrases du discours de Beyrouth étaient clairement destinées à redonner aux chrétiens foi en l'avenir. Celles, par exemple, où *le président français*, tout en les appelant à participer aux prochaines élections législatives, a demandé au gouvernement libanais d'en garantir l'honnêteté, celles surtout par lesquelles il a évoqué avec ferveur la persistance, malgré les vicissitudes, d'une certaine idée du Liban chère aux Français.

« Ayez confiance dans la grandeur du pays et dans sa vocation à redevenir un pôle d'attraction et de développement au Moyen-Orient. (...) Jeunesse libanaise, peuple du Liban retrouvez les droits et le génie de vos aînés ! (...) Mobilisez-vous ! (...), a déclaré M. Chirac. *Et vous qui avez quitté votre patrie contraints par les événements, revenez vers cette terre pour préparer ses succès de demain. »*

Lucien George et Claire Tréan

Des liens privilégiés avec les maronites

Jacques Chirac devait participer, le 5 avril, à l'office du Vendredi saint au siège du patriarcat maronite, à Bkerké, au nord de Beyrouth. Les liens de la France avec la communauté maronite libanaise remontent notamment à 1860, lorsque, après le massacre de quelque onze mille maronites par les Druzes dans le Mont-Liban et d'une douzaine de milliers d'autres catholiques à Damas, les puissances européennes, notamment la France, décidèrent d'intervenir. Réunies en conférence à Beyrouth, elles promulguèrent le règlement organique de 1861, qui faisait du Mont-Liban une région administrative privilégiée *(moutasarifat)* de l'Empire ottoman, et dirigée par un gouverneur chrétien nommé par Istanbul avec l'accord des puissances garantes. En 1920, le mandat français sur le Liban a renforcé les liens entre les maronites et Paris.

La paix et les « droits souverains »

VOICI les principaux extraits de la déclaration de Jacques Chirac devant le Parlement libanais.

« Le Liban apporte au monde la démonstration que ces années d'affrontements et d'entraves ne ferment pas la porte à l'espoir. En défrichant les chemins d'un avenir où chrétiens et musulmans s'organisent sans imposer ni subir, les Libanais accumulent un capital et une expérience qui serviront d'exemple. Où mieux qu'au Liban peuvent s'élaborer les voies de la nouvelle citoyenneté libre et responsable, respectueuse d'autrui comme d'elle-même, dont la région du Proche-Orient aura besoin après la paix ?



VERBATIM

» *La France est convaincue que* la paix est proche. Elle espère que 1996 sera une année décisive marquée par la conclusion d'accords, entre Israël et la Syrie, entre Israël et le Liban. C'est par une paix juste et durable que votre pays recouvrera sa souveraineté sur tout son territoire, conformément aux résolutions des Nations unies.

» Je connais votre crainte qu'une *paix élaborée ailleurs décide du sort* du Liban et ne lui permette pas de recouvrer sa pleine souveraineté. Toute paix à laquelle vous n'auriez pas librement adhéré et qui méconnaîtrait vos droits souverains serait une paix manquée. Mais n'oubliez pas pour autant que la paix *n'est pas un droit acquis, et qu'elle* suppose de votre part un engagement déterminé et permanent.

» Sachez que la France se tiendra présente, à chaque pas, au cours des mois à venir quand devront se négocier les contours d'une paix globale.

» *L'armée libanaise et les forces* de sécurité intérieure doivent être les seules garantes, après un retrait israélien total, de l'autorité de l'Etat sur l'intégralité de votre territoire et faire ainsi en sorte que votre pays, comme Israël et les pays arabes de la région, se sente en pleine sécurité. Ce sera dans le cadre d'un accord de paix une responsabilité fondamentale que votre pays devra *lui-même assumer. Cette nouvelle* situation, je n'en doute pas, permettra aux forces syriennes, la paix pleinement rétablie, de se retirer.

» La France est disposée, si les deux parties le lui demandent, à participer à titre intérimaire à la garantie de vos frontières. Sachez que mon pays n'approuvera jamais un règlement de paix dans lequel les intérêts légitimes du Liban, son *existence même, ou son indépendance*, ne seraient pas totalement garantis. »

Les entreprises françaises regagnent du terrain dans un pays en chantier

BEYROUTH
de notre correspondant

La France est redevenue, aujourd'hui, le deuxième fournisseur du Liban, après avoir perdu du *terrain pendant l'immédiat après-*guerre. Lorsqu'en 1990-1991 Paris « payait » pour avoir accordé refuge, au sein de son ambassade, au général Michel Aoun, ses partenaires de l'Union européenne en avaient profité pour attaquer sa position privilégiée sur le marché *libanais. L'Italie, notamment*, avait remarquablement réussi et maintient cet acquis puisqu'elle demeure, cinq ans plus tard, le premier fournisseur d'un Liban dont la reconstruction, en fait, malgré l'endettement croissant de son Trésor public (plus de 50 milliards de francs), un marché en pleine expansion.

Avec 3,073 milliards de francs *d'exportations vers le Liban en* 1995, au lieu d'à peine 1 milliard en 1993, la France revient de loin, mais c'est seulement en *1994* (2,8 milliards) qu'elle a retrouvé le niveau de 1983. Et elle demeure, avec environ 12 % du marché – ce taux de 1994 devrait se maintenir en 1995 –, derrière l'Italie (18 %), après avoir supplanté l'Allemagne (10,8 %) et les Etats-Unis (10,3 %).

Il est vrai que l'Italie a « mis le paquet » puisqu'elle est le pays qui fournit la plus grande part des financements extérieurs accordés pour la reconstruction du Liban : 15 % d'un total disponible de l'ordre de 13,7 % milliards de francs, contre 7 % pour la France, 3 % *pour l'Allemagne, quasiment* rien pour les Etats-Unis, mais 10 % pour l'Arabie saoudite et 9 % pour le Koweït.

AUTOROUTE ET CIMENTERIES

Il est vrai aussi que dans les financements italiens est inclus un *protocole de 1992, d'un montant* équivalent à 2,2 milliards de francs, remplacé, depuis lors, par deux lignes de crédit-acheteur nettement moins avantageuses.

Cela étant, dans l'immense chantier qu'est aujourd'hui le Liban, des entreprises françaises ont *enlevé une bonne part des mar*chés publics, notamment dans les domaines de l'électricité (EDF, Bouygues, Clemessy), et des télécommunications (France Télécom, Alcatel).

Un point a été marqué tout récemment dans le secteur du ré*seau routier, un consortium* Dumez (51 %)-Bouygues (49 %) venant de remporter le plus gros contrat alloué à une entreprise française : la construction en BOT (système de concession) de l'autoroute qui conduira de Beyrouth à la frontière syrienne, une partie du *périphérique de Beyrouth y étant* incluse. Technip et Polysius ont d'autre part emporté deux gros marchés privés pour l'extension de deux cimenteries.

Les contrats français ont progressé : 76 millions de francs en 1992, 768 millions en 1993, *985 millions en 1994, 1 876 millions* en 1995. Avec le gros contrat autoroutier, 1996 devrait enregistrer une nouvelle et forte progression. Parallèlement, six protocoles financiers franco-libanais ont été signés depuis 1991, totalisant 984 millions de francs. D'un montant de 500 millions de francs, le protocole financier 1996 doit être signé pendant la visite de *M. Chirac.*

Comme avec tous les autres pays du monde, le Liban – dont le commerce extérieur est structurellement déséquilibré – est aussi en fort déficit avec la France : 186 millions de francs d'importations du Liban en 1995 ne couvrent que 6 % *des exportations de la France.* Celle-ci n'en est pas moins le quatrième client du Liban et le premier au sein de l'OCDE.

Lucien George

Relations amicales et économiques

Les liens économiques et financiers qui unissent le Liban à la France doivent beaucoup aux relations amicales qu'entretient, de longue date, Rafic Hariri, le premier ministre milliardaire, avec Jacques Chirac. M. Hariri dispose notamment à Paris de Radio-Orient, *dont il a pris entièrement le contrôle en 1994. Le groupe de* pression libanais a ses entrées à l'Hôtel de Ville comme à la Région Ile-de-France que préside le RPR Michel Giraud et où il dispose de solides atouts que matérialisent plusieurs contrats de prestataire de services passés par l'intermédiaire de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (Iaurif).

Depuis la fin de la guerre civile, en octobre 1990, la Région Ile-de-France a consacré près de 2 millions de francs en moyenne par an à des opérations de coopération avec le Liban. Outre le reboisement du bois des Pins, situé sur l'ancienne ligne de démarcation au sein même de la capitale libanaise et totalement ravagé par la guerre, *l'Ile-de-France participe activement à la réhabilitation du* Grand Beyrouth en réorganisant notamment son système de transports.

Les Palestiniens des territoires restent favorables au processus de paix

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Avadim Haïnou, Ata, Ata ! Nous étions des esclaves, maintenant nous sommes libres ! » Depuis mercredi 3 avril, quinze millions de juifs à travers le monde, dont un tiers en Israël, célèbrent Pessah, la fuite d'Egypte, il y a plus de *3 300* ans, des esclaves hébreux de pharaon. Sur le territoire de l'Etat hébreu, aujourd'hui, c'est le temps des vacances, de la fête et des bombances en famille pour célébrer la liberté retrouvée.

Dans les territoires palestiniens occupés, 2,4 millions d'Arabes, bouclés depuis cinq semaines par l'armée d'Israël, interdits de déplacement entre Gaza et la Cisjordanie, interdits d'accès à la partie orientale de Jérusalem qu'ils revendiquent pour capitale, se demandent quand viendra pour eux le temps de la liberté. Autorisé, jeudi 4 avril, à se rendre, par hélicoptère, de Ramallah à Naplouse – deux des huit enclaves palestiniennes autonomes –, Yasser Arafat, déprimé par les événements, a laissé entendre que la liberté n'était pas pour demain. *« Les trois prochains mois seront économiquement les plus durs que nous ayons subis »*, a dit le chef de l'Autorité autonome aux 88 membres récemment élus du conseil législatif palestinien.

« PUNITION COLLECTIVE »

Le bouclage, imposé par Israël après la récente vague d'attentats-suicides qui a tué une soixantaine de personnes, prive près de 70 000 travailleurs palestiniens de leurs emplois sur le territoire de l'Etat juif et réduit au chômage technique, faute de matières premières et de possibilités d'exporter les produits, plusieurs centaines de petites entreprises des territoires. En dépit des assurances données, nul n'imagine que Shimon Pérès, premier ministre israélien, va lever ou alléger significativement ce dispositif avant le début de juin, après les élections générales israéliennes.

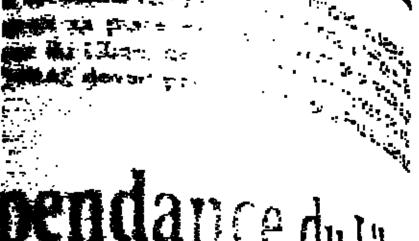
Après ses homologues israélien et palestinien, l'Observatoire des droits de l'homme, basé à New York, a condamné, jeudi, dans des lettres adressées à M. Pérès et M. Arafat les *« arrestations arbitraires, les détentions administratives sans procès ni accès à un avocat, la torture infligée à certains détenus »*, bref, *« la violation des droits inaliénables à la liberté et la sécurité des personnes. »*

Cette politique, globalement perçue par les Palestiniens comme une *« vengeance israélienne »*, une *« punition collective »* infligée à tout un peuple pour les crimes de quelques-uns, serait, selon un sondage publié, jeudi, par le Centre de recherche et d'études pour la Palestine, *« la faute à Israël »* pour 50 % des personnes interrogées, *« la faute aux islamistes du Hamas et du Djihad »* pour 30 %.

Réalisé, entre le 29 et le 31 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1 262 Palestiniens des territoires occupés et autonomes, le *sondage indique* que 75 % de l'opinion est *« inquiète »* ou *« très inquiète »* des conséquences *« conflictuelles internes »* que les mesures de répression prises par M. Arafat après les injonctions israélo-américaines peuvent avoir sur la société palestinienne.

Une écrasante majorité (70 %) se déclare *« opposée »* aux attentats, 21 % les soutiennent au lieu de 18 % seulement il y a sept mois. Mais 78 % (au lieu de 70 %) soutiennent la continuation des négociations avec le gouvernement israélien. Préfèrent-ils que celui-ci soit travailliste ou Likoud ? Si 40 % *des personnes interrogées opte* pour les travaillistes, 43 % n'observent pas, dans le traitement de la question palestinienne, de différence entre les programmes des formations politiques.

Patrice Claude



Deux ans après le génocide, le Rwanda cherche toujours la voie de la réconciliation

Au pouvoir depuis juillet 1994, le Front patriotique reste le représentant de la minorité tutsie

Les autorités rwandaises s'apprêtent à commémorer le génocide des Tutsis et des opposants hutus au régime du général Habyarimana, déclenché le 7 avril 1994 après l'assassinat du chef de l'Etat. A Kigali, le Front patriotique rwandais, au pouvoir depuis sa victoire militaire, est passé d'une volonté affichée de réconciliation à une politique répressive qui fait la part belle à la hiérarchie militaire tutsie.

KIGALI
de notre envoyé spécial

Le 6 avril 1994, le président rwandais, Juvénal Habyarimana, est à Dar es-Salaam, la capitale tanzanienne. Il discute, avec les chefs d'Etat de la région, de la situation au Burundi qui se dégrade de manière inquiétante. Mais la rencontre prend soudainement une tournure déplaisante. Il est, à son tour, sur la sellette et sommé de s'expliquer sur son manque d'empressement à appliquer l'accord de paix qu'il a signé à Arusha, le 4 août 1993, avec les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Fruit de deux ans de négociations, cet accord met théoriquement fin à la guerre qui oppose, depuis octobre 1990, les forces armées rwandaises (FAR) au FPR, engagé dans une stratégie de reconquête du pouvoir par la force.

Vraisemblablement contrarié, il décide, en fin d'après-midi, de précipiter son retour à Kigali. Il embarque dans son avion, avec ses proches, dont le chef d'état-major des FAR, le général Nsabimana, et le président burundais, Cyprien Ntaryamira. Alors qu'il se présente face à la piste pour atterrir, le Falcon-50 présidentiel est la cible de deux missiles sol-air. Touché de plein fouet, il termine sa course folle dans le jardin de la résidence de M. Habyarimana. Il n'y a aucun survivant.

Deux ans plus tard, le mystère reste entier. Aucun élément ne permet d'affirmer qui, des rebelles du FPR, appartenant à la minorité tutsie (14 % de la population), ou des extrémistes de la majorité hutue (85 %), a commis ou commandité l'attentat. Un fait est indiscutable : les tueries – apparemment planifiées de longue date – de Tutsis et de Hutus favorables à l'accord d'Arusha et au partage du pouvoir avec le FPR, commencent dans les heures qui suivent l'assassinat du président Habyarimana. En une centaine de jours, à peine, entre 500 000 et 1 million de Rwandais sont massacrés à travers le pays.

La victoire militaire du FPR, qui a repris la guerre dès le 7 avril, met fin au génocide en juillet. L'armée gouvernementale est défaite, et les *interahamwe*, les redoutables milices des extrémistes hutus, se réfugient dans les pays voisins, principalement au Zaïre, entraînant la population dans leur fuite. Plus de deux millions de Hutus quittent le Rwanda en moins de deux semaines.

Le 19 juillet, au lendemain de sa victoire, le FPR, maître du pays, met en place un gouvernement de coalition. Les principaux partis politiques rwandais, à l'exception du Mouvement révolutionnaire national pour le développement et la démocratie (MRND) du président Habyarimana, sont représentés. Ministres hutus et tutsis travaillent ensemble et affichent leur volonté d'œuvrer à la réconciliation nationale.

Mais le décalage entre le discours – qui prône notamment le retour des réfugiés et l'organisation rapide des procès pour juger les milliers de suspects incarcérés – et la réalité inquiète la communauté internationale. Les pays donateurs se font prier pour débloquer les fonds dont le Rwanda a un impérieux besoin pour restaurer ses structures et relancer l'économie.

En quelques mois, un clivage sérieux apparaît au sein du gouvernement entre les ministres hutus et leurs collègues tutsis.

Le Rwanda reste profondément déstabilisé par les conséquences de la tragédie.

LA FIN D'UNE FICTION

Le 28 août 1995, la rupture est consommée. Le premier ministre hutu, Faustin Twagiramungu est limogé, après un vote du Parlement. Il entraîne dans son sillage quatre ministres hutus, dont le ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga, membre du FPR, et le ministre de la justice, Alphonse-Marie Nkubito. Le remaniement ministériel qui suit leur départ met fin à la fiction d'un gouvernement d'union nationale.

Si M. Nkubito choisit de rester à Kigali, où il préside l'Association rwandaise pour la défense des droits de l'homme (ARDHO), MM. Twagiramungu et Sendashonga, prennent le chemin de l'exil, d'où ils dénoncent l'hégémonie du pouvoir en place et le comportement de l'Armée patriotique rwandaise (APR), qu'ils accusent d'avoir tué plus de 250 000 Hutus depuis l'arrivée au pouvoir du FPR. Ils viennent d'annoncer, de Bruxelles, la création d'un nouveau parti politique d'opposition.

Le massacre de plusieurs milliers de déplacés hutus, dans le camp de Kibeho, le 22 avril 1995, et celui de 122 paysans hutus à Kanama, le 11 septembre, par les soldats de l'APR, donnent du crédit à leurs propos, même si les chiffres qu'ils évoquent paraissent démesurés.

A l'Assemblée nationale, 24 députés seulement sur 74 appartiennent à la majorité hutue. Les préfets et les bourgmestres nommés par les nouvelles autorités sont essentiellement tutsis. Les différents postes de directeur de l'administration ont été pourvus, sur « concours », en septembre 1995. Tous sont revenus à des Tutsis, récemment rentrés d'exil, et à quelques Hutus membres du FPR. Le parti du général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense – l'homme fort du Rwanda –, est tout-puissant.

Les Hutus qui restent au gouvernement – comme leurs collègues tutsis – gèrent leur secteur sans grande liberté de manœuvre. Toutes les décisions importantes sont prises dans d'autres cercles où siègent les radicaux du FPR. Le premier groupe les « politiques » : le général Kagamé, le ministre de la santé, le médecin-colonel Joseph Karemera, le ministre de la réhabilitation et de la réinsertion sociale, Patrick Mazimhaka, le secrétaire général du FPR, Théogène Rudasengwa (futur ambassadeur à Washington) et son frère, Gérald Gahima, ainsi que le député Tito Rutamarera, l'idéologue du parti.

Le deuxième cercle est militaire. Le « conseil des colonels » est formé des douze officiers supérieurs qui ont choisi Paul Kagamé comme successeur à Fred Rwidgema, fondateur du FPR, tué au combat lors de l'invasion lancée depuis l'Ouganda sur le Rwanda, en octobre 1990. On y retrouve le général Kagamé et le colonel Karemera aux côtés des colonels responsables de l'armée et des forces de l'ordre.

UN PROJET DE « TUTSILAND »

Les membres du troisième cercle – encore plus secret – ne se réunissent que dans « des circonstances exceptionnelles », explique un diplomate occidental. C'est dans cette instance qu'a été prise la décision d'envahir l'île d'Iwawa sur le lac Kivu, le 5 novembre 1995, pour anéantir un camp d'*interahamwe* et d'anciens soldats des FAR, comme celle d'expulser du Rwanda trente-huit organisations non gouvernementales (ONG), le 6 décembre. Dans ce dernier cas, le ministre de tutelle, M. Mazimhaka, qui passe pourtant pour un « faucon », n'a pas été averti.

Seuls le général Kagamé et le colonel Karemera siègent dans chacune de ces cellules, mais ils ne font pas pour autant l'unanimité. Leur autorité est parfois contestée, chez les civils et chez les militaires. Ils sont soumis à la pression des noyaux durs qui veulent l'instauration d'un pouvoir tutsi sans partage. « *A défaut d'être eux-mêmes des modérés, ils ont, tous deux, une vision politique pour leur pays, ce qui est forcément modérateur* », constatent diplomates européens et américains.

Ces deux militaires incarnent aussi l'espoir et l'avenir pour les modérés du gouvernement, qui se décrivent eux-mêmes comme « *les éléments de bonne volonté* ». Ceux-là sont persuadés, aujourd'hui, que les divergences au sein du FPR sont plus dangereuses que les clivages ethniques Hutus/Tutsis ou régionaux Nord/Sud. Ils craignent une scission du FPR et l'arrivée au pouvoir des « faucons » qui mèneraient à son terme « *leur projet de Tutsiland* ».

Frédéric Fritscher

La peine de mort pour les organisateurs des tueries

Le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a clarifié en deux temps l'attitude du gouvernement rwandais lors des procès qui devraient s'ouvrir à la fin de mai. Mercredi 3 avril, il a répété que les « *exécutants* » du génocide ne seraient passibles ni de la peine de mort ni de la prison à vie, évoquant même une « *certaine forme d'amnistie* » pour les dizaines de milliers de Rwandais qui ont pris part aux massacres de 1994. Le lendemain, le cabinet du président a publié un communiqué très ferme rappelant qu'un projet de loi en cours d'examen par le Parlement prévoyait la classification des participants au génocide en quatre catégories : planificateurs, auteurs de meurtres, auteurs de violences et responsables de pillages ou d'appropriations. La première catégorie est passible de la peine de mort et la deuxième et la troisième de peines de prison éventuellement réduites en cas d'aveux. Quant aux auteurs d'exactions, ils devront rembourser leurs victimes.

Le chef de l'Etat algérien relance le « dialogue national »

Une soixantaine de personnes, des nationalistes de la première heure aux islamistes modérés, sont invitées à ces discussions

LE METTEUR EN SCÈNE et le livret restent les mêmes. Seule, la troupe théâtrale voit le nombre de ses acteurs singulièrement augmenter avec le rappel d'anciens premiers rôles, blanchis sous le harnais de la guerre d'indépendance et du défunt régime du parti unique, appelés à trouver les moyens de « *sauver la République* ». Le président Liamine Zeroual n'a pas été chiche de ses invitations pour la nouvelle série d'entretiens qu'il entend engager à partir du samedi 6 avril afin de relancer le « *dialogue national* ».

La présidence de la République a « ratissé » large, en effet, pour rassembler sa soixantaine d'invités : des bans des nationalistes de la première heure avec le « *comité des 22* » aux membres de l'ex-Haut Comité d'Etat (HCE), en passant par les chefs des wilayas historiques de la lutte de libération, les présidents successifs de l'ex-Assemblée nationale, quatre anciens premiers ministres et les dirigeants d'une dizaine de formations politiques. « *C'est un peu le mariage de la carpe et du lapin* », a déclaré l'un des interlocuteurs. Mais en invitant une majorité de « barons » de l'ancien régime M. Zeroual entre en contradiction avec son credo de « *rupture avec le passé* », affiché lors de la campagne électorale présidentielle de novembre 1995.

MANIÈRES « DIRIGISTES »

Selon le communiqué de la présidence, l'initiative du chef de l'Etat répond aux engagements qu'il avait pris au lendemain de son élection et traduit sa volonté de « *trouver les meilleures voies et moyens de renforcer la démocratie pluraliste* ». La formule est suffisamment vague pour laisser la place à toutes les options. Pragmatisme ? Souci de ne pas prêter le flanc aux critiques de l'opposition qui, lors de la dernière tentative de dialogue avorté d'août 1995, avait dénoncé les manières « *dirigistes* » de son principal interlocuteur ? Volonté de considérer les futurs entretiens comme une simple prise de contact qui donnerait l'impression à l'opinion publique que quelque chose se passe du côté du pouvoir dont l'absence d'initiative, depuis plus de quatre mois, a renforcé la léthargie politique du pays ? En tout cas, personne ne sait encore, même les impétrants, à la veille de cette « *redynamisation* » du « *dialogue national* » quels seront les sujets débattus. Les échanges de vues porteront-ils, comme le suggère la presse locale, sur la révision de la loi sur les partis ou du code électoral dans la perspective des élections législatives pluralistes – un des fermes engagements de M. Zeroual – qui font nettement figure d'« Arlésienne » ?

Mais en filigrane de ce que beaucoup considèrent comme un non-événement se dessine la stratégie du président de la République, qui s'attache à modeler un espace politique à sa mesure. Le retour programmé de l'ex-parti unique, le Front de libération nationale (FLN), dans le giron de l'Etat – du moins son recalage dans une opposition toute relative, sous la houlette du conservateur Boualem Benhamouda – semble en bonne voie, même si rien n'est encore définitivement joué.

D'autre part, ce n'est pas fortuit si le président Zeroual a battu le rappel de l'ancien personnel politique nationaliste qui tint le haut du pavé au lendemain de l'indépendance et sous le régime de Houari Boumediène. Il pourrait, en effet, être tenté de s'en assurer les services dans le cadre d'une mouvance présidentielle qui ferait le contrepoids aux partis de l'opposition, allant des républicains aux islamistes modérés et légalistes, dans le cadre d'un paysage politique remodelé et simplifié.

Reste que le problème fondamental se trouve ailleurs. Les Algériens espèrent ardemment la fin des violences et le retour à la paix. Or rien ne pourra être fait dans ce sens de manière crédible sans la participation, d'une façon ou d'une autre, de ceux qui ont pris les armes contre le pouvoir central et des politiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Des passerelles existent toujours entre la présidence et ces derniers, à qui des propositions concrètes – pas seulement apparemment pour les diviser – auraient été faites dernièrement, selon certains milieux islamistes.

A moins que les militaires estiment toujours être en position, à court terme, sinon d'éradiquer définitivement, du moins d'amener à résipiscence les groupes armés. La difficulté de retrouver les sept trappistes français du monastère de Tibehirine, enlevés il y a plus d'une semaine, malgré les énormes moyens utilisés par les forces de sécurité, atteste que l'on n'en est pas encore là.

Ali Habib

Au Bénin, rigueur démocratique et couleur africaine pour l'investiture de l'ancien dictateur

COTONOU
de notre envoyé spécial

Journée de forts contrastes, jeudi 4 avril, au Bénin. A Cotonou, tôt le matin, lors d'une très brève cérémonie d'adieu, Nicéphore Soglo a reçu les honneurs militaires, avant de quitter le palais présidentiel. Rencontrant peu après, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, il est resté prostré. Pas un mot, même pas de reproche à l'égard de la France, accusée par les partisans de M. Soglo d'avoir concouru à sa perte.

M. Soglo avait attendu le tout dernier moment pour reconnaître sa défaite au second tour de l'élection présidentielle, le 18 mars, et « *prendre acte* », du bout des lèvres, de la victoire de Mathieu Kérékou. Il a ainsi confirmé un comportement bien peu démocratique, qui a été tant dénoncé à la fin de son mandat, et a provoqué la création d'une vaste coalition autour du général Kérékou, l'ancien dictateur. C'est pourtant un mouvement semblable qui avait porté M. Soglo au pouvoir, afin de mettre un terme au régime totalitaire de M. Kérékou, maintenant champion de « *l'alternance démocratique* ».

Départ désolant à Cotonou, retour dans la liesse à Porto-Novo. Sur l'esplanade du Parlement, M. Kérékou a prêté serment, dans un étonnant mélange de rigueur démocratique et de couleur africaine. Le versatile et populiste général a été longuement acclamé par la foule, qui scandait son surnom : « *Kékéréké !* », chantait et dansait : « *Vive la démocratie, vive Kérékou !* »

HOMMAGE AUX JUGES

Mais il ne fut pas le seul héros de la fête. On a beaucoup applaudi aussi, avec plus de respect, une petite dame très digne, qui disparaissait presque sous la toque et la toge des magistrats de la Cour constitutionnelle. Elle préside la principale de ces institutions qui ont remarquablement tenu le cap du processus de démocratisation et ont garanti l'attachement des Béninois à celui-ci. Attachement manifeste, quand on considère que plus de 80 % des électeurs se sont pressés devant les bureaux de vote, au premier tour du scrutin présidentiel, dans un pays où l'analphabétisme atteint encore les 60 %. Sous le contrôle vigilant de la Cour, les dernières élections ont pu avoir lieu avec un minimum d'irrégularités. Les juges ont suscité l'admiration en résistant à des pressions et menaces de toutes sortes.

Elizabeth Pognon a longuement souligné les devoirs de sa charge et précisé que la Cour continuerait de veiller à la conformités des lois et des décisions gouvernementales, signifiant qu'elle n'hésiterait pas à intervenir, en cas de litige, comme elle l'a souvent fait depuis cinq ans. Elle a ainsi donné, publiquement, une leçon de droit constitutionnel au tyran repenti, qui se flatte d'être « *caméléon* ». Le général au petit sourire ironique a semblé avoir saisi la mise en garde, quand elle lui a déclaré que, « *dans nos pays de tradition orale* », un serment a « *d'autant plus de valeur* »...

Dans son allocution, le nouveau président a renouvelé son engagement au respect de « *l'Etat de droit* », puis, soudain, abandonnant son texte, il a déclenché rires entendus et enthousiasme dans l'assistance, qui avait compris qu'il allait se laisser aller à un de ces discours enflammés et décousus dont il a le secret. « *Nous sommes dans un Etat laïc*, dit-il. *Mais je demande au peuple l'autorisation de placer mon mandat sous le signe de Dieu.* [...] *Que les cadres de la nation craignent leur Créateur. Craignons Dieu !* » Et l'ancien chef d'un régime « *marxiste-léniniste* » de lancer : « *Vive le processus révolutionnaire !* » Avant de se reprendre, avec un nouveau sourire, pour dire qu'il n'oubliait pas le « *changement* »...

Francis Cornu



Le premier ministre chinois abrège soudainement sa tournée européenne

Li Peng ne restera que trois jours en France

PÉKIN
de notre correspondant

Pour des raisons vraisemblablement liées à l'opprobre subi par Pékin en Occident à propos de la question des droits de l'homme, le premier ministre chinois, Li Peng, a renoncé à une vaste tournée européenne dans laquelle s'inscrivait le voyage qu'il maintient, la semaine prochaine, à Paris. Son séjour en France s'en trouve cependant écourté par rapport au programme qui était à l'étude : après deux jours d'entretiens dans la capitale, M. Li ne se rendra qu'à Toulouse. Initialement, il avait été envisagé qu'il visite la Normandie, avant de se rendre au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Le motif invoqué par Pékin pour cette annulation est une « surchage de travail » de nature inexpliquée. Aucune échéance politique importante nécessitant sa présence dans la capitale n'est pourtant prévue dans l'immédiat. En outre, les travaux méticuleux de préparation de sa tournée prouvaient combien le chef du gouvernement chinois tenait à montrer à sa population qu'il était désormais reçu avec tous les honneurs dans des pays qui l'avaient autrefois vivement critiqué pour son rôle lors du drame de Tiananmen. Il semble donc que cet inhabituel revirement est bien d'ordre diplomatique.

Pékin avait montré sa satisfaction à voir la France œuvrer, à Genève, pour modifier le rituel annuel des travaux de la commission de l'ONU pour les droits de l'homme, actuellement en cours. L'idée qui avait germé était de renoncer au dépôt d'une motion européenne condamnant les violations des droits de l'homme en Chine, en échange d'un geste du gouvernement, à qui il était demandé de se joindre à brève échéance à deux conventions internationales – sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques et sociaux –, plus symboliques que contraignantes. Les responsables pékinois seraient d'accord sur le principe d'une telle ratification, mais sans accepter d'être liés par un délai. La manœuvre a donc pour l'essentiel échoué, et une résolution, qui semble n'avoir guère plus de chance d'être adoptée que les années précédentes, a été déposée cette fois encore contre Pékin.

Pourtant, fait-on valoir dans les milieux de l'Union européenne (UE), le dialogue engagé sur ces questions avec la Chine, en juin 1994, aurait enregistré de petits progrès. Des envoyés de l'UE à Pékin ont pu rencontrer des personnalités et faire des visites dont la teneur est confidentielle, mais qui, assure-t-on, traduisent une bonne volonté des interlocuteurs chinois.

SITUATION BLOQUÉE

Le refus du compromis évitant l'affrontement public à Genève peut traduire un manque de consensus au sein de la direction sur cette question, à propos de laquelle une tendance du régime entend damer le pion aux Occidentaux. *A contrario*, l'incident montre que, dans une situation aussi bloquée que celle qui prévaut à Pékin, la diplomatie secrète dans ce domaine, qui a désormais les faveurs de la plupart des gouvernements occidentaux, n'enregistre guère plus de progrès que les déclarations d'indignation.

Li Peng, dans ce contexte, n'a peut-être pas envie de s'afficher trop longtemps dans un paysage de manifestations européennes contre sa personne. La préparation de sa visite en France, où il entend savourer sa revanche sur les années sombres du deuxième septennat de François Mitterrand, a été l'objet de consignes protocolaires et policières minutieuses. Le chef du gouvernement chinois entend *« ne pas même voir »* la plus petite manifestation hostile. Pékin espère que la visite sera organisée dans un ciel bilatéral serein : les droits de l'homme seront soigneusement maintenus sous le tapis rouge des palais de réception où M. Li doit être reçu avec des honneurs rarement accordés à des dignitaires étrangers.

Francis Deron

La guerre en Tchétchénie empoisonne la campagne électorale de Boris Eltsine

Les indépendantistes misent sur l'échec du chef de l'Etat à la présidentielle de juin

Sans exclure totalement la perspective d'une reprise des négociations avec le Kremlin, les indépendantistes tchétchènes misent sur une nouvelle crise politique à Moscou. Le plan de paix du président russe paraissant, avec la reprise des bombardements russes, voué à l'échec, la poursuite de la guerre va peser sur la campagne électorale de Boris Eltsine.

MOSCOU
de notre correspondant

Boris Eltsine le reconnait lui-même : il doit mettre fin au conflit en Tchétchénie s'il veut avoir de bonnes chances d'être réélu président de la fédération de Russie, le 16 juin. Car ce conflit, de plus en plus impopulaire – 10 000 soldats russes y ont déjà trouvé la mort – concentre les tares de son régime : soldats non payés obligés de se livrer au pillage ; « rétablissement de l'ordre » désordonné, brutal et, finalement, inefficace ; tentatives visibles mais inutiles de contrôler les médias ; gouvernement local à la botte et corrompu...

Toujours donné perdant au second tour par les sondages, même si son score s'améliore, le président russe sait aussi que, malgré la présentation, dimanche 31 mars, d'un *« plan de paix »*, ses atouts pour effacer, même provisoirement, cette tâche sanglante sont maigres. Notamment parce que le général indépendantiste tchétchène Djokhar Doudaïev mise sur un échec de Boris Eltsine à la présidentielle.

SCÉNARIOS

« La guerre ne se terminera qu'avec le prochain président », a-t-il ainsi répondu aux propositions de Boris Eltsine. Il a estimé que *« Moscou est dans une impasse, acculé par l'échéance électorale »*. Depuis le début de la guerre, les indépendantistes savent – et Djokhar Doudaïev, ex-général de l'armée soviétique, le premier – qu'ils ne peuvent gagner militairement contre les forces russes.

Après avoir déclaré l'indépendance à la faveur du chaos né de l'échec du putsch pro-soviétique de 1991, les Tchétchènes parient sur une nouvelle crise au Kremlin pour arracher leur liberté. Après quinze mois de guerre, la présidentielle qui doit se tenir dans deux mois et demi leur offre cette occasion. Un des scénarios possibles, le plus noir, leur serait extrêmement favorable : Boris Eltsine, entrevoyant sa défaite, « reporte » ou annule l'élection, sous divers prétextes (le terrorisme tchétchène, par exemple...). Une période de troubles risque de s'ensuivre, très favorable à l'indépendance : les forces de sécurité et le pouvoir russes, alors vraisemblablement très divisés, auront d'autres chats à fouetter.

Un autre scénario, « gris » – l'arrivée du communiste Guennadi Ziouganov au pouvoir – peut aussi tourner à l'avantage des Tchétchènes. D'abord parce que le chef du Parti communiste sera en position de faiblesse : il devra en partie sa victoire à ses prises de positions, même floues, contre la guerre. Ensuite parce que, même s'il devait se convertir ouvertement à la politique de la force (ce qui semble probable), le programme du Parti communiste risque fort de mettre rapidement fin au début de stabilisation de la vie économique et politique, de replonger la Russie dans un chaos favorable aux Tchétchènes.

Les indépendantistes vont donc probablement continuer à faire tout leur possible pour contribuer à cette alternance risquée, à une nouvelle crise politique ou économique à Moscou. Cependant, parallèlement, en bons politiques, ils se préparent au pire pour eux : le scénario « rose » : une stabilisation en Russie qui pourrait suivre une réélection – non contestée – d'un Boris Eltsine qui ne serait pas rapidement trahi par sa santé flageolante. C'est notamment pourquoi, malgré leur ferme intention de préparer une *« campagne électorale spéciale »* pour l'actuel président russe, les Tchétchènes ne coupent pas totalement les ponts avec le Kremlin. Ils envoient, sans précipitation, divers représentants officieux chez de possibles intermédiaires.

La tentative du maître du Kremlin de faire disparaître, grâce à son plan de paix, le conflit de la scène russe avant l'élection présidentielle semble cependant vouée à l'échec. D'abord, on l'a vu, parce les Tchétchènes eux-mêmes ne semblent aucunement disposés à l'aider. Ensuite parce que le premier volet, militaire, de son « plan de paix » – qui visait à mettre fin aux combats « visibles » en repoussant rapidement les combattants tchétchènes au fond des montagnes – a tourné au fiasco. Tout en compromettant les chances de négociations et en alimentant la résistance, le Kremlin a réussi à s'assurer le contrôle, par la force, de deux-tiers du territoire seulement. Officiellement. Car ce « contrôle » est largement illusoire, comme l'ont démontré les combattants tchétchènes en s'emparant fin mars, en deux heures et pour deux jours, de la capitale, Grozny. De plus, la résistance à l'avance russe au sud interdit de déclarer la fin des opérations militaires, qui ont donc dû être rebaptisées *« opérations spéciales »*. Malgré ce jeu sémantique, l'atmosphère de guerre risque d'empoisonner la campagne électorale. Car, enfin, les Tchétchènes ont promis de mener des actions spectaculaires, de type terroriste, sur le territoire russe. Les atrocités de la « campagne de printemps » et des « opérations spéciales » russes permettront d'expliquer, si ce n'est de justifier, ces raids qui risquent d'être politiquement dévastateurs.

BOURBIER

Car, pour l'instant, les deux actes terroristes menés par les indépendantistes (à Boudennosvk au sud de la Russie en juin 95 puis au Daghestan en janvier 96) ont sérieusement miné le maître du Kremlin. Après avoir condamné les *« terroristes »*, l'opinion russe s'est rapidement retournée contre Boris Eltsine. Parce que les Tchétchènes ont d'abord visé des objectifs militaires : les aéroports d'où partent les bombardiers qui pilonnent les villages avant de prendre des otages dans les hôpitaux *« pour se replier »*, sans jamais les exécuter ou même maltraiter. Et parce que, de son côté, le Kremlin a utilisé la force et le mensonge sans retenue pour résoudre la crise, ne libérant finalement que des otages tués par ses propres troupes, sans « neutraliser » les ravisseurs.

Il est possible que ce scénario, très défavorable pour le président sortant, se répète pendant la campagne. La seule chance de Boris Eltsine de se sortir du bourbier tchétchène avant la présidentielle semble être de négocier directement le ralliement de Djokhar Doudaïev à sa cause. Mais, alors, le président russe devrait sans doute payer un prix qu'il n'a jamais accepté : l'indépendance de la Tchétchénie.

Jean-Baptiste Naudet

Les bombardements russes se poursuivent

L'aviation et l'artillerie russe ont bombardé, jeudi 4 avril, les villages du sud et du sud-est de la Tchétchénie, en violation du cessez-le-feu annoncé dimanche 31 mars par le président Eltsine. Les combats entre forces russes et combattants tchétchènes se sont poursuivis dans les zones tenues par les indépendantistes. A Grozny, le gouvernement tchétchène pro-russe a protesté contre ces bombardements *« provocateurs »*. Le commandant des forces russes, le général Viatcheslav Tikhomirov, a refusé, jeudi 4 avril, de reconnaître sa responsabilité dans les bombardements, les qualifiant, lui aussi, de *« provocations »*. Cependant, les indépendantistes tchétchènes ne disposent pas d'aviation.

Un officier des forces de Moscou en Tchétchénie, cité par l'agence Interfax, a reconnu qu'un avion russe d'attaque au sol avait été abattu jeudi, lors d'un *« vol d'observation »*, près de Goïskoe (sud). Ce village a été bombardé jeudi par les avions russes, a constaté sur place un journaliste de l'AFP. – *(AFP, Interfax.)*

Pékin réduit sensiblement ses droits de douane

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Engagée dans de laborieuses négociations en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine tient ses promesses en matière de diminution de ses droits de douane. Elle vient en effet de confirmer les mesures annoncées en novembre 1995 à Osaka, lors du troisième Sommet de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique), en diminuant d'un tiers ses droits de douane (de 35,9 % à 23 % en moyenne) sur près de 5 000 produits, soit les trois quarts de la nomenclature. Après avoir formellement notifié des baisses tarifaires pour l'industrie le 8 mars, Pékin vient de faire de même pour l'agriculture, a confirmé, jeudi 4 avril à Genève, un porte-parole de l'OMC. Ces mesures sont officiellement entrées en vigueur le 1er avril.

A l'OMC, cette annonce est considérée comme « une importante contribution et concession de la Chine » ; mais on n'y cache pas que d'autres pas devront être accomplis pour faire avancer les négociations avec Pékin. La réduction des droits de douane n'est pas la seule préoccupation de l'OMC, surtout avec un pays à l'économie encore fortement centralisée. Parmi les problèmes en suspens, on cite la protection de la propriété intellectuelle, que Pékin avait promis de renforcer, et l'extension du champ d'activité des banques étrangères. D'autre part, on constatait à Pékin que la réduction intervenue s'accompagnait de quotas sur 34 des 300 produits agricoles concernés, et coïncidait avec la suppression de l'exonération de droits accordée auparavant aux investisseurs étrangers sur les biens de production importés.

Les obstacles à l'entrée de la Chine à l'OMC étaient une fois de plus apparus lors d'une nouvelle séance de négociations multilatérales fin mars à Genève. Alors que, depuis neuf ans, Pékin frappe à la porte du GATT puis de l'OMC, l'ambassadeur chinois à Genève avait d'emblée reconnu que son pays ne serait pas admis au sein de la nouvelle organisation cette année. Aujourd'hui, comme hier, une des principales pierres d'achoppement demeure le manque d'ouverture du marché chinois. Pékin n'entend pourtant pas brûler les étapes, et maintient que la libéralisation de son économie *« doit être conduite de manière progressive »*. Même si les négociations sont *« difficiles »*, elles continuent, et le groupe de travail chargé du dossier a donné jusqu'à la fin juillet à Pékin pour apporter de nouvelles propositions concernant les annexes du protocole d'adhésion.

Jean-Claude Buhrer

Le président biélorusse menace diplomates et journalistes étrangers de sanctions

MINSK
de notre envoyé spécial

Alexandre Loukachenko – président de la Biélorussie, président (depuis une semaine) de la communauté à quatre formée par la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan et la Kirghizie, et président (depuis trois jours) de la « confédération russo-biélorusse » – est en colère. Cet ancien directeur de sovkhoze, précédemment officier politique dans les gardes-frontières soviétiques (c'est-à-dire au sein du KGB), et admirateur à ses heures de « certains aspects » du régime hitlérien – croyait que la journée du mardi 2 avril marquerait son apothéose. Mais à peine avait-il signé avec Boris Eltsine, sous les ors du Kremlin, une « union » censée réaliser les espoirs des *« peuples slaves de l'URSS »* que plusieurs dizaines de milliers de manifestants, défiant les menaces de la police et étonnés eux-mêmes d'être si nombreux, parcouraient les rues de Minsk aux cris d'*« Indépendance ! »*, et d'*« A bas Loukachenko ! »*

Jeudi 4 avril, toujours pas remis de sa colère, le *« président qui réalise la volonté du peuple »* convoquait une conférence de presse de journalistes « choisis » et annonçait des sanctions : contre les diplomates qui, d'après lui, *« marchaient en tête de la manifestation »* – et qui seront priés de quitter le pays. Contre les enseignants qui auraient incité leurs élèves et étudiants à descendre dans la rue, et qui seront licenciés. Et bien entendu contre les journalites étrangers, coupables d'avoir rendu compte des faits, et qui se verront retirer leurs accréditations.

« INDÉPENDANCE »

M. Loukachenko en veut tout particulièrement aux journalistes... russes. Les chaînes de télévision de la grande nation sœur, qui sont bien entendu relayées en Biélorussie, ont en effet diffusé les images filmées sur place par leurs correspondants qui auraient été bien en peine de donner un aperçu plus « positif » du défilé : dès que les manifestations voyaient un micro et une caméra ornés du sigle de la télévision russe, ils faisaient cercle tout autour en criant joyeusement *« Indépendance ! Vive la Biélorussie »*. *« J'ai entrepris des conversations avec les responsables des chaînes de télévision russes*, a déclaré M. Loukachenko, *et ces journalistes n'en ont plus pour longtemps à travailler ici. »*

En revanche, la version de la conférence de presse présidentielle présentée par la télévision biélorusse ne comprenait plus les menaces proférées à l'égard des diplomates, qui pourraient bien rester sans suite. Aucun des ambassadeurs étrangers à Minsk n'avait été, jeudi après-midi, l'objet d'une quelconque démarche de la part des autorités, et M. Loukachenko a peut-être regretté après coup ses écarts de langage. Il avait enregistré son premier succès « diplomatique » (en dehors de l'ex- URSS) en rencontrant, samedi 30 mars, le président d'un pays considéré ici comme « occidental » (la Pologne), et il aurait plus à perdre qu'à gagner en mettant ses menaces à exécution.

Le succès de la manifestation de Minsk, amplifiée par la réaction passablement ridicule de M. Loukachenko, confirme en tout cas qu'une bonne partie des Biélorusses ne sont résignés ni à la disparition de la démocratie ni à l'absorption du pays par la Russie, et surtout que la peur, fondement de l'ancien régime, n'est pas revenue. M. Loukachenko a d'ailleurs admis lui-même que, si 90 % de la population biélorusse soutenait *« l'intégration avec la Russie »*, les habitants de Minsk étaient *« dans une situation particulière »*.

Jan Krauze

Les négociations sur la réduction des ventes d'armes sont dans l'impasse

LES NÉGOCIATIONS à huis clos, mercredi 3 et jeudi 4 avril, à Vienne, entre trente et un Etats, sur une réduction des exportations d'armements dans le monde ont été suspendues après un constat d'échec, qui résulte d'une mésentente entre les Etats-Unis et la Russie. Le différend porte sur l'application d'un précédent accord qui stipulait que les pays fournisseurs doivent révéler les détails de leurs ventes, en particulier le contenu des cessions de licences permettant un transfert de technologies dites *« sensibles »*. Après l'ajournement des discussions, les négociateurs de Vienne ont prévu de se revoir en juillet.

Depuis deux ans déjà, les pays concernés tentent de définir une instance internationale susceptible de succéder au Cocom (Coordinating Committee on Multilateral Export Controls) dissous en mars 1994.

Pour l'instant, il s'agit d'un simple agrément entre les différentes parties prenantes, baptisé du nom de Wassanaar, la ville aux Pays-Bas où un accord préliminaire avait été obtenu. C'est cet agrément initial, qu'il faut aujourd'hui concrétiser, qui est en discussion à Vienne depuis décembre 1995, après avoir déjà donné lieu à de laborieux compromis.

L'obstacle qui vient d'être soulevé et dont les Américains imputent la responsabilité aux Russes porte sur la nécessité d'échanger des informations entre pays fournisseurs, de manière qu'un pays client soit empêché de jouer de la rivalité entre eux et n'obtienne en fin de compte d'aucun autre Etat producteur un transfert de technologie qui lui aurait été antérieurement refusé.

TRANSACTIONS

Dans la mesure où cet échange de renseignements pourrait interdire les transactions jugées potentiellement dangereuses, c'est, du point de vue de Washington, une disposition-clé de la négociation en cours, qui requiert absolument l'adhésion de Moscou.

Selon des diplomates américains dont l'agence Reuter rapporte les impressions, l'attitude de la Russie paraît s'expliquer par la proximité de l'élection présidentielle du 16 juin, mais aussi par la crainte que l'industrie russe de l'armement – qui a besoin de faire entrer des devises et qui commerce avec des pays comme Cuba, la Corée du Nord ou l'Iran sur ces transferts de technologies militaires – ne souffre de restrictions à l'exportation qu'elle jugerait draconiennes pour elle.

J. I.

Le chef du Parlement nord-coréen se dit sûr de la guerre avec le Sud

PYONGYANG. La péninsule est dans une situation dangereuse, a déclaré vendredi 5 avril le leader du Parlement nord-coréen sur Radio-Pyongyang. *« Le problème est de savoir quand la guerre éclatera, il n'y a pas à se demander si cette guerre éclatera »*, a dit Yang Hyong-sop. Le président de l'Assemblée suprême du peuple a fait cette déclaration à l'occasion de l'anniversaire de l'annonce, en 1993, par l'ex-président Kim Il-sung, d'une plateforme en dix points pour l'unification des Corées. Cet avertissement a été lancé peu après l'annonce faite jeudi par Pyongyang que l'armée ne remplirait plus ses obligations dans la zone *démilitarisée* (DMZ, qui sépare les deux Corées depuis 1953). Les responsables sud-coréens chargés des questions de sécurité ont tenu une réunion d'urgence, à Séoul, jeudi. Le président Kim Young-sam a rendu visite à ses troupes postées près de la DMZ. Le commandement, américain, de l'ONU en Corée du Sud a estimé que l'attitude de Pyongyang est *« ambiguë »* et *« dangereuse »*. – *(AFP.)*

L'ancien nazi Erich Priebke comparaîtra le 8 mai devant ses juges italiens

ROME. Le procès de l'ancien capitaine SS Erich Priebke – accusé d'avoir participé au massacre des fosses Ardéatines – s'ouvrira le 8 mai devant le tribunal militaire de Rome, a annoncé, jeudi 4 avril, le juge des enquêtes préliminaires, Giuseppe Mazzi. L'acte d'accusation ne reconnaît aucune circonstance atténuante à l'égard de l'ancien officier allemand, qui, à quatre-vingt-deux ans, répondra de sa *« participation avec d'autres militaires à des meurtres répétés contre des citoyens italiens, aggravés par la cruauté »*. Le massacre des fosses Ardéatines est le plus grave crime de guerre commis en Italie pendant la deuxième guerre mondiale. 335 civils italiens, dont 75 de religion juive, avaient été exécutés en mars 1944 dans ces cavernes de la périphérie romaine, en représailles à un attentat de la Résistance italienne contre une colonne SS dans une rue de Rome, qui avait fait 33 morts. – *(AFP, Reuter)*

AFRIQUE

■ **La France et l'Algérie ont signé**, jeudi 4 avril, un accord de rééchelonnement de la dette publique algérienne de l'ordre de 1,5 milliard de dollars, a indiqué la Banque d'Algérie. En juillet 1995, le Club de Paris avait donné son aval pour qu'Alger procède au second rééchelonnement de sa dette. Quinze accords bilatéraux ont déjà été signés dans ce sens. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont lancé un appel à la** *« guerre sainte »*, mercredi 3 avril, contre le régime du président Rabbani à Kaboul. Les « étudiants en religion », retranchés au sud de la capitale, ont répercuté la déclaration d'un millier d'oulemas (docteurs religieux) qui, venus d'Afghanistan, du Pakistan et d'Iran, s'étaient réunis une semaine à Kandahar, bastion méridional du mouvement. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : les privatisations** se sont faites en dépit du bon sens, sans tenir compte des intérêts économiques du pays, a estimé, jeudi 4 avril, la Cour des comptes moscovite, chargée de leur vérification. *« Les privatisations doivent être reconsidérées »* et il serait nécessaire dans certains cas de procéder à des *« confiscations »*, a déclaré le président de cet organisme, Veniamine Sokolov. – *(AFP.)*

■ **En tournée électorale à Belgorod** (sud de la Russie), Boris Eltsine a promis, jeudi 4 avril, d'indemniser les épargnants ruinés par l'inflation. La veille, à Moscou, un inconnu avait tiré sur la résidence du chef de l'Etat avant de s'enfuir. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le Parlement a adopté**, jeudi 4 avril, la Constitution de la République autonome de Crimée, tout en refusant de confirmer les articles qui établissaient une *« citoyenneté intérieure »* et les symboles de la souveraineté de la presqu'île. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE-GÉORGIE : les deux pays ont signé dix accords de coopération** dans les domaines de l'énergie, des communications et du commerce, jeudi 4 avril, à l'occasion d'une visite de deux jours en Turquie du président géorgien Edouard Chevardnadze. Les deux pays se sont engagés à s'entraider pour l'acheminement des ressources pétrolières azerbaïdjanaises à travers leurs territoires. – *(Reuter.)*

■ **BELGIQUE : une réforme controversée du droit d'asile**, adoptée jeudi 4 avril par la Chambre des députés, renforce notamment les dispositions permettant de renvoyer chez eux les demandeurs d'asile déboutés et prévoit la détention illimitée de ceux pour lesquels aucun pays d'accueil ne pourrait être trouvé. Le texte vise à adapter la loi aux engagements pris dans le cadre des accords de Schengen ou de la convention de Dublin. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : le secrétaire américain à la défense**, William Perry, a indiqué, jeudi 4 avril, que les Etats-Unis pourraient envisager *« des opérations militaires »* pour empêcher la construction en Libye, à Tarhunah, d'une usine de produits capable de fabriquer, selon le département d'Etat, du gaz moutarde ou des produits innervants. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **BRÉSIL : la hausse des prix a été de 0,23 %** en mars par rapport à février soit la plus faible augmentation mensuelle depuis décembre 1958. En revanche, selon l'Institut de statistiques (IBGE), le chômage a augmenté de 8,4 % en février, touchant 5,4 % de la population active. Il concerne particulièrement les régions de Recife (+ 30 %), de Sao Paulo et Porto Alegre.

■ **ARGENTINE : les prix à la consommation** ont baissé de 0,5 % en mars par rapport à février selon le ministère de l'économie, ce qui est le recul le plus important enregistré depuis janvier 1974 (– 5,7 %). Sur les douze derniers douze mois, les prix n'ont augmenté que de 0,2 %. – *(AFP.)*

La production industrielle a baissé en Allemagne cet hiver

BONN. Les dernières données statistiques disponibles confirment la mauvaise passe que traverse l'économie allemande. Sur un an (janvier-février 1996 comparé à janvier-février 1995), la production industrielle a baissé de 1,4 % : le recul atteint 1,2 % à l'Ouest et 3,1 % à l'Est. La production industrielle a reculé de 1,6 % en février par rapport à janvier après correction des variations saisonnières, passant à l'indice 94,8 contre 96 en janvier sur la base 100 en 1991. En janvier, la production industrielle avait progressé de 0,3 % par rapport à décembre, a indiqué le ministère. Sur la période janvier-février, la production industrielle allemande a baissé de 1 % par rapport à novembre-décembre. L'activité du bâtiment a chuté de 8,5 %, ce qui est considérable et s'explique selon le ministère de l'économie par *« la faiblesse de la conjoncture dans ce secteur »*, mais aussi par un *« hiver inhabituellement froid et long »*. – *(AFP.)*

Un témoin de l'affaire Whitewater accuse implicitement M. Clinton de trafic d'influence

David Hale porte des accusations graves, mais sa crédibilité est sujette à caution

David Hale, un ancien financier de l'Arkansas, déjà condamné pour fraude, affirme que M. Clinton, alors gouverneur, aurait fait pression sur lui, en 1986, pour qu'il octroie indûment un prêt bonifié de 300 000 dollars à ses amis Jim et Susan McDougal, prêt qui ne fut jamais remboursé. Dans cette affaire, annexe du scandale immobilier Whitewater, le président des Etats-Unis est accusé d'avoir menti, ce qu'il nie.

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour Bill Clinton, David Hale est le témoin le plus dangereux de l'affaire Whitewater. Il a été entendu, pour la quatrième journée consécutive, jeudi 4 avril, lors du procès qui se poursuit depuis un mois, à Little Rock, dans l'Arkansas, Etat dont le chef de la Maison Blanche a été le gouverneur. Le jury devra décider qui, de M. Hale ou du président des Etats-Unis, dit la vérité. Si la balance devait pencher en faveur du premier, les conséquences, à quelques mois du scrutin présidentiel de novembre, seraient catastrophiques pour le second. Or David Hale dit – implicitement, mais sous serment –, que M. Clinton est un menteur.

Ses accusations sont liées de façon détournée à l'affaire Whitewater, du nom de ce lotissement acheté par Bill et Hillary Clinton en 1978, avec leurs amis Jim et Susan McDougal. Il s'agissait pour les deux couples de réaliser une opération immobilière, laquelle tourna au fiasco. A l'époque, Jim McDougal était propriétaire de la Madison Guaranty, une caisse d'épargne qui fut ultérieurement mise en faillite. Dans le procès d'aujourd'hui, les ex-époux McDougal sont sur la sellette, ainsi que le gouverneur démocrate de l'Arkansas, Jim Guy Tucker, qui a succédé à M. Clinton en 1992, après avoir été l'avocat de la Madison Guaranty. Tous trois sont accusés d'avoir obtenu illégalement quelque 3 millions de dollars de prêts (15 millions de francs), dont l'un, d'un montant de 300 000 dollars (1,5 million de francs), fut consenti à la Master Marketing de Susan McDougal par la Capital Management Services, dirigée par David Hale.

C'est là qu'interviendrait Bill Clinton. La Capital Management, subventionnée sur fonds fédéraux, n'est autorisée à prêter de l'argent qu'à de petites entreprises en difficulté, ce qui n'était pas le cas de la Master Marketing. Or David Hale affirme qu'en 1986, au cours d'une rencontre à laquelle assistait Jim McDougal, Bill Clinton, alors gouverneur d'Arkansas, exerça des pressions pour l'obliger à verser ce prêt, ajoutant, toujours selon M. Hale, que le nom du futur président des Etats-Unis *« ne devait pas apparaître »*.

LIAISON VIDÉO

Le prêt fut accordé. Et jamais remboursé. Interrogé sur l'identité des bénéficiaires, David Hale – toujours sous serment – a répondu : *« Jim McDougal et Bill Clinton. »* Le chef de la Maison Blanche, qui témoignera le 28 avril par le biais d'une liaison vidéo, a démenti ces accusations : *« Si ce prêt a été accordé,* a-t-il déclaré en mai 1995, *je n'étais pas au courant. »*

Tout va donc reposer sur David Hale, dont la crédibilité n'est pas exemplaire. Déjà condamné pour fraude financière et fiscale, il vient de reconnaître avoir menti au FBI, en 1990, à propos de la Madison Guaranty, pour éviter que la justice ne s'intéresse à sa propre compagnie, la Capital Management. En passant, il a précisé avoir agi sur les conseils du gouverneur Jim Tucker. En attendant, l'affaire Whitewater est toujours examinée par une commission d'enquête sénatoriale, même si, ayant épuisé son budget de fonctionnement, cette dernière a récemment interrompu ses travaux. Mais les républicains, qui espèrent faire durer les choses jusqu'à l'élection présidentielle, veulent une extension « indéfinie » du mandat de la commission et, dans l'immédiat, une rallonge financière de quelque 600 000 dollars (3 millions de francs). Les démocrates, de leur côté, demandent que le rapport final soit remis le 10 mai au plus tard.

Aucune des parties ne conteste cependant que le coût des enquêtes suscitées par les « affaires » touchant le président et trois membres de son gouvernement atteint des sommes faramineuses : 17 millions de dollars (85 millions de francs) exactement à la fin septembre, selon un rapport officiel. Et rien de très probant n'a encore pu être retenu contre Bill et Hillary Clinton.

Laurent Zecchini

Le nouveau gouvernement péruvien devrait favoriser la politique de rigueur

LIMA
de notre correspondante

Le pragmatisme dont fait montre le président Alberto Fujimori l'a conduit à résoudre, de façon inattendue, le 3 avril, la crise qui couvait au sein du gouvernement depuis janvier. En demandant au président du conseil, Dante Cordova, de présenter sa démission, le chef de l'Etat a sacrifié l'homme à qui il avait confié, le 28 juillet 1995, *« la mission d'exécuter une vigoureuse croisade nationale contre la pauvreté »*. Ce faisant, il a renoncé, au moins pour un proche avenir, à l'objectif numéro un de son second mandat, puisque le remaniement ministériel a renforcé le camp des partisans de la politique économique libérale appliquée sans ménagement depuis 1995 sous la houlette du Fonds monétaire international.

Rigoureux exécutant de cette politique depuis trois ans, le ministre des finances, Jorge Camet, garde son poste. Il travaillera désormais avec une équipe plus homogène pour éponger le déficit des comptes courants et contrôler les dépenses publiques. Il pourra compter sur le nouveau président du conseil, Alberto Pandolfi, qui présidait jusque-là la commission de privatisation de Petroperu, société pétrolière publique promise à une prochaine *mise aux enchères*. Les ministres suspects de velléité populiste ou de timidité réformiste (agriculture, travail, santé, éducation, pêche) n'ont pas été reconduits. Il n'y aura donc pas d'inflexion pour satisfaire les revendications du patronat, qui étouffe dans le carcan de l'ajustement structurel, ou pour atténuer le coût social du modèle libéral.

Déjà, en juin 1990, au lendemain de son premier triomphe électoral, M. Fujimori avait limogé son équipe économique pour suivre les conseils du FMI. Ce dernier, qui a détecté au début de 1995 des signes de déséquilibre – le déficit des paiements courants a atteint 3,7 milliards de dollars en 1995, soit 8 % du produit intérieur brut –, exige aujourd'hui un effort supplémentaire avant d'accorder le nouveau programme triennal de facilités élargies, prévu pour mai.

Sans l'aval du FMI, le Pérou ne pourra ni rééchelonner sa dette de 9,6 milliards de dollars avec le Club de Paris ni restructurer sa dette commerciale de 9 milliards de dollars. Le président péruvien n'avait donc pas le choix. Mais la relance du programme libéral aura un coût politique élevé. Une enquête effectuée fin mars révélait que 90 % des personnes consultées demandaient une modification de la politique économique. *« Le gouvernement devra se garder de fermer toutes les soupapes de sécurité »*, met en garde le journal *Gestion* à l'adresse de M. Fujimori, dont la cote de popularité a chuté de 14 points depuis janvier.

Nicole Bonnet

Trente-cinq personnes ont péri dans l'accident d'avion de Dubrovnik

Ce sont finalement trente-cinq personnes qui ont trouvé la mort dans l'accident d'avion où a péri Ron Brown, secrétaire d'Etat américain au commerce, mercredi 3 avril à Dubrovnik. Selon le secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, l'accident serait dû à une défaillance des instruments de navigation, alors que l'appareil se préparait à atterrir dans de très mauvaises conditions météorologiques.

Outre le ministre américain, plusieurs fonctionnaires de son département se trouvaient dans l'appareil, parmi lesquels Chuk Meissner (secrétaire adjoint chargé du commerce international), Bill Morton (sous-secrétaire au commerce) et Kathryn Hoffman (conseiller spécial pour les opérations stratégiques).

Douze hommes d'affaires sont également décédés, dont les représentants des sociétés Bechtel, ABB, Air and Water Technologies (une filiale de la Compagnie générale des eaux). Un journaliste du *New York Times*, Nathaniel Nash, se trouve aussi parmi les victimes, ainsi qu'un expert de la CIA et les six membres de l'équipage.

ASSURANCE-MALADIE Le gouvernement a transmis au Parlement et aux partenaires sociaux, jeudi 4 avril, le projet d'ordonnance *sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville.* Ce dernier prévoit un renforcement des sanctions à l'encontre des médecins dont l'activité dépasserait les objectifs fixés *chaque année par le gouvernement* et le Parlement. ● L'INFORMATISATION des cabinets médicaux devra être menée à bien d'ici à fin 1998, date à laquelle les assurés sociaux *auront une carte à puce à la place de* leurs actuels documents en papier. Le carnet de santé va être généralisé. ● LES LOBBIES médicaux ont intensifié leurs pressions sur les députés, en *particulier ceux, nombreux, issus du* secteur de la santé. ● DANS L'ATTENTE de la publication de l'ordonnance sur la réforme hospitalière, les fonctionnaires du secteur social manifestent une vive inquiétude.

Le gouvernement engage une profonde réforme de la médecine libérale

Les sanctions contre les médecins sont renforcées. Le carnet de santé des assurés va être généralisé, et tous les cabinets médicaux informatisés dans un délai de quatre ans. La formation médicale continue va être obligatoire. La carte à puce va remplacer les feuilles de soins

VOILÀ UNE RÉFORME qui ne *risque pas de réconcilier les médecins* libéraux avec Jacques Chirac et son gouvernement. Naguère choyés par le candidat à l'Elysée, ils se sentent aujourd'hui « *trahis* » par celui qui affirmait que jamais, au grand jamais, il n'aurait une approche comptable des problèmes de santé. Le projet d'ordonnance sur la médecine de ville, transmis jeudi 4 avril au Parlement et aux partenaires sociaux, renforce le dispositif de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie, en instau*rant un système de sanctions* contre les praticiens dont l'activité serait trop importante ou contraire aux règles de bonne pratique.

Les experts estiment que le déficit du régime général de la Sécurité sociale dépassera 40 milliards de francs cette année, dont une bonne part est imputable à la branche maladie (*Le Monde* du 4 avril). C'est dire l'importance de cette ordonnance qui doit être soumise au conseil des ministres du 24 avril, avec celles sur l'hôpital et la gestion des caisses de Sécurité sociale. Menée à bien, la ré*forme devrait entraîner, dans les* années à venir, une transformation en profondeur de la pratique des médecins de ville. Répondant par avance à leurs syndicats, qui dénoncent les risques d'un « *rationnement des soins* », le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a prévenu que cette réforme était « *la dernière chance* » de la médecine libérale. Et qu'en cas d'échec, « *nous ne resterions plus dans le même système* ».

OBLIGATION DE RÉSULTATS

Chaque année, le Parlement votera, dans le cadre d'une « loi de financement de la Sécurité sociale », l'objectif d'évolution des dépenses de médecine de ville, en tenant compte des perspectives économiques, des prévisions de recettes de la Sécurité sociale et d'un rapport sur la santé publique.

Ce document sera élaboré par *une « conférence nationale de la* santé », sur la base de conférences régionales qui évalueront les besoins sanitaires prioritaires et feront des propositions aux pouvoirs publics. Ces instances régionales *réuniront les professionnels* de santé, les établissements sanitaires et sociaux et les représentants des élus locaux, de l'Etat et des usagers.

La « convention d'objectifs et de gestion » entre l'Etat et les caisses nationales, prévue dans l'ordonnance réformant la gestion des caisses (*Le Monde* daté 31 mars-1er avril), précisera les moyens que se donne la « Sécu » pour respecter cet objectif de dépenses. Ce taux (+2,1 % en 1996) *devra être inscrit chaque année* dans la convention caisses-médecins. Si ceux-ci s'y refusent, le gouvernement se substituera aux partenaires conventionnels et prendra un arrêté en ce sens. Les médecins auront une obligation de résultats, et seront sanctionnés en cas de dépassement. Le dispositif est fondé, selon M. Barrot, sur la notion de « *contrat* » : contrat entre l'Etat et les caisses *d'un côté*, les *caisses et* les professionnels de santé de l'autre.

L'ordonnance sur la médecine de ville précise les outils qui per*mettront aux acteurs de respecter* ce contrat.



● **Démographie médicale.** Le système de soins ayant un excédent de capacité, le gouvernement entend notamment réduire le nombre de médecins prescripteurs. Un « fonds de réorientation *et de modernisation* », en partie alimenté par les « toubibs », financera la réorientation de praticiens vers la médecine préventive. Il abondera le mécanisme de pré-retraite des médecins (Mica). Jusqu'à présent ouvert à 60 ans, il le sera dès 57 ans, et même à 56 ans jusqu'au 31 décembre 1997, alors que l'âge moyen de départ à la retraite est de 68 ans chez les médecins.

● ***Informatisation des cabinets.*** Ce fonds servira également à l'informatisation des cabinets. Au 31 décembre 1998, les médecins et les caisses devront être équipés pour que l'échange de données ne se fasse plus à partir des feuilles de soins et des ordonnances, mais par transmissions électroniques. A la même date, chaque assuré social aura une carte à puce, avec sa photographie, pour remplacer son actuelle carte d'assuré social en papier. A terme, les données contenues dans le carnet de santé des assurés seront introduites dans cette carte à puce. Au-delà du 1er janvier 2000, les professionnels de santé qui ne procéderont pas à cette « télé-transmission » des *feuilles de soins paieront une « contribution forfaitaire aux frais de gestion »* des feuilles-papier.

● **Formation médicale continue (FMC).** La FMC devient obligatoire pour les médecins libéraux et hospitaliers, qui devront solliciter, tous les cinq ans, une « *attestation* » auprès d'un conseil régional de la formation continue. Les fonds de la formation, qui donnent lieu depuis des années à une lutte acharnée entre syndicats médicaux, seront regroupés dans *un fonds unique financé par les* médecins, les caisses et les subventions d'organismes privés, et mieux contrôlé par l'Etat. En outre, les futurs généralistes devront prolonger leurs études de six mois en faisant un stage chez un confrère installé.

● **Carnet de santé.** Jusqu'à présent réservé aux personnes de plus de soixante-dix ans, le carnet *de santé va être généralisé* à l'ensemble des assurés sociaux, qui pourront toutefois refuser l'inscription de certaines informations. Des sanctions pénales sont prévues en cas d'usage illégal de ce document confidentiel. Par ailleurs, la coordination des soins fe*ra l'objet d'expérimentations* pendant une période de cinq ans. Pour ce faire, il sera possible de déroger aux règles *régissant actuellement* les relations entre les professionnels, les caisses et les assurés : possibilités de tiers-payant, meilleur remboursement pour les assurés allant d'abord chez un généraliste, paiement des médecins à la capitation... Enfin, le gouvernement veut se donner les moyens de favoriser un développement des médicaments génériques, ces copies de molécules tombées dans le domaine public et qui sont commercialisées à des prix inférieurs.

Jean-Michel Bezat

Le dépassement des objectifs sera plus lourdement sanctionné

L'ORDONNANCE relative à la « maîtrise mé*dicalisée des dépenses de soins » renforce* le dispositif de sanctions à l'encontre des praticiens qui ne se conformeraient pas à la politique de maîtrise des dépenses et aux règles de bonne pratique édictées par une « agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé ». Ces sanctions s'appliquent dans trois cas.

Si le taux taux annuel de progression des dépenses de médecine de ville (2,1 % en 1996) est dépassé par l'ensemble de la profession, les honoraires des médecins ne seront pas revalorisés l'*année suivante. Ils devront*, en *outre, reverser* aux caisses une somme dont les conditions d'évaluation seront précisées dans une « convention d'objectifs et de gestion » entre l'Etat et les caisses nationales.

Les médecins qui ne respecteront pas les références médicales opposables (RMO) – normes obligeant à ne prescrire que ce qui est médicalement utile – passeront devant la commission *médicale paritaire locale de la caisse (médecins* libéraux et médecins de la Sécurité sociale). Si elle ne les sanctionne pas, ils comparaîtront devant un « comité médical régional », composé de représentants du conseil de l'Ordre, du médecin-conseil régional de l'assurance-maladie et du médecin inspecteur régional de la santé, représentant l'Etat.

LA REVALORISATION DES HONORAIRES DIFFÉRÉE

Enfin, des sanctions seront prises par ce comi*té régional pour les prescriptions abusives de* médicaments très coûteux pour les transports en ambulance qu'on en abuse, pour les indemni*tés journalières de maladie*, parfois trop généreusement accordées ; les confusions dans l'inscription sur les feuilles de soins des traitements prescrits aux malades de longue durée. Ces sanctions pourront aller jusqu'au remboursement intégral à la caisse, par le médecin, de la perte oc*casionnée pour la « Sécu »*.

Si les objectifs annuels sont respectés, les praticiens auront une revalorisation d'honoraires, *mais elle* n'interviendra qu'un an plus tard. Ainsi, s'ils respectent le taux de 2,1 % en 1996, la hausse des tarifs n'interviendra qu'au 1er janvier 1998, à condition qu'entre-temps ils aient également respecté l'objectif 1997. Dans cette hypothèse, ils bénéficieront, fin 1997, d'une prime égale au montant de la revalorisation multiplié par le nombre d'actes effectués (probablement *plafonné*). Si, *par exemple*, un *généraliste* a fait 6 000 consultations en 1997 et si la consultation est revalorisée de 5 francs, il recevra 30 000 francs des caisses, et le prix de sa consultation, qui est de 110 francs actuellement, passera à 115 francs début 1998.

J.-M. B.

Les « députés-médecins » sont la cible du lobbying intense de leurs confrères

TANDIS que le gouvernement met la dernière main aux ordonnances, les professions de santé jettent leurs ultimes armes dans la bataille, et les quelques dizaines de « députés-médecins » que *compte* l'Assemblée nationale encaissent les coups.

Un exemple parmi d'autres : envoyée aux députés depuis le 1er avril, une lettre signée par Dinorino Cabrera, président du Syndicat des médecins libéraux (SML), dresse un constat particulièrement sombre de la participation des parlementaires à l'élaboration du plan Juppé. En conclusion, M. Cabrera porte le fer là où cela fait mal : « *Sachez que nous ne répondrons pas "présent" aux chants des sirènes que vous envisagez pour les prochaines élections législatives !* » Evoquant l'unanimité qui avait accueilli, à droite, la présentation du plan, il écrit : « *L'unité d'une assemblée est une chose, l'unité des électeurs en est une autre. Encore faut-il que les citoyens n'aient pas été trahis par leurs élus pour qu'il y ait concordance des deux !* »

Les « députés-médecins » sont principalement visés par cet intense lobbying médical. Ecartelés entre un gouvernement qui les somme d'« expliquer » sa réforme et des anciens confrères qui ne manquent pas de crier à la trahison, leur marge de manœuvre est étroite. « *La situation est très tendue* », explique l'un d'eux, Denis Jacquat (UDF, Moselle), qui évoque les « *blessures* » subies par les médecins. « *Ils en veulent à mort au gouvernement*, dit-il. *Je ne sais pas comment on va recoller les morceaux.* » Estimant que « *les menaces vont s'intensifier* » à l'approche des élections, M. Jacquat prépare sa réplique : « *S'ils commencent à vouloir faire battre tous les députés qui connaissent bien le problème...* »

« *Coordination des médecins : 1. Gouvernement Juppé : 0* » : comme ses collègues, Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) a reçu cette *missive, envoyée au lendemain de* l'élection législative partielle du 17 mars, qui avait fait perdre un siège à la majorité dans le Var.

FAIRE-PART DE DÉCÈS

Plus désagréable, un faire-part de décès – « *M. le député a la douleur de vous faire part du décès de sa circonscription* » – lui a été adressé par une coordination de médecins. Estimant avoir été « *probablement parmi les plus secoués* » du fait de son soutien à la *réforme*, M. Accoyer est pourtant optimiste : « *Même s'il reste un certain blocage, dû à une incompréhension de départ*, dit-il, *les différends devraient s'aplanir.* »

La colère de certains syndicats de médecins ne confine-t-elle pas à l'ingratitude ? Nombre de députés, en effet, ne sont pas restés sourds à leurs revendications. Trésorier du SML et membre de la mission santé du RPR, Roger Rua estime que le pouvoir n'est parvenu à « *museler que l'aspect médiatique de la fronde des "députés-médecins"* ». « *Pour le reste*, assure-t-il, *on a été entendus. Une bonne dizaine de députés, qui sont les « oreilles » du gouvernement, nous ont permis de faire remonter le message.* »

Ancien responsable d'un groupe industriel fabriquant du matériel chirurgical, aujourd'hui président de la mission santé du RPR, Bernard Murat, député de Corrèze, s'est trouvé lui aussi en première ligne et, plus que d'autres, soumis à un incessant et périlleux va-et-vient entre le « terrain » et les lieux de pouvoir. « *Les médecins ont plutôt tendance à nous faire confiance : ils savent que nous défendons bien nos idées et que ces idées sont largement les leurs* », précise-t-il.

Tout en rendant un hommage appuyé à Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat chargé de la santé et de la Sécurité sociale, « *qui fait le maximum* », M. Murat s'en prend aux intermédiaires. « *Entre le ministre et nous*, dit-il, *il y a toutes les antichambres des cabinets, où l'on se heurte à l'Administration avec un grand "A". On y retrouve les mêmes qu'avec Teulade* [ministre des affaires sociales *dans* le gouvernement Bérégovoy] : *ils ont une logique administrative, économique et théorique. Ils balaient d'un revers de main les expériences de terrain.* »

« *Le travail mené au sein de la mission santé du RPR, qui a été ressentie comme un refuge, nous a permis d'éviter des provocations gratuites* », ajoute M. Murat, faisant allusion à la menace initiale de sanctions collectives, sur laquelle le gouvernement est finalement revenu. « *Il était important que l'on ne montre pas les médecins du doigt* », précise Michel Hannoun (RPR, Isère). Mêlant l'optimisme à la résignation, M. Hannoun observe que « *les malades représentent davantage que les médecins en termes d'électorat* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Les fonctionnaires du secteur social s'opposent aux agences régionales de l'hospitalisation

DES FONCTIONNAIRES qui se mettent en grève, des cadres démoralisés, des préfets mécontents : le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ne s'attendait pas que les agences régionales de l'hospitalisation, prévues par la dernière des ordonnances sur la Sécurité so*ciale, en voie de rédaction*, suscitent une telle levée de boucliers.

Ces agences devront coordonner, dans chaque région, l'attribution des crédits hospitaliers consacrés au secteur public, mais aussi au secteur privé (*Le Monde* du 6 mars).

Actuellement, il existe deux pilotes : d'une part, les directions régionales de l'action sanitaire et sociale (Drass), sous l'autorité du préfet de région, planifient et allouent les crédits destinés aux hô*pitaux publics – les directions dé*partementales (Ddass) se chargeant de contrôler ces établissements ; d'autre part, les caisses régionales d'assurance-maladie (CRAM) font la même chose pour les cliniques privées.

Plutôt que de créer des services *ex nihilo*, le gouvernement a jugé opportun de regrouper, au sein des agences, les employés affectés à ces différentes tâches. Seraient concernés, en tout, quelque 3 000 agents publics des Drass et Ddass, mais aussi 400 agents de droit privé travaillant dans les CRAM. Leurs services seraient mis *à disposition de l'agence, qui* aurait la structure d'un groupement d'intérêt public, administré par un directeur nommé en conseil des ministres.

De part et d'autre, le personnel concerné est très inquiet, mais ce sont surtout les fonctionnaires qui réagissent. Ils se demandent s'ils pourront conserver leur statut. Ils craignent d'avoir à changer d'affectation géographique, bien que le gouvernement promette le contraire. La fédération Interco de la CFDT, majoritaire dans les Drass et les Ddass, avec 40 % des voix, est dans une position délicate : sa confédération approuve la création des agences régionales, qui, selon elle, auront le mérite de coordonner deux politiques parallèles.

ENGOUEMENT POUR LES PRÉFETS

Tout en se voulant fidèle à la ligne de Nicole Notat, Interco ne peut rester insensible aux inquiétudes de ses militants. Ainsi s'est-elle alliée à FO, à la CGT, ainsi qu'au Syndicat national des ins*pecteurs des affaires sanitaires et* sociales (Sniass), largement composé de ses dissidents, pour organiser deux journées de grève. Près de la moitié du personnel a observé le mot d'ordre de cette intersyndicale, le 26 mars, ce qui constitue une mobilisation sans précédent dans le secteur. Une seconde journée de grève, assortie d'une manifestation nationale à Paris, est prévue le 18 avril.

Tous les syndicats dénoncent « *l'affaiblissement de l'Etat dans son rôle de garant de l'intérêt général* » et plaident pour que le préfet ne soit pas dessaisi de la planifica*tion hospitalière. Leur soudain en*gouement pour le représentant de l'Etat dans le département ou la région peut surprendre, mais il leur paraît moins redoutable qu'un haut fonctionnaire envoyé par Bercy pour exercer une mission de maîtrise comptable sur le secteur. Or le ministère de l'économie et des finances, entendu par Matignon, juge depuis longtemps que le préfet fait obstacle à la restructuration hospitalière : il ne *peut, à la fois, être jugé sur ses ré*sultats en matière d'emploi et accepter la disparition d'établissements pourvoyeurs de travail.

Les préfets sont partagés. Certains se disent que la réforme leur épargnera de se mettre en porte à faux avec les élus locaux et que cela vaudra mieux. D'autres voient d'un mauvais œil la perte de leurs prérogatives, qu'ils jugent contradictoire par rapport à la déconcentration prônée dans la réforme de l'Etat.

Les directeurs des Drass et des Ddass devraient faire partie de l'instance exécutive de l'agence, au même titre que les directeurs des caisses d'assurance-maladie, mais ils s'interrogent sur l'avenir de leurs services, diminués d'un quart de leurs effectifs, d'autant plus que le projet de réforme de l'Etat préconise un regroupement des différents services déconcentrés. Ils proposent, en outre, de confier aux conseils généraux de nouvelles responsabilités en matière sociale.

Pour calmer les inquiétudes des directeurs, M. Barrot a installé, le 29 mars, un groupe de travail piloté par Pierre Gauthier, directeur de l'action sociale, qui devrait *rendre un rapport le 1er juin. Le* ministère est conscient qu'il devra ménager ces cadres, qui ont déjà payé un lourd tribut à la décentralisation.

Rafaële Rivais



M. Juppé dialogue avec les jeunes dans les Ardennes

Le chômage des moins de 25 ans est « l'obsession » du premier ministre

Alain Juppé s'est rendu, jeudi 4 avril, dans les Ardennes, pour rencontrer des jeunes engagés dans des filières de formation professionnelle. Le premier ministre a centré sa communication sur l'insertion et l'apprentissage, assurant que le chômage des moins de vingt-cinq ans est son *« obsession »*.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
de notre envoyé spécial

A six semaines du premier anniversaire de son arrivée à Matignon, Alain Juppé fait du terrain autant qu'il le prépare. Le premier ministre sait bien qui va être jugé, notamment, sur deux critères : le chômage et la communication. Le chômage, c'est essentiellement celui des jeunes, une véritable *« obsession »* pour M. Juppé ; la communication, c'est la sienne et celle de son gouvernement qui, en dix mois, a suscité beaucoup de commentaires. Il n'ignore pas que ce double bilan risque d'être critique au regard de la campagne présidentielle conduite par Jacques Chirac. Le chef du gouvernement s'emploie à préparer sa défense pour affronter le réquisitoire que ne manquera pas de dresser l'opposition.

Après Caen et Briançon, ces dernières semaines, M. Juppé s'est rendu à Charveville-Mézières, la patrie d'Arthur Rimbaud, jeudi 4 avril, pour effectuer une succession de rencontres avec des jeunes engagés dans des filières de formation professionnelle. L'insertion et l'apprentissage ont été les maîtres-mots de la journée. Dans ce département des Ardennes, que le maire de Charleville présente comme *« le pays où l'on n'arrive jamais »* en empruntant le titre d'un roman d'André Dhôtel, le premier ministre a répondu aux interrogations d'étudiants du pôle de haute technologie qui réunit un institut de formation technique supérieur, un IUT et un centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT).

« Il faut donner à la filière technologique la même considération qu'aux autres filières », a dit le chef du gouvernement au cours de cette rencontre où la spontanéité n'était pas la vertu dominante tant le jeu de questions-réponses avait été minutieusement préparé par Matignon. Jusque dans le moindre détail, puisque M. Juppé avait même une fiche pour répondre à l'inévitable question sur les « Guignols de l'info ». S'il accorde un incontestable talent aux auteurs de l'émission, il ne se reconnaît pourtant pas dans sa marionnette et encore moins dans la voix qui lui est attribuée. Au reste, M. Juppé regarde *« de moins en moins »* la télévision, par manque de temps, mais aussi car elle lui *« donne, parfois, de l'urticaire »*. Il y a peu, à Briançon, il était heureux d'être en province, loin des *« miasmes »* parisiens.

La récurrence de ces appréciations peu amènes ne tranche-elle pas avec la volonté affichée par Jean-François Probst, chargé de mission au cabinet du premier ministre, de pacifier les rapports de M. Juppé avec la presse et de rétablir une image avenante de l'intéressé, en jouant plus sur les leviers de la communication que sur l'explication d'un projet politique ? Car celui consistant à *« améliorer et à simplifier la vie quotidienne des Français »* est, on l'imagine, le souci commun à tous les premiers ministres. Le chef du gouvernement fait pourtant des efforts louables pour pratiquer le dialogue, même si Force ouvrière, jeudi à Charleville, ne l'a pas apprécié à sa juste valeur en refusant de rencontrer le conseiller technique qui lui avait été délégué pour recueillir ses revendications.

L'aspect revendicatif, du reste, est un élément nouveau qui fait partie des déplacements de M. Juppé. En dehors du mécontentement exprimé par le représentant troskiste local de FO par haut-parleur, un maigre rassemblement interprofessionnel a réclamé le *« retrait du plan Juppé »*, à bonne distance de son concepteur. En fin de journée, à Bogny-sur-Meuse, pour un dernier hommage à l'apprentisage, M. Juppé a pu constater que sa visite bénéficiait d'un imposant déploiement de forces de police venues contrer une manifestation qui est restée invisible.

Olivier Biffaud

M. Pasqua veut éviter une cohabitation au président de la République

L'ancien ministre se donne la mission de « conforter en 1998 », aux prochaines législatives, Jacques Chirac « au poste qui est le sien »

SORGUES (Vaucluse)
de notre envoyé spécial

Lui a-t-on dit que la campagne était terminée ? Jeudi 4 avril, vers 20 h 30, une minute trente après qu'eut été lancée, dans la salle des fêtes de Sorgues, la musique du film américain de Roland Joffé *Mission*, la porte s'ouvre pour un banquet républicain de près de mille deux cents convives. Charles Pasqua, à nouveau dans l'arène, remonte à pas lents, jusqu'à la tribune, cette salle ornée de drapeaux tricolores. Voici, en sa première manifestation publique depuis l'élection présidentielle, Demain la France, l'association qu'il a créée en 1991 avec Philippe Séguin, pour déjà faire entendre leur différence.

« Aqui li cian e cian ben », lance le sénateur des Hauts-de-Seine. Roublard, à l'adresse des *« Parisiens de passage »*, il se traduit lui-même : *« Nous sommes ici et nous y sommes bien. »* L'organisation de ce dîner payant a été réglée au cordeau, jusqu'à l'hymne provençal final *Coupo Santo*, pour assurer ce que l'intéressé refuse d'appeler une rentrée : *« Il n'y a pas de rentrée politique quand on n'est pas sorti. »*

Invité de Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse, M. Pasqua a choisi le Midi parce que, a-t-il déclaré à *Vaucluse Matin*, c'est un pays *« où l'on peut parler de choses sérieuses avec un peu de malice dans le regard »*. Les *« Parisiens de passage »* – les journalistes qui l'ont accompagné – peuvent toujours attendre un jugement sur l'action du premier ministre. M. Juppé, malicieusement, ne sera jamais nommé. Mais, dans ses fonctions de président du RPR, le même pourrait s'entendre interpeller lorsque M. Pasqua déclare : *« Il me semble que les formations politiques ne remplissent pas tout à fait leur rôle (...). Il faut que notre majorité se remette en mouvement. »*

« JE SUIS À SA DISPOSITION »

L'ancien organisateur des campagnes présidentielles de M. Chirac en 1981 et 1988, devenu malencontreusement partisan d'Edouard Balladur en 1995, s'inquiète pour l'avenir : *« A quoi aurait-il servi* [aux gaullistes] *de reconquérir la plus haute fonction de l'Etat si c'est pour rendre presque aussitôt la réalité du pouvoir à ceux qui ont conduit le pays là où nous l'avons trouvé il y a trois ans ? »* Se référant à ses expériences de la cohabitation, il assure que dans de telles situations, *« c'est bien le gouvernement qui gouverne »*. Autrement dit, l'actuel chef de l'Etat est bel et bien menacé par une nouvelle cohabitation en 1998.

Pour se prémunir d'un tel danger, M. Pasqua a des principes simples : il faut ne pas trop attendre d'une *« croissance venue de l'extérieur »* et associer davantage les Français à *« un grand projet de redressement national »*. Pour relever le défi du chômage, et *« quitte à passer pour le dernier des Mohicans »*, il conseille aussi que *« l'Europe sorte quelque peu de son obsession monétaire »*. Face à un auditoire qui s'anime beaucoup dès qu'il est question d'immigration, M. Pasqua se paie le luxe d'indiquer qu'il n'est *« pas favorable au durcissement »* des lois qui portent son nom.

C'est là la voie *« nationale »* choisie par l'ancien ministre, à quelques kilomètres d'Orange, enlevée par le Front national aux élections municipales de 1995, pour prévenir toute dérive de l'électorat de la majorité en direction des amis de M. Le Pen. En aparté, M. Pasqua explique que *« La France n'est pas une démocratie paisible »*, et qu'elle n'est pas à l'abri d'un *« coup de sang »*. Le voilà de nouveau en mission pour *« conforter en 1998, le président de la République au poste qui est le sien »*, en faisant savoir aussi souvent que nécessaire qu'il est en relation régulière avec le chef de l'Etat. *« Je suis à sa disposition »*, dit-il, heureux. De nouveau.

Jean-Louis Saux

Louis Viannet rencontre des difficultés pour mettre en œuvre les orientations du congrès de la CGT

QUATRE MOIS après son congrès, où Louis Viannet a été reconduit triomphalement dans ses fonctions de secrétaire général et trois mois et demi après le mouvement social de la fin 1995, qui a porté la centrale au zénith, la CGT semble en panne. *« Elle est dans la situation d'un joueur qui a un poker d'as dans la main et qui s'apprête à passer »*, résume un de ses dirigeants. Jeudi 4 avril, sa commission exécutive s'est tenue dans un climat tendu. Les « modernistes », comme les « durs », s'impatientent. Plusieurs intervenants se sont demandé *« si la CGT est vraiment dirigée »*. Sur les deux chantiers ouverts lors du 45[e] congrès – gérer l'après-conflit social et réorganiser la maison –, la tâche semble sans commune mesure avec les moyens engagés.

La réorganisation de l'appareil confédéral, souhaitée par M. Viannet, est en train d'aboutir à une une véritable usine à gaz. Le nouvel organigramme de la CGT a été reporté, même si ses grandes lignes ont filtré. Les deux « poids lourds » du bureau confédéral, Jean-Louis Fournier, secrétaire de la fédération des métaux, et Maryse Dumas, secrétaire générale de la fédération des PTT, se sont vu attribuer deux groupes de travail, l'un sur les entreprises multinationales, l'autre sur les services publics. En charge du second, M[me] Dumas s'est déjà mis à dos la fédération des cheminots.

Jusqu'à présent sans affectation, les autres membres du bureau attendent d'être répartis entre deux ensembles nouvellement créés, l'un sur les revendications, l'autre sur la vie syndicale, auquel doit être rattaché le secteur économique, ainsi privé d'autonomie. Sous couvert de réorganisation perce une reprise en main de l'apppareil confédéral. Des changements d'affectation et des départs, le plus souvent de proches collaborateurs des « modernistes », complètent le tableau.

DANS UN ÉTAU

Plus grave, la CGT apparaît en panne de projet. La volonté de relancer le mouvement social par une semaine d'action en février a tourné court. La journée d'action du 29 mars autour de la conférence intergouvernementale de Turin est passée inaperçue. Le 5 avril, M. Viannet lance à Aurillac une campagne nationale sur le *« plein emploi solidaire »*, tandis qu'une nouvelle semaine d'action est prévue du 14 au 19 avril sur la sécurité sociale. Gonflée par les résultats favorables aux élections professionnelles, notamment à la SNCF, la CGT se contente de gérer son fonds de commerce protestataire.

Sans aiguillon, point de changement, l'adage s'applique à la CGT. La concomitance du mouvement social et du 45[e] congrès a permis à M. Viannet d'écarter du bureau confédéral des « gêneurs » et d'éviter la montée de « personnalités trop fortes ». Elle lui a aussi permis de faire l'économie d'un vrai discours sur le changement au sein de la CGT. Sur la sécurité sociale, la CGT privilégie l'épreuve de force avec le gouvernement, au détriment de propositions alternatives. Le moratoire sur les services publics, demandé le 24 mars par M. Viannet, augure plus d'un repli sur des positions traditionnelles.

Or la CGT est prise dans un étau. Soumise à un très fort renouvellement de ses adhérents, elle doit, si elle veut les conserver, s'efforcer de satisfaire leurs aspirations. Très souvent sans culture politique, mais séduits par le savoir-faire de la CGT, ces jeunes syndiqués sont à la recherche d'organisations dynamiques. Face à un corps militant intermédiaire stratifié, la centrale risque d'avoir à faire face à la désillusion de ces syndiqués si aucune impulsion n'est donnée d'en haut. Sur un effectif de 640 000 adhérents officiellement annoncés en 1994, dont 480 000 actifs, seuls 395 000, soit environ 80 %, étaient à jour de cotisations en février 1996. L'objectif de progression des effectifs pour 1995, pronostiqué par Louis Viannet n'apparaît plus aussi sûr.

La CGT dispose d'atouts. Mais elle peut être tentée par le surplace, de peur que le changement ne l'entraîne trop loin. A plusieurs reprises, une certaine frilosité s'est ainsi manifestée. M. Viannet a blâmé sa fédération des finances, qui avait accepté de signer un protocole d'accord car elle ne disposait pas de *« majorité éclatante »*. Et la bataille pour la succession de M. Viannet, ouverte dès sa réélection, est indissociable des luttes âpres du Parti communiste. Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots, coqueluche de beaucoup des militants, fait figure de dauphin présomptif, mais sa popularité est à double tranchant. Chef de file des « conservateurs », et bénéficiant de l'appui des « orthodoxes » du PCF, Jean-Louis Fournier attend son heure, tandis que d'autres candidats se tiennent en réserve de la CGT.

Alain Beuve-Méry

La Confédération souhaite se démarquer davantage du PCF

C'ÉTAIT juste après la grève, un mercredi de la fin décembre, place du Colonel-Fabien. Devant les membres d'un bureau restreint, Louis Viannet, patron de la CGT et membre – c'est une tradition – du bureau national du Parti communiste français, remercie Robert Hue pour... sa discrétion dans le mouvement social. L'anecdote est significative des nouvelles relations entre la CGT et le Parti communiste. Qu'on se le dise : la CGT ne veut plus apparaître comme la *« courroie de transmission »* du PCF. Question de survie : le PCF comme la CGT sont en perte de vitesse. Question d'image, aussi. Le sondage de l'institut CSA, en septembre 1994, sur l'image de la CGT place la politisation de la centrale en tête des griefs.

Ce souci d'indépendance rejoint le discours du PCF depuis le vingt-huitième congrès, en janvier 1994. La nouvelle direction est soucieuse de se débarrasser de l'image de parti guide. Entre le parti et le syndicat, les relations sont meilleures. *« On peut dire que Robert Hue et Louis Viannet s'entendent bien. Rien à voir, en tout cas, avec les relations qu'entretenaient Georges Séguy et Henri Krasucki avec Georges Marchais »*, confie un ancien collaborateur de ce dernier, aujourd'hui proche de M. Hue.

NOUVEAUX RAPPORTS

Dans la CGT se lit un reflet déformé des batailles qui se livrent au Parti communiste. Comme au PCF, les plus « orthodoxes » défendent l'*« identité »* avant l'unité. Les extrêmes se retrouvent : la mouvance *« continuer la CGT »* trouve ainsi un écho dans *« reconstruire le PCF »*. Dans le parti, les « orthodoxes » estiment que les communistes perdent leur âme en dialoguant avec les socialistes. En décembre 1995, au congrès de la CGT, un tiers des délégués ont regretté que la centrale ne *« s'assigne plus pour but la suppression de l'exploitation capitaliste »*.

A Marseille, le conflit entre les orthodoxes du parti, son *« centre »*, et les Refondateurs du député Guy Hermier, a déteint sur la CGT. Le 11 février, l'union départementale CGT, alignée sur les durs du parti, refuse de participer à une manifestation unitaire. Contre l'avis de l'union régionale, qui se range aux consignes de MM. Hue et Viannet, elle se fait représenter par les cadres de l'Ugict et manifeste seule...

Difficile pourtant de présenter M. Viannet comme un « huiste » convaincu. Bernard Thibault, le populaire patron des cheminots CGT, souhaite plus encore cultiver cette indépendance. Militant CGT depuis 1974, il n'a pris sa carte du parti qu'en 1986. Ces nouveaux rapports mettront-ils fin aux jeux subtils lors de l'élection des patrons de la CGT ? De M. Séguy à M. Viannet, le PCF a toujours contribué aux victoires et aux défaites des secrétaires généraux. Encouragé par M. Marchais pour éloigner M. Séguy, M. Krasucki, après avoir un peu tenté de s'« émanciper », s'était fait préférer M. Viannet par le parti. A la CGT, comme au PCF, les jeux de bascule et d'équilibre sont savants.

A.B.-M. et Ar. Ch.

M. Hue lance la deuxième phase de son Plan unitaire pour le progrès

APRÈS les forums, les *« espaces de dialogue »* : Robert Hue a officiellement lancé, jeudi 4 avril, la deuxième étape de son Plan unitaire pour le progrès (PUP), *qui prévoyait, en avril 1994, de nouveaux « espaces de rencontres et de débats »* entre *« citoyens et forces progressistes »*. Le secrétaire national du PCF a indiqué qu'il s'agit d'ouvrir, un peu partout en France, des débats co-organisés et permanents – à la différence des forums –, afin de *« dialoguer, de réfléchir et de prendre des initiatives communes »*. Le PUP avait été approuvé par le comité national, le 6 avril 1994, ce qui dispense M. Hue de discuter cette nouvelle initiative devant le bureau national.

POLITIQUE

■ **SONDAGE : les cotes de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé** baissent de deux points en un mois, selon l'enquête mensuelle de Louis-Harris, réalisée les 28 et 29 mars auprès d'un échantillon de 1 003 personnes pour *Valeurs actuelles* (daté 5-11 avril). Le président de la République recueille 41 % de bonnes opinions, contre 53 % de mauvaises (plus 4 points en un mois) ; le premier ministre recueille 32 % de bonnes opinions, contre 63 % de mauvaises (plus 2 points). La dernière enquête de la Sofres indiquait une tendance inverse (*Le Monde* du 5 avril).

■ **CRITIQUE : Laurent Fabius** estime que Jacques Chirac est *« une sorte de docteur Tant-Mieux »*. Dans un entretien publié par *Le Figaro* du vendredi 5 avril, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale affirme que *« dans une France où beaucoup de gens dépriment et ont des raisons pour cela, Jacques Chirac cultive en quelque sorte le rôle de l'anti-dépresseur »*. Pour M. Fabius, la politique économique et sociale du gouvernement *« s'exerce au détriment du plus grand nombre »*.

■ **TROTSKISME : Bernard Kouchner, président délégué de Radical,** s'est déclaré *« assez circonspect »*, le 4 avril, au « Forum RMC-*L'Express* », au sujet de la rencontre organisée à Bercy par le PCF, le 2 avril. *« Je ne crois pas que le retour de la lutte des classes – même si, de temps en temps, moi-même, ça me démange – soit une solution pour l'an 2000 »*, a-t-il déclaré en évoquant l'intervention très applaudie d'Alain Krivine (LCR). *« Arrêtons de croire que les retrouvailles entre le trotskisme et le communisme sont un événement historique. Changeons un tout petit peu d'attitude ! »*, a affirmé l'ancien ministre de la santé.

■ ***CULTURE : le secrétariat à la culture du Parti socialiste,*** animé par Frédérique Bredin et Jacques Renard, a constitué une commission nationale « culture », qui a été installée par Lionel Jospin jeudi 4 avril. Cette commission compte soixante-cinq membres venus de tous les horizons : des comédiens (Pierre Arditi et Michel Piccoli), des chanteuses (Sapho), des éditeurs (Christian Bourgois), des peintres (Télémaque), des designers (Sylvain Dubuisson et Philippe Starck), des cinéastes (Bertrand Blier et Ettore Scola), des écrivains (dont Jean Lacouture et Pascal Ory, des producteurs de cinéma (Marin Karmitz), des hommes de théâtre (Daniel Mesguich et Stanislas Nordey), des architectes (Henri Ciriani) et des musiciens (Manu Dibango).

■ **GAUCHE : Jean Poperen a présenté,** mercredi 3 avril, la nouvelle formule de son journal *Vu de gauche*, qui devient hebdomadaire. Pour l'ancien ministre, maire de Meyzieu (Rhône) et animateur, au sein du Parti socialiste, de son courant « Le nouveau monde », il s'agit d'en faire un organe de *« combat de la pensée libre contre les intégrismes »* et *« la pensée unique »*.

RÉGIONS

■ **COMPTES : le tribunal administratif de Montpellier** a *rejeté*, le 4 avril, la saisine de la Commission des comptes de campagnes qui avait repoussé au mois de février les comptes du maire de Narbonne (Aude), Hubert Mouly (divers droite). La Commission avait jugé que certaines publications du maire sortant n'avaient pas été intégrées dans le budget du candidat à l'occasion des élections municipales de 1995 et estimé que des fonds publics avaient été utilisés pour ces publications. Le commissaire du gouvernement a estimé que les sommes litigieuses étaient d'un *« montant dérisoire »* et que le budget de campagne était resté en deçà du maximum autorisé. La réélection de M. Mouly à la mairie de Narbonne n'est donc plus menacée d'annulation.

■ **DELOCALISATION : Jean-Pierre Raffarin,** ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, a annoncé jeudi 4 avril, à Caen, qu'il délocaliserait une fois par mois son ministère en province. *« Un ministre doit aller sur le terrain*, a-t-il déclaré. *Je veux installer une semaine par mois le ministère en région de manière à ce qu'on prenne le temps d'aller au fond des dossiers. »* La première région concernée sera la Basse-Normandie au mois de juin.

■ **FRONT NATIONAL : la fédération du Front national du Rhône** a déposé, vendredi 5 avril, les statuts d'un nouveau syndicat, FN-TCL, qui doit s'implanter au sein de la société des Transports en commun lyonnais (TCL). Les responsables locaux du Front national comptent tirer parti de *« l'insécurité »* qui règne, selon eux, sur quelques lignes de bus pour faire élire l'un des leurs dans chacun des treize établissements TCL (bus, métro et administration) de l'agglomération lyonnaise. – *(Corresp.)*

■ **CAPITALES : les maires de Paris et de Rome,** Jean Tiberi (RPR) et Francesco Rutelli (écologiste), ont signé, le 3 avril, à Paris, à l'occasion du quarantième anniversaire du jumelage des deux villes, deux protocoles d'accord dans les domaines des transports et de l'urbanisme.

Les traminots marseillais reprennent le travail après dix-sept jours de grève

L'accord conclu ne modifie pas le montant des subventions municipales

Dans la matinée du jeudi 4 avril, l'intersyndicale des traminots marseillais a signé un accord avec la direction de la régie des transports de la ville, portant sur leur temps de travail. Non sans quelques réticences, les conducteurs ont repris le chemin des dépôts. Le précédent conflit, entamé contre les deux statuts régissant le personnel, avait duré cinq semaines, fin 1995-début 1996, et avait été victorieux pour les syndicats.

MARSEILLE
de notre correspondant

Trente-quatre jours de grève en décembre et janvier, dix-sept jours en ce début de printemps : c'est avec un grand soulagement que les Marseillais ont retrouvé, vendredi 5 avril, leur réseau de transports en commun. Cinq syndicats, CGT, CFDT, CFTC, CSL et Sup (indépendant), sur les sept qui avaient appelé à la grève depuis le 19 mars, ont en effet signé, jeudi 4 avril, un protocole d'accord avec la direction de la RTM (Régie des transports marseillais).

Alain Gille, nommé au poste de directeur de la Régie le 1er avril, aura réussi son baptême du feu après deux longues nuits de négociations. Jacques de Plazaola, son prédécesseur arrivé en 1984, avait cristallisé les rancoeurs des traminots, bousculant les traditions d'une profession très syndicalisée, avec ses techniques de management des années 80.

Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), maire de Marseille et ministre de l'aménagement du territoire, s'est félicité de cet accord. Le 25 mars, devant le conseil municipal, il avait menacé de concéder le service de transports urbains à une société privée.

> Les délégués de Force ouvrière et des autonomes ont refusé de signer le protocole

Le texte signé jeudi limite le temps de conduite quotidien moyen des chauffeurs de bus à sept heures, comme le souhaitaient les syndicats, hostiles au principe de l'annualisation du temps de travail, avec une durée maximale de sept heures quarante-cinq par jour. Il ouvre, cependant, la possibilité, dans des cas très précis, et *« soumis à la concertation »*, de pousser cette limite du temps de travail jusqu'à huit heures.

Ce dispositif, qui vient compléter le protocole d'accord déjà signé le 8 janvier, permet à la direction de rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire fixée par la municipalité. Jean-Claude Gaudin et le médiateur dans ce conflit, son proche collaborateur, Henri Loisel, ont en effet, dès le premier jour de cette seconde poussée de fièvre, précisé qu'ils n'avaient pas les moyens d'aller au-delà des 560 millions de francs alloués cette année à la Régie pour son fonctionnement et ses investissements, alors que le budget de la ville s'élève à 1,07 milliard de francs. Jean-Claude Gaudin s'est appuyé sur l'exaspération du public marseillais et sur les récriminations des commerçants du centre-ville.

Ce conflit laissera inévitablement des traces au sein de l'établissement public. Les assemblées générales qui se sont déroulées, jeudi midi, dans les quatre dépôts d'autobus ont été houleuses, les traminots n'ayant pu obtenir, cette fois-ci, le paiement des jours de grève.

Les délégués de Force ouvrière et des autonomes, deux syndicats certes minoritaires mais très actifs, ont d'ailleurs refusé de signer le nouveau protocole.

La municipalité mise surtout, pour recoller les morceaux, sur la capacité de dialogue du nouveau directeur, Alain Gille. Le conflit, en décembre 1995, avait précisément éclaté à cause de l'institution par son prédécesseur, deux ans plus tôt, d'un statut moins favorable pour les chauffeurs nouvellement embauchés.

Alain Gille devra également avoir le regard fixé sur les finances de l'établissement, qui emploie deux mille sept cent trente personnes, car, s'il est vrai que le prix de revient au kilomètre du réseau s'est amélioré de 20 % ces dernières années, les Marseillais continuent de se détourner des transports en commun. La RTM a perdu l'an dernier près de 10 % d'usagers. – *(Intérim.)*

La Haute-Normandie à nouveau dans l'impasse budgétaire

POUR LA SECONDE ANNÉE consécutive, Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie, n'a pas trouvé de majorité pour faire adopter son budget. Le budget 1996 proposé, d'un montant de 2,8 milliards de francs, a été rejeté, jeudi 28 mars, par 30 voix (PS, PC, Verts, FN), alors que seuls 22 élus de la majorité votaient pour. L'abstention bienveillante des trois conseillers de Normandie Écologie (ex-Génération Écologie) n'a pas suffi à contrebalancer l'opposition résolue des Verts et des représentants du Front national, qui ont décidé cette fois-ci – alors qu'ils avaient voté le budget 1995 – d'appliquer les consignes nationales de Jean-Marie Le Pen appelant à sanctionner le RPR et l'UDF.

Les ennuis de M. Rufenacht ne datent pas d'hier. Le maire du Havre gouverne sa région avec une majorité très faible depuis son élection en 1992. Sur 55 conseillers régionaux, le groupe RPR-UDF ne compte que 19 personnes, rejointes par le seul élu de Chasse, pêche et tradition. Lors de son élection au poste de président, M. Rufenacht avait bénéficié du soutien du FN. Depuis, il n'a jamais réuni d'autre majorité que de circonstance, notamment avec l'appui des voix des écologistes (Verts et Génération écologie), qui sauvèrent deux fois son budget.

LA DÉFECTION DES VERTS

Avec l'approche du scrutin présidentiel de mai 1995 et leur nouvelle orientation à gauche, les Verts avaient refusé en avril 1995 d'appuyer M. Rufenacht, provoquant ainsi le rejet de son budget. Ils se sont depuis alliés avec la gauche, en entrant dans la majorité municipale PS-PC d'Yvon Robert lors des élections municipales à Rouen. Seule GE continue à soutenir M. Rufenacht.

Dénonçant le rejet du budget de la région comme un *« jeu politicien absurde »*, M. Rufenacht menace de démissionner si le mode de scrutin n'est pas réformé par Alain Juppé. En dehors de la polémique, les états-majors de la majorité étudient différentes hypothèses pour débloquer la situation : retrait du président, démission en bloc d'au moins un tiers des élus et retour aux urnes, dissolution par le gouvernement ou « guerre de positions » jusqu'en 1998. M. Rufenacht, lui, consulte et attend la décision du préfet.

Comme en 1995, c'est au préfet que revient, après avis de la chambre régionale des comptes, le soin d'arrêter les comptes et d'autoriser les dépenses. Jean-Paul Proust avait fait preuve en 1995 de sa détermination à sortir la région de l'impasse, en mettant au point un budget volontariste en faveur de l'emploi, contrairement aux conclusions de la chambre régionale des comptes qui préconisait des économies drastiques. Les urgences pour l'emploi n'ont pas changé en 1996.

Sylvia Zappi

Le RPR et l'UDF se disputent la présidence du conseil régional d'Alsace

Les écologistes et le Front national joueront les arbitres

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Le RPR et l'UDF s'affrontent pour la succession de Marcel Rudloff, décédé le 23 mars, à la tête du conseil régional de l'Alsace. Avant le scrutin du 10 avril, deux candidats, tous les deux de la majorité, semblent à égalité. Sénateur du Haut-Rhin, Hubert Haenel (RPR), premier vice-président, qui avait conclu un « pacte » avec l'ancien président pour qu'ils dirigent ensemble l'assemblée alsacienne, se présente sous la bannière de la continuité. Adrien Zeller (UDF-FD), député du Bas-Rhin et maire de Saverne, vice-président lui aussi, est candidat pour une gestion *« plus volontariste de la cohésion sociale et territoriale »*.

Ni M. Haenel ni M. Zeller ne se risquent à évaluer leurs propres chances, mais le sénateur, se voulant *« réaliste »*, penche plutôt vers une victoire de M. Zeller, comme s'il voulait se faire peur. Il est vrai que la « continuité » centriste et bas-rhinoise va plutôt dans ce sens, mais il est vrai aussi que M. Haenel est perçu comme un RPR de circonstance, à la fibre centriste, tandis que M. Zeller est un centriste remuant.

Sur 47 conseillers, les deux formations de la majorité comptent dix sièges chacune. Le vainqueur aura dû chercher des voix ailleurs, chez les écologistes (neuf sièges) et peut-être même auprès des neuf élus du Front national. Les socialistes, qui, eux aussi, présentent un candidat, *« n'ont pas l'intention d'arbitrer un combat au sein de la droite »*, affirme Gilbert Estève, maire de Sélestat.

« CONSENSUS »

C'est aux élections régionales de mars 1992 que l'Union pour la France (UPF) avait perdu la majorité. L'élection de M. Rudloff n'avait été acquise qu'au troisième tour, avec 23 voix, les suffrages du RPR et de l'UDF s'augmentant de ceux de l'élue Femmes d'Alsace et des deux élus d'Alsace d'Abord. Pour obtenir l'appui de ces deux anciens membres du FN, l'équipe de M. Rudloff avait utilisé au maximum les possibilités offertes par la loi fixant le nombre de vice-présidences. Tous les partis représentés, y compris les Verts et les socialistes, s'étaient ralliés à ce « consensus alsacien ». Résultat : pour qu'une vice-présidence revienne à Alsace d'Abord, le conseil régional avait porté à quatorze le nombre de ses vice-présidents, parmi lesquels deux amis de Jean-Marie Le Pen.

Les socialistes, qui estiment avoir commis une erreur en s'intégrant dans ce système, sont décidés à tout faire pour éviter que l'opération ne se renouvelle. Robert Spieler (Alsace d'Abord) balaie de la main la question de la vice-présidence en affirmant qu'il votera de toute façon pour M. Haenel dès le premier tour. Le candidat du RPR estime, pour sa part, que c'est maintenant un faux problème puisque les deux candidats sont décidés à revenir à un nombre restreint de vice-présidents et que, selon lui, le FN ne pourra pas en faire partie.

Les deux autres principaux protagonistes, c'est-à-dire M. Zeller et Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), éludent la question des vice-présidences et du Front national, répétant à l'envi que l'essentiel est le programme dont chaque candidat est porteur. Cependant, M. Waechter, qui voit dans ce rôle d'arbitre l'occasion de revenir sur la scène politique, veut attendre le résultat du premier tour de scrutin avant d'arrêter son choix entre les deux candidats de la majorité. Il ne saurait mieux dire que tout est négociable et qu'il est prêt à marchander son crédit de voix.

Marcel Scotto

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Chevènement

A LA SUITE des articles que nous avons publiés dans Le Monde *du 5 avril sur l'affaire Gigastorage, entreprise d'informatique de Belfort sur laquelle une instruction est en cours, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, député du Territoire de Belfort et maire de cette ville, nous écrit :*

« A la lecture du *Monde*, journal qui se veut objectif, je m'étonne de la teneur des longs « papiers » concernant la ville de Belfort à propos de l'affaire Gigastorage. Si les journalistes chargés de l'enquête avaient pris la peine de me demander un rendez-vous, je suis sûr qu'ils auraient évité nombre d'approximations, voire de contre-vérités, dont je ne saurais d'ailleurs leur tenir rigueur dans le contexte d'intense désinformation qui a entouré depuis deux mois l'affaire Gigastorage.

» Tout d'abord, votre titre : « Les élus de Belfort se démarquent du PDG de Gigastorage » m'étonne, car Me Gonnin, qui n'est pas élu, ne saurait les engager, quand bien même cet avocat aurait proféré les propos que vous lui prêtez, ce qu'il nie catégoriquement.

» Vous évoquez ensuite un « système de pouvoir », il est vrai « au service de l'emploi ». Faut-il croire que l'existence, à l'est de la France, d'une majorité de gauche dans le seul petit département du Territoire de Belfort, entre Bouches-du-Rhône et Pas-de-Calais, suffise à définir un « système de pouvoir », détestable, bien sûr, par définition ?

» Vous rapportez ensuite les propos d'un courageux anonyme, évoquant *« le risque de nécrose d'un système de pouvoir monopolistique qui vieillit et refuse de s'ouvrir »*. Cette appréciation n'est pas celle du suffrage universel, qui m'a réélu maire de Belfort le 11 juin dernier au premier tour, ce qui ne s'était pas vu depuis 1929.

» Elle est d'ailleurs tout à fait contraire à la réalité : la majorité du conseil municipal, élue sous l'étiquette « Belfort démocratie », est remarquablement plurielle.

» Je regrette que *Le Monde* ait cherché ses sources d'information locale uniquement du côté d'un journal adossé à une grande banque régionale, illustrant ainsi au niveau national la thèse principale de l'accusation dans l'affaire Gigastorage : parce qu'il fait confiance à la gauche républicaine depuis vingt-trois ans, le Territoire de Belfort constitue un « système de pouvoir » qu'il faut détruire, y compris s'il le faut en torpillant une entreprise qui devait créer deux cent soixante-dix emplois, au mépris du travail de fond effectué par les élus au service de l'emploi, et sans reculer devant aucun moyen. »

CONSOMMATION Le ministère de l'agriculture a décidé, jeudi 4 avril, d'interdire à la consommation – humaine et animale – les abats de bovins français nés avant le 31 juillet 1991. Cette mesure fait suite aux diverses recommandations de l'OMS. ● LA FRANCE est le premier consommateur d'abats en Europe. En application de la loi sur l'élevage de 1966, complétée en 1995, tous les bovins en France sont attributaires d'une carte d'identité et d'un carnet sanitaire, de leur naissance à leur mort. Chaque éleveur doit en outre tenir à jour un *« registre d'étable »* attestant la conformité de leurs locaux aux règles d'hygiène. ● À SANCOINS (Cher), dans le plus grand marché aux animaux de France, les éleveurs parlent des *« fantasmes irrationnels » attisés par la crise et tentent de résister à la « psychose ».* *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Les abats de bovins nés avant août 1991 sont retirés de la vente

Cette décision suit pour partie les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé visant à combattre les risques de transmission de la maladie de la « vache folle ». M. Vasseur a précisé que les 70 000 veaux d'origine britannique seront abattus « à l'âge normal »

LE MINISTÈRE de l'agriculture a annoncé, jeudi 4 avril, que tous les abats de bovins français nés avant le 31 juillet 1991 seront retirés de la consommation humaine et animale. *Cette mesure anticipe des informations scientifiques complémentaires.* Elle fait suite aux recommandations sanitaires formulées, le 3 avril à Genève, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour réduire les risques de transmission à l'homme de l'agent responsable de la maladie de la « vache folle » (*Le Monde* des 4 et 5 avril).

● **Les abats concernés et le risque infectieux.** La décision ministérielle concerne les abats suivants : l'encéphale, la moelle épinière, la rate, les amygdales, les intestins et le thymus (glande située à la base du cou et dénommée « ris » chez le veau et le chevreau). Le foie, le cœur et les reins ne sont pas visés par cette mesure. Seules les bêtes nées avant août 1991 sont concernées. Le ris de veau n'est donc pas en cause.

L'OMS précisait qu'aucun de ces abats *ne devrait à l'avenir être* introduit dans les chaînes alimentaires humaines ou animales. Cette position est fondée sur une série d'observations démontrant que, chez un animal atteint de la maladie de la « vache folle », ces tissus sont ceux dans lesquels l'agent infectieux est le plus présent. Compte tenu de la longue durée d'incubation de la maladie et de l'absence de méthode diagnostique permettant de dire si un animal apparemment bien portant est en réalité infecté, les précautions se devaient d'être élargies.

Les autorités sanitaires françaises estimaient jusqu'à présent que la *fin de l'utilisation des farines d'origine* animale et la politique d'abattage sytématique du troupeau dès lors qu'un cas de « vache folle » était diagnostiqué suffisaient à prévenir le risque. L'OMS a haussé la barre en déclarant que l'arrêt de la consommation s'imposait à un pays dès lorsque des cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) avaient été observés. La France, qui a déclaré *quelques* cas, est donc concernée par cette disposition, comme d'autres pays, tels que la Suisse, le Portugal, la République d'Irlande et l'Allemagne.

● **Les bêtes nées avant le 31 juillet 1991.** La recommandation *de l'OMS autorise diverses interprétations.* Pour certains experts, elle doit être comprise comme l'arrêt de toute forme d'utilisation de ces abats quel que soit l'âge de l'animal. Le ministère français de l'agriculture a fait une autre lecture de ce texte. Il se fonde sur l'hypothèse que les farines animales d'origine britannique que l'on suppose avoir été contaminantes ne sont plus utilisées depuis le début des années 90 et que le risque infectieux n'existe plus. Il ne retient donc pas l'hypothèse d'une possible transmission mère-veau durant la gestation et postule que les aliments destiné aux bovins français *depuis cette date présentent* toutes les garanties sanitaires.

● **Les 70 000 veaux d'origine britannique.** Réagissant à nos informations concernant l'étude menée par le gouvernement sur l'abattage de ces bêtes (*Le Monde* du 5 avril), le ministère de l'agriculture a affirmé qu'il n'y aurait pas de *« Saint-Barthélemy des veaux britanniques ».* Notre correspondant dans le Tarn, Jean-Pierre Bariou, précise que Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, a déclaré, jeudi 4 avril à Albi : *« On ne décide pas de tuer autant d'animaux d'un seul coup. Nous allons retirer ces 70 000 veaux du circuit et ils seront abattus à l'âge normal. »*

« Les abats seront éliminés et les carcasses seront consignées dans l'attente du verdict sanitaire, a ajouté M. Vasseur. *Nous sommes devant une psychose des consommateurs et, comme les Néerlandais ont pris la décision d'abattre 64 000 veaux, nous sommes dans l'obligation de suivre pour dissiper tous les doutes. Mais c'est une mesure dont je me serais passé car, scientifiquement, elle ne m'apparaît pas nécessaire. Elle est plus psychologique que sanitaire ou économique. »* La question du devenir des viandes *« consignées »* demeure entière.

● **L'impact économique des décisions.** Le ministère de l'agriculture précise que la mesure concernant les abats ne devrait pas avoir un impact économique majeur. Toutefois, il se dit dans l'incapacité de chiffrer le nombre d'animaux concernés. Il s'agit uniquement de vaches laitières, dites *« de réforme »*, dont le nombre est estimé autour du million (sur un cheptel bovin total d'environ 21 millions de têtes). Cette mesure est déjà qualifiée de *« dramatique »* dans les milieux de la triperie, où l'on rappelle que la France est le premier consommateur d'abats en Europe.

Jean-Yves Nau

Un marché en forte baisse

Les ventes de viande bovine ont baissé de près de 20 % durant la semaine du 18 au 25 mars, selon la Sécodip, société spécialisée dans les études de marché. Cette baisse, directement liée à la crise de la « vache folle », s'inscrit dans un contexte plus général de baisse régulière de la consommation de viande bovine en France. D'après la direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le recul de 1,6 % en moyenne annuelle entre 1980 et 1990 *s'est* depuis accéléré, touchant surtout les viandes les plus chères, comme le bœuf et le veau.

La DGCCRF remarque que *« les campagnes diététiques favorables aux volailles et l'utilisation de produits surgelés ont influencé les choix des consommateurs ».*

Les éleveurs du Centre tentent de résister à la psychose

SANCOINS (Cher)
de notre envoyé spécial

Mercredi 3 avril, 8 heures du matin. C'est l'heure de la tête de veau sauce gribiche et de l'onglet-frites dans les deux gargotes du marché des Grivelles, Le Berry et Le Bourbonnais. Les animaux (6 153 bêtes au total, soit près de 20 % de moins qu'en 1995 à la même date) ont été amenés dans la nuit. La sonnerie de 9 heures va bientôt donner le signal de départ des transactions. Sancoins est le plus grand marché aux animaux de France. Un bâtiment en Y de 35 000 mètres carrés pour un transit de 370 000 têtes par an, soit près du double des grands marchés de l'Ouest, Parthenay ou Château-Gontier. Implanté au centre géographique de l'Hexagone, il couvre les élevages du Morvan au Limousin et aux monts d'Auvergne. 50 % des animaux qui s'y négocient partent pour l'étranger.

La radio l'a annoncé quelques minutes plus tôt : Bruxelles a décidé la prise en charge à 70 % du coût de l'éradication de la maladie au Royaume-Uni. Les réactions ne se font pas attendre : *« On va encore leur donner de l'argent pour qu'ils aillent acheter des bêtes en Australie et en Nouvelle-Zélande » ; « Ils nous embêtent depuis des années avec des règlements sanitaires et des quarantaines inutiles » ; « C'est tout l'élevage bovin européen qui est sinistré par cette psychose. »*

« ICI, TOUT PEUT INFLUER »

Depuis qu'a éclaté l'« affaire », la baisse des apports ne surprend pas les responsables du marché. *« Ce problème vient s'ajouter à un contexte de crise bovine persistante avec six mois de baisse continue des cours,* confie Pierre Caldi, maire de Sancoins et créateur du parc des Grivelles voici un quart de siècle. *Contrairement à ce qui se passe pour la viande en carcasse, la demande demeure. S'il y a moins de vendeurs, c'est plutôt le signe d'un bon réflexe, cela évite un effondrement des cours. » « Ici, c'est comme à la Bourse,* ajoute Alphonse Gayon, président du syndicat mixte de Sancoins, *tout peut influer ; les réactions sont rapides et parfois excessives. »*

Gilles Goupil de Bouillé, responsable de la commission de cotation qui se réunit chaque semaine après les ventes, fait le point : *« Aujourd'hui,* dit-il, *il n'y a pratiquement pas eu de transactions sur les jeunes bovins, et la commission a préféré ne pas assurer de cotation. Par contre, les prix des veaux pour l'export sont restés stables. Et les ovins se sont très bien vendus. »* A Sancoins, tout le monde parle volontiers des *« fantasmes irrationnels »* attisés par la crise de la « vache folle ». *« Plus l'animal ressemble à une bête anglaise,* résume Gilles Goupil de Bouillé, *et moins il se vend. »* L'« apparence anglaise » est, dans cette région vouée à la race charolaise uniformément blanche, celle des *« animaux de couleur »* à la robe tachetée de noir ou de brun, autrement dit les races laitières.

Pierre Caldi reste optimiste : *« La maladie de la vache folle est la conséquence ultime d'une pratique industrielle devenue délirante. Ici, dans le centre de la France, les vaches sont au pré, elles broutent de l'herbe ; elles n'ont jamais mangé de mouton malade. Quand la fièvre sera retombée, je suis persuadé que notre façon de voir aura marqué des points dans l'opinion et que l'élevage extensif français sera finalement bénéficiaire. »*

Georges Chatain

Une carte d'identité et un carnet de santé suivent l'animal

QU'IL S'AGISSE des veaux, des génisses, des taurillons ou des grosses vaches destinées à produire du lait ou à être transformées en bifteck, tous les bovins en France sont attributaires d'une sorte de carte d'identité et de carnet sanitaire, de leur naissance à leur mort. Dès qu'il vient au monde, l'animal reçoit un *« numéro de travail »* à quatre chiffres qui lui est épinglé à l'oreille gauche. Ce document est délivré par l'établissement départemental de l'élevage (EDE), qui dépend de la chambre d'agriculture. Il est intégré dans un cheptel, lui-même identifié par un numéro.

Avant l'âge de quatre mois, le bovin reçoit un autre numéro, celui-ci à dix chiffres, matérialisé par une boucle et un repère agréé par les services officiels agrafés à l'oreille droite. Dès qu'un animal quitte l'exploitation de l'éleveur pour être vendu à un engraisseur français ou étranger ou pour être conduit à l'abattoir, il est suivi par un *« document d'accompagnement bovin »* (DAB) personnalisé qui ne le quittera qu'à sa mort. Chaque éleveur doit en outre tenir à jour un *« registre d'étable »* mentionnant les caractéristiques techniques du bâtiment et attestant que les locaux sont conformes aux règles d'hygiène. Les services vétérinaires passent au moins une fois par an dans les exploitations bovines pour y effectuer les contrôles réglementaires, les prélèvements et les analyses nécessaires, dont les prises de sang sur les animaux.

Ces dispositions sont la conséquence de l'application de la loi sur l'élevage de 1966, précisée par un décret de mars 1995 et un arrêté de juin 1995 sur le sujet spécifique de l'identification. Ces procédures font de plus en plus appel à l'informatique, qui remplace progressivement le tatouage.

Il existe aussi dans chaque département, et notamment dans ceux de l'Ouest et du Massif Central, des organismes spécialisés, sous forme d'associations de la loi de 1901, appelés *« groupements de défense sanitaire »*, qui sont en charge de la vaccination et de la lutte contre les maladies traditionnelles telles que la brucellose, la tuberculose ou la leucose. La fièvre aphteuse a, pour sa part, été complètement éliminée depuis dix ans en France. Ces groupements, dont les membres vétérinaires travaillent de concert avec les vétérinaires libéraux et les services du ministère, s'attaquent aussi à d'autres épizooties parasitaires plus récentes, comme l'hypodermose bovine dite « varron ».

> Le plan de modernisation engagé depuis trois ans a entraîné la fermeture des abattoirs vétustes

D'autres organismes, dépendant aussi des chambres d'agriculture ou de syndicats professionnels, se spécialisent dans le contrôle des performances des animaux, qu'il s'agisse de génétique, de productivité laitière ou de qualité de la viande. La Fédération nationale de concours d'animaux de boucherie de haute qualité organise pour sa part, tout au long de l'année, des manifestations hautes en couleur où, sur les foirails, des animaux superbes, *« préparés avec beaucoup de soins et fruits du travail de plusieurs générations d'éleveurs »*, dit-on à la Maison des éleveurs, rue de Bercy à Paris, sont présentés et vendus aux bouchers artisans ou aux responsables de groupements d'achats des grandes surfaces. Les manifestations les plus connues sont celles de Saulieu (Côte-d'Or), fin août, ou d'Evron (Mayenne), début septembre.

Le Centre de développement des certifications des qualités agricoles et alimentaires (CERQUA), présidé par André Cazals, représente pour sa part l'ensemble des labels rouges pour la viande et veille à ce que les produits proposés à partir des grandes races à viande *« provenant de régions françaises parfaitement définies »* (charolaise, blanc-bleue, blonde d'Aquitaine, parthenaise, limousine...) puissent être, visuellement, parfaitement identifiés par les consommateurs. Des organismes certificateurs indépendants décernent les labels. Les éleveurs du Cantal ont lancé de leur côté une marque répondant au titre *« Bœuf du Cantal, saveur d'espace »*, soulignant qu'il faut à l'animal au minimum deux ans de présence dans les herbages des hautes terres d'Auvergne pour acquérir ses lettres de noblesse. Le département de l'Aveyron, très en pointe pour toutes les innovations agricoles et rurales, a engagé des démarches semblables.

La quasi-totalité des abattoirs en France sont agréés par les autorités de Bruxelles. Un vaste et coûteux plan de modernisation des usines engagé depuis trois ans a entraîné la fermeture d'établissements vétustes, privés ou municipaux. Les services vétérinaires vérifient ainsi la qualité des carcasses et apposent alors le fameux tampon ovale de couleur violet marqué *« CEE »*. Les saisies ou les mises en consigne ne sont pas rares, par exemple lorsque le vétérinaire s'aperçoit que l'animal a été traité pour une maladie ou qu'il a reçu des activateurs de croissance.

François Grosrichard

Les deux heures de rodéo sauvage du sous-brigadier de Trappes

Condamné à dix-huit mois de prison, dont dix avec sursis, Jean-Luc Cordier avait organisé une expédition punitive contre les jeunes d'un quartier

JEAN-LUC CORDIER, sous-brigadier au commissariat de Trappes (Yvelines), avait, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1995, avec un ami menuisier, Pascal Nargeot, tiré plusieurs coups de feu, sans faire de blessés, au cours d'un rodéo automobile de plus de deux heures dans les rues de la ville. Il a été condamné, jeudi 4 avril, par le tribunal correctionnel de Versailles, à dix-huit mois de prison, dont dix avec sursis. L'homme, révoqué depuis de la police, a été libéré dans la soirée, sa détention provisoire couvrant la peine.

Dans la salle du tribunal, tout ce que Trappes et ses environs compte de policiers était venu manifester son soutien à Jean-Luc Cordier, vingt-neuf ans. L'expédition punitive menée par ce policier bien noté s'est heureusement terminée sans faire de victimes. Cette affaire, a rappelé le président, se situe *« dans un contexte particulier »*, celui de la ville de Trappes, où le commissariat est installé au beau milieu d'un quartier dit « sensible ». Là, explique le commissaire de la ville, Eric Degas, le métier de policier *« n'est pas toujours facile à exercer »*.

Ces rapports tendus entre policiers et jeunes du quartier pourraient expliquer le geste de Jean-Luc Cordier. *« J'en avais marre »*, dira-t-il à l'audience. L'équipée de la nuit du 11 au 12 juillet trouve son origine quelques jours plus tôt, le dimanche 9. Ce soir-là, Pascal Nargeot dîne chez les Rudyk, un couple d'amis. Une pierre est lancée sur le balcon, où les enfants sont en train de jouer. Aussitôt, les deux hommes descendent, et une altercation les oppose à quelques adolescents. Deux heures plus tard, un cocktail Molotov atterrit sur le balcon et met le feu au linge qui sèche. Le lendemain, les deux amis décident d'*« armer leurs épouses »*. Accompagnés de Patrick Hanouel, agent de sécurité qui joue le conseiller technique, ils achètent des armes : deux fusils Mossberg de calibre 12, avec un lot de munitions allant de la balle à la chevrotine pour gros gibier. *« On a acheté ce qu'il y avait*, explique Pascal Nargeot. *Quant aux munitions, on a demandé à l'armurier tout ce qui rentrait dedans. »* De retour à Trappes, Patrick Hanouel modifiera les armes en faisant passer la capacité de trois à sept coups pour un, et de trois à cinq coups pour l'autre.

PASSABLEMENT ÉMÉCHÉS

Le soir des faits, les Rudyk dînent cette fois chez les Nargeot. Le policier Jean-Luc Cordier doit les rejoindre. Nargeot et Cordier ont décidé de tendre un guet-apens aux auteurs présumés du jet de pierre et du cocktail Molotov. Mais les événements prennent une autre tournure.

Ce soir-là, un jeune policier fête ses vingt ans au commissariat de Trappes. Vers 20 heures, les deux amis du sous-brigadier, qui ont déjà pris plusieurs apéritifs, viennent le chercher. Le policier a, quant à lui, déjà bu trois pastis et deux whiskies ; il reboit cinq ou six apéritifs. Les esprits s'échauffent et, vers 23 heures, le sous-brigadier et le menuisier, passablement éméchés, partent tendre leur piège. En chemin, ils s'en prennent verbalement à un groupe de trois jeunes. Un peu plus loin, Nargeot tire, sans l'atteindre, en direction d'un jeune cycliste, puis il bloque un automobiliste et exhibe les armes sans dire un mot. Arrivé square Maurice-Thorez, Cordier repère une 309 GTi de couleur foncée qui appartiendrait à des jeunes ayant pu être à l'origine des ennuis des Rydyk. Le policier tire, fait voler en éclats la vitre avant côté passager et la vitre arrière gauche. Nargeot tire à son tour. A l'intérieur, deux jeunes n'ont que le temps de se jeter sous le tableau de bord. Une version que niera Cordier. *« Il n'y avait personne dans la voiture. »*

Au-delà de cette équipée folle, les conditions de travail au commissariat de Trappes se sont vite retrouvées au centre des débats. Le commissaire Degas a rappelé les états de service de Jean-Luc Cordier, un temps affecté à l'îlotage à Saint-Cyr-l'Ecole et qui s'était porté volontaire pour aller à Trappes en 1991. Selon son chef, il serait la victime d'un manque d'encadrement : *« L'administration centrale a une part de responsabilité. Les conditions de travail à Trappes sont extrêmement difficiles. »* Dans ce commissariat, a expliqué Jean-Luc Cordier, *« il n'y a que des policiers qui sortent de l'école ou des mutés disciplinaires. Dans la zone, on n'a pas été acceptés »*. Mais, même si le commissaire Degas assure son ancien subalterne du soutien de sa hiérarchie, ses propos doivent être tempérés. Quelques heures après son interpellation, le policier avait été suspendu.

Jean-Luc Cordier et Pascal Nargeot ont été condamnés à dix-huit mois de prison dont dix avec sursis et Patrick Hanouel a été relaxé.

Jean-Claude Pierrette

De lourdes peines de réclusion sont prononcées dans l'affaire du gendarme abattu à Zonza

L'examen du dossier a fait apparaître l'absence d'indices matériels

LYON
de notre envoyé spécial

Tassé sur le banc, Olivier Poncet lance périodiquement des regards obliques à la défense de José Giovannoni et de Jacques Zecchi. Comme lui, ses deux coaccusés corses sont poursuivis pour l'assassinat d'un gendarme abattu d'une décharge de chevrotine en 1992, alors qu'il montait la garde devant la mairie de Zonza (*Le Monde* du 3 avril). Olivier Poncet, l'homosexuel *« fasciné par la virilité corse »*, est-il un pervers qui affabule, comme le suggèrent dans leurs plaidoiries les avocats des deux *« enfants de Zonza »*, qui nient en gardant la tête haute et les bras croisés ? Ou est-il un complice en quête de rédemption ayant « balancé » l'objet de ses désirs par dépit amoureux ?

Curieux écheveau, placé sous le signe de la passion, qu'a tenté de démêler la cour d'assises du Rhône. Olivier Poncet, à la personnalité complexe, aux tendances masochistes prononcées, est la pierre angulaire de l'accusation. Mais l'avocat général, Georges Fenech, qui requiert, jeudi 4 avril, des peines de douze à vingt ans de réclusion, ne peut avancer aucun élément matériel pour étayer cette thèse. Jacques Zecchi a bien été interpellé un fusil à la main une heure après les faits ; mais cette arme ne correspond en rien à celle du crime, qui n'a jamais été retrouvée. Des tamponnements effectués sur les accusés peu de temps après les faits pour déceler des traces de poudre se sont révélés négatifs. Et le seul témoin de la scène, un collègue du gendarme, n'a rien vu ni entendu. Quant au mobile, l'avocat général en reconnaît lui-même la légèreté : une antipathie de l'autorité, *« comparable*, dit-il, *à celle qui prévaut dans nos banlieues »*.

Restent donc les déclarations d'Olivier Poncet. Trois semaines après les faits, le cuisinier s'était accusé du meurtre. Pressés de conclure l'enquête sur la mort de l'un des leurs, les gendarmes avaient découvert le scénario d'un homicide absurde : Jacques Zecchi aurait lancé l'idée de faire détaler les gendarmes *« comme des sangliers »*. Olivier Poncet aurait tiré, arguant qu'il avait voulu, par son acte, séduire José Giovannoni. Plusieurs mois plus tard, il s'était finalement rétracté, inversant cette fois les rôles et expliquant que c'était en fait José Giovannoni qui avait fait le coup.

EFFET D'AUDIENCE

A l'audience, le cuisinier persiste, mais nuance : *« José voulait montrer qu'en Corse les gendarmes n'étaient pas les patrons. Mais ce n'était pas un plan, rien n'était prévu. Et je pensais que José allait tirer en l'air. »* Dans le box des accusés, José Giovannoni et Jacques Zecchi lèvent les yeux au ciel et ne cessent de nier en hochant la tête. Des témoins défilent pour étayer leur alibi : cette nuit-là, déclarent-ils, ils étaient dans une discothèque du village voisin. Le président insiste auprès des deux témoins principaux, deux jeunes filles de seize ans à l'époque, et rappellent qu'elles sont revenues sur leurs déclarations au cours de l'instruction, précisant que les accusés avaient pu s'absenter dans la nuit. Mais à la barre, sous le feu des questions, l'une d'elle s'évanouit et l'autre ne se souvient plus de rien. Deux autres témoins leur succèdent, réservant un bel effet d'audience : le premier affirme que le second lui aurait confié, en 1994, autour d'un verre, avoir été l'auteur du coup de feu mortel. Les gardes encerclent discrètement la barre. *« C'est une machination ! »*, s'écrit le second. La cour prend acte et l'avocat général menace l'accusateur de poursuites pour faux témoignage.

Embarquée dans une affaire aussi tortueuse que la route de montagne qui mène de Lévie à Zonza, la cour écoute la défense de José Giovannoni et Jacques Zecchi tirer à boulets rouges sur Olivier Poncet, dont les experts ont noté la forte propension à s'autoculpabiliser. Elle relève des contradictions dans ses déclarations, notamment la position du tireur dans la première version. *« La passion, elle est partout dans cette affaire*, déclare Me Sollacaro, avocat de Jacques Zecchi. *Elle est chez Poncet et du côté de la gendarmerie, enquêtrice et victime, qui avait une obligation de résultat. »* *« A partir des aveux de Poncet, on a tout laissé tomber »*, estime Me Doumé Ferrari, conseil de José Giovannoni, et notamment la piste des attentats politiques – la mairie de Zonza avait fait l'objet de divers attentats ou menaces.

Après trois heures de délibéré, la cour décide finalement de suivre l'accusation. Elle condamne José Giovannoni à vingt ans de réclusion, assortis d'une période de sûreté des deux tiers, et Jacques Zecchi à quinze ans. Olivier Poncet bénéficie d'une légère indulgence : dix ans.

Jean-Michel Dumay

Bernard Tapie comparaît devant la justice pour l'affaire du « Phocéa »

L'homme d'affaires est prévenu d'abus de biens sociaux et de fraude fiscale

Quinze jours après le procès Testut, Bernard Tapie comparaît, du 4 au 12 avril, devant la XIe chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Claude Nocquet, pour abus de biens sociaux et fraude fiscale. La justice lui reproche d'avoir utilisé à des fins personnelles le navire le *Phocéa* et d'avoir artificiellement créé des déficits au sein de la société chargée de le rentabiliser afin de payer moins d'impôts.

A peine refermé le dossier Testut, Bernard Tapie comparaît de nouveau devant la justice pour abus de biens sociaux, cette fois devant la XIe chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'affaire en jugement concerne le *Phocéa*, l'ancien bateau d'Alain Colas racheté par Bernard Tapie à la veuve du navigateur en 1982. La justice reproche au député européen d'avoir utilisé le bateau à des fins essentiellement personnelles, et ce, alors que la société ACT (Alain Colas Tahiti), censée le rentabiliser, n'a jamais enregistré que des pertes d'exploitation.

PROCÈS

Bernard Tapie est également soupçonné d'avoir *« créé »* artificiellement ces déficits, comme l'a dit la présidente du tribunal, Claude Nocquet, aux fins de *« payer moins d'impôts »*, ce qui lui vaut d'être mis en examen pour fraude fiscale, l'administration estimant avoir été lésée de 12,5 millions de francs. Quatre autres personnes sont poursuivies en même temps que le député européen : Elie Fellous, directeur financier du groupe, Fabien Domergue, le président d'ACT, Brahim Benaicha, le commissaire aux comptes, et Pierre Despessailles, directeur général de la Société de banque occidentale (SDBO), une ancienne filiale du Crédit lyonnais, qui a consenti un prêt de 80 millions de francs en 1992 à cette société obstinément déficitaire.

La première journée de ce procès, qui doit s'achever le 12 avril, a été consacrée, jeudi 4 avril, à l'examen des conditions d'exploitation du *Phocéa*, aujourd'hui placé sous séquestre à Antibes, en attendant un éventuel acquéreur. Pendant six heures, la présidente a questionné les prévenus sur leur rôle respectif dans le fonctionnement de la société Alain Colas Tahiti, ainsi que dans le système de facturation de la location du bateau à son utilisateur quasi exclusif, Bernard Tapie, sous-évalué du point de vue de l'accusation. Elle a aussi tenté de comprendre pourquoi le *Phocéa*, rénové à grands frais (68 millions de francs), n'a jamais été loué pour des croisières commerciales, malgré un certain nombre de propositions.

UNE « VITRINE »

Pour leur part, les prévenus ont fait valoir que le *Phocéa*, plutôt qu'une entreprise rentable, était conçu comme une *« vitrine »* promotionnelle, à une époque – les années 80 – où les entreprises avaient été saisies par le démon de la communication. *« Je ne suis pas retors*, a assuré Bernard Tapie. *Je n'ai pas donné au juge Eva Joly la liste des gens qui sont venus à bord. Mais, sans ce bateau, je n'aurais jamais réussi à faire la moitié de ce que j'ai fait. Adidas ne se serait pas fait : la décision finale a eu lieu sur ce bateau, en face de la Corse. »*

D'humeur bonhomme, Bernard Tapie a usé de divers arguments pour convaincre la présidente de sa bonne foi, mais sa voix veloutée est restée sans effet. *« Merci, je n'ai pas besoin de compliments »*, l'a interrompu Mme Nocquet. La présidente ne s'est pas non plus apitoyée lorsque le député européen a rappelé qu'au moment du rachat du yatch sa société s'était engagée à verser 5 000 francs par an aux enfants d'Alain Colas jusqu'à leur majorité. *« La veuve a indiqué avoir perçu 5 000 francs en tout »*, a-t-elle rectifié. En revanche, Bernard Tapie a marqué des points en faisant vibrer la corde patriotique. Expliquant que le *Phocéa*, un quatre-mâts qui a battu le record de traversée de l'Atlantique en 1988, était *« trop sportif »* pour attirer le public habituel des croisières de luxe, il a regretté que ses *« efforts inouïs »* pour le louer n'aient pas abouti. Mais il a fait valoir qu'au moins son bateau était issu des chantiers français et battait pavillon national, alors qu'il aurait pu, comme tout le monde, *« utiliser la loi Pons, toucher des subventions, et mettre un équipage et un pavillon étrangers »*.

Corine Lesnes

Un feuilleton judiciaire

● ***Les comptes de l'OM*** : M. Tapie a été mis en examen le 26 mars 1994 pour *« faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux »* et le 12 mars 1996 pour les mêmes chefs, mais pour une période élargie.
● **Liquidation judiciaire** : le 14 décembre 1994, le tribunal de commerce de Paris a ordonné le placement en liquidation judiciaire de M. et Mme Tapie à titre personnel.
● **Banqueroute** : le 6 juillet 1995, une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris pour *« banqueroute, complicité et recel »* contre les dirigeants de Bernard Tapie Finance (BTF) *« et tous autres »*.
● ***VA-OM*** : le 28 novembre 1995, la cour d'appel de Douai a condamné l'ancien patron de l'Olympique de Marseille à deux ans de prison, dont huit mois ferme, et à trois ans d'inéligibilité pour complicité de corruption.
● **Testut** : du 18 au 27 mars, M. Tapie, en tant qu'ancien PDG de la société de pesage Testut, a comparu devant le tribunal de Béthune, où il était prévenu d'abus et de recel d'abus de biens sociaux. Le ministère public a requis trois ans de prison, dont un an ferme, et cinq ans d'interdiction de gérer. Jugement le 1er juillet.

Un élu RPR de l'Isère détaille l'un des volets du système Carignon

GRENOBLE
de notre bureau régional

Le département de l'Isère vit une bien étrange situation. Lentement mais sûrement, les uns après les autres, les conseillers généraux de droite sont entendus dans les locaux de l'hôtel de police de Grenoble. Après vingt-quatre heures, parfois quarante-huit heures de garde à vue, ils sont généralement remis en liberté, dans l'attente d'une possible convocation devant les juges Catherine Parola et Christian Blaes, chargés d'instruire les « affaires sensibles » de Grenoble et de l'Isère. Ce scénario se répète depuis un an et demi.

Bernard Quercy, conseiller général RPR du canton de Vinay, est le dernier élu départemental à avoir été interrogé par les inspecteurs de la division financière du service régional de police judiciaire de Lyon (SRPJ). Placé en garde à vue pendant vingt-quatre heures à l'hôtel de police de Grenoble, il a été finalement remis en liberté jeudi 4 avril. Policiers et magistrats souhaitaient notamment connaître quels soutiens financiers et quels appuis politiques cet ancien chef d'entreprise reçut au début de l'année 1992, pour maintenir à flot ses quatre entreprises en faillite. Ce n'est qu'après les élections cantonales de mars 1992 que trois d'entre elles furent mises en règlement judiciaire puis liquidées. La quatrième fut reprise. Le passif cumulé de ces sociétés s'élevait alors à 60 millions de francs. Deux ans plus tard, Bernard Quercy fut mis en examen pour abus de biens sociaux.

« NÉCESSITÉ POLITIQUE »

L'élu, qui affirme aujourd'hui *« vendre du conseil et des produits contre les mauvaises odeurs »*, a reconnu avoir été mis *« sous perfusion »* pendant les mois précédant le scrutin et pris en charge par l'entourage du président du conseil général. Alain Carignon (RPR) souhaitait conquérir, coûte que coûte, le canton de Vinay. M. Quercy a expliqué la méthode utilisée pour dissimuler, le temps d'une élection, les graves difficultés qu'il rencontrait. Ainsi, ses sociétés reçurent le soutien du Fonds départemental de garantie, dont la mission est de *« faciliter l'investissement des entreprises en leur apportant une garantie financière »*. Les banques et les commissaires aux comptes acceptèrent de ne pas engager de procédures devant le tribunal de commerce de Grenoble, cautionnant ainsi la poursuite de l'activité déficitaire de ses sociétés. Enfin, les organismes satellites du département et de la ville de Grenoble, notamment la société d'économie mixte départementale Grenoble-Isère-Développement (GID), furent priés de solliciter, pour leurs travaux, les entreprises de M. Quercy.

La directrice des études de GID depuis 1990, Michèle Durbet, qui assurait parallèlement la fonction de directrice du cabinet d'Alain Carignon à la mairie de Grenoble de 1991 à 1994, a confirmé, au cours de sa garde à vue, la *« nécessité politique »* que constituait, quelques mois avant le scrutin cantonal, le maintien en activité des entreprises de M. Quercy. *« Cette affaire est parfaitement révélatrice des méthodes et des pratiques politiques qui avaient cours dans ce département, où tout s'achetait »*, constate un magistrat.

D'autres personnes, qui participèrent en 1992 au bref sauvetage des entreprises du conseiller général de Vinay, pourraient être entendues prochainement dans le cadre de cette affaire. Il y a quelques jours, Bernard Quercy a signé avec huit autres élus, membres du groupe RPR à l'assemblée départementale – celui-ci compte dix-sept conseillers – une lettre dans laquelle il demande à Alain Carignon de continuer à présider le conseil général. Ce dernier, condamné le 16 novembre par le tribunal correctionnel de Lyon à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour corruption (*Le Monde* du 18 novembre), doit comparaître à partir du 20 mai devant la cour d'appel de Lyon.

Claude Francillon

Cinquante millions de repas fournis par les Restos du cœur

CET HIVER, les Restos du coeur ont distribué 50 millions de repas chauds à 520 000 sans-abri, un nombre identique à celui de l'an dernier. Depuis le lancement de la campagne par Coluche en 1986, la quantité des repas servis n'a cessé d'augmenter, passant de 8,5 millions la première année, à 36 millions durant l'hiver 1993-1994. L'association a reçu en 1995 339 000 dons pour un montant total de 115 millions de francs, contre 97 millions apportés par 270 000 particuliers en 1994, auxquels s'ajoutent les excédents de l'Union européenne, soit l'équivalent de 70 millions de francs.

Pour confectionner et distribuer les colis-repas, les Restos du cœur bénéficient d'un réseau de 25 000 bénévoles dans 1 500 centres répartis à travers la France. Si la campagne des repas s'est achevée récemment, les centres d'hébergement, environ 350 lits sur toute la France, restent ouverts.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un Algérien a été placé en garde à vue**, jeudi 4 avril à Monaco, sur commission rogatoire internationale du juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Ses coordonnées figuraient sur un carnet trouvé dans les décombres de la maison de Roubaix après la fusillade du 29 mars. Proche du Centre islamique des Alpes-Maritimes et portant le nom de Mehdoui, il avait déjà été interpellé et placé en garde à vue, le 26 mars à Nice, en même temps que sept personnes soupçonnées d'avoir cherché à constituer un réseau terroriste islamiste (*Le Monde* du 2 avril). Il avait alors été laissé en liberté, à la différence de deux autres personnes interpellées qui avaient été écrouées.

■ **La cour d'assises de Paris a condamné**, jeudi 4 avril, Robert Marguery et Jean-Claude Myszka à douze années de réclusion et André Bellaïche à huit années d'emprisonnement. Tous trois appartenaient au « gang des postiches », auteur d'une série de hold-up dans des agences bancaires à Paris, dont l'un s'était terminé par une fusillade au cours de laquelle un policier avait été blessé.

■ **Douze cadres de Frendom, un bureau d'études proche du Parti communiste**, ont été mis en examen, jeudi 4 avril, par trois juges d'instruction parisiens pour *« faux, usage et trafic d'influence ou complicité »*. Ils ont été laissés en liberté. Les juges David Peyron, Claude Linais et Evelyne Picard soupçonnent la société Frendom d'avoir établi, entre 1990 et 1992, des facturations douteuses, lors de la passation de marchés avec des collectivités locales communistes. Quelque 13 millions de francs auraient été reversés au Gifco, un groupement économique proche du Parti communiste, dont Frendom est une filiale.

Chronique d'une négligence d'Etat

C'est par une belle matinée de printemps, le 25 avril 1985, que Colin Whitaker, vétérinaire grassouillet et prospère, rencontra dans le Kent « sa » première vache folle. Peut-être était-ce « la » première. Dix ans après, 160 000 bovins ont succombé. Récit d'une décennie de calculs, de doutes, de silences coupables et de lâchetés

ELLE n'avait pas de nom. Tout juste un numéro accroché à l'oreille, comme les autres vaches laitières de cette grosse ferme du Kent. Mais elle souffrait à l'évidence, agressive et anxieuse, coinçant sa tête sur le côté, effrayée au moindre mouvement, frémissant à chaque bruit. Colin Whitaker était perplexe. Aussi, quand le propriétaire, qu'il connaissait bien, l'interrogea du regard, il haussa les épaules, en signe d'impuissance. *« Jamais vu ça ! »*, dit-il, avant de suggérer, prudemment, un déficit en magnésium, une tumeur au cerveau, ou un kyste aux ovaires... Il tenta un traitement, la vache alla de mal en pis. Elle se cognait, se cabrait et perdait totalement l'équilibre. Avant que ne pointe l'été, elle fut abattue dans un coin de la ferme, vendue et transformée, raconte Colin, *« en nourriture pour chats et chiens »*. Triste destin pour une bonne et brave vache.

Six mois plus tard, le vétérinaire d'Ashford reçut du même fermier un appel très inquiet. Une nouvelle vache de son exploitation présentait les mêmes symptômes. *« Curieux hasard*, ai-je simplement pensé. *Abcès ? Tumeur ? »* Au troisième cas, Colin Whitaker eut une intuition. *« Cela ressemblait au début d'une épidémie. Comme une variante de la scrapie, cette maladie dont souffrent depuis longtemps nos troupeaux de moutons. J'ai fait faire des examens de sang, poussé les investigations. Si je m'étais douté que cette nouvelle maladie contaminerait plus de 150 000 vaches... »*

Saura-t-on jamais qui, le premier, donna à la maladie cet adjectif qui lui colle à la peau ? Le terme de « vache folle » *(« mad cow »)* apparait dans les premiers rapports qui, recensant les cas signalés au cours de l'année 1986 au Royaume-Uni, reconnaissent l'émergence d'une nouvelle maladie animale et la classent assez vite dans la famille des encéphalopathies spongiformes. Le nom est barbare, comme l'est la maladie – scrapie chez le mouton, Creutzfeldt-Jakob chez l'homme – qui aboutit invariablement à la dégénérescence du système nerveux et se révèle fatale.

Mais la revue vétérinaire qui publie la première étude ne dit rien de sa cause ni de son éventuelle transmission. On est encore en plein brouillard. Etudes et expériences sont certes diligentées et les ministères concernés tenus au courant mais, curieusement, le problème des conséquences possibles sur l'homme n'est pas à l'ordre du jour. L'infection touche pourtant un animal familier, grandement consommé. Boire son lait, manger sa chair, ses abats, ses muscles, cela pourrait-il se révéler dangereux ? Non, la question alors ne se pose même pas. Ou alors pas officiellement, puisque aucune mesure n'est prise pour exclure de la chaîne alimentaire les animaux concernés. *« C'est tout simplement stupéfiant !* commente aujourd'hui le professeur Richard Lacey, spécialiste de microbiologie clinique à l'université de Leeds. *Les carcasses infectées n'étaient pas éliminées, mais recyclées en différents produits alimentaires ! Les élevages concernés n'étaient ni détruits ni même clairement répertoriés, pas plus, bien sûr, que les mouvements d'animaux d'un troupeau à l'autre. Pas la moindre initiative, aucune notion d'urgence. Une passivité criminelle. »* Des mois précieux se passent sans que les éleveurs ne reçoivent la moindre instruction.

À LA FIN DE L'ANNÉE 1987, 420 CAS DE MALADIE SONT OFFICIELLEMENT RECENSÉS.

Mais l'on avance dans la détection de la cause de la maladie. Les pistes se recoupent. Voilà la nourriture des bovins mise sérieusement en cause. Non pas l'herbe grasse, à laquelle pensent spontanément les Britanniques. Non, la farine industrielle, complément alimentaire bourré de protéines et fabriqué dans des usines à partir de détritus d'animaux (1,3 million de tonnes) rachetés aux abattoirs : graisse, os, abats, plumes... 45 % vache, 21 % porc, 19 % volaille, 15 % mouton. De ruminants, on fait des carnivores. A des bovins en bonne santé, on inocule la maladie des moutons. C'est simple.

La piste a l'heur de plaire au gouvernement. Le coupable est désigné, soumis à la vindicte (une dérégulation très thatchérienne a permis aux équarisseurs de pratiquer des économies d'énergie, en ne chauffant pas suffisamment les déchets d'animaux, ce qui a « sauvé » l'agent infectieux) et l'homme ne court aucun danger puisque la scrapie existe depuis deux cents ans sans dommage... Le discours officiel britannique s'alignera désormais sur cette position. Il s'y cramponnera.

UN gouvernement anglais qui se respecte ne prenant jamais de décision qu'un comité scientifique n'ait sciemment recommandée, un groupe de travail est donc constitué en mai 1988. Il va étudier les mesures à prendre concernant la nouvelle maladie et ses implications sur les autres espèces. Il est bien temps. Le groupe est présidé par Sir Richard Southwood, professeur de zoologie à Oxford, entouré de trois confrères aux âges respectables. *« Joli comité, en vérité !* se souvient Sarah Boseley, journaliste au *Guardian. Sa composition était bien l'aveu que le gouvernement entendait en garder la maîtrise. Aucun des membres n'avait de réelle compétence sur le sujet. Aucun n'avait fait ni étude ni expérience sur les maladies spongiformes. C'était l'establishment dans toute sa splendeur ! Conservateur, discipliné, effrayé par son ombre ! »*

Incroyable comité qui exclut soigneusement les meilleurs spécialistes de la question. *« Comme s'il suffisait de lire un manuel pour apprendre à piloter un avion ! »*, enrage encore le docteur Harash Narang qui, depuis 1970, étudiait ce type de pathologie. Mais Narang était bien trop dangereux. Il voulait aller loin, toujours plus loin dans la compréhension de la maladie.

Le comité prend néanmoins une première recommandation de bon sens : la destruction des carcasses d'animaux infectés. Proposition adoptée par le gouvernement, qui offre de compenser auprès des malheureux éleveurs 50 % du prix des animaux détruits. Non content d'avoir déjà laissé recycler au moins six cents carcasses d'animaux déclarés malades – sans parler des autres –, le ministre de l'agriculture, avare de ses deniers, dissuade les fermiers de rapporter scrupuleusement le moindre cas de maladie survenu dans leur ferme. *« Il faudrait être maso pour accepter volontairement de perdre de l'argent !* a admis devant nous un éleveur de la région d'Oxford. *Détecter la maladie d'une bête avant que les symptômes ne s'affichent à l'œil nu a permis à beaucoup de fermiers d'éviter cette prétendue compensation au rabais ! »*

Le ministre voulait des économies (la pression des organisations agricoles le contraindra, un an et demi plus tard, à porter l'indemnisation à 100 %). Il a été servi. Le consommateur, lui, a continué de manger de l'alimentation infectée. Ce n'est plus le cas, en théorie, des animaux ruminants qui se voient interdire la fameuse farine carnée. Cochons et poulets conservent leur régime.

EN 1988, 2 185 BOVINS MALADES ONT ÉTÉ RECENSÉS.

Lorsque le comité Southwood publie son rapport, en février 1989, le gouvernement sera aux anges. Personne n'a plus de raisons de craindre vraiment la maladie. Le bétail, affirme le comité, sera son *« dead-end host »*, c'est-à-dire son hôte ultime, puisqu'elle n'est transmissible ni de vache à vache, ni de vache à veau. Et comme la nourriture infectée en a été la cause (jusqu'en juillet 1988), l'interdiction de celle-ci en sonnera le glas. Quand ? *Le calcul est facile : autour de 1996*, si l'on prend en compte la période assez longue d'incubation de la maladie qui, avec un maximum de 400 cas par mois, ne devrait pas excéder un total de 20 000 victimes. A quoi bon procéder aux abattages massifs que réclament quelques esprits chagrins ? Attendre l'extinction naturelle de la maladie est la meilleure solution.

Des risques pour la population ? Invérifiables avant au moins une décennie, mais apparemment infimes, pour ne pas dire nuls. A se demander pourquoi le rapport recommande aux bouchers des procédures particulières pour se saisir des animaux malades et le rejet des abats dans les produits pour bébés... Mais le gouvernement exulte. D'autant que la fin du rapport salue, sans ironie, sa rapidité à agir ainsi que la bonne volonté du monde des agriculteurs et de l'agroalimentaire.

Naïveté ? Comédie ? On hésite. Car les prévisions concernant l'extension de la maladie se révéleront bientôt si erronées qu'il n'y aura d'autres solutions, pour expliquer la contamination de 11 000 bovins nés après la suppression théorique de la nourriture infectée, que de dénoncer la malhonnêteté de certains éleveurs et industriels qui auraient continué de la vendre et de s'en servir. C'est en tout cas ce que proclameront sans honte les porte-parole du ministère de l'agriculture en 1994, estimant à 80 % la proportion de récalcitrants !

Un autre comité, présidé par le docteur Tyrell, affichera plus d'audace en s'interrogeant plus ouvertement sur les possibilités de transmission verticale et horizontale de la maladie. Car il faut bien expliquer la multiplication des chiffres ! Il ira même suggérer que l'on examine le cerveau d'animaux supposés sains et conduits à l'abattoir.

> « Les élevages concernés n'étaient ni détruits ni même clairement répertoriés ; pas plus, bien sûr, que les mouvements d'animaux d'un troupeau à l'autre. Pas la moindre initiative, aucune notion d'urgence. Une passivité criminelle »

Car l'étude est essentielle ! C'est elle qui indiquera au consommateur la proportion de vaches atteintes par la maladie – sans en avoir manifesté encore les symptômes – à entrer dans la chaîne alimentaire. *« C'est une donnée fondamentale, évidemment !* assure le docteur Stephen Dealler. *Une donnée effrayante pour le consommateur, qui réaliserait qu'il mange beaucoup de viande infectée ; une donnée insupportable pour le gouvernement, qui se cantonne dans un optimisme scandaleux et béat ! »*

L'étude, bien sûr, ne sera pas faite. Trop chère, ont dit les officiels. *« Non sens !* crie l'infatigable professeur Lacey. *Trop cher pour connaître enfin l'étendue du problème ? Trop cher pour connaître l'ampleur du risque couru par le public britannique ? »* Oui, tabou, ce chiffre effrayant que Stephen Dealler n'a eu de cesse d'estimer. A peine 60 % des vaches malades étaient clairement identifiées, en 1992. 40 % seulement en 1993 et 1994. En 1995, dit-il, les Britanniques auront consommé environ 1,5 million de vaches infectées...

La conséquence ? Le comité Tyrell s'en inquiète, c'est vrai, dès 1989. Il déclare même *« urgent »* de s'assurer que la maladie de la vache folle ne se transmet pas à l'homme. Fort bien. Mais le meilleur moyen, dit-il, est d'étudier tous les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob signalés en Grande-Bretagne dans les vingt prochaines années. Vingt ans ! Les chercheurs ne peuvent y croire. Ne faudrait-il pas d'urgence un vaste programme national de recherche ? Non. Cela ferait de l'étude un sujet de santé publique. Or c'est impossible. Selon le gouvernement anglais, la maladie va s'éteindre d'elle-même. Elle n'est pas transmissible à l'homme. Et le gouvernement allemand, qui interdit en novembre l'importation des abats de bœuf anglais réputés extrêmement nocifs – le gouvernement britannique les interdit aussitôt de consommation – ne peut agir que pour des raisons mesquines et politiques.

FIN 1989, 7 136 CAS DE MALADIE ONT ÉTÉ CONFIRMÉS.

C'est alors que, dans la ville de Bristol, est mort un chat siamois. Un chat devenu fou, comme les vaches, les moutons, les visons, les élans et autres antilopes déjà répertoriés comme sensibles aux infections spongiformes. Et, cette fois, le sang des Anglais n'a fait qu'un tour. Un chat ! C'était comme la famille ! On était donc cerné ? L'association des producteurs d'aliments pour animaux domestiques s'est sentie visée. Ce serait pourtant injuste, dit-elle, en annonçant que depuis près d'un an elle a exclu de ses produits cervelle et autres abats bovins et précédé ainsi une décision similaire du gouvernement concernant la nourriture des hommes...

HONTE au gouvernement ! La rumeur gronde. Et les médias se font plus exigeants. Que fait le gouvernement ? Pas grand-chose justement. Il doit montrer qu'il perçoit l'inquiétude, peut-être gagner du temps. Alors John Gummer, ministre de l'agriculture, monte au front. Il consulte les scientifiques, dit-il, afin de savoir s'il serait utile de faire abattre la progéniture des vaches réputées malades... ce que demandent depuis belle lurette nombre de francs-tireurs. La mesure ne lui avait jusqu'ici pas semblé utile, mais si les experts se prononcent en ce sens, *« bien sûr*, dit-il, *nous suivrons »*. Panique dans les foyers ; le boeuf dans les cantines des écoles se trouve d'un trait rayé ! Erreur, dit le ministre. *« Le bœuf est sain et bon pour la santé ! »* Et son secrétaire d'Etat affirme que ce serait péché que de priver les bambins d'une telle source de protéines ! *« De l'hystérie ! »*, dénonce la commission de la viande qui prend sur elle d'écrire aux autorités scolaires et pour les supplier de rétablir le boeuf au menu des cantines. D'ailleurs, c'est décidé. Elle va lancer sur les ondes et les murs des villes une immense campagne publicitaire pour promouvoir la viande, saine, tonique, énergétique !

Rassurer, toujours rassurer... Le message ne passe guère au-delà du Channel. Bruxelles a pourtant décidé, le 1er mars, d'interdire les exportations britanniques de veaux âgés de plus de six mois. Mais ces mesures, qui se veulent réconfortantes, ne font que renforcer le doute des consommateurs européens. Le 30 mai, la France met les pieds dans le plat en décrétant un embargo sur la viande bovine anglaise. Le ministre de l'agriculture Henri Nallet ne saurait se satisfaire des formules lénifiantes du style : *« En l'état actuel des connaissances, il n'existe pas de danger pour la santé humaine »* ou *« Le bœuf britannique est sain, même si des incertitudes existent sur la transmission de la maladie à l'homme »*, etc. La position de Paris est ferme : un doute demeure et ce doute doit profiter au consommateur.

Pour les éleveurs anglais, le coup est rude. La France est leur premier marché d'exportation. Un pactole annuel de 1,5 milliard de francs. Pas question pour Londres de perdre un si beau morceau. Le *Financial Times* ironise et reproche aux Français de se méfier d'un partenaire commercial privilégié, alors qu'ils réclament à cor et à cri une plus grande intégration européenne.

Le débat sur la vache folle change insensiblement de terrain. On parlait santé. On va parler gros sous et libre-échange. Ce n'est pas une maladie, certes inquiétante, mais entourée de « si » et de « peut-être » qui va empêcher les jeunes animaux de circuler. Les Anglais montent au créneau. Si Margaret Thatcher reste étonnamment silencieuse sur le sujet, elle a demandé à John Gummer de se *« sacrifier »* sur l'autel médiatique. Lui-même commence par sacrifier sa fille Cordelia, quatre ans, en lui offrant un hamburger devant les caméras de télévision.

Le message doit passer : c'est sans danger. Mais dans les heures qui suivent l'embargo français, l'Allemagne de l'Ouest décide à son tour de boycotter le boeuf anglais, imitée par le Luxembourg. La Commission de Bruxelles menace de prendre des sanctions légales contre ces pays. La CEE exige un abandon des mesures restrictives avant le 4 juin à 18 heures. Passé ce délai, la France, la RFA et le Luxembourg seront poursuivis devant la Cour de justice européenne. Poursuivre ? Mais pour quel motif ?

Le combat du professeur Richard Lacey

CET HOMME est inquiétant. Il parle doucement, dans un souffle presque douloureux. Et il sourit rarement. Peut-être pense-t-il ne pas avoir le temps. Il paraît fatigué, accablé, fiévreux, petit homme arrondi avec un costume gris. Mais il saute constamment d'un téléphone de bureau à son appareil portable. Comment répondre à tout le monde? On le sollicite de partout et il veut bien parler. Cela fait des années qu'il veut être écouté. *Dans sa tête en permanence s'écoule* un sablier.



RICHARD LACEY

Toute l'*Europe*, ces jours-ci, défile dans son petit bureau de l'unité de recherche de microbiologie de l'hôpital de Leeds. Et même ce matin, un professeur de sciences politiques venu l'interroger dans le cadre d'un cours intitulé « Mensonge en politique ». Il a beaucoup à dire pour *avoir observé ces dix dernières années* le gouvernement britannique, champion, dit-il, des trois « D »: *« Delays, deception, desinformation »*.

Cet homme est inquiétant parce que s'il a raison – il en est convaincu, c'est bien ce qui l'angoisse –, des millions de personnes pourraient mourir au tournant du siècle d'une *maladie qu'il a trop étudiée pour ne pas en connaître l'horreur: celle* de Creutzfeldt-Jakob, transmise par de la viande de bœuf *infectée d'ESB. Tout le* monde, ou presque, en Grande-Bretagne en a mangé, dit-il. C'était inévitable, étant donné le refus du gouvernement de prendre, dès les premiers cas de vaches folles, la décision d'abattre systématiquement les troupeaux.

Des millions de personnes, dénonce-t-il, ont été sciemment exposées. Pour des raisons financières – tuer le cheptel britannique, *comme il le demandait dès 1986*, était très onéreux – et pour protéger des lobbys particulièrement représentés parmi les députés. Une génération de gens, donc, pourrait être décimée, dont les dix premières victimes récemment recensées seraient les éclaireurs.

Il somme le gouvernement de faire d'autres expériences, de développer des tests, de consacrer autre chose qu'un budget grotesque à la recherche. Et son livre *Mad Cow Desease*, qu'il eut tant de mal à publier, est un réquisitoire contre un gouvernement coupable de n'avoir pas voulu savoir la vérité. On l'a dit menacé, injurié, calomnié. *C'était vrai. On l'a décrit comme un dangereux extrémiste*, lui qui, de tempérament et *d'origine, serait plutôt conservateur. Il* continue pourtant sa croisade, un peu plus effondré de voir, à chaque étape, que toutes ses prévisions se sont révélées vraies. Pour le gouvernement britannique aussi, cet homme est inquiétant.

A. Co.

Sous couvert (ou sous prétexte) de protection du consommateur, les rebelles auraient tout simplement commis une entorse à la règle fondamentale du traité de Rome, à savoir le libre-échange. Certes, la Commission cherche toujours à faire la lumière sur les conséquences possibles de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) sur l'homme. Mais elle semble tout autant préoccupée par le respect du principe de libre circulation des marchandises. Du célèbre cassis de Dijon aux bières allemandes, les juges de Luxembourg n'ont jamais manqué au respect de cette règle d'or : un produit déclaré propre à la consommation par un pays du Marché commun doit pouvoir être commercialisé sans aucune restriction par ses partenaires. La part du feu est ainsi faite : qui est contre le bœuf anglais est soupçonné de protectionnisme. D'autant que, dans un communiqué fort à propos, le Comité vétérinaire de la Communauté réaffirme l'absence de danger à consommer de la viande bovine britannique.

« Les carcasses infectées n'étaient pas éliminées, mais recyclées en différents produits alimentaires ! »

Mais la France fait la sourde oreille, et Henri Nallet continue d'exiger des garanties supplémentaires : on voit encore, dans les abattoirs anglais, trop de moelle épinière pendant contre les carcasses. Une enquête édifiante du *Guardian* a montré, il y a peu, que moins de 10 % des abattoirs britanniques répondaient aux normes requises par Bruxelles pour l'exportation. Le ministère de l'agriculture a même refusé de publier un rapport de ses propres inspecteurs qui en décrivaient la repoussante vétusté...

Henri Nallet se sent conforté dans sa position en apprenant que Portugais et Belges se sont à leur tour prémunis contre la viande anglaise. Bon prince, le ministre français accepte de déguster un steak *made in Britain* à la cantine du conseil des ministres de la CEE. Le compromis final lui donnera raison : la viande désossée ne pourra plus désormais être exportée si elle provient de troupeaux ayant connu un cas de vache folle au cours des deux années précédentes. La viande vendue devra en outre recevoir un certificat de « bonne santé » et il faudra extraire les tissus nerveux et lymphatiques lors des opérations de découpe. Londres s'engage, enfin, à marquer ses bêtes de manière indélébile et à assurer un suivi informatique du cheptel. Henri Nallet juge le nouveau dispositif de contrôle sanitaire *« très substantiel »*. L'orage se calme. Mais les doutes subsistent, toujours et encore.

La nouvelle de la transmission de l'ESB à un cochon survient en fin d'année. C'était une expérience. Elle n'aura, s'empresse d'affirmer le gouvernement, aucune implication sur la santé humaine. N'empêche qu'il interdit enfin l'usage des abats bovins dans la nourriture des animaux, quels qu'ils soient. Le professeur Lacey, lui, juge l'expérience essentielle puisqu'elle dément une fois de plus l'absurdité de la thèse de la non-transmissibilité de la maladie. Mais c'est surtout, insiste-t-il, une *« très mauvaise nouvelle »*, vu la troublante proximité organique entre l'homme et le porc.

14 180 CAS DE MALADIE SONT RECENSÉS POUR 1990.

La pression est un peu retombée en ce début d'année, et les éleveurs comme les industriels reprennent espoir. Peut-être la campagne de promotion a-t-elle porté ses fruits. Les Anglais semblent renouer avec leur cher rosbif. Pourtant, le nombre de bêtes contaminées continue d'augmenter. L'interdiction des farines carnées est, bien sûr, trop récente pour avoir déjà enrayé l'hécatombe. Mais un étrange communiqué du ministère de l'agriculture va semer le trouble : un veau né après la date de retrait des aliments incriminés est reconnu porteur de la maladie. Etrange. La nourriture ne serait donc pas le seul vecteur de l'infection ? Le ministère prend les devants. Si ce devait être un cas de transmission maternelle, dit son communiqué, cela n'aurait aucune incidence sur la santé humaine. Comment cela ? rugit le professeur Lacey. Cela voudrait dire que l'infection ne doit plus être localisée dans les seuls abats, réputés depuis toujours dangereux, mais qu'elle peut se transmettre par le sang. *« Et si c'est le sang, c'est presque partout, et c'est donc dans la viande ! »*

Le ministère dément. Doucement... Bien plus tard, le mois de mars 1996 verra l'édification d'un front commun, des tories aux écologistes, pour exiger l'abandon de l'épandage d'engrais à base de sang animal. L'eau souterraine risquerait elle-même d'être contaminée...

Sur la scène européenne, les professionnels de l'agriculture et les responsables politiques des Etats membres continuent de s'interroger. Le Royaume-Uni a-t-il vraiment l'intention d'en finir avec la maladie de la vache folle ? *« Même au sein du Comité vétérinaire de la Commission, les Britanniques ont toujours manqué de transparence »*, souligne un haut fonctionnaire bruxellois. C'est un fait : les autorités communautaires n'en finissent pas de réclamer les études scientifiques précises menées à Londres. Sans succès.

Mauvaise volonté ? Signe des dissensions régnant entre les chercheurs de Sa Gracieuse Majesté ? Nul n'a oublié que, en 1988, c'est sous la pression du Royaume-Uni que la Cour de justice a annulé la fameuse directive européenne interdisant l'usage des hormones dans l'élevage bovin. L'argument des Britanniques est toujours le même : ils suivent la science. Un suivi *a minima*. La science ne prouve pas que les hormones mettent en péril la santé des consommateurs. Dans le doute, ils acceptent le risque... pour les autres. L'attitude anglaise dans l'affaire de la vache folle revêt ce même caractère singulier : on se repasse le doute.

PLUS étonnante encore est l'incroyable réticence que montre à cette époque le gouvernement britannique à toute idée d'abattage massif des troupeaux non indemnes de la maladie. Avant l'entrée des Anglais dans le Marché commun, en 1972, les principes vétérinaires en vigueur reposaient sur la vaccination systématique contres les affections identifiées. Devenus membres de la CEE, les Britanniques ont fait prévaloir leurs vues : pas de vaccin sur les animaux, mais une éradication des cheptels en cas d'épizootie. *« Quand ils ont été confrontés directement au problème de la maladie de la vache folle, ils n'ont pas respecté leur propre philosophie*, souligne un responsable des organisations agricoles européennes à Bruxelles. *Ils n'ont abattu que les vaches atteintes ! En France, au contraire, on a éradiqué systématiquement les troupeaux entiers dès qu'un cas était décelé ! »* C'est précisément en 1991 que les premiers cas de vache folle apparaissent dans l'Hexagone, au sein d'une exploitation des Côtes-d'Armor. La suspicion redouble. Mais le mal est d'abord et plus que jamais une affaire anglaise.

25 025 CAS D'ESB SONT RECONNUS EN 1991.

1992 commence une fois encore sur un mode rassurant. A Londres, un comité scientifique certifie que les mesures prises depuis le début de la crise *« fournissent des protections adéquates pour la santé des hommes et des animaux »*. Des cas de maladie se déclarent pourtant en Suisse et dans le sultanat d'Oman. Le ministère français de la santé retire de la vente trente-deux médicaments à base de tissus bovins. A Bruxelles, le Comité vétérinaire paraît sûr de sa vérité : la viande des animaux nés après le 1er janvier ou provenant d'élevages exempts d' ESB depuis six ans est sans danger. D'après le ministère de l'agriculture, les seuls organes du bœuf abritant l'infection sont le cerveau et la moelle épinière. Un puma et un chimpanzé sont morts d'une forme d'encéphalite spongiforme.

EN FIN D'ANNÉE, 35 045 CAS SONT RECONNUS EN GRANDE-BRETAGNE.

L'année 1993 est celle des chiffres ronds et alarmants : à l'occasion d'un débat aux Communes, le gouvernement confirme que la terrible maladie a déjà décimé plus de 100 000 vaches. Le rapport sur l'évolution du fléau est déposé à la bibliothèque du Parlement, dans un souci, bien tardif, de transparence. On apprend bientôt que deux fermiers qui ont passé leur vie dans une exploitation laitière ont péri des suites de « la » Creutzfeldt-Jakob. La tension monte de nouveau.

C'est le moment que choisit le microbiologiste Stephen Dealler pour publier dans le *British Food Journal* un article intitué *« ESB : l'effet potentiel de l'épidémie sur la population humaine »*. James Erlichman, qui tient la rubrique « consommation » du *Guardian*, et suit minutieusement le dossier de la vache folle, est stupefié par la clarté d'une démonstration qui s'appuie exclusivement sur les chiffres émanant des ministères concernés et fournit une évaluation précise des risques de transmission de la maladie à l'homme. Le journaliste appelle donc le ministère de l'agriculture. *« L'étude est troublante*, dit-il, *la démonstration rigoureuse, l'auteur reputé. Il dément vos thèses à partir de vos propres données. Je vous rappelle dans trois jours pour avoir votre point de vue et vos réfutations à tous ses arguments. »* Il obtiendra pour seule réponse : *« Nous sommes en désaccord avec la conclusion du docteur Dealler. »* Mais où sont les erreurs ? Où est la faille du raisonnement ? On ne lui répond pas.

36 755 CAS ONT ÉTÉ RECONNUS EN GRANDE-BRETAGNE EN 1993.

Mais le silence n'est pas du goût des partenaires européens du Royaume-Uni. Sous la pression de son opinion publique, l'Allemagne reprend l'offensive. Le Bundesrat décide d'interdire les importations de bovins de plus de trois ans. Londres répond que cette mesure unilatérale est contraire au traité de Rome. L'Allemagne s'en moque. *« La sécurité impose dès à présent d'interdire la consommation de ces viandes »*, explique le ministère de la santé, estimant *« impossible d'attendre des expérimentations humaines »* compte tenu du délai très long d'incubation. Quelques semaines plus tard, la France apporte son soutien à Bonn. Une lettre conjointe signée par Simone Veil et Jean Puech (respectivement ministres de la santé et de l'agriculture) et Horst Seehofer, ministre allemand de la santé, est envoyée à la Commission de Bruxelles. Les deux pays exigent à nouveau une interdiction des importations de viande britannique. Bruxelles renforcera finalement les mesures sanitaires. Une fois de plus.

23 943 CAS DE MALADIE ONT ÉTÉ RECONNUS EN GRANDE-BRETAGNE À LA FIN DE 1994 ET 12 245 EN 1995.

Comment ne pas douter de tout, des hommes comme des bêtes, lorsque, à la Chambre des communes, le 20 mars 1996, le ministre de la santé Stephen Dorrell évoque pour la première fois une liaison possible entre la maladie de la vache folle et celle de Creutzfeldt-Jakob ? Dix ans après le premier cas de la ferme d'Ashford, le mal court dans les campagnes anglaises. Mais les autorités britanniques sont persuadées que le pire est passé. La preuve ? Le nombre de bêtes suspectes a baissé de 46 % entre mai 94 et mai 95, comme le mentionne un document officiel du Royaume-Uni transmis à Bruxelles. L'épidémie recule. Elle ne désarme pas.

Un pays tout entier est confronté à sa propre identité, au courage des uns, aux lâchetés des autres, aux mots qui font peur et aux silences qui peuvent tuer. Shakespeare en aurait-il tiré une version moderne de *Beaucoup de bruit pour rien* ? Aurait-il plutôt composé une tragédie remplie de déshonneur, de trahisons, d'idéal perdu et d'expiation dans la mort ? La maladie a frappé le cœur de l'élevage. Le coup s'abat sur le modèle historique de l'alimentation animale.

Combien de générations d'éleveurs ont vécu dans cette anglomanie qui s'écroule, ce goût pour les bêtes fières et franches, aux quatre quartiers irréprochables, cuir et suif de premier ordre, ces bêtes qui décrochaient médailles et récompenses dans les concours de la Monarchie de Juillet ? L'affaire est grave. La santé de millions de personnes est en jeu. Si l'on en croit certains scientifiques, un compte à rebours funeste est peut-être enclenché. Il en va aussi de l'honneur d'un pays.

Annick Cojean et Eric Fottorino

Dessin : Alain Le Quernel

Complaisances vétérinaires

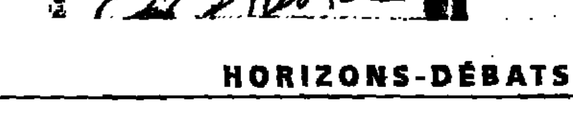
INSUFFISANT contrôle sanitaire ! C'est le gouvernement britannique lui-même qui en fait, piteusement, la description et la confession à la Chambre des communes. Eh oui ! Les visites inopinées réalisées dans les abattoirs, usines de désossage, d'équarrissage et autres lieux de transit par quelques inspecteurs diligentés par le ministère ont révélé des failles coupables : 48 % des abattoirs sont dans l'illégalité d'un point de vue sanitaire et font courir un véritable danger à la population.

Depuis la grande déréglementation des années Thatcher, les vétérinaires chargés des contrôles sanitaires ne sont plus payés par le gouvernement. Des particuliers et, plus souvent, de grandes sociétés qui salarient plusieurs dizaines de vétérinaires proposent leurs services aux sociétés d'exportation et d'abattage à des prix défiant toute concurrence. Ce qui introduit d'étranges relations d'affaires.

Vétérinaire d'origine finlandaise, Marja Hovi en a fait, en 1994, l'expérience. Chargée de décerner les certificats d'exportation de viande requis par la CEE et témoignant de ce que les animaux proviennent de troupeaux indemnes de la maladie pendant six années consécutives avant d'être envoyés en France, *elle s'étonne de ne disposer d'aucun document lui* permettant de se faire un jugement. L'idée d'attestations rédigées par les fermiers eux-mêmes la dérangeait déjà. Mais voilà qu'ici, à Douvres, on lui fait comprendre qu'il ne faut pas chipoter, que le document n'existe pas et qu'on ne va pas, pour une vulgaire question de paperasserie, contrarier et risquer de perdre un client. Marja est indignée. *« Je sais la gravité de la maladie. Je connais l'existence de trafics et de mouvements divers entre les élevages. Et voilà qu'il me faudrait cautionner le système sans même avoir une idée de la provenance des bêtes ? »*

Marja Hovi s'enquiert de l'attitude de quelques collègues qui s'étonnent de sa naïveté. Puisque c'est la coutume ! Il suffit d'un minimum de déclarations et de quelques tours de passe-passe pour cadrer avec le système. Ecœurée, Marja ne rentre pas dans le jeu et refuse de signer. Elle est immédiatement licenciée. Elle rédige un rapport, saisit le Collège royal des vétérinaires. Et elle n'obtient guère de réponses. *« Ce que j'ai découvert est odieux*, dit-elle. *Il est des lieux où des organes supposés hautement contaminés côtoient la viande saine. Il est des usines qui procèdent à la fois à la transformation des viandes et à l'incinération des bêtes. Quant à l'exportation, son système de contrôle est pipé. Les certificats de complaisance sont légion... La France, c'est sûr, a reçu beaucoup de nourriture infectée. »*

A. Co.



Vive la décentralisation !

par Marc Censi

La décentralisation est-elle, en cette fin de siècle, une solution aux blocages de notre société, et à quelles conditions ? Il faut rechercher une décentralisation qui soit plus claire, plus juste, plus efficace et plus démocratique.

Plus claire, tout d'abord, afin que le peuple se retrouvant dans le maquis des textes puisse juger en toute transparence l'action des élus régionaux, départementaux et communaux. Il est temps, en effet, que la loi, tournant le dos à l'enchevêtrement ubuesque des financements croisés et des compétences introuvables, permette enfin à chacun de savoir qui fait quoi.

L'urgence n'est pas de supprimer tel niveau territorial ni de faire le procès réciproque des départements et de la région, du district et de la commune. Dans une saine subsidiarité, les uns et les autres, auxquels les Français sont souvent attachés, doivent trouver leur rôle légitime. Il faut, en revanche, attribuer à chaque échelon des blocs de compétences clairs et complets, l'échelon supérieur étant seulement chargé des attributions que l'échelon inférieur ne peut ou ne veut assumer. La formation, l'aménagement du territoire, l'action économique, le développement rural, l'environnement, le tourisme, la culture – pour ne citer que ces exemples – doivent de la sorte être totalement confiés, pour chacun d'entre eux, à une seule collectivité territoriale, exclusivement.

Plus juste, bien sûr, pour que le contribuable acquittant un impôt équitable sache mieux accepter le poids d'une fiscalité qui, sinon, lui apparaîtra de plus en plus intolérable. L'archaïsme et l'injustice de l'actuelle assiette des impôts locaux doivent impérativement être corrigés. S'y ajoute désormais la superposition des taxes, de la commune à la région, dont la feuille d'impôts n'a pas réellement amélioré la compréhension. Il faut y mettre un terme. Le gouvernement a la faculté d'en faire une priorité de la réforme fiscale qu'il a annoncée.

Deux axes sont, dans cette perspective, à privilégier : d'une part, la spécialisation de chaque taxe, après révision de ses bases, dont le produit devrait bénéficier intégralement à l'un des échelons territoriaux ; d'autre part, la solidarité entre collectivités par l'élargissement du système de péréquation encore trop timidement ébauché.

Le complément logique en serait l'établissement d'un document de communication financière clair et lisible, destiné au grand public par chaque collectivité selon un cadre défini et sous le contrôle des chambres régionales des comptes.

Plus efficace, encore, au point que la population constatant la valeur ajoutée de la décentralisation, y adhère avec confiance. L'exemple de la rénovation des lycées dans les régions mais aussi les appels incessants lancés par l'Etat aux collectivités territoriales pour qu'elles prennent le relais de ses propres compétences montrent bien que la proximité de la gestion est un facteur d'adéquation de la réponse publique à la demande sociale.

Une chance pour éviter à la France de nouvelles explosions sociales

Il convient d'exploiter cette réalité en donnant à la décentralisation les moyens d'un management moderne, dont les points d'application sont bien identifiés aujourd'hui par les praticiens du développement local. Un assouplissement des conditions de recrutement qui permette d'ouvrir les services des collectivités à des personnels suffisamment diversifiés et porteurs d'expériences variées, la mise en place d'un pouvoir réglementaire élargi des exécutifs afin de développer la rapidité de leurs décisions, l'attribution aux préfets de compétences déconcentrées accrues, en constituent les éléments essentiels.

Plus démocratique, enfin, de sorte que le citoyen, participant pleinement à la décentralisation, devienne l'acteur de son propre avenir. L'information, la consultation, le dialogue doivent recevoir des traductions concrètes, du référendum local aux enquêtes réalisées auprès de l'ensemble des populations concernées.

Le niveau local est, à l'évidence, le mieux adapté pour ce type d'échanges entre le pouvoir et le citoyen et peut favoriser le passage progressif à une démocratie authentiquement vécue. Celle-ci suppose aussi des évolutions des modes de scrutin. Pour n'évoquer que le cas des régions, les électeurs doivent être appelés à désigner leurs représentants non plus dans le cadre du département – ce qui est source de confusion avec les conseillers généraux – mais dans celui, évidemment, de la circonscription régionale. La démocratie y gagnera en clarté et la vie politique en responsabilité.

Si la clarté, la justice, l'efficacité et la démocratie sont les conditions d'une décentralisation réussie, ne sont-elles pas aussi les vrais facteurs de déblocage de la société française ? C'est en tout cas en leur nom que s'expriment désormais les attentes et les revendications, souvent contradictoires, de secteurs entiers de l'opinion publique. Les derniers mois l'ont amplement montré. Ils ont signifié aussi à quel point ces valeurs étaient difficilement conciliables au niveau central, où le trinôme Etat-syndicat-usagers, comme la concentration des conflits sur un même gouvernement, révèle des contradictions quasiment irréductibles. En revanche, les exemples précédents illustrent bien la possibilité d'une « révolution tranquille » par un bon usage de la décentralisation.

La décentralisation est une chance pour la France de 1996 à laquelle elle peut éviter de nouvelles explosions sociales à l'issue incertaine et au prix démesuré. N'hésitons pas à lui donner l'ambition qu'elle mérite. La décentralisation dessinera, si nous le voulons, les traits d'une grande et belle renaissance française, inspirée non plus de structures uniformes, mais de projets diversifiés, non plus de plans vainement exhaustifs mais de réalisations partielles et successives, non plus de dirigisme technocratique mais d'esprit de participation et de partage. Si l'espérance ne nous y porte, la raison saura nous en faire découvrir le chemin.

***Marc Censi** est président (UDF-PR) de la région Midi-Pyrénées et président de l'Assemblée des districts et communautés de France.*

Vive la proportionnelle !

par Marie-Christine Blandin

Chaque année, trois ou quatre des vingt-deux régions de métropole ont quelques difficultés pour adopter leur budget. Elles viennent de règles de fonctionnement internes calquées sur celles des assemblées élues au scrutin majoritaire. Conçues pour des majorités automatiques correspondant à des clivages monolithes, elles ne sont pas adaptées aux majorités d'idées changeantes qui naissent de la proportionnelle dans une phase de recomposition politique : elles autorisent toutes les coalitions de refus possibles, aussi hétéroclites soient-elles.

Pour se prémunir contre de telles dérives, point n'est besoin de changer le mode de désignation des conseils régionaux. Des moyens simples existent qui préservent les avancées démocratiques de la proportionnelle. Il suffirait, par exemple, pour des documents essentiels comme le budget, que les projets de l'exécutif ne puissent être repoussés que par l'adoption de projets alternatifs recueillant plus de suffrages. On aurait là le pendant régional de l'engagement de la responsabilité gouvernementale prévu par la Constitution.

Il ne faut pas la restreindre mais viser son extension à d'autres assemblées que les conseils régionaux

Nul doute que le fonctionnement des régions s'en trouverait stabilisé, les majorités relatives renforcées dans leur gestion des affaires publiques, le débat politique rehaussé et la prise en compte de l'intérêt général accrue.

Dès lors que les menaces de blocage touchent peu de régions et que les mesures pour y faire face sont simples, l'insistance et l'outrance mises par certains à dénoncer « *la démocratie pervertie par la proportionnelle* » paraissent très suspectes. Selon eux, rien ne vaudrait le système majoritaire et son efficacité pour la gestion des affaires publiques. Il faudrait élire les régions à l'instar des communes.

Quelle merveilleuse efficacité, en effet, que celle permise par le scrutin majoritaire ! Chaque année, les chambres des comptes en distillent les morceaux choisis, et les quelques épisodes judiciaires dont la presse veut bien se faire l'écho nous montrent l'écume de ses capacités à permettre le détournement des fonds publics.

Quelle merveilleuse démocratie ! Pas besoin de majorité dans l'opinion pour être hégémonique dans les assemblées élues. Inutile de justifier du bien-fondé des projets ou de la validité des dossiers pour les voir adoptés. Un seuil de représentativité bien calculé élimine l'essentiel des empêcheurs de « gérer » ainsi l'intérêt général.

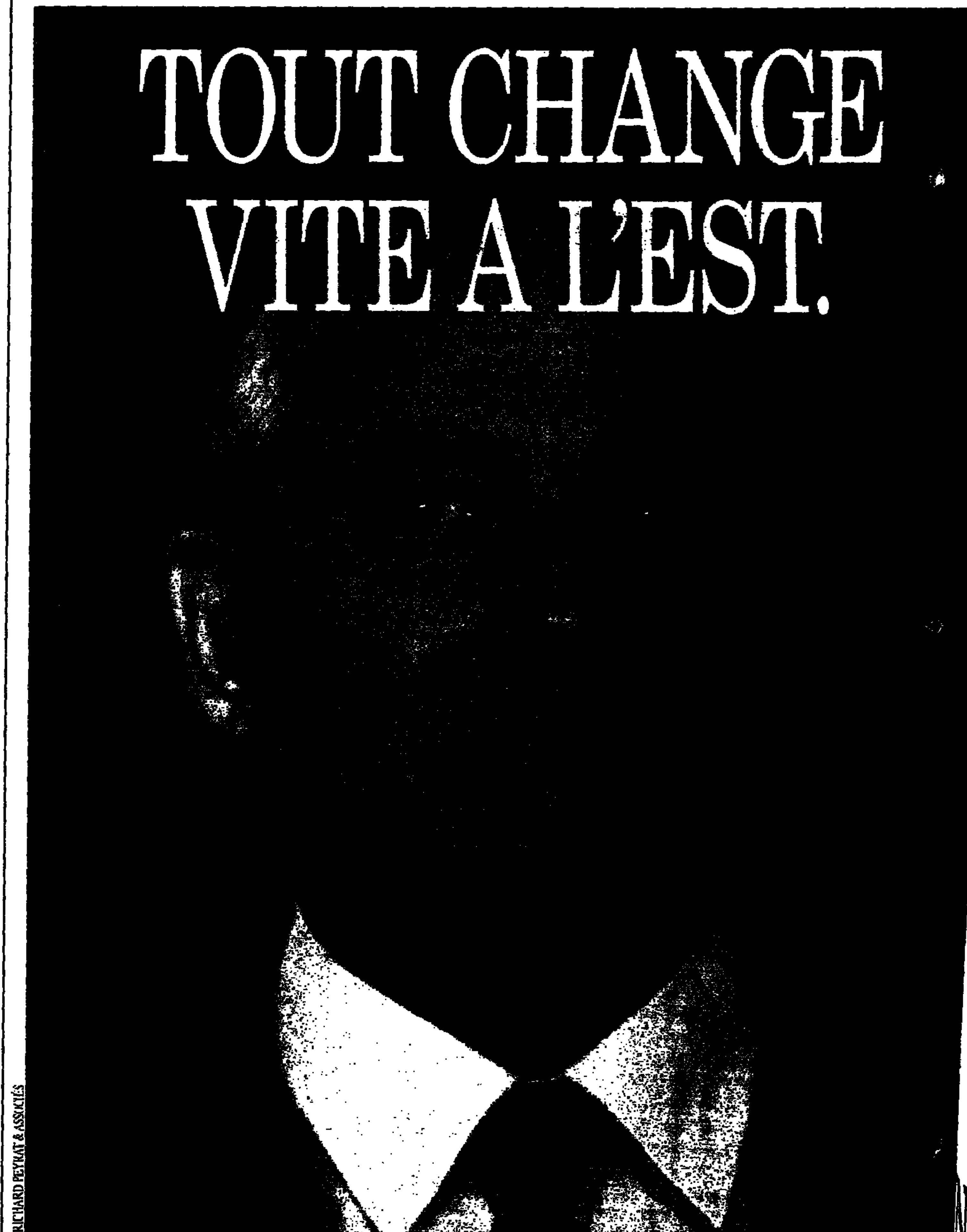
Oui, le scrutin proportionnel est bien inadapté à cette démocratie-là ! Assurant la représentation de toutes les opinions conformément aux souhaits du suffrage universel, permettant aux élus minoritaires de prétendre à la parole comme les autres et de revendiquer leur part de la gestion des affaires publiques sans renoncer à leur identité, il contraint ceux qui s'estiment seuls détenteurs du bien public à renoncer à leur conception hémiplégique de la démocratie. C'est bien là ce qu'ils lui reprochent.

La proportionnelle nécessite en effet une révolution culturelle des élus. D'abord des présidents et des exécutifs : terminée l'autocratie, finies les commissions conçues comme simples chambres d'enregistrement. Le bon fonctionnement des institutions régionales nécessite l'inflexion des politiques en fonction de la pertinence de tous les avis et non de leur seule provenance des rangs d'une majorité, l'instruction réelle par les services de tous les dossiers, même ceux présentés par l'opposition, des moyens quantitatifs et qualitatifs pour les groupes politiques minoritaires afin d'étudier sérieusement les propositions de l'exécutif.

Mais le changement de mentalité doit atteindre aussi les élus d'opposition. Des majorités d'idées se dessinent dans les couloirs des assemblées régionales et, parfois, dans les commissions, qu'on ne retrouve pas en séance. Pourquoi ? Les régions sont des îlots de proportionnelle dans un océan d'assemblées élues au scrutin majoritaire. Cumul des mandats et absence de statut de l'élu aidant, les conseillers régionaux dépendent de leur comportement de bons soldats du système majoritaire pour leur candidature à d'autres fonctions électives. Il leur faut donc faire passer les intérêts de leur parti et des groupes de pression professionnels ou territoriaux qu'ils représentent avant l'intérêt général. Sauf à bénéficier d'une assise territoriale incontestée, ceux qui manifestent trop d'indépendance sont vite ramenés dans le rang.

Tous les pays de l'Unioneuropéenne sauf deux élisent leurs régions à la proportionnelle sans dommage pour ces institutions. Mais chez eux, le cumul des mandats n'existe pas. Si on appliquait cette thérapie en France, ce sont plus de mille postes correctement rémunérés qui seraient créés pour les citoyens, au service d'un renouvellement en politique. Loin de chercher à restreindre la proportionnelle, il faut donc viser son extension à l'élection d'autres assemblées afin de redonner vie au débat politique et permettre une redistribution des cartes sur des clivages qui ne soient plus artificiels.

***Marie-Christine Blandin** est présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais.*



Les « frères de la montagne »

par Bernard Rérolle

Ainsi donc ils sont revenus, les « frères de la montagne ». C'est ainsi que les Pères trappistes de Médéa appellent les maquisards islamistes, par opposition aux « frères de la plaine », soldats et policiers des diverses armes. Ils ont adopté les appellations les plus neutres possibles pour rester fraternels envers tous et ne pas prendre parti dans les affaires intérieures algériennes. Equilibre difficile, les événements le prouvent.

Ils sont revenus comme ils l'avaient promis, frères aux longs couteaux, frères à la détente facile. De nouveau, en pleine nuit, ils ont frappé à la porte du monastère, réveillant mes frères trappistes un peu plus tôt qu'à leur habitude, dans le fracas des portes enfoncées et des vitres brisées.

Les moines catholiques les attendaient, malgré la frayeur qu'ils leur avaient causée à Noël 1993. Je peux dire qu'ils les attendaient, à leur façon. Bien sûr, ils ne savaient ni le jour ni l'heure. Mais, pour cette sorte d'attente, ils ne manquent pas d'entraînement : l'Evangile les y prépare chaque jour.

*Le jour et l'heure ? Qu'en sa*vaient ces hommes, soumis aux aléas des combats ? Pourvu qu'ils soient revenus à Tibharine poussés par quelques nécessités urgentes concernant la santé de leurs blessés, et non par soif de violence ou par soif d'exploit médiatisable ! Pourquoi restent-ils si longtemps muets ? Quelle absurde logique de guerre les contraint au silence ?

Je redoute par-dessus tout qu'ils soient tellement enfermés dans leur idéologie qu'il leur soit devenu impossible d'apercevoir à quel point ces frères (ils se veulent leurs frères envers et contre tout !), ces Frères hommes de prière, ces Frères hommes de Dieu aiment la terre sur laquelle ils ont choisi de vivre et de prier. Se doutent-ils seu*lement de l'amour sincère et res*pectueux que les moines entretiennent avec ceux qui les entourent ? C'est vrai qu'ils ont toujours fui les tapages de la publicité. Il faut s'être laissé recevoir par eux pour les connaître. Ah, si les frères de la montagne pouvaient comme moi, participer à leurs offices dans leur modeste chapelle ! C'est l'ancienne salle du cuvage, du temps où l'on faisait encore du vin à Tibharine, un excellent vin classé, apprécié dans toute l'Europe.

C'est une salle tapissée de ces beaux carrelages armoriés fabriqués à la main dans les ateliers populaires de Médéa. Une chapelle qui sent bon le terroir. Ils étaient devenus très seuls ces derniers temps, ne pouvant plus recevoir de *visite. L'isolement, ils le* connaissent, eux aussi, ils connaissent le morne effondrement des projets et des perspectives. Et pourtant, ils accomplissent leur service ponctuellement, fidèlement, jour après jour, à genoux sur la médiocre moquette jaune.

Il faudrait que leurs ravisseurs algériens puissent lire la lettre que les moines trappistes nous ont envoyée le 15 décembre dernier pour sentir à quelle profondeur, à quelle justesse de vue ils sont parvenus dans le regard qu'ils portent sur leur peuple et sur eux

Ils sont seuls. Ils ne cherchent pas à convertir leurs voisins à la foi chrétienne. Ils n'y pensent même pas. Le Père Christian a dit un jour qu'il ne voulait même pas se comparer au grain qui meurt en terre pour porter du fruit. Il sentait plutôt leur présence comme celle d'un grain de sel destiné à fondre dans la mer : le grain disparaît mais la saveur demeure.

Ce n'est pas d'abord aux frères de la montagne qu'il pensait, car leurs méthodes de combat manifestent une violence que les moines ne veulent pas accepter, dans laquelle ils ne veulent ni entrer ni se laisser entraîner. Il pensait en premier lieu à ce petit peuple qui les entoure. Un petit peuple de paysans qui partage avec les moines le jardinage et les fruits du jardin. Un petit peuple coincé entre les belligérants, un petit peuple qui souffre et qui attend. Un petit peuple constitué à 100 % de musulmans sincères, avec lequel ils ont tissé des relations faites de respect mutuel et de service. Une commune attention à la foi religieuse et à la *prière. Un goût partagé*, ancestral et indéracinable pour les lois de l'hospitalité.

Les moines catholiques de Tibharine ne manquent jamais – leurs ravisseurs le savent-ils ? – d'inclure une prière en langue arabe dans leur liturgie, par égard pour la terre qui les accueille. En hommage à la lumière qu'a fait resplendir pendant tant de siècles l'islam (et la langue arabe !) à l'époque où c'est lui qui détenait le flambeau de l'intelligence, les conquêtes de la culture, de la philosophie, de la poésie et de la science autour de la Méditerranée.

Mais ce flambeau semble être tombé, au moins dans certaines contrées. D'épaisses couches de rhétoriques nébuleuses et la voix des armes ont tout obscurci. Une épidémie de sinistres guerres menace de tout ravager depuis l'Afghanistan jusqu'au Maghreb, en passant par l'Iran, l'Irak et la Palestine. Il suffit de quelques mois échevelés pour ruiner des années d'efforts patients en vue de se connaître et de dialoguer.

Espérant contre toute espérance, les moines de Tibharine restent attachés à ce dialogue. Il leur a été donné de rencontrer sur la terre d'Algérie quelques grandes figures de l'islam, des mystiques, des hommes de prière et de paix.

J'étais touché chaque fois que le *gardien du monastère me saluait.* Cet homme simple s'inclinait en souriant, la main sur le cœur, un geste d'une grande cordialité et d'une grande noblesse, une hospitalité qui vient du fond des âges, l'âme d'une culture.

Le Père Christian m'a raconté la première visite des frères de la montagne à Noël 1993. Coups de pied dans la porte, parole sèche, menace des armes. Ils parcourent la montagne comme des loups traqués, arrachant ce dont ils ont besoin partout où ils passent. Ils entrent chez des moines catholiques et c'est pour eux une maison d'étrangers, d'ennemis peut-être. Ils sont arrivés de nuit et sans prévenir, armés jusqu'aux dents. Ils ont besoin d'argent et d'un médecin. Ils savent pouvoir trouver cela ici. Il n'est pas dans leurs habitudes de quémander ni d'essuyer un refus. Ils exigent.

Mais, ce jour-là, la réaction des moines les a surpris. Ils n'étaient pas armés et pourtant ils ne se sont pas effondrés, terrorisés. Non. Ils *ont tenu tête*. Ils leur ont refusé l'entrée de leur maison au nom d'un principe simple : personne ne peut entrer chez eux les armes à la main, c'est une loi à laquelle il ne saurait être question pour eux de déroger.

Si j'ai bien retenu ce que le Père Christian m'a raconté, leur chef n'était pas très âgé, mais familier de la culture française en tant que fils de harki. Son premier mouvement fut marqué d'arrogance : « *Vous n'avez pas le choix !* » Mais le Père Christian est resté imperturbable : « *Vous voulez combattre sous un pavillon islamique. Vous connaissez le Coran. Vous devez savoir ce que c'est que l'obéissance à une loi religieuse. Notre loi religieuse à nous c'est que personne ne peut entrer en armes dans notre monastère. Cette loi, nous l'appliquons de la même manière pour tout le monde.* » Or cela se passait le 24 décembre 1993 à 11 heures du soir. C'est pourquoi le Père Christian a ajouté : « *Ce soir, c'est la nuit de Noël. A minuit, nous devons nous rendre à la chapelle pour fêter la naissance de Jésus, prince de la paix !* »

« *Excusez-moi, je ne le savais pas* », a répondu le jeune chef. Parole extraordinaire ! Le loup s'est humanisé pour un instant fugitif. Il a levé la main pour donner l'*aman*, promesse d'homme, les yeux dans les yeux, au nom de Dieu, promesse de combattant. « *Puisque c'est Noël, nous repartons sans rien prendre, mais nous reviendrons.* »

Au cours des longues minutes d'affrontement qui avaient précédé, le Père Christian avait refusé avec obstination de laisser partir le Frère Luc, le médecin. C'est un homme âgé, il va avoir quatre-vingt-trois ans, il est asthmatique et perclus de douleurs. Lui demander de courir dans la montagne au chevet des blessés, avec les risques d'accrochages sanglants contre les frères de la plaine, ce serait sa mort. Cela fait cinquante ans que le Frère Luc soigne tout le monde ici, sans chercher à vérifier les cartes d'identité. Non, il ne sortira pas. Promesse d'homme, promesse de combattant. Le Père Christian avait ajouté : « *L'argent ? Nous n'en avons pas. Mais même si nous en avions, nous ne voulons pas soutenir une violence que nous n'approuvons pas.* » Les loups sont donc repartis les mains vides dans la nuit, ce soir-là. Les moines eux, sont allés vaquer à la prière, les mains vides eux aussi, selon leur vocation, non sans se sentir profondément bouleversés.

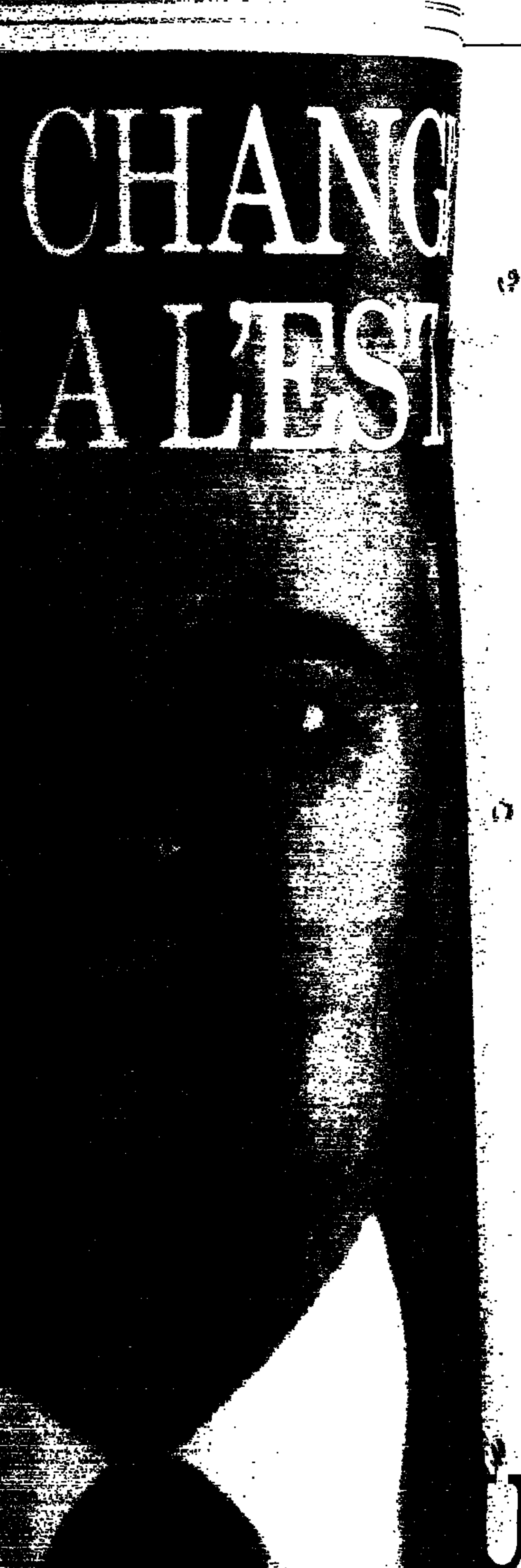
A quelque temps de là, la communauté s'est concertée. Etait-ce bien de s'accrocher ? Ne serait-il pas plus prudent de partir, de rentrer en France puisque tous sont français ? Ne vaut-il pas mieux attendre que les Algériens aient réglé entre eux leur différend ? Les moines ont l'habitude de se réunir en chapitre pour débattre des problèmes petits et grands qui concernent leur vie. Ce jour-là, ils se mettent d'accord sur un préalable : on laissera partir sans discuter ceux qui voudront partir, en toute loyauté. Puis ils passent au vote. Un vote à bulletin secret après avoir pris le temps de prier et méditer longuement, chacun pour soi. Un peu d'étonnement et beaucoup d'émotion : le vote est unanime, tout le monde a décidé de rester en toute conscience et en toute liberté.

Aujourd'hui, où en sont les frères de la montagne ? Qu'ont-ils fait de leurs frères ? Leur chef de 1993 a tenu parole... mais il est mort maintenant, tué dans la montagne. Ils sont revenus, et, cette fois, ils ont emmené sept moines, à la hâte, semble-t-il, et dans l'improvisation. S'ils les détiennent dans quelque cave de Médéa ou dans quelque hôpital souterrain de fortune, que vont-ils en faire, en fin de compte, quand leurs blessés seront soignés, quand la provision de remèdes sera épuisée ? Comment pourront-ils les relâcher sans révéler leurs cachettes ? Sauront-ils sortir de la crise qu'ils ont créée ?

Faudra-t-il qu'ils exécutent leurs prisonniers, comme ils l'ont fait tant de fois déjà pour tant de personnes innocentes ? Des voix se sont élevées pour les mettre en garde. S'ils assassinent ces hommes de prière, tout le monde se retournera contre eux, à commencer par leurs frères musulmans fidèles au Coran. Qui sème le vent récolte la tempête. Quelles valeurs prétendent-ils défendre, si c'est au prix d'un tel forfait ? Qui pourra prendre leur cause et leurs paroles au sérieux désormais ? Ils seront rangés délibérément dans la catégorie des bêtes nuisibles dont il faut se débarrasser à tout prix. Quel gâchis !

Ce sacrifice – au sens fort, naturellement – aura-t-il lieu ? Mes frères trappistes m'en ont parlé. Ils offrent leur liberté. Ils offrent leur vie. Ils veulent de toutes leurs forces ouvrir une brèche dans la muraille. Il faudrait que les frères de la montagne puissent lire la lettre qu'ils nous ont envoyée le 15 décembre dernier pour sentir à quelle profondeur, à quelle justesse de vues ils sont parvenus dans le regard qu'ils portent sur leur peuple et sur eux.

***Bernard Rérolle** est prêtre mariste.*

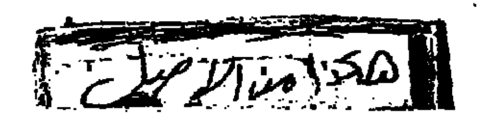


AU COURRIER DU « MONDE »

RÉPUBLIQUE DU VARDAR

ARYM (Ancienne République yougoslave de Macédoine) ou FYROM (Former Yugoslavian Republic of Macedonia) ? Ces appellations actuelles sont-elles un nom de pays ou une définition ? Sans entrer dans le fond du litige diplomatique, sans issue apparente, qui oppose les Macédoniens de Skopje aux Grecs, ne pourrait-on pas suggérer l'adoption par les deux parties de la dénomination de République du Vardar ? Le pays se confond en effet, en quasi-totalité, avec le bassin géographique de ce fleuve ; ce dernier coule certes aussi en Grèce, mais il s'appelle alors l'Axios. La susceptibilité des uns et des autres serait ainsi ménagée. Ce ne serait pas le seul exemple de pays portant le nom du fleuve principal qui l'arrose (cf. l'Uruguay, le Paraguay, le Congo, le Niger, le Nigéria, la Gambie, le Sénégal).

Pierre Benazet
Prades,
(Pyrénées-Orientales)



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le mariage pervers du cinéma et de la télévision

Suite de la première page

Certains sont passés maîtres *dans cet art périlleux dont Michel* Serrault et Fabrice Luchini, dans des registres différents, se sont imposés comme les ténors. Oui, enfin, car s'il s'agissait uniquement de permettre au film de toucher le public le plus vaste, il conviendrait, en vertu de la stratégie « bulldozer » adoptée, de laisser les acteurs s'exprimer sur toutes les chaînes, concurrentes ou pas. *Or tel n'est pas toujours le cas.*

Si l'on a pu voir, en effet, Patrick Timsit se multiplier sur France 2 pour promouvoir *Pédale douce*, film coproduit par TF 1, avant d'investir la grille de cette dernière, c'est sans doute que TF 1 ne propose que peu d'émissions propres à accueillir les acteurs en tournée de promotion. En revanche, alors qu'il était prévu que, dans les jours précédant la sortie de *Beaumarchais*, Fabrice Luchini soit l'invité d'Anne Sinclair dans « 7 sur 7 » (TF 1) après avoir été celui de Bernard Pivot dans « Bouillon de culture » (France 2), conseil lui fut donné de décliner l'invitation de TF 1, s'il voulait être reçu par Daniel Bilalian au journal de France 2.

LA QUESTION DE LA QUALITÉ

Preuve que la technique du bombardement intensif a ses limites, dont les gens de télévision sont conscients ? Preuve, plutôt, que, Luchini étant très apprécié des téléspectateurs, France 2 n'entendait pas se laisser déposséder d'une exclusivité que sa position de coproducteur du film devait lui assurer, du moins à ses yeux. Et Anne Sinclair n'avait-elle pas, quelque temps auparavant, reçu Sharon Stone au moment de la sortie de *Casino*, film auquel TF 1 est associée ?

Et les films, dans tout cela ? Ils n'ont droit de cité à la télévision, du moins dans les émissions populaires jugées les plus importantes en vertu des critères de l'Audimat, que lorsque leurs acteurs intéressent la télévision. La distribution idéale sera donc celle qui place sur un même rang plusieurs vedettes appréciées des téléspectateurs, cette configuration permettant la multiplication des apparitions. *Philippe Noiret, Jean Rochefort et Jean-Pierre Marielle* ont ainsi largement payé de leur personne pour promouvoir le film de Patrice Leconte *Les Grands Ducs*, sans que d'ailleurs leur zèle soit récompensé.

Quant à la promotion du film *Enfants de salaud*, elle a pu être assurée par la réalisatrice Tonie Marshall et ses acteurs, Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet et Jean Yanne, qui *se sont relayés une* bonne semaine durant. *Enfants de salaud* justifie sans doute pareille « couverture », là n'est pas le problème. Il se trouve seulement que la question de la qualité du film n'est jamais posée. Et qu'elle ne peut l'être en aucune façon, puisque l'obsession des chaînes de promouvoir leur propre image demeure prioritaire. *Seulement*, cette pratique contribue à entretenir une confusion dont les effets pourraient bien se révéler pervers.

Puisque la loi lui interdit d'accepter la publicité en faveur des films, la télévision s'applique à créer l'illusion qu'elle accorde au cinéma une place de choix, comme s'il ne s'agissait pas de promotion, mais d'information. Or la décision *de parler de tel film de préférence* à tel autre n'est nullement dictée par la nature de ces films. Aussi bien ceux qui ont la charge de cette « information » ne peuvent-ils se comporter autrement que comme des représentants de commerce désignés d'office pour vanter l'attrait des produits disponibles sur les rayons.

La disparition des chroniqueurs spécialisés, *qui intervenaient dans les journaux télévisés pour livrer* leurs analyses, combinée à celle, quasi totale, des émissions consacrées au cinéma achève de convaincre que les chaînes généralistes refusent désormais pour la plupart de parler d'autre chose que de télévision. Raison pour laquelle on préfère y évoquer le cinéma comme un mythe de plus en plus lointain dont l'ombre continuerait *de se projeter sans que l'on sache ni pourquoi ni comment, plutôt* que les films, dont il faudrait alors décrire le contenu et l'apparence, et se risquer à dire s'ils sont réussis ou non. Ce qui, tout le monde en est conscient, pourrait coûter cher.

Pascal Mérigeau

Le Monde

ÉDITORIAL

Le doute et la raison

L'enquête réalisée par *Le Monde* sur l'histoire de la « vache folle », *depuis l'apparition, en 1985, du* premier cas connu jusqu'aux révélations sur la possible transmission à l'homme de cette maladie (lire pages 12 et 13), met en évidence les fautes commises par le pouvoir britannique, sous Margaret Thatcher et John Major.

Il affichait ses certitudes alors qu'il n'était sûr de rien, défendait au nom du *productivisme et du libéralisme les intérêts* économiques d'une nation contre ceux, sanitaires, de sa population. Il nommait, au moins en 1988, des experts choisis en fonction de leur incompétence, chargés de rassurer, contre l'évidence, éleveurs, consommateurs et marchés. Il écartait les autres.

Libre circulation des marchandises, oui, *mais libre circulation des expertises*, non. *Lorsque* le pouvoir britannique a *été actif*, c'était par souci d'étouffer la gravité de l'épizootie et de réduire au silence ceux qui, dès 1989, s'interrogeaient sur la possible transmission de la maladie à l'homme.

La chronique de ces années folles révèle aussi le comportement aberrant de certains technocrates intégristes de Bruxelles. Au nom du respect *des tables de la Loi, du traité de Rome et du libre échange*, ils menaçaient et condamnaient ceux qui, comme l'Allemagne et la France en 1989, avaient décidé, *banalement, de se protéger contre* une éventuelle catastrophe sanitaire. La précaution était considérée au mieux comme une hérésie, au pire comme une traîtrise. Protégez-vous et vous serez accusé de protectionnisme !

Cette triste histoire, quand elle est soigneusement décortiquée, année par année, *démontre également combien il est imprudent de montrer du doigt*, comme l'a fait Jacques Chirac, la presse et son *« irresponsabilité »*. En l'espèce, c'est un gouvernement qui s'est livré à un exercice irresponsable du pouvoir alors que quelques scientifiques bâillonnés et journalistes mauvais coucheurs s'efforçaient de le mettre en garde contre ses certitudes arrogantes.

***Onze années de « vache folle » soulignent* combien il est nécessaire de douter pour bien gouverner. Les peuples bien nourris n'ont tout de même pas tort de s'intéresser à ce qu'ils mangent, ils ont le droit d'exiger les moyens de choisir de n'être pas empoisonnés.**

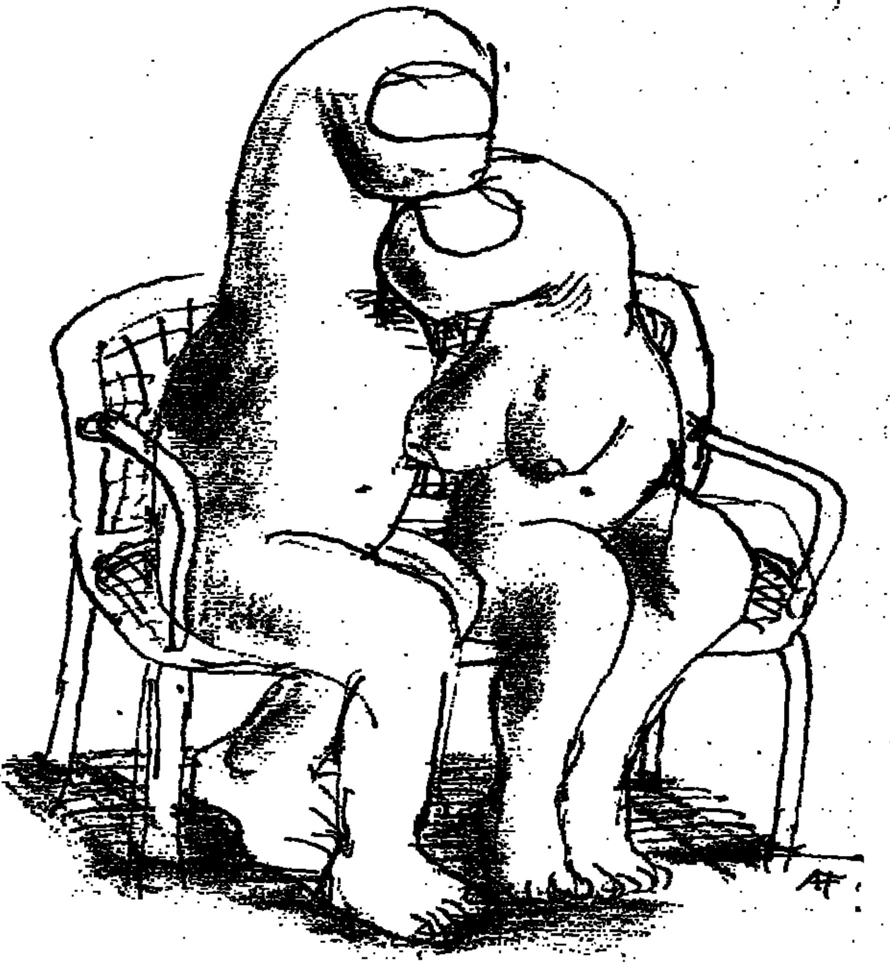
Dans le cas de la « vache folle » au moins, le doute était raison. *Dans le doute, il fallait* agir et non pas *s'abstenir, s'en tenir à ce « principe de précaution »* introduit pour la *première fois* dans un texte international, en 1992, par la conférence de Rio sur l'environnement. D'autres drames, comme celui du sang contaminé, avaient pourtant donné l'alerte sur l'exercice obligé d'un tel devoir.

De ce point de vue, il est étonnant qu'en France, pour le moment, la *gestion* de la crise de la « vache folle » *ne relève que du seul ministère de l'agriculture*, certes conseillé par des scientifiques, vétérinaires et médecins. Où sont passés le ministre de la santé, le ministre et le secrétaire d'Etat chargés de la recherche scientifique ? A Bruxelles, il est clair que les responsables européens de l'agriculture pèsent infiniment plus lourd que ceux de la santé publique. *Peut-être parce qu'ils ont moins de doutes.*

Une semaine avec André François

et les derniers sursauts des Tactylosaures

Couple Périsotactyle, ayant conservé une vague nostalgie tactile



André François dessine la mutation des hommes tactyles vers le péril de la vie virtuelle et termine ainsi une série entamée le mardi 2 avril.

DANS LA PRESSE

DIE ZEIT
Helmut Schmidt

■ *Le traité de Maastricht est vraisemblablement la dernière chance pour créer une monnaie européenne commune. Il est plus que temps que nos politiciens et économistes provinciaux regardent* les choses en face : en démolissant cette chance par leurs discours, ils jouent sur le registre méprisable du populisme semeur d'angoisse. On raconte que, lorsque les premiers hommes se dressèrent sur leur deux jambes, un Allemand est tout de suite accouru pour les mettre en garde : cela serait dangereux, on risquait de tomber et de se faire mal, en particulier les enfants et les vieillards... Ce persiflage est *méchant mais réaliste.* L'union *monétaire ne doit pas échouer par notre* faute. Si nous, Allemands, détruisions ce projet, nous serions menacés d'isolement, et agirions ainsi contre nos intérêts vitaux.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Sur la scène internationale, Jacques Chirac se fait une spécialité de récuser le langage codé diplomatique et de parler sans mâcher ses mots. *C'est ce qu'il vient de faire à nouveau à Beyrouth. En insistant à plusieurs reprises, devant le Parlement*, sur l'indépendance, la souveraineté et la liberté nécessaires du Liban, il a marqué le refus de la France de se résigner au statut actuel de vassalité de l'Etat du Cèdre vis-à-vis de Damas (...). Pour que le Liban retrouve sa souveraineté effective et sorte de sa parodie constitutionnelle actuelle, il faudrait certes en préalable un règlement général de la paix au Proche-Orient, une évacuation des forces syriennes et un départ des Israéliens de la bande étroite qu'*ils* occupent, une dissolution des *milices du Hezbollah et le retour des chrétiens.* Cela fait beaucoup.

RECTIFICATIFS

ROBERT HUE

Le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, est maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) et non de Cormeilles, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 4 avril.

FARINES ANIMALES

Les farines animales servent encore de nourriture pour les porcins et les volailles, *mais* elles ne sont plus administrées aux ovins, contrairement à ce que nous avons écrit par erreur dans un article sur les fabricants de farine animale (*Le Monde* du 5 avril). D'autre part, dans notre page sur les « énigmes » de la « vache folle » (*Le Monde* du 4 avril), il fallait lire : *« les bovins atteints... »*, et non les ovins.

Le long chemin de la démocratie africaine

L'INVESTITURE de Mathieu Kérékou à la magistrature suprême du Bénin après sa victoire à l'élection des 10 et 18 mars apparaît comme un retour en arrière. La revanche d'un général-dictateur qui, de 1972 à 1991, *régna par la terreur sur son pays, le menant à la ruine sous la double* inspiration d'un marxisme-léninisme tropical et folkorique et de conseillers-marabouts véreux. Cette impression de restauration est encore confortée par la joie que l'élection de M. Kérékou a provoquée chez les *chefs d'Etat les plus conservateurs* de la région, qu'il s'agisse du Togolais Eyadéma ou du colonel putschiste nigérien Maïnassara.

Mais il existe une autre lecture de l'élection béninoise. En 1990 et 1991, manifestants, politiciens et électeurs démontrèrent, avec la complicité *passive de Mathieu Kérékou*, qu'il était possible d'*organiser* pacifiquement la transition de la dictature au pluralisme. Cinq ans plus tard, les mêmes acteurs poursuivent leur démonstration : la démocratie africaine n'est pas seulement un escalator ascendant, elle peut aussi rabaisser les puissants, comme l'a appris à ses dépens Nicéphore Soglo, le brillant fonctionnaire international élu en 1991 à la présidence.

Les raisons de la défaite de M. Soglo sont sans doute plus riches d'enseignements que les causes de la victoire de M. Kérékou. Ce dernier a bénéficié d'une coalition politique de circonstance, qu'il a réussi à fédérer à force d'ambiguïtés.

SOUPÇON DE CORRUPTION

M. Soglo, en revanche, a multiplié *les sujets de mécontentement*. Par la *force des choses*, d'abord. Comme la plupart de ses collègues chefs d'Etat africains, il a été tenu d'appliquer une politique impopulaire – l'ajustement structurel, accompagné dans le cas du Bénin par la dévaluation du franc CFA –, dont les *conséquences immédiates ont été infiniment plus douloureuses* que les bénéfices à long terme. A cette contrainte inévitable, le président Soglo a pris le risque d'ajouter le soupçon de corruption, largement répandu tant à son endroit qu'à celui de son cercle familial.

Tout comme la première génération de dirigeants démocratiquement élus en Europe de l'Est, le président béninois a donc été victime à la fois du choc thérapeutique de l'ajustement et de ses erreurs personnelles. Entre les deux tours, il a *certainement aggravé son cas*, multipliant les *menaces* judiciaires ou policières à l'endroit des partisans de son concurrent.

Or, dès le premier tour, en participant massivement au scrutin malgré d'énormes difficultés d'organisation, les Béninois avaient témoigné de l'importance qu'ils accordaient *au processus électoral. La stratégie* de la tension qui a tenté un moment M. Soglo a rencontré (et sans doute renforcé) le calme de la population, qui a paisiblement attendu que les institutions chargées de réguler les opérations fassent leur travail.

Le candidat choisi par les Béninois *n'était pas celui des institutions* financières internationales. On peut, et l'on doit sans doute, s'inquiéter de ce que M. Kérékou n'ait jamais eu à répondre des graves atteintes aux droits de l'homme commises alors qu'il exerçait le pouvoir par la grâce des armes. Mais on voit mal pourquoi le suffrage universel deviendrait, en quittant l'Occident, un concours au plus méritant.

De toute façon, il existe de solides remparts qui devraient protéger les Béninois d'éventuelles velléités dictatoriales, *si celles-ci apparaissaient* chez M. Kérékou, qu'il s'agisse des institutions qui lui ont permis de faire valoir sa victoire face un rival récalcitrant, de la pression internationale et surtout du lent et continu ancrage des habitudes démocratiques dans la vie du pays.

SIERRA LEONE, PAYS RUINÉ

On peut retrouver des échos de l'attachement des Béninois à la démocratie dans d'autres Etats de la région. A l'autre bout du golfe de Guinée, les Sierra-Léonais ont manifesté, souvent au péril de leur vie, leur dégoût face à *la guerre civile* et leur *rejet du régime militaire qui conduisait cette guerre.* Ils ont voté malgré les mutilations et les tortures perpétrées aussi bien par les rebelles du Front révolutionnaire uni que par les militaires, unis dans leur volonté de voir se poursuivre une guerre propice à tous les trafics. Le nouveau président, Ahmad Tejan Kabbah, devra rétablir un semblant d'appareil d'Etat dans un pays ruiné par cinq ans de conflit, où le seul bien d'équipement bon marché reste le fusil d'assaut. Mais il a pris une longueur d'avance sur l'adversité, grâce à la légitimité *que lui ont* conférée les électeurs dans le même mouvement qu'ils retiraient aux rebelles et aux militaires toute prétention à un quelconque soutien populaire.

A contrario, on a vu en Côte d'Ivoire à quel point les absents *électoraux peuvent avoir tort*. La stratégie du « boycottage actif » de l'élection présidentielle, préconisée par l'opposition au chef de l'Etat sortant, Henri Konan Bédié, à la suite de la promulgation d'un code électoral qu'elle trouvait inique, s'est retournée contre ses auteurs. Et lorsque les opposants se sont aperçus de leur erreur et ont décidé de participer aux élections législatives et municipales qui ont suivi la présidentielle, ils ont pu mesurer à quel point leur absence avait entamé leur crédit.

Cette cuisante leçon a sans doute inspiré les chefs de partis politiques tchadiens. Dans le cadre de l'interminable transition démocratique tchadienne, les opposants au projet de Constitution présenté par le président Idriss Deby ont d'ores et déjà annoncé qu'en cas d'acceptation de *la loi fondamentale* ils participeraient à l'élection présidentielle qui suivra.

Le chemin qui reste à parcourir reste long. Si les gestes du suffrage universel et son utilité comme instrument de sélection des dirigeants sont entrés dans la culture de nombreux pays africains, le débat qui *l'entoure reste souvent d'une* grande pauvreté, coincé entre les querelles de personnes et les limites étroites imposées par l'ajustement structurel. Toutefois, on voit poindre dans plusieurs pays des discussions sur la reconnaissance institutionnelle – décentralisation ou bi*caméralisme – de la pluri-ethnicité.* La sanction d'un tel débat par le suffrage universel serait une garantie contre les risques de violence massive, toujours omniprésents sur le continent.

Thomas Sotinel

ÉNERGIE A l'occasion du cinquantenaire de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, un colloque sur ce thème a été organisé, du 3 au 5 avril, par l'Association pour l'histoire de l'électricité de France. ● LE MARCHÉ UNIQUE de l'électricité a été évoqué par le ministre de l'industrie, Franck Borotra. Les négociations entre Français et Allemands ont repris et avancent positivement, les deux pays étant d'accord pour que chacun développe son propre système de production et de distribution. ● DU CÔTÉ D'EDF, la volonté d'aboutir a été également souhaitée par Edmond Alphandéry, son président, car cette incertitude pèse sur le devenir de l'entreprise. ● GAZ DE FRANCE, qui d'énergie n'est pas concernée par la dérégulation européenne, entend se développer à l'étranger, comme l'a confirmé son président Pierre Gadonneix.

Allemands et Français convergent sur le dossier de l'électricité

A l'occasion des manifestations liées au cinquantenaire de la nationalisation de l'électricité et du gaz français, Franck Borotra, ministre de l'industrie, a rassuré EDF sur l'ouverture du marché européen

A UN MOIS du conseil des ministres européens de l'énergie, prévu le 7 mai, une certaine détente s'observe entre Français et Allemands sur le dossier de l'électricité, bloqué depuis fin 1995. Lors du G7 à Lille, le 2 avril, le ministre français de l'industrie, Franck Borotra, a renoué le dialogue avec le ministre des finances outre-Rhin, Gunter Rexrodt. Ils sont tombés d'accord pour que chaque pays garde sa spécificité en matière d'électricité, libérale pour l'Allemagne et organisée pour la France, tout en introduisant des clauses de réciprocité permettant d'ouvrir les différents marchés.

Cette position commune du couple franco-allemand pourraient débloquer un dossier vieux de neuf ans. Selon les experts *« la probabilité de succès serait de deux chances sur trois »*. Souvent échaudés, ils demeurent prudents, tout en constatant la volonté affichée de part et d'autre d'aboutir.

Profitant, vendredi 5 avril, de la clôture du colloque « La nationalisation de l'électricité en France, nécessité technique ou logique politique » organisée par l'Association pour l'histoire de l'électricité en France, Franck Borotra s'est employé à préparer les salariés de l'entreprise à son évolution. *« La réalisation du marché intérieur de l'électricité doit être reconnue comme une chance pour EDF, une évolution qui ouvre à l'entreprise le marché européen. EDF n'a pas à craindre de l'évolution du secteur, car le choix de la filière nucléaire, sa taille et sa bonne connaissance des métiers de l'électricité en font le leader incontestable des électriciens en Europe. Il convient cependant de respecter une limite : l'ouverture envisagée doit être maîtrisée et ne pas menacer les principes fondamentaux du service public. »*

DEUX CONCEPTIONS OPPOSÉES

De son coté, le président du groupe, Edmond Alphandéry souhaite pour le futur de son entreprise la levée de cette incertitude. *« EDF a vu s'ouvrir et se dérouler les discussions sur l'organsiation du marché intérieur de l'électricité depuis sept ans. Le dossier est maintenant arrivé à maturité. Il est temps de conclure. Les pays de l'Union européenne sont, comme nous désireux d'en finir. Dans la perspective du conseil des ministres du 7 mai, je souhaite rappeler quatre principes essentiels pour notre mission de service public : la programmation à long terme de nos inverstissements, le monopole de distribution qui assure à tous les français la péréquation des tarifs, le statut intégré et public d'EDF ainsi que le statut du personnel. »*

Amorcée en 1987, la tentative de créer un marché unique de l'électricité se heurte depuis à deux conceptions opposées : l'une, défendue par les Allemands, prône une libéralisation totale du système, l'autre, soutenue par les Français, vise à sauvegarder le service public. Soucieux de concilier les deux positions et d'en finir, après neuf ans de discussion, les ministres des quinze ont adopté le 1er juin 1995, un texte laissant le choix entre ces deux organisations contradictoires.

Partisan d'une libéralisation radicale du marché, la commission propose la formule de l'accès des tiers au réseau (ATR) qui autorise chaque grand consommateur d'électricité à acheter son courant auprès du producteur de son choix et à utiliser les infrastructures existantes pour le transporter. L'autre système, celui de l'acheteur unique, mécanisme voulu par la France, permet l'ouverture maîtrisée du marché, en maintenant intactes, les obligations de service public et la programmation à long terme, clé de la sécurité de l'approvisionnement et de la politique nucléaire. L'acheteur unique, *alias* EDF, est responsable de la gestion de tout le réseau et de l'évaluation des besoins.

La part du lion du nucléaire

CONSOMMATION TOTALE CORRIGÉE* EN FRANCE

en millions de tonnes équivalent pétrole

	1978	1994
CHARBON	27,4	14
PÉTROLE	[illegible]	93,6
GAZ NATUREL	18,7	29,5
ÉLECTRICITÉ PRIMAIRE	23,1	85,8
ÉNERGIES RENOUVELABLES	2,8	4,2

La consommation d'électricité et du gaz a augmenté au détriment des autres énergies, notamment le pétrole.

*Y compris les usages non énergétiques

Source : Observatoire de l'énergie

Pour atténuer cette formule, qui apparaît aux yeux des Britanniques comme une fermeture du marché, Paris a accepté la notion de consommateurs éligibles : les grands utilisateurs (chimistes, producteurs d'aluminium...)pourront négocier directement des contrats avec d'autres producteurs, y compris étrangers. Est autorisée également l'installation de nouvelles centrales par des producteurs indépendants. Mais les Français contestent l'extension de cette notion aux distributeurs non nationalisés, comme les régies municipales.

Alors qu'un compromis semblait possible à la veille de l'été 1995, le durcissement des positions allemandes et françaises ont grippé les débats. Conscients que cette situation nuit aux entreprises, Alain Juppé et Helmut Kohl ont décidé de *« reprendre le problème »* et de débloquer le dossier avant le conseil du 7 mai. *« Chacun doit organiser son service public comme il l'entend, de même que doit être respecté le principe de réciprocité entre les Etats »*, affirmait le Premier ministre le 13 février à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 15 février). Les discussions semblent à ce jour bien engagées. Reste cependant aussi à y associer les syndicats d'EDF pour qu'ils ne se sentent pas lésés.

Dominique Gallois

Gaz de France veut accélérer son développement international

Dans un entretien au « Monde », son président, Pierre Gadonneix, en fait un objectif impératif

« LORS DU RENOUVELLEMENT du contrat d'objectif qui sera négocié avec les pouvoirs publics en 1997, j'ai l'intention d'y inscrire l'accélération du développement de nos activités à l'international. » Profitant du cinquantième anniversaire de la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz, le 8 avril 1946, Pierre Gadonneix, président de Gaz de France, tire les leçons de ce demi-siècle d'activité. Au vu du passé, il croit à la capacité d'adaptation de cette entreprise publique. *« Tout le monde doit en être convaincu*, affirme-t-il, *personne ne s'était imaginé, voilà cinquante ans, que Gaz de France deviendrait une entreprise internationale importante du gaz naturel. En 1996, il n'y a plus qu'un quarteron de personnes pour vouloir conserver un gazomètre, vestige du passé. »*



PIERRE GADONNEIX

Il évoque la réussite des deux grandes mutations internes touchant les structures de l'entreprise et son produit. La première est la fusion, après la nationalisation, des quelque cinq cents sociétés au sein d'une entité unique. La *« révolution »* suivante est le passage du gaz de ville au gaz naturel. La découverte du gisement de Lacq en 1951, marque un tournant dans l'histoire de la jeune entreprise. Sa mise en exploitation au milieu des années 50 scellera l'abandon des usines à gaz et le début de l'importation massive. L'approvisionnement viendra des Pays-Bas (1966), d'Algérie (1971), de Russie et de Norvège (1975). Aujourd'hui, Gaz de France aborde une nouvelle ère, celle de la concurrence nationale et internationale avec les autres énergies.

Dans l'Hexagone, Pierre Gadonneix se montre optimiste. *« Le développement du gaz naturel dans les dix ans sera au moins égal au rythme actuel de croissance estimé à 3 % par an. »* Il mise sur la poursuite d'une politique tarifaire attractive auprès de la clientèle. La nouvelle baisse de 1 % depuis le 1er avril porte à 11 % en francs courants la diminution des tarifs depuis quatre ans et à 18 % en intégrant l'inflation. Ces réductions sont dues pour moitié à la baisse du prix du gaz sur le marché international et pour moitié aux efforts de productivité de l'entreprise.

M. Gadonneix compte aussi sur le développement de nouvelles techniques comme la cogénération, système produisant à partir du gaz à la fois de la chaleur et de l'électricité. Lancée en 1991, la cogénération contribue à 0,5 % des 3 % de croissance annuelle des ventes. *« En trois ans, la somme des installations représente une capacité de 600 mégawatts, soit l'équivalent des deux tiers d'une tranche nucléaire. »* L'extension du réseau devrait également contribuer à la croissance à hauteur de 0,5 %. Les nouvelles dispositions législatives, abaissant les critères de rentabilité exigés pour les dessertes des localités, devraient permettre d'augmenter de 50 % le nombre annuel de raccordements (le rythme actuel est de 250) de communes dont près de 6 000 sont déjà reliées.

BILAN FINANCIER ASSAINI

Les 2 % restants de croissance espérée viendront des efforts de promotions et de marketing. *« Nous avons l'ambition d'ici à l'an 2000 d'avoir 100 000 clients nouveaux clients par an et atteindre la barre des 10 millions »*, affirme Pierre Gadonneix.

Hors des frontières, le président de GDF entend accélérer son développement, d'autant que tous les groupes internationaux s'y renforcent. *« Si GDF était la seule entreprises énergétique mondiale à être uniquement dans son pays d'origine, ce serait un signe de fragilité. »*

Présent en Europe de l'Est et en Amérique du Nord, la firme regarde aussi vers l'Amérique latine et l'Asie. Estimée à 9,5 milliards de francs, cette activité représente 19 % du chiffre d'affaires total, mais seulement 7 % en calculant au prorata des participations.

La firme publique bénéficie d'un bilan financier assaini et, selon Pierre Gadonneix, *« d'une légitimité vis-à-vis de ses clients, de son actionnaire, l'Etat, et de son personnel »*. Dans ces conditions, l'entreprise doit continuer sa mission de service public quelle que soit l'évolution future de son actionnariat. *« La conduite de l'entreprise doit être neutre sur ce point*, affirme-t-il, *un actionnaire public mérite autant de considération qu'un actionnaire privé. »* Pour le président de GDF, *« une ouverture du capital pourrait se justifier dans le cadre d'un projet industriel »*. Mais, selon lui, ce sujet n'est pas d'actualité.

Dominique Gallois

Un anniversaire fêté avec discrétion

Un colloque, une exposition à la Cité des sciences de La Villette (du 7 mars au 15 avril) sur le thème « Une vie électrique, voyage dans le quotidien » : EDF célèbre sans ostentation son cinquantenaire. La discrétion affichée également par GDF tient aux circonstances. Les deux entreprises publiques ont connu des grèves importantes en décembre et sont en pleines négocations salariales. De plus, EDF n'entend pas trop s'afficher à quelques semaines du sommet européen sur la dérégulation du marché. Deux livres ont été édités pour l'occasion, *1946-1996. Chroniques de nos années lumières*, de Patrick Coupechoux (Textuel, 120 francs) et *Lumière s'il vous plaît*, de Dominique Gaussen et Christine Monnet (Fontaine Mango, 99 francs). Surtout destinés aux adolescents, abondamment illustrés, ils retracent l'évolution de la société française au rythme du développement de l'électricité, avec un vrai souci pédagogique. Les couleurs et le ton alerte des récits tranchent avec l'austérité ambiante.

Pepsi vire au bleu pour relancer la guerre des colas

LONDRES
de notre correspondant

La guerre des colas est relancée. Amateurs, à vos canettes ! Et, vous qui n'appréciez guère ce breuvage couleur brunâtre venu des Etats-Unis, comptez les coups ! Et les coûts, puisque le challenger de Coca-Cola, Pepsi-Cola, met dans cette nouvelle manche la bagatelle de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) !

Pourquoi, puisque le produit reste le même ? Pour tout repeindre en bleu, alors que la couleur traditionnelle des emballages de cola, destinée à copier Coca-Cola, est à dominante rouge : au total, 20 milliards de canettes et de bouteilles, 500 000 distributeurs automatiques, 30 000 camions de livraison, etc., vont virer au bleu.

Pour Yann Tardif, directeur du marketing pour l'Europe, qui descend d'un Concorde d'Air France repeint en bleu roi pour l'occasion, cette initiative a été pensée. *« Depuis deux ans, nous avons effectué des recherches sur notre look sur les marchés internationaux. Il était nécessaire d'effectuer un changement radical, de redynamiser l'ensemble de notre gamme, car Pepsi, c'est le choix de la nouvelle génération. »* Et le choix, c'est tout ! Pepsi a donc lancé une nouvelle campagne de pub, défini de nouveaux contrôles de qualité et donné un goût plus frais au produit.

Pourquoi ce bleu, une couleur qui n'est pas très « gouleyante », surtout si le breuvage n'a pas changé d'aspect ? Pour « posséder » sa couleur, qui s'affichera désormais sur tous les distributeurs. *« Le bleu, c'est moderne et cool, excitant et dynamique. Plus important encore, c'est la couleur qui communique avec le plus de puissance l'image du rafraîchissement »*, affirme John Swanhaus, senior vice-président pour les ventes et le marketing internationaux. Une bonne base pour faire *« basculer la guerre des colas dans le XXIe siècle, et pour la gagner »*.

TESTS EN AVEUGLE RÉCONFORTANTS

Tendue vers cet objectif, la firme, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, s'est offerte son neuvième lifting et n'a pas lésiné sur les moyens. Avec ce Concorde à la peinture toute fraîche, amené en grand secret d'Orly à l'aéroport de Gatwick, « muché » dans un hangar désaffecté avant d'être exhibé devant des centaines de journalistes au cours d'un *« événement médiatique global spectaculaire »* aux côtés du gratin de Pepsi et des membres de la famille Pepsi. En tête, le mannequin américain Cindy Crawford, « la première dame de Pepsi », accompagnée des petits derniers, Claudia Schiffer et André Agassi.

La campagne se poursuivra sur MTV avec, le 6 juillet, *« le plus grand bal du monde »*, et dans l'espace, sur la station soviétique Mir. Les cosmonautes russes y déploieront une bannière proclamant : *« Même dans l'espace... Pepsi change le scénario. »* On croit lire : *« Buveurs de Pepsi du monde entier, unissez-vous ! »*...

Ré-vo-lu-tion-nai-re ! Cette campagne *« parle au désir universel des adolescents de secouer le* statu quo *et les encourage à regarder Pepsi et à y penser d'une façon tout à fait nouvelle »*. De fait, si 60 % des 20 millions de personnes sondées par Pepsi lors de dégustations en aveugle ont dit préférer le goût de Pepsi, elles achètent toujours en majorité du Coca. C'est pourquoi le numéro deux mondial a tout misé sur ce grand coup de pub pour dépasser ses 24 % de part de marché. Que le meilleur gagne ! A moins que l'on ne préfère compter les coups devant une bonne bouteille de vin... rouge.

Patrice de Beer

Pierre-Paul Fourcade à la tête du Comptoir des entrepreneurs

PIERRE-PAUL FOURCADE, secrétaire général de la Commission de privatisation, 44 ans, vient d'être choisi pour gérer les sociétés de défaisance du Comptoir des entrepreneurs qui porte 7 milliards de rancs d'actifs immobiliers compromis. Le plan de sauvetage du Comptoir des entrepreneurs voté par le Parlement fin novembre 1995 prévoit une aide de l'Etat de 4,5 milliards de francs aux AGF, actionnaire du Comptoir, la compagnie d'assurance injectant elle-même 400 millions de francs pour en contrôler le capital. Cette aide ne peut être versée qu'au président des sociétés de défaisance. Nommé en août dernier, Pierre-Yves Cossé, ancien président de la Coface, n'avait fait qu'un court passage au CDE. Sollicité par Philippe Lagayette, directeur de la caisse des dépôts et Antoine Jeancourt Galignani, patron des AGF, Jean-Pierre Aubert, ancien président de la compagnie financière de CIC, débarqué fin février, n'a pas reçu l'imprimatur de Matignon. Jean-François Bénard, ancien directeur général de la SNCF, a refusé le poste. L'arrivée de M. Fourcade va enfin débloquer le dossier.

■ **AIR FRANCE : le président de la compagnie, Christian Blanc,** trouve les débuts de son *hub* (plate forme de correspondance) à Roissy très prometteurs : *« la mise en place du hub au 1er avril a permis d'augmenter le trafic d'Air France de 15 à 20 % en quelques jours »*. Mais l'organisation en hub est vulnérable. *« Chez Lufthansa, il n'y a pas eu de grève depuis 15 ans »*, a dit Christian Blanc en évoquant l'appel à la grève de l'UNAC (hôtesses et stewards), pour le 5 avril.

■ **LAZARD : les trois banques Lazard de New York, Paris et Londres** ont décidé de créer une structure commune afin de regrouper leurs bénéfices tout en préservant leur indépendance. L'objectif est de renforcer les moyens financiers des établissements essentiellement tournées vers les services de conseil aux entreprises.

■ **BULL : les groupes français et américain Packard Bell** ont conclu le 4 avril la création d'une société commune dans les micro-ordinateurs en Europe dont Bull détiendra 51 % et Packard Bell 49 % et qui s'inscrit dans l'accord par lequel Bull apporte son activité Zenith Data Systems (ZDS) à Packard Bell.

■ **McDONNEL DOUGLAS-le deuxième constructeur aéronautique américain a vendu** six avions tri-réacteur gros porteur MD-11, dont quatre options, à la compagnie aérienne Swissair. La transaction, annoncée jeudi 4 avril, est évaluée à 600 millions de dollars (3 milliards de francs), au prix catalogue.

■ **APPLE : le constructeur informatique américain** a annoncé le 4 avril la vente à la société SCI Systems de son usine de Fountain (1 100 personnes) dans le Colorado (Etats-Unis), qui fabrique des micro-ordinateurs. Apple a récemment indiqué avoir accusé une perte de 3,5 milliards de francs au cours du premier trimestre 1996.

■ **HABILLEMENT** : Le président de l'Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH) Henri Weil a affirmé que *« le premier ministre prendrait une responsabilité extrêmement grave en ne donnant pas une suite immédiate à une mesure qui devrait être en application depuis le 30 mars »*. L'aide gouvernementale de 2,1 milliards de francs accordée à ce secteur est conditionnée à un accord sur le temps de travail.

■ **FIAT : Le constructeur automobile italien serait sur le point de** racheter l'équipementier aéronautique Alfa Romeo Avio à la société d'état Finmeccanica. La transaction, évalué à 200 milliards de lires (environ 600 millions de francs), révélée vendredi 5 avril par le quotidien italien *Il Sole/24*, doit recevoir l'agrément de la compagnie aérienne Alitalia qui détient 22,5 % d'Alfa Romeo Avio.

Le banquier Jean-Marc Vernes disparaît sans avoir désigné son successeur

Cet homme d'affaires dirigeait la Société centrale d'investissement et la Banque qui porte son nom

Le banquier et homme d'affaires Jean-Marc Vernes est décédé dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril. Il avait créé en 1991 la Société centrale d'investissement, avec l'appui de Marcel Dassault. L'arrivée dans le tour de table de l'homme d'affaires italien Raul Gardini avait permis à la SCI de se développer mais son suicide, en juillet 1993, avait obligé M. Vernes à modifier le tour de table.

LE BANQUIER et homme d'affaires Jean-Marc Vernes, décédé dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril, n'avait pas désigné de dauphin pour prendre sa succession à la tête de la Banque Vernes et la Société centrale d'investissements (SCI), dont il détenait plus de 30 %. Pour l'état-major de la SCI, la disparition de M. Vernes ne devrait pas perturber dans l'immédiat le fonctionnement des deux sociétés, M. Vernes ayant ralenti ses activités ses derniers mois en raison de sa maladie.

La SCI a été créée en 1991 avec l'appui de Marcel Dassault. L'arrivée de Raul Gardini, le flamboyant capitaine d'industrie italien, renvoyé par sa belle-famille de la présidence du groupe Ferruzzi, avait transformé la société qui détenait seulement un petit portefeuille de participations en un important groupe industriel. Sous l'impulsion de l'Italien, entré au capital à hauteur de 37 %, la SCI fait une entrée fracassante dans l'agroalimentaire français. En 1991-1992, elle rachète les branches cacao et viande de Sucres et Denrées, Barry, un des trois premiers négociants mondiaux de cacao et Vital Sogéviande, premier négociant privé du secteur, plus connu pour sa marque grand public, Charal. Le chiffre d'affaires de la SCI est propulsé à plus de 7 milliards de francs.

Mais après le suicide de M. Gardini – accusé de corruption en juillet 1993 dans ce qui est devenu l'affaire Enimont – qui fait dangereusement tanguer la SCI, M. Vernes va devoir progressivement recomposer le tour de table.

Un groupe agroalimentaire

LE GROUPE VERNES
Famille Vernes 30,8%
Famille Dassault 10%
Navigation mixte
Montedison 30,6%
SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENT (SCI)
80%
SCI ET ASSOCIÉS
Cacao Barry
Sucres et denrées
Sogéviandes

Le groupe financier italien Montedison entre dans le capital de la SCI, dont il détient aujourd'hui 30,6 %, le groupe familial Vernes gardant 30,78 %. Pierre Vernes, fils de Jean-Marc Vernes, occupe une place d'administrateur au sein de SCI.

GROSSES PERTES

Dès 1993, la holding financière de Jean-Marc Vernes commence à décliner et accuse une perte nette consolidée de 447,7 millions de francs en 1993. Le trou se creuse en 1994 pour atteindre 750 millions de francs. Jean-Marc Vernes s'empresse alors de racheter – au prix fort – 10 % de la holding pour ôter la minorité de blocage à la famille Ferruzzi qui s'entredéchirait. Pour dégager l'argent frais nécessaire au renflouement de son affaire et au colmatage des brèches de la banque qui porte son nom, Jean-Marc Vernes fait remonter sa participation dans Sucres et Denrées – en perte de 220 millions de francs en 1994 – au niveau de la SCI. L'opération rend plus séduisante l'activité agro-alimentaire, la seule aujourd'hui rentable et le belge Albert Frère et le canadien Paul Desmarais en achètent 49 %.

Ailleurs tout va mal. La société italienne agro-alimentaire Argel, dont la SCI détient 38 %, enregistre une perte de 33 milliards de lires. En France, la banque Vernes doit éponger les pertes immobilières de ses filiales Eurobail et Pyramides Bail et notamment les ardoises laissées par l'homme d'affaires Pierre Elmalek dont les 600 franchises (Vieux Chêne, Maison de la Literie et Sièges Center) ont mis la clef sous la porte. Les conseils d'administration de la SCI et de la Banque Vernes avaient décidé, en décembre 1993, de recapitaliser les filiales Eurobail et Pyramides bail pour un montant total de 1,64 milliard de francs qui permettent d'absorber les pertes de 1,3 milliard de francs d'Eurobail. Le juge Patrick Fiévet s'intéresse de près aux modalités de ces opérations.

En 1996, Jean-Marc Vernes a apporté à l'OPA lancée par Paribas sur la Navigation mixte les 11 % qu'il détenait. Mais la SCI avait dû provisionner 700 millions sur cette participation acquise au prix fort en 1989 pour venir en aide à son ami Marc Fournier lors d'une première attaque de la banque de la rue d'Antin sur la Mixte. Il avait déjà commencé à prendre ses distances avec Marc Fournier en apportant sa voix à l'assemblée générale de juillet 1995 qui a renversé M. Fournier.

Les conseils d'administration respectifs de la SCI et de la banque Vernes devraient se réunir dans les prochains jours pour désigner les nouveaux présidents. Le groupe familial Vernes détient 57 % de la holding de contrôle Vernes Investissements elle-même détentrice de 50,59 % de la banque Vernes.

Babette Stern

Le conflit social à la Banque de France est dans l'impasse

C'EST DERRIÈRE des banderoles où l'on pouvait lire *« Trichet, l'ami des marchés, l'ennemi des salariés »* ou *« Franc fort, emploi mort »* qu'environ cent cinquante manifestants ont défilé, jeudi 4 avril, à Paris, entre le siège de la Banque de France et la Bourse. Les syndicats de la Banque de France avaient appelé l'ensemble des personnels de l'institut d'émission à une journée de grève nationale afin de protester contre le plan de restructuration de l'activité de fabrication des billets, qui prévoit notamment la suppression de 700 emplois.

Le mouvement a été diversement suivi sur l'ensemble du territoire. Dans les centres industriels où sont produits les billets, en grève depuis le 28 mars, le mouvement a été observé par 55 % des salariés à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme). Le site de Puteaux (Hauts-de-Seine) a été bloqué par un piquet de grève. Il n'y a pas eu d'activité à Chamalières (Puy-de-Dôme). 24 % des salariés ont participé à la grève sur le réseau des succursales et 14 % au siège. Enfin, l'aéroport de Clermont-Ferrand a été occupé deux heures par les grévistes dans l'après-midi.

En fin de journée, le gouverneur de la Banque, Jean-Claude Trichet, a reçu l'ensemble des syndicats (SNA, FO, CFTC, CFDT, CGT et SIC) et leur a confirmé sa volonté d'entreprendre *« l'indispensable redressement »* qui sera effectué, a-t-il précisé, *« sans aucun licenciement »*. Il a souligné que *« son seul objectif est d'assurer la survie de la fabrication des billets et la survie des usines de Chamalières et Vic-le-Comte »*.

PAS DE RISQUE DE PÉNURIE DE BILLETS

Les dirigeants de l'institut d'émission cherchent à ramener le coût de fabrication des billets en France (1 milliard de coupures par an) au niveau de celui observé dans les autres pays européens. Il est aujourd'hui de l'ordre de 1,15 franc par billet dans l'Hexagone, contre 70 centimes en Allemagne, 40 centimes au Royaume-Uni et 30 centimes en Suisse. L'enjeu est de taille dans la perspective de la monnaie unique, la France risquant d'être tenue à l'écart de la fabrication des futurs euros. Pour la production des coupures libellées dans la monnaie unique, la banque centrale européenne procédera à des appels d'offres auprès des Instituts d'émission de l'Union.

Jean-Claude Trichet a tenu, jeudi, à souligner les améliorations apportées au plan initial, comprenant *« son allongement de quatre à cinq ans, ce qui permet d'augmenter de 450 à 600 le nombre d'agents concernés par les mesures d'âge »*. Les syndicats ont pour leur part jugé que la direction n'avait fait *« aucune proposition nouvelle »*. *« Le dialogue social est totalement rompu »*, a constaté le représentant de la CFDT. Les syndicats craignent également qu'à terme le processus de restructuration ne se limite pas aux sites de fabrication des billets mais ne s'étende à l'ensemble des 211 succursales de l'institut d'émission.

Les dirigeants de la Banque de France estiment que le conflit social n'est pas de nature à provoquer une pénurie de billets, ni à court terme ni à moyen terme. Ils soulignent en particulier que les réserves de billets neufs de l'institut d'émission sont supérieures au montant de coupures actuellement en circulation. Ce dernier s'établit à 1,32 milliard, se répartissant comme suit : billets de 100 francs (36 %), de 200 francs (30 %), de 500 francs (20 %), de 50 francs (10 %) et de 20 francs (4 %). *Tout juste concède-t-on, au siège de l'institut d'émission, que le mouvement de grève actuel pourrait se* traduire par une légère dégradation de la *qualité* des billets en circulation.

P.-A. D.

La Générale des eaux a conclu avec le groupe Philip Morris une transaction immobilière de 3 milliards de francs à la Défense

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis bien longtemps dans l'immobilier, la Générale des eaux a une bonne nouvelle à annoncer. Après des mois de négociations, le groupe est parvenu, jeudi 4 avril, à conclure avec Philip Morris Capital Corp, bras financier de la multinationale américaine, la plus grosse transaction immobilière depuis cinq ans à la Défense.

Au moment où la Générale des eaux s'apprête à annoncer, pour 1995, ses premières pertes, liées en grande partie à ses déboires dans l'immobilier, cet accord est pour elle un soulagement : il existe, malgré tout, des solutions dans ce secteur sinistré. Pour être viables, celles-ci ont toutefois besoin de s'appuyer sur une panoplie de mesures financières et fiscales.

Le montage financier imaginé par les deux partenaires s'apparente à celui du *lease-back* (location-vente). La Générale des eaux cède 118 000 mètres carrés de droits à construire dans la ZAC Danton, à la Défense, sous forme de concession de cinquante-cinq ans, mais s'engage à relouer immédiatement les futurs locaux pour une période, très longue, de trente ans. Avantage de la transaction : le groupe français récupère immédiatement de l'argent frais et allège son bilan.

SANS GRAND RISQUE

Sur ce terrain, acquis 3,125 milliards de francs, dont 1,9 milliard comptant, Philip Morris Capital va faire construire d'ici à l'an 2000 trois immeubles, soit un total de 108 000 mètres carrés. La promotion et la construction de ces tours seront confiées à des filiales de la Générale des eaux. Le groupe français les louera pendant trente ans au prix moyen de 1 500 francs le mètre carré jusqu'en 2006 (réactualisé de 2,5 % par an) puis de 2 200 à 2 300 francs le mètre carré. A charge, pour lui, de trouver des locataires. Philip Morris Capital restera propriétaire des immeubles et pourra vendre à tout moment. A l'expiration des baux, terrain et immeubles redeviendront propriété de la Générale des eaux. Pour l'investisseur américain, l'opération se révèle sans grand risque. Les immeubles étant à construire, la transaction n'est pas soumise à des droits de mutation (20 %), non récupérables, mais à la TVA, qui, elle, peut être récupérée. Ce détail rend l'opération financièrement rentable. Assuré de toucher des loyers qui lui offrent un rendement brut d'environ 6 %, Philip Morris Capital va bénéficier en outre d'avantages fiscaux aux Etats-Unis. Au début, les amortissements devraient dépasser les loyers perçus : il réalisera des déficits fiscaux qui lui permettront de payer, dans un premier temps, moins d'impôt. Au total, il peut espérer un rendement de l'ordre de 8 % au moins. C'est un point et demi de plus que les emprunts d'Etat français, avec la garantie de la signature de la Générale des eaux.

Le groupe français, lui, a pris un pari : il doit trouver des locataires s'il veut que l'opération soit rentable. La Générale des eaux minimise le risque. Elle est persuadée qu'il existe une demande pour les bureaux neufs, bien placés et bien aménagés. Elle entend aussi prouver au marché qu'elle gère ses dossiers les plus préoccupants.

Le groupe est cependant loin d'en avoir fini avec l'immobilier. Il reste toujours 90 000 mètres carrés environ à vendre à la ZAC Danton à la Défense, dossier le plus facile. Sur les huit autres grands projets d'aménagement hérités de l'époque de Jean-Marc Oury, ex-président de l'Immobilière Phénix, couteuse filiale immobilière du groupe, aujourd'hui disparue, un seul évolue très lentement vers une issue favorable : Babelsberg à Berlin. Tous les autres – Boulogne-Billancourt, Antibes, Cannes, Mandelieu – semblent dans l'impasse, tant les conditions économiques et politiques ont changé depuis la date de leur lancement. En 1995, ils ont coûté au groupe près de 4 milliards de francs sur les 7,1 milliards de pertes annoncées dans l'immobilier.

Martine Orange

DISPARITIONS

Jean-Marc Vernes

Une grande figure du capitalisme français des années 80

A SOIXANTE-TREIZE ANS, Jean-Marc Vernes avait tout connu, la fortune et les revers, les courtisans et les traîtres, les vrais et les faux amis, la politique et la finance. Lui, a su rester fidèle. A ses idées. A sa propre éthique des affaires. A sa famille, biologique ou choisie, comme ce fut le cas pour les Gardini. Il était, à l'instar de Jacques Friedmann, président de l'UAP, l'ami des « deux amis de trente ans ».

On lui avait collé l'étiquette de « banquier du RPR », ce qui n'était pas forcément faux. Depuis le début des années 80, il a incarné l'establishment d'opposition aux socialistes. Pas une opération financière qui ne portait – à tort ou à raison – sa marque. Il a été de toutes les batailles boursières, les bonnes et les moins bonnes. Il est l'abonné des conseils d'administration les plus prestigieux. Son soutien à Robert Hersant n'a pas eu de faille.

Jean-Marc Vernes, décédé le 4 avril, était l'héritier d'une famille de banquiers protestants qui, en 1821, avait créé sa banque, la Banque Vernes. En 1982, la Banque Vernes fait partie des nationalisations. Les 100 millions versés par l'Etat en dédommagement pour cet établissement alors en piteux état lui donne l'espoir de rebondir, un exercice dans lequel il démontrera un talent certain. Dans cette période d'« épreuve » qui voit les socialistes arriver au pouvoir, il peut compter sur de nombreux amis. En 1983, Marcel Dassault, qui le considère comme son poulain, lui confie les rênes de la minuscule Banque commerciale et industrielle du Marais. Il n'aura de cesse de la baptiser de son nom, ce qu'il parviendra à faire en 1991.

Dans la foulée, l'avionneur participe à la création de la Société centrale d'investissement (SCI), qui deviendra le creuset du développement de ses affaires. Le tour de table est prestigieux. On y trouve Edmond de Rothschild, la société L'Air liquide, Vernes et Dassault. *« L'intersyndicale des bonnes familles »*, comme la surnomme un grand financier de la place. A lui seul, pendant quinze ans, Jean-Marc Vernes rassemble trois personnages : le chouchou de l'establishment, l'as des coups financiers et le conseiller du Prince.

GARDIEN DANS LA FAMILLE

Le tournant de cette carrière intervient en 1991 lorsqu'il associe le capitaine d'industrie italien Raul Gardini au destin de la SCI. Les liens entre les deux hommes sont anciens. En 1986, Béghin-Say, dont Jean-Marc Vernes est président de 1977 à 1993, est passé dans le giron du groupe italien agroalimentaire Ferruzzi, présidé par Gardini. En 1987, ce dernier rachète le chimiste Montedison. L'association qui avait tout pour réussir se conclut par un drame absolu. Au printemps 1993, éclate en Italie l'opération *« Mani pulite »* (Mains propres). Soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin, Gardini se suicide. Jean-Marc Vernes aura à coeur, après le décès de « Raul », de préserver la famille de l'Italien, dont il est l'exécuteur testamentaire.

De 1983 à 1991, Vernes investit partout et multiplie par vingt sa mise initiale et celle de ses actionnaires. Ayant décidé de s'intéresser au secteur de la communication, il prend 5 % de Havas au moment de sa privatisation en 1987, 10 % de l'ODA, la régie publicitaire des annuaires téléphoniques, et 9 % de La Cinq pour appuyer son ami Robert Hersant, comme il fut à ses côtés plus tard lorsque le patron de presse mettra la main sur *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Le don de Jean-Marc Vernes fut de transformer les échecs en succès. En 1982, la nationalisation lui permet d'entamer une seconde carrière. Une autre défaite, sept ans plus tard lui fait toucher le jackpot. En 1989, la Compagnie financière de Suez lance une OPA sur Colonia-Victoire, le pôle d'assurance européen constitué par Jack Francès et Vernes. Après une bataille homérique, et malgré le renfort de Marc Fournier, son vieux complice en affaires, ces derniers doivent jeter l'éponge... après avoir empoché un chèque de 6,5 milliards.

Jean-Marc Vernes n'était pas seulement un financier hors pair. Il aimait les jolies choses. Il avait ainsi acquis le coffret à bijoux de Marie-Antoinette, pour l'offrir au patrimoine national. C'est lui qui avait arraché en 1992 *Le Jardin d'Auvers*, de Van Gogh, pour 55 millions de francs dans une vente à Drouot. Le vieux monsieur un peu rond était resté courtois et affable. Il ne téléphonera plus à ses amis tous les matins entre 7 h 55 et 8 h 10 pour humer l'air des affaires, comme il l'a fait pendant des années.

Babette Stern

Jo Privat

Un accordéoniste et un grand musicien

« ET AVEC ÇA, jamais vulgaire. » Le guitariste Didi Duprat ne plaisante pas quand il parle en ces termes de l'accordéoniste Jo Privat. De l'auteur de *Balajo*, qu'il accompagna à maintes reprises, il a connu l'élégance et la générosité. Certes, l'accordéoniste avait son franc-parler et le langage fleuri du vieux Paris pour décrire le monde des clandés et des boxons, à proximité desquels il naquit le 15 avril 1919. Parmi ses premières auditrices : les pensionnaires du bordel que tenait sa tante, une maison bien, où l'on *« dégorgeait des courgettes de luxe »*. Aussi est-ce avant tout pour recueillir ses gammes dans ce chatoyant registre que les médias lui tendirent le micro au cours de ces dernières années. Pourquoi se plaindre ? L'homme fut un artiste de l'argot parisien, la plus pittoresque figure que l'on ait pu exhiber de ce Paris qui meurt avec lui.

Mais à trop y prêter attention on oublie l'essentiel : l'accordéon. Ah ! le piano à bretelles, le piano du pauvre, le dépliant, la boîte à frissons... L'accordéon n'est jamais aimé pour lui-même. Il faut toujours lui rajouter quelques surnoms, quelques légendes, quelques oripeaux. Aussi, hier matin sur les ondes, après nous avoir annoncé la mort du prince du musette, le 3 avril, des suites d'un cancer, aucun présentateur ne s'est étonné d'entendre des doigts fatigués cherchant les notes de *Balajo* dans des versions tardives choisies au hasard de sonothèques. Comme si l'on ignorait quel grand musicien fut Jo Privat. Comme si les disques de son âge d'or n'avaient jamais existé. Comme si personne n'avait compris les origines de son surnom : « le Gitan blanc ».

Il faut remonter dans les années 30. A la suite de Django Reinhardt, mais aussi des frères Baro, Matelot et Saranne Ferret, les guitaristes manouches ont apporté un son nouveau, plus léger que celui du banjo. Le phrasé de l'accordéon est devenu plus lié, le son moins criard, débarrassé du fameux registre musette à vibration. Quant aux harmonies, elles mêlent à l'héritage mélodique italien les mystères de l'Europe centrale et les accents futuristes du jazz.

FIDÈLE AUX MANOUCHES

Jo Privat fréquente les manouches au bal du Petit Jardin et tombe sous le charme. Il en gardera une conception fondamentaliste du bal musette : l'intimité d'un espace réduit, pas de cuivres, le son pur de l'accordéon porté par les guitares, la valse swing et les couples illégitimes qui tournent en silence. Les flonflons des sax et des trompettes, les archaïsmes de la polka et de la marche, les bruyantes effusions des fêtes familiales, il les laisse au bal champêtre, au bal parquet, au bal sous tente, à Verchuren.

Lui, il restera fidèle aux manouches, et c'est avec eux, plus particulièrement avec Matelot et Baro, qu'il parviendra au faîte de son art, sur les faces 78 tours de la fin des années 40 et des années 50. Un doigté d'une grande sûreté, pas la virtuosité fracassante d'un Murena, mais une tendresse de frangin dans le legato, une élégance princière qui le rapproche de Matelot, dans l'ornementation comme dans la nuance. Et le tempo ! A vous faire danser toute une nuit sans que vous ressentiez la moindre fatigue.

Il faut bien sûr parler du Balajo. Non pas Jo comme Jo Privat, mais Jo comme Jo France et Jo Lallemand, repreneurs de l'ancien bar Vernet de la rue de Lappe. Privat y entre en 1936, après avoir remporté le concours international du Moulin de la Galette. De par sa taille et son public, le Balajo aurait pu rapidement tourner au dancing. Titulaire du lieu, Jo Privat garantit sa réputation de temple du musette. On pourrait broder sur la légende. Mais il faut revenir à l'œuvre, car *Balajo* c'est aussi cette valse à succès qu'il composa en 1939 pendant son service militaire, en taule.

S'il n'y avait qu'elle ! Il y en aura plus de cinq cents, et parmi elles un bon nombre de chefs-d'œuvre : sa préférée *Brise sablaise, Nuit blanche, Cauchemar, Papillons noirs, Anniversaire, Mystérieuse, La Ritale*... sans oublier celles énigmatiques ou purement déraisonnables qu'il cosigna avec Baro Ferret, telles que *La Folle* ou *Dinalie mineure*. Partout c'est la même perfection formelle, la même lisibilité mélodique qui conduit l'écoute à travers les audaces inspirées du jazz ; ce même élan tranquille qui fait glisser les pas sur les traits de virtuosité. Parfois l'accordéon s'attarde, rêveur, au bord d'un folklore fantasmé, le temps d'un *Rêve bohémien* ou d'une *Zingara*. C'est peut-être là que Jo Privat est le plus bouleversant.

Franck Bergerot

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Depuis le 3 avril 1996,

Séraphine, Ophélie et Raphaëlle,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère,

Pol-Eliott.

Menu,
14, rue de la Vieille-Eglise,
50550 Saint-Vaast-la-Hougue.

Mme Colette BACHELET-WALTER
a la joie d'annoncer avec ses petits-fils

Antoine,

né le 19 avril 1993, et

Clément,

né le 14 décembre 1994, la naissance de

Lison-Angèle,

le 2 avril 1996.

Tous les trois au foyer de ses enfants

Denis et Lydie.

12, rue Quétigny,
93800 Epinay-sur-Seine.

Décès

– M. et Mme Jacques Bodin
et leur fille,
M. et Mme Henri Paulus
et leurs filles,
Mme veuve Gustave Duvillard
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone BODIN,

survenu à Paris-20e, le 4 avril 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 avril, à 9 heures, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, à Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Villette, Paris-19e, dans le caveau de famille.

– La direction et le personnel de l'Ecole nationale supérieure.
Ses anciens collègues et étudiants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean BOUSQUET,
directeur de l'Ecole normale supérieure
de 1971 à 1981.

(Le Monde du 5 avril.)

– Colette Durand, née Sicard,
sa femme,
François-Marc Durand
et Mirela Agache-Durand,
ses enfants,
Les docteurs Nosny et Sicard.
Sa sœur et ses beaux-frères,
Sa belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacques DURAND,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

à l'hôpital du Val-de-Grâce.

– M. et Mme Roger Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Blavier,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Didier DELFOUR,
née Claude d'ABZAC,

survenu le 2 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 avril, à 14 h 15, en l'église de Milon-la-Chapelle (Yvelines).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Milon-la-Chapelle.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

4, chemin du Vivier,
78470 Milon-la-Chapelle.
2, sente du Buisson,
78470 Milon-la-Chapelle.

– Yvonne et José Tarabal,
Marthe et Haroldo Albanell,
Edouard et Martha Sierra,
ses enfants,
José Ignacio, Thomas, Maria,
Haroldo, Martin, Florence,
Magdalena et Ignacio,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Ignacio ERREA,
née Esther BOUYAT,
professeur de français,

rappelé à Dieu, le 10 mars 1996, à Montevideo, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

A travers elle, des milliers de jeunes Uruguayens ont appris à connaître et à aimer la France et la langue française.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Montevideo dans l'intimité familiale.

Ses enfants vous proposent de vous joindre par la pensée ou par la prière aux messes qui seront célébrées le 10 avril, à Montevideo, et le 8 mai, à Rome, en y associant le souvenir de son époux, le

docteur Ignacio ERREA,
médecin ophtalmologue,

décédé le 4 mai 1985, à Montevideo.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26 de Marzo 1163,
11300 Montevideo.
Via Sforza Pallavicini, 11,
00193 Rome.

– Marie-Ange André,
sa compagne,
Rachel, Pierre et Carla,
Delphine, Benoît et Marguerite,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lucienne Flouzat,
sa maman,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Jacky FLOUZAT,
directeur du CIO de Montluçon,
conseiller municipal de Montluçon,
conseiller régional d'Auvergne,

survenu le 2 avril 1996, à l'âge de cinquante-sept ans.

– Mme Christine Gleize,
son épouse,
Cécile et Louise Gleize,
ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre GLEIZE,

survenu le 4 avril 1996, à l'âge de quarante-six ans.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité, ce vendredi 5 avril, au crématorium du cimetière de Troyes (Aube).

Regrets.

5 *bis*, boulevard du Nord,
93340 Le Raincy.

– Les chercheurs et administrateurs du CREA (Ecole polytechnique/CNRS),
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean HAMPTON,
professeur de philosophie
à l'université de l'Arizona
et maître de recherche
à l'Ecole polytechnique,

survenu le 2 avril 1996.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

CREA,
Ecole polytechnique,
1, rue Descartes,
75005 Paris.

– Mme Gustave Lor,
sa mère,
Karine, Gaëlle, Charles, Adrien et Léonard,
ses enfants,
Mme Annie Lherbier,
Mme Monique Chapelle,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard LOR,

survenu, le 3 avril 1996, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La bénédiction religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Boulogne, avenue Pierre-Grenier.

Selon les volontés du défunt, il n'est demandé ni fleurs ni couronnes.

12, rue Blondeau,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Renée Karfiol
et son père Benjamin Karfiol,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Frida Chaya MAJERCZYK,
assistante sociale dévouée à
l'œuvre de protection des enfants juifs,

le 29 *mars* 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Rendez-vous à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, mardi 9 avril, à 15 heures.

– La direction de France-Culture
a la tristesse de faire part du décès de

Louis MATABON,

qui a longtemps collaboré à France-Culture en qualité de bruiteur.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 3 avril 1996, de

Roger RIMBAULT,
Jean-Roger CARROY
de son nom d'écrivain.

« Aurore
Qui portes au front la pointe
Très vague du fuseau du jour,
Frappe,
frappe-moi de ta subite,
Miraculeuse cécité :
la lumière ! »
J.-R. C.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Garchy (Nièvre), le mardi 9 avril, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Presles,
58150 Suilly-la-Tour.
122, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 20 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Rémy RONTCHEVSKY,
professeur agrégé honoraire
de philosophie.

– Mme Pierre Ruais,
son épouse,
Mme Georges van Egmont-Florian,
Mme Danièle Ruais,
M. et Mme Stéphane Ruais,
M. et Mme Vincent Ruais,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre RUAIS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre trois citations,
médaille de la Résistance,
médaille des volontaires
de la France libre,
ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,
ancien président du conseil municipal
de Paris,
ancien député de Paris,

survenu le 3 avril 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *mardi 9 avril, à 11 heures, en l'église* Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Un service religieux et l'inhumation auront lieu le lendemain, 10 avril, à 15 heures, à Ker-Emma, au cimetière de Treflez (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, hameau de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– Les familles de Vassal-Sineuil, Valcke, Bertin,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bertrand
de VASSAL-SINEUIL,

survenu le 24 mars 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le samedi 30 mars, en *l'église de Saint-Parize-le-Châtel* (Nièvre).

Une messe sera dite à son intention, le mardi 23 avril, à 17 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

100, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.
98, Elysées II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Jean-Marc Vernes,
son épouse,
M. et Mme Serge Karaoglan,
M. et Mme Pierre Vernes,
ses enfants,
Mme Robert Vernes,
sa mère,
M. et Mme Marcel Vernes,
ses frère, sœur,
M. et Mme Charles-Eric Vernes,
M. et Mme Gilles Grangé,
M. Christian Ginolhac,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc VERNES,
président de la banque Vernes,
président-directeur général
de la société centrale
d'*investissements*,
conseiller municipal
de Neuilly-sur-Seine,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 avril 1996, à l'âge de soixante-treize ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 avril, à 10 heures, au temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

56, avenue Foch,
75116 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et les membres du personnel de
La Banque Vernes,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Jean-Marc VERNES,

survenu, à Paris, le 4 avril 1996.

(Lire ci-dessus et page 18.)

– La famille,
Les amis et les proches,
L'office départemental du tourisme de la Martinique,
Les clubs Soroptimist,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne VERY,
secrétaire générale adjoint,

survenu à Paris, le 3 avril 1996, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées à Fort-de-France, le mardi 9 avril.

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Michel DÉTROYAT,

une messe sera célébrée à son intention le mardi 9 avril 1996, à 18 h 30, en la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Anniversaires de décès

– Le 5 avril 1987,

Philippe AYDALOT

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Laïli, son épouse,
Marion, sa fille.

– Le poète

Robert GANZO,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

nous a quittés, il y a un an déjà, le 6 avril 1995.

« Tout se meurt d'avenir. »

– Il y a vingt ans,

Solange LOZET
et
François de LA GRANGE

nous quittaient.

Leurs enfants, Catherine et Philippe,
Leurs petits-enfants, Marie, Clémentine, Lucie et Antoine,
Et tous ceux qui les aimaient, pensent beaucoup à eux.

– Il y a deux ans, le 6 avril 1994,

Marie-Claude
OURY-GATELMAND,
recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
chancelier des Universités,

était victime d'un accident mortel sur l'autoroute.

Ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une affectueuse pensée pour la disparue en gardant fidèlement le souvenir de son rayonnement.

AUJOURD'HUI

SPORTS

GRAND PRIX *Troisième course* de la saison, le Grand Prix d'Argentine de formule 1 aura lieu, dimanche 7 avril, à Buenos Aires. Il sera retransmis en direct, à partir de 18 heures, sur *TF 1 et Eurosport.* ● JORDAN-PEUGEOT tentera de confirmer les progrès enregistrés au Grand Prix du Brésil, au cours duquel Rubens Barrichello a longtemps été dans la course au podium. Par les *moyens engagés, l'écurie* irlandaise est, cette année, au niveau des *« top teams »*. ● LE V10 Peugeot étant devenu un concurrent crédible du moteur Renault des Williams et des *Benetton*, Jordan espère une victoire en Grand Prix cette saison et visera les titres mondiaux en 1997. ● CARLOS REUTEMANN, dernier pilote argentin à avoir brillé sur le circuit de Buenos Aires, s'est aujourd'hui lancé dans une carrière politique. Après avoir été gouverneur de sa province natale, Santa Fe, *il est sénateur du parti de* Carlos Menem.

Jordan-Peugeot frappe à la porte des grandes écuries de formule 1

Malgré l'échec de ses pilotes au Brésil, l'équipe franco-irlandaise est en progrès et apparaît comme un outsider sérieux en Argentine

EDDIE JORDAN n'est jamais que le dernier nom d'une longue liste. Il répète l'éternelle histoire, vieille comme la formule 1, du patron méritant d'une petite écurie qui devient grande, parce qu'un généreux sponsor, alléché par les promesses de la piste, s'est penché sur son berceau. Hier, des moyens chiches, un train de vie économe, le décompte de *chaque pièce, de chaque boulon*, pas de quoi figurer dans le cercle des milliardaires. Aujourd'hui, les perspectives de victoires qui s'ouvrent comme par enchantement, et le salut *respectueux des* adversaires, grâce à l'argent, toujours l'argent. En formule 1, seuls les gros sous permettent d'aller un peu plus vite, de donner réalité aux rêves de podium.



AUTOMOBILISME

Eddie Jordan n'a jamais été dupe. Il s'est toujours efforcé de provoquer ce miracle qui, chez lui, s'appelle Benson and Hegdes. En associant, pour au moins deux saisons, la marque de cigarettes au destin de son écurie irlandaise, il a assuré le doublement de son budget. Les 110 millions de francs *sont devenus 230, selon une esti*mation que le prudent Eddie s'est refusé à confirmer. Même si son large sourire semblait dire le *contraire.*

Dans cette fructueuse opération, il a arraché la perspective d'essais privés supplémentaires, celle du renforcement de son *équipe technique*, ingénieurs et mécaniciens. Il a désigné Gianni Morbidelli pilote d'essai, chargé d'optimiser, en dehors des Grands Prix, *le développement de la voi*ture. Bref, il s'est offert tout ces petits riens qui font la différence entre les trop fameuses *« top-teams »* et l'anonymat du peloton ; *tout ce qui séparait, l'année* dernière encore, une Williams-Renault d'une Jordan-Peugeot.

A Sao Paulo, Rubens Barrichello a *failli* baptiser d'un exploit le nouveau cours de l'histoire. Il a dédié à son équipe un week-end presque parfait. Hélas ! Le presque a dérapé dans l'à-peu-près, à quelques tours de l'arrivée du Grand Prix. Une glissade impromptue a propulsé la Jordan-Peugeot hors de la piste, cette zone d'herbe et de sable où les plus belles courses se perdent, ir*rémédiablement.*

A cette seconde, le Brésilien osait menacer Michael Schumacher, le champion du monde en *titre. Il lui disputait la troisième* place, dévorant son retard à coups de records. Il reprenait jusqu'à dix secondes au tour à la Ferrari du pilote allemand. Chez Jordan, la *déception n'a duré que le temps* d'un haussement d'épaules désabusé. Elle a vite été effacée. Le glorieux comportement de la voiture et du pilote tout au long du week-end suffisait à faire oublier l'échec du dimanche, et la pluie brésilienne paraissait promettre le soleil en Argentine.

« Rubinho » s'était laissé aller à la faute. Soit. Mais il avait conquis la deuxième place sur la grille de départ. Il avait su tirer le meilleur bénéfice d'un châssis bien né. Ex*ploiter au maximum* les derniers progrès de son moteur. Sous les trombes d'eau comme sur le sec, le V 10 Peugeot s'affirmait pour la première *fois* comme un *rival sé*rieux du Renault, son alter ego tricolore.

Les problèmes de distribution rencontrés lors du premier Grand Prix, le 10 mars à Melbourne, *étaient*, au *moins provisoirement*, oubliés. Fiabilité, souplesse, puissance, tout, ou presque, y était. L'erreur de pilotage de Rubens *Barrichello a été l'unique limite* à la démonstration. Comme si seuls d'imprévisibles aléas et la défaillance humaine pouvaient mettre à mal les premiers résultats *concrets d'une collaboration enta*mée la saison dernière.

Pour Peugeot, encore plus que pour Eddie Jordan, c'est 1997 qui demeure l'objectif, la date-clé

L'association Jordan-Peugeot porte sans doute ses fruits. Les hommes ont appris à se connaître. A travailler ensemble. Le temps de l'apprentissage et des tâtonnements est révolu. Barrichello apporte sa conaissance d'une équipe *auprès de laquelle il attaque* sa quatrième saison. Martin Brundle, son coéquipier, est à trente-six ans le pilote en activité le plus expérimenté. *« Nos relations ne cessent de se resserrer,* proclame Pierre-Michel Fauconnier, le directeur de Peugeot-Sport. *Nous progressons main dans la main aussi bien lors des week-ends de course que lors des séances d'essais privés. »*

« La continuité, c'est essentiel pour une équipe », renchérit Eddie Jordan. Cette douce constatation semble entériner a posteriori *le choix du constructeur français.* Lorsque McLaren l'avait abandonné pour Mercedes à la fin de la saison 1994, il s'était tourné vers Jordan, plutôt que vers une équipe de pointe. *Le* pari n'était sans doute pas si mauvais. Depuis son arrivée en formule 1, l'écurie irlandaise s'est signalée par son *ingéniosité*, et une *capacité à réa*gir très vite à tous les problèmes rencontrés sur la piste.

Reste à franchir l'étape la plus difficile ; celle qui sépare le sympathique *outsider* du champion confirmé. Pour l'équipe Jordan-Peugeot, elle s'incarne en une simple vérité statistique. Elle se doit de remporter sa première victoire en Grand Prix. Les responsables l'ont programmée pour 1996. *« Nous nous contenterions d'un succès pour cette saison »*, avouait modestement Pierre-Michel Fauconnier, avant les premiers tours de roue de la voiture dans une configuration de course.

Après le Brésil, les ambitions n'ont pas démesurément grandi. Pour Peugeot, encore plus que pour Eddie Jordan, c'est 1997 qui demeure l'objectif, la date-clé. *L'écurie devra prouver qu'elle* peut disputer alors sans rougir les titres mondiaux des constructeurs et des pilotes. Au-delà, la patience de Jacques Calvet pourrait avoir des limites. *Le PDG de PSA ne* s'est pas engagé en formule 1 par passion. Il avoue volontiers une préférence pour le football. Son intérêt pour la F1 ne peut donc *que se payer de victoires.*

P. Ce.

L'ancien pilote Carlos Reutemann a pris une allure de sénateur

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« La *politique, c'est comme la formule* 1. *La* même tension, les mêmes dangers, la même solitude. C'est comme si je dormais sur de la dynamite. » L'ancien pilote argentin Carlos Reutemann affirme *qu'il n'a pas eu de mal à se reconvertir en homme politique* après *avoir* abandonné, en 1982, la course automobile.

A cinquante-trois ans, il est sénateur du Parti justicialiste (péroniste), au pouvoir, pour sa province natale, Santa Fe, à *700 kilomètres au nord* de Buenos Aires, *après en avoir été* le gouverneur pendant quatre ans (1991-1995). Il a gardé son allure de play-boy et ses yeux sont toujours aussi bleus et perçants. Celui que la presse italienne *avait surnommé le « Gaucho triste », car il était* l'éternel second des grandes compétitions internationales, continue aussi de conduire à vive allure sur les routes de Santa Fe, où il salue au passage ses électeurs en faisant le « V » de la *victoire. Pour les habitants de cette terre d'éle*vage et de pâturage, Reutemann est « Lole », comme on l'appelle affectueusement, l'enfant prodigue qui a choisi de rentrer au pays après *avoir abandonné une vie luxueuse* sur la Côte d'Azur.

Ses adversaires lui reprochent son absence d'idées politiques, mais une réputation d'honnêté lui avait permis d'être élu gouverneur dans une *province où les scandales de corruption avaient* anéanti la crédibilité des politiciens locaux. C'est d'ailleurs pour redorer l'image de son parti que le président Carlos Menem avait eu l'idée de faire appel à une célébrité. Reutemann est une vedette *populaire, même s'il n'est jamais parvenu à éga*ler son compatriote Juan Manuel Fangio.

Le hasard d'une rencontre dans les tribunes d'un stade de football et une conversation en privé avec le président de la République avaient suffi à *convaincre Carlos Reutemann de se lancer dans* l'aventure. Les deux hommes partagent la même passion pour le sport et la vitesse. Sinon tout semblait séparer l'ancien pilote, austère et taciturne, *du chef de l'Etat, un politicien de race au* style tapageur.

La Constitution ne l'autorisant pas à se représenter comme gouverneur, Reutemann a été élu sénateur, et il partage désormais son temps entre son *bureau au Congrès et « Los Aromos »*, sa propriété de quelque mille hectares à Santa Fe. Habitué à la solitude des courses et mal à l'aise dans les intrigues de palais, il affirme : *« J'ai cessé de penser au futur quand j'ai commencé à courir. Quand j'allais à une course, je n'emmenais que très peu de vêtements. Comme ça, si je me tuais, personne n'avait à faire de valise. »* Le 19 mai, il disputera la conduite du parti péroniste de la province de Santa Fe à une autre vedette reconvertie *dans la politique* : Ramon Ortega, alias « le Roi », ancien chanteur de charme des années 60 et ancien gouverneur péroniste de la province de Tucuman (nord-est).

*L'an dernier, Carlos Reutemann a repris le vo*lant d'une Ferrari pour inaugurer l'autodrome Oscar Alfredo Galvez, dans la banlieue de Buenos Aires, qui ouvrait ses portes au grand prix de F1 après avoir été fermé pendant quatorze ans. C'est *sur cette piste qu'en 1974 il avait été* le dernier pilote argentin à faire vibrer le cœur de ses compatriotes sans toutefois parvenir à gagner. Grand favori, au volant de sa Brabham, il s'était retrouvé à court d'essence en fin de course, ce qui avait permis la victoire du Britannique Dennis Hulme.

Christine Legrand

Bernard Lama sauve Paris ; Youri Djorkaeff enfonce La Corogne

En gagnant en Espagne (1-0), le PSG a bien négocié la demi-finale aller de la Coupe des coupes

LA COROGNE
de notre envoyé spécial

Ce devait être l'homme du match. Celui dont on retient le nom, dont on se souvient longtemps après, quand presque toutes les minutes d'un match se sont enfuies des mémoires. Ce soir-là, c'était lui. C'était son jour, dit-on en ces moments-là. Et comment ne pas sacrer Bernard Lama ? Comment ne pas admirer l'art *impeccable du gardien de but pari*sien ? Par trois fois, il s'était fait sauveur. Par trois fois, il avait eu entre les mains le sort de son équipe. *C'est si fragile, des mains,* dans une partie de football. Une formidable sortie dans les pieds de Bebeto, l'attaquant brésilien, étrangement *esseulé dans la sur*face de réparation parisienne et deux arrêts-réflexes du bout des gants, dans un effort désespéré, ont évité le pire. Les joueurs de *La Corogne avaient trouvé, ce jeudi* 4 avril, leur maître, un homme seul résolu à leur faire barrage.



COUPE D'EUROPE

A cinq secondes du coup de sifflet final, *Bernard Lama était en*core ce roi, ce héros rituel des grands jours. Et puis, il y a eu l'inattendu, l'autre. Le coup de théâtre fait football. *Youri Djorkaeff était entré* sur le terrain depuis neuf minutes, une misère dans une partie qui prenait des airs interminables. L'attaquant du PSG et de l'équipe *de France relève tout juste* de blessure. Depuis un mois, il n'a pu s'offrir le plaisir minimum de tout joueur, de tout professionnel qui se respecte : frapper dans un ballon. Mais il est là, entré dans la partie comme par effraction.

Luis Fernandez, l'entraîneur parisien, a longtemps hésité. *Le risque n'était-il pas trop grand ?* Il aurait préféré un autre. Un défenseur propre à verrouiller un peu plus le résultat nul qu'il tenait entre ses *mains. Le 0-0 était trop beau pour* le laisser glisser sur une mauvaise inspiration tactique.

Youri Djorkaeff a insisté, comme un gamin trop doué auquel il est si dur de refuser. Il se sentait bien. Il était avide de rejouer au football, de redécouvrir les sensations dont la blessure l'a privé. On a fini par lui faire confiance. Il reste donc cinq secondes de jeu. Une passe de Pascal Nouma et le ballon échoit au Parisien. Il avance. Pénètre le camp adverse, sans *que personne ne se* porte à sa rencontre. Il tire donc. Pour la première fois en un mois. Une frappe pure. Enroulée, disent les spécialistes. But. *Le Paris Saint*-Germain bat La Corogne en son pays d'Espagne. Bernard Lama, héros des quatre-vingt-neuf premières *minutes* et cinquante-cinq secondes *ne* peut qu'applaudir. Il y a des injustices qui font plaisir.

Jusqu'à cet ultime moment du match, le PSG s'était cantonné dans un féroce attentisme. Il empêchait le jeu espagnol par la manière *forte, sans s'inquiéter du qu'en-dira-t-on* des esthètes et de l'épisodique bronca des supporteurs du Deportivo. Avec Bernard Lama, assisté de quatre défenseurs déterminés, *il s'agissait d'oublier les impré*cisions du championnat, les trois buts encaissés à Auxerre, les trois autres concédés à Paris, contre *Metz. Cette fois, c'était* l'Europe, ce continent de rêve pour les soupirants de la Coupe des coupes. Le club voulait croire qu'ici les écarts récents ne se reproduiraient pas, et que l'équipe saurait *décliner son* football.

BON SENS FOOTBALLISTIQUE

Luis Fernandez s'était chargé de décerner une première leçon empruntée au bon sens footballistique : en Coupe d'Europe, il ne faut pas prendre de but à l'extérieur. Sur le terrain, les Parisiens semblaient acharnés à démontrer la vérité profonde d'une maxime vieille comme le ballon rond. En *jouant habilement du hors-jeu,* en pressant l'adversaire au plus loin de son but, ils parvenaient à étouffer ses velléités offensives, à le renvoyer à la terrible impuissance à faire franchir à la balle la ligne blanche du but.

Seulement voilà : *la force défen*sive a pour corollaire un sain principe tout aussi rationnel. En Coupe d'Europe, il faut tout faire pour marquer ce fameux but à l'extérieur qui forge les destins victorieux. Luis Fernandez le sait. Tous les joueurs en ont conscience. Pendant tout un match, moins cinq secondes, Paris n'en a *cependant pas été capable*, en proie au douloureux flottement de ses attaquants. Patrice Loko sortait de l'infirmerie. Julio Cesar Dely Valdes, à *court de forme, était* presque absent. Quant à Pascal Nouma, il s'échinait en vain à abattre le travail de trois hommes.

Depuis ses derniers malheurs en championnat, le PSG n'en finit pas de pâtir du mal de ses avants. Plus de Raï, ni de Djorkaeff. Vertige du vide. *Les voilà soudain irrempla*çables et une *vérité* tactique saute aux yeux. Autour de ces deux joueurs s'est bâti tout le talent offensif de l'équipe. Ils sont à la fois *créateurs et finisseurs, invention et* réalisation. Sans eux, les Parisiens perdent de leur capacité à déstabiliser l'adversaire. *« Sans Raï et Youri, il nous manque l'étincelle »*, avoue Daniel Bravo. D'ici deux semaines, pour recevoir La Corogne, le Paris Saint-Germain aura sans doute récupéré les deux *joueurs-clés de* son attaque. Cela vaut-il promesses de feu et de flammes au Parc des Princes, le 18 avril ? Les joueurs auront en tout cas les moyens de tailler leur *route* vers la première *finale* de Coupe d'Europe de l'histoire du club.

P. Ce.

Avantage au Rapid de Vienne

Le Rapid de Vienne a obtenu, jeudi 4 avril à Rotterdam, le *match nul* (1-1) *face aux Néerlandais* du Feyenoord dans l'autre demi-finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Carsten Jancker, qui avait été le principal artisan de la victoire des Autrichiens sur le Dinamo Moscou au tour précédent avec deux buts, a *signé* de la tête l'égalisation du Rapid, à la 67e minute. Feyenoord, qui partait *avec les faveurs du pronostic*, avait ouvert le score 14 minutes plus tôt sur un penalty transformé par l'ancien joueur de Barcelone Ronald Koeman. Par ce résultat, l'équipe viennoise a pris un avantage certain pour le match *retour*, le 18 avril.

Coupe Davis : le forfait de Becker rassure les tennismen français



L'Inde est l'invitée surprise des quarts de finale. [illegible] France, en 1993, à ce même stade de l'épreuve, [illegible] la Suède, privée de Stephan Edberg, sur gazon [illegible]

ARNAUD BOETSCH et Cédric Pioline ont été retenus en simples pour le quart de finale de Coupe Davis qui oppose *la France* à l'Allemagne, à Limoges, du 5 au 7 avril. Pour le double, le capitaine, Yannick Noah, a retenu Guy Forget et *Guillaume* Raoux. Avec le forfait de Boris *Bec*ker, le rapport de forces s'annonce plus équilibré. Les Allemands *David* Prinosil et Hendrik Dreekman, *qui* sont alignés en simples et en double, avaient été les artisans de la qualification contre la Suisse en février à Genève.

La République tchèque reçoit les Etats-Unis, *privés de* Pete Sampras, André Agassi, Michael Chang et Jim Courier. L'Italie accueille l'Afrique du Sud. *L'un des* deux pays sera l'adversaire du vainqueur de France-Allemagne, en demi-finales, du 20 au 22 septembre.

RÉSULTATS

RUGBY A XIII
Ligue européenne
2e journée

London Broncos - Paris-SG	38-22

Les dégazages des navires au large des côtes continuent de décimer les oiseaux de mer d'Europe

Le bilan d'une station de l'Île-Grande montre que le pétrole reste un danger

Le bilan de douze années de sauvetage à la station ornithologique de l'Île-Grande (Côtes-d'Armor) montre que le pétrole reste le principal danger pour les migrateurs qui hivernent *sur les côtes bretonnes. Depuis 1984,* 2 698 oiseaux mazoutés ont été soignés à la station bretonne. Mais les spécialistes estiment que *ce chiffre doit être fortement majoré pour tenir* compte des oiseaux morts en mer.

LES VOLONTAIRES britanniques de la RSPB (Société royale de protection des oiseaux) poursuivent toujours leurs recherches d'oiseaux mazoutés après le récent naufrage au pays de Galles du pétrolier libérien *Sea Empress* (*Le Monde* du 23 et du 24 février). Heureusement, la marée noire a été limitée car le pétrole de la mer du Nord, très léger, s'est, pour l'essentiel, évaporé avant d'atteindre les côtes. Et les oiseaux migrateurs, en février, n'étaient pas encore revenus sur les îles refuges de Skokhlom et Skomer. De sorte que les sauveteurs n'ont recueilli que quelques centaines d'oiseaux – dont certains manifestement victimes de dégazages sans lien direct avec le *Sea Empress*.

Car les protecteurs d'oiseaux le savent : c'est tous les jours que du pétrole est relâché en mer, volontairement ou non. Et c'est donc quotidiennement que des oiseaux de mer se trouvent pris au piège du liquide gluant qui désimperméabilise leur plumage et, souvent, les fait périr de froid. Notamment dans les mers très fréquentées comme la Manche.

C'est à partir de cette constatation que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a décidé de créer sur le littoral breton un centre de soins pour venir en aide aux oiseaux mazoutés. *La station ornithologique de* l'Île-Grande, sur la commune de Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor), a donc vu le jour en 1984, au lendemain de la marée noire du *Tanio*, qui rappelait que la catastrophe de l'*Amoco Cadiz* ne resterait malheureusement pas unique.

La station est aujourd'hui dirigée par Gilles Bentz, qui vient de jeter un cri d'alarme : *« Les dégazages continuent de décimer les populations européennes d'oiseaux de mer qui hivernent sur nos côtes »*, dit-il, prenant pour preuve la diminution des alcidés (pingouins torda et guillemots de Troïl) observée dans la plus ancienne réserve naturelle de France (1912) aux Sept Îles. *« Il y a dix ans,* poursuit Gilles Bentz, *la LPO dénombrait 25 couples de pingouins et 30 de guillemots sur la réserve. Aujourd'hui, il n'en reste plus respectivement que 10 et 7. La fin semble se rapprocher inexorablement. »*

On peut expliquer cette raréfaction par d'autres phénomènes. Le réchauffement climatique, par exemple, pourrait affecter des oiseaux migrateurs dont la Bretagne représente la limite méridionale de l'aire de répartition. Des oiseaux comme les fous de Bassan ou le macareux moine, encore abondants dans les îles Britanniques, ne descendent pas au-delà du littoral nord de la Bretagne. Le guillemot de Troïl, en revanche, fréquente le littoral *atlantique d'une bonne partie de la* France, et c'est lui la première victime des marées noires, aussi bien en France qu'en Angleterre.

Depuis 1984, le centre de l'Île-Grande a reçu et soigné 2 698 oiseaux mazoutés (sur un total de 4 027 oiseaux de mer recueillis). Pour être précis, ce chiffre ne reflète que très partiellement la situation réelle, car les centres de soins ne recueillent pas les oiseaux déjà morts. Même un comptage des animaux ramassés sans vie serait forcément incomplet, car la plupart des oiseaux péris en mer disparaissent et n'atteignent jamais le rivage. Le total de 2 698 victimes du pétrole doit donc être majoré pour approcher la réalité. *« Peut-être dix fois plus »*, avance Gilles Bentz.

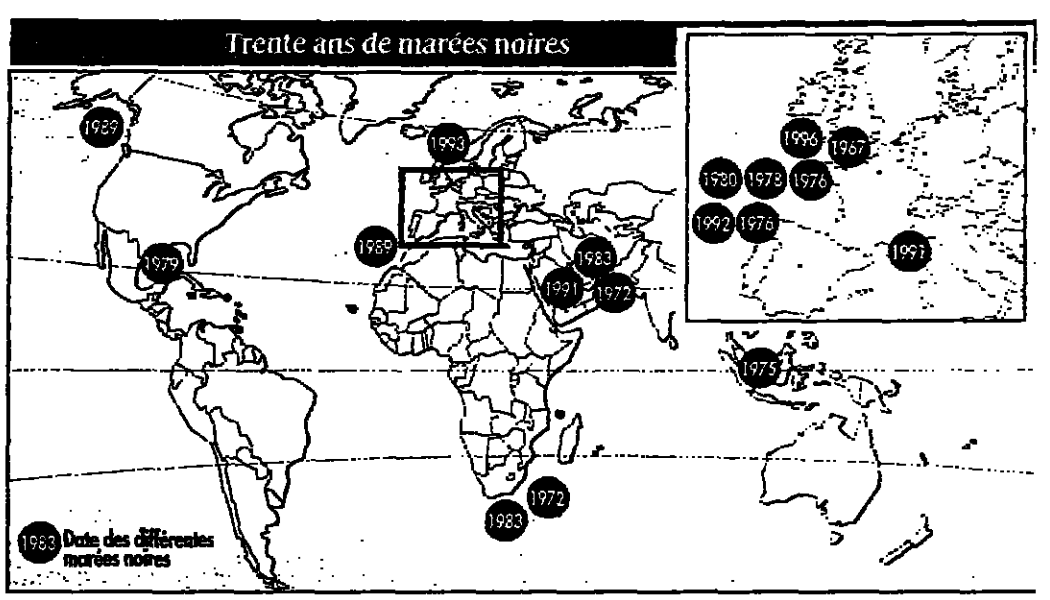
LE PRINCIPAL DANGER

Plus que les effectifs totaux de population, qui restent du domaine de l'évaluation, le comptage des victimes recueillies à l'Île-Grande est un bon indicateur de la fréquentation de nos côtes et des causes de mortalité. C'est ainsi que, pour la seule année 1995, la station ornithologique a recueilli 804 oiseaux, appartenant à 67 espèces différentes, ainsi que quelques mammifères dont un phoque *gris et un dauphin commun. Sur les* 804 oiseaux rapportés, 344 avaient été mazoutés, ce qui confirme que le pétrole représente bien le principal danger pour les oiseaux de mer. Au total, la station a recueilli 270 guillemots de Troïl, 102 goélands argentés, 78 fous de Bassan et 59 pingouins torda. Le guillemot est incontestablement la principale victime : il en a été recueilli 1 724 en douze ans.

Les causes d'accident, justement, sont très variées. Alors que la quasi-totalité des guillemots recueillis avaient le plumage souillé de pétrole, les fous de Bassan étaient une minorité dans ce cas. Plusieurs étaient victimes de la pêche (filets ou hameçons), quelques-uns du dénichage, et la majorité avaient des difficultés qu'on ne peut expliquer au premier coup d'œil.

Le cormoran, en revanche, qui fait abusivement figure de symbole pour toute marée *noire télévisée, arrive à* un rang très modeste à l'Île-Grande : cinq grands cormorans et huit cormorans huppés ont été secourus en 1995, et aucun pour cause de pétrole !

Roger Cans



De 1967, date de l'échouage du Torrey-Canyon dans la Manche, à 1996, date de l'échouage du Sea Empress au large du pays de Galles, quelques 3millions de tonnes de pétrole ont été déversés à la mer lors de naufrages majeurs, sans compter les fuites non répertoriées et les dégazages frauduleux.

Un accueil sans discrimination

Comme la quarantaine de centres de soins adhérant à l'Union nationale des centres de sauvegarde de la faune sauvage (6, rue des Gombards – *89100 Fontaine-La-Gaillarde, tél : 86-97-86-05*), la *station ornithologique* de l'Île-Grande recueille les animaux sauvages qui lui sont rapportés vivants, blessés ou non. En 1995, elle a recueilli 19 faucons crécerelles, 13 chouettes effraies et 10 buses variables. Ces rapaces ne vont pas en mer, mais sont victimes de la route, des fils électriques ou d'actes illicites de chasse.

Tous les animaux recueillis ne peuvent pas être sauvés. La plupart meurent rapidement ou doivent être euthanasiés. Au total, 37 % seulement des oiseaux reçus vivants ont été relâchés en 1995. Le centre garde en moyenne chaque animal vingt-deux jours avant de le relâcher, ce qui lui a coûté 538 francs par pensionnaire en 1995. En dehors de quelques permanents, les soigneurs sont bénévoles. Cela permet aux différents centres de fonctionner et d'accepter tous les animaux sauvages sans discrimination, de la lourde tortue-luth jusqu'à la minuscule chauve-souris pipistrelle.

Nucléaire : les scientifiques récusent l'origine des cancers en Provence

La distribution des données était inexacte

QUE CROIRE ? On savait la matière scientifique hautement périssable avec le temps, mais pas aussi rapidement. Contrairement à ce qui *avait récemment été suspecté*, il n'y aurait pas dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse incluse, d'augmentation du taux des cancers de la thyroïde chez les enfants. La nouvelle est rassurante. Tant mieux. Mais la manière dont elle nous par*vient aujourd'hui ne laisse pas* d'étonner. Certes, depuis plusieurs années, des rumeurs faisaient état d'une telle augmentation de la fréquence des cancers dans la région PACA. La population s'en était émue à bon droit, s'inquiétant d'un pos*sible effet post-Tchernobyl ou* d'autres, plus locaux, à l'origine inconnue.

Soucieux de faire la lumière sur cette affaire, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) *de PACA décidaient en 1995* d'étudier le registre régional des cancers de l'enfant, créé en 1984 par le professeur Jean-Louis Bernard et agréé pourtant par la direction générale de la santé et par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). A en croire cette base de données, il apparaissait que, dans la région PACA, dix-sept cas de cancers *de la thyroïde avaient été recensés* : trois pour la période 1984-1991, mais quatorze pour la période 1991-1994.

Fin mars, l'IPSN et l'ORS répercutaient ces données dans une note (*Le Monde* du 29 mars), tout en soulignant qu'il était *« nécessaire de s'assurer de l'exhaustivité des cancers de la thyroïde recensés pendant cette période »* ainsi que *« de la réalité de l'exposition des enfants aux retombées de l'accident »* de la centrale de Tchernobyl. *« Rien ne permet*, ajoutaient les deux organismes, *d'attribuer ou non les cancers en excès à Tchernobyl. »*

Une semaine plus tard, surprise. Si les cancers sont toujours redoutablement présents, ils se répartissent en revanche fort différemment dans le temps, comme le souligne un nouveau communiqué conjoint IPSN-ORS publié le jeudi 4 avril. Vérifications faites, il n'y aurait donc pas eu, *« comme publié antérieurement »*, trois cas de cancers de la thyroïde au cours de la période 1984-1991, mais... douze. Conséquence : il n'y aurait pas d'augmentation du nombre de ces cancers entre 1984 et 1994.

Le plus gênant dans cette affaire, c'est que des chiffres, repris par la presse, aient circulé avec l'apparence de la réalité. Qu'un certain nombre d'avertissements aient accompagné ces données pour en modérer la ter*rible portée, on le comprend.* Tout comme on admet que la science ne soit pas toujours exacte et qu'elle puisse donner lieu ensuite à des corrections. Mais il est plus difficile d'accepter, surtout à la veille du dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, *que, sur des sujets aussi* sensibles, on laisse dire une chose faute de données suffisamment confortées et, qu'une semaine plus tard, on avance son contraire.

POUR UN REGISTRE NATIONAL

Ne serait-il pas préférable dans de tels cas de laisser un peu de temps au temps, de vérifier à l'extrême, même si la rumeur est insistante, pour éviter de se trouver quelques jours plus tard pris en porte à faux ? N'aurait-il pas été préférable de contraindre *l'équipe à l'origine de ces données* reprises par le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de fournir plus rapidement les vérifications qui lui avaient été *« depuis longtemps »* réclamées par l'IPSN ?

Aujourd'hui, reconnaît Philippe Vesseron, directeur de l'IPSN, *« cette affaire me laisse un goût amer. J'aime que les informations que l'organisme diffuse soient exactes. Personne ne pouvait penser que les chiffres de la base de données puissent être ainsi remis en cause »*. Ce n'est sans doute pas le docteur Yolande Obadia, directeur de l'ORS pour la région PACA, qui le démentira. Mais cette affaire montre, s'il fallait s'en convaincre, la nécessité de se doter d'un véritable registre national des cancers, là où il n'existe pour le moment que quelques registres régionaux plus modestes, dont certains seraient, de l'avis de spécialistes, « un peu faibles »

A fortiori lorsqu'il s'agit d'évaluer l'incidence éventuelle de catastrophes ou d'activités nucléaires sur l'émergence de nouveaux cancers. Sans doute est-ce la raison pour laquelle le professeur Bernard et le docteur Obadia précisent qu'une étude approfondie sur le registre PACA sera menée en collaboration avec *l'IPSN et que ses conclusions seront* publiées *« dans le respect des bonnes pratiques scientifiques »* ! Mais, même « corrigé », ce registre est-il suffisamment exhaustif pour être bien exploité ?

J.-F. A.

Big Brother traque les jeux

Un logiciel « chasseur » surveille les ordinateurs de bureau

CEUX qui passent le plus clair de leurs journées de travail à jouer sur un ordinateur peuvent trembler. *Un logiciel anti-jeu* s'apprête à fouiller les entrailles des disques durs pour détecter et supprimer jusqu'au dernier Solitaire. Sans parler des jeux d'échecs, des réussites et autres Mah-Jong.

Après les logiciels « dressés » à *traquer les virus, voici donc les* « chasseurs » de jeux. Manié par un surveillant de réseau informatique, l'outil développé par l'américain DVD Software et commercialisé en France par Apsydoc, filiale d'Apsylog, peut se révéler une arme *redoutable. En effet*, UnGame, c'est son nom, épie chaque ordinateur, compare les programmes qu'il contient à sa liste noire de 4 500 jeux, et, une fois localisé le Solitaire ou la réussite interdite, le tue impitoyablement... à distance.

Plus question de s'amuser aux frais de l'entreprise. Trop cher, à en croire les promoteurs d'UnGame. Ils produisent une étude américaine de Colemans Associates, selon laquelle le coût annuel des jeux en entreprises s'élèverait à 50 milliards de dollars (250 milliards de francs). Objets de tous les maux, ces jeux informatiques volent, disent-ils, de la place sur les disques durs, dégradent les performances du système et risquent d'introduire des virus dans les réseaux. Mais, surtout, ils portent atteinte à la sacro-sainte productivité et risquent de réduire à néant le résultat de maintes restructurations.

L'employeur « naïf » qui s'imagine que tout employé vissé devant sa console est un employé qui travaille a tort. Le collaborateur au comportement modèle joue. Certains poussent même l'indécence *jusqu'à jouer ensemble* par le biais du réseau informatique de l'entreprise, cour de récréation virtuelle et donc bien évidemment invisible.

MÊME LA NUIT

C'est le cas pour l'une des plus grandes entreprises françaises. Son responsable réseau note que certains jeux peuvent même bloquer les échanges de documents entre ceux – il en reste – qui travaillent. *« Certains jeux comme Doom sont bien conçus et n'envoient sur le réseau qu'un nombre très faible d'informations. Mais d'autres tels que XTank inondent le réseau sur lequel ils fonctionnent et même les réseaux annexes »*, explique-t-il.

Dans ce cas, la politique de l'entreprise consiste à *« appeller les personnes qui jouent et à leur faire la morale »*. Pas question, pour le moment, d'installer un Big Brother du jeu. Mais cela durera-t-il ? L'un des derniers nés, Warcraft-2, peut fonctionner avec seize joueurs en réseau... Quant à certains mordus, ils concilient leur passion avec les *impératifs du travail en n'utilisant* le matériel de l'entreprise que pendant la pause déjeuner ou la nuit.

Les autres, joueurs ordinaires, se laissent tenter par une petite partie entre deux rendez-vous ou deux coups de téléphone. Faut-il les pourchasser sans pitié ? Risquent-ils de contaminer leurs voisins ? Question de style de management sans doute. Des logiciels comme UnGame font inévitablement penser à ces contremaîtres qui se cachaient derrière les piliers des ateliers pour repérer les ouvriers faisant baisser la cadence. Cette fonction, qui a quasiment disparu des usines, ressurgira-t-elle dans les bureaux ?

Michel Alberganti

■ **Un logiciel de simulation** de la circulation de composants électroniques *mis au point* par des chercheurs du laboratoire de génie chimique de Toulouse a été testé avec succès sur deux sites industriels de Motorola et Silmag. Melissa, logiciel industriel de simulation et de suivi d'atelier, a été conçu pour permettre aux concepteurs d'installations industrielles de repérer les goulots d'étranglements et les étapes critiques dans la fabrication des produits. Il permet de configurer l'atelier de façon à harmoniser la production et espérer des gains de productivité.



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 910

HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui la pratiquent laissent leur trace sur la terre. – II. C'est souvent une vraie bouillie. En fin de collège. – III. Pour ceux qui n'aiment pas marcher droit. Donne du vaporeux. – IV. Laps de temps. Ereinté. – V. C'est décidé quand ils sont jetés. Elles fournissent certains éclairages. Devrait être en tête. – VI. Mise en place. Eternelle amoureuse. – VII. Retient l'aviron. Connaît les échecs. – VIII. A mettre dans la balance. Titre de collection. Au Vietnam. – IX. De si petites choses. Rêvé. – X. C'est sur eux que se fonde la connaissance.

VERTICALEMENT

1. Ça ne l'empêche pas d'être maladroit. – 2. Travailler le bois, d'une certaine façon. Se prononce comme ça se numérote. – 3. Dessous d'enfants. – 4. Tut. Réduit à un strict minimum. – 5. On a corrigé leur manque de goût. Note. – 6. Pronom. Menaçantes par cliché. – 7. *Son esprit favorise* l'exclusion. Certifie l'intention. – 8. En a-t-on tué le père ? Roi fainéant. Pronom. – 9. Monta un bateau. Malheur. – 10. Doit se faire sur le champ. – 11. Voit toujours le Nord. Fait pour vous cajoler. – 12. S'est mis à l'écart. – 13. Ont connu les chiffons.

SOLUTION DU N° 909

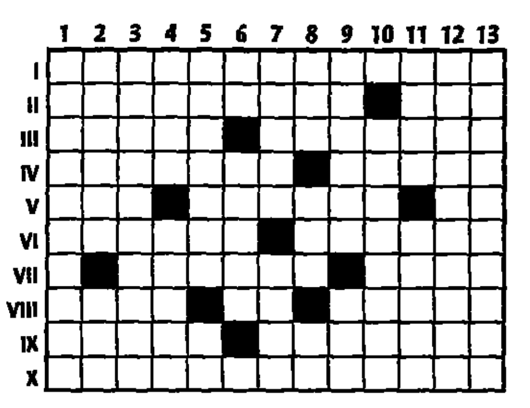
Horizontalement

I. Vicissitudes. – II. Inentamé. Elu. – III. Santal. Polar. – IV. Ictères. Tige. – V. OTAN. Niveaux. – VI. Nuisette. Sec. – VII. Nénés. USA. Si. – VIII. Ale. Sketch. – IX. Il. Saisi. Ice. – X. Recoin. Gifle. – XI. Espièglerie.

Verticalement

1. Visionnaire. – 2. Inactuelles. – 3. Centaine. CP. – 4. Intense. Soi. – 5. Star. Essaie. – 6. Salent. King. – 7. Im. Situés. – 8. TEP. Vestige. – 9. Ote. Ac. Ir. – 10. Délias. *Hi-fi.* – 11. Elagués. *Clé.* – 12. *Surexcitées.*

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème n° 911

HORIZONTALEMENT

1. AEGINNV. – 2. CEEIKORS. – 3. ACELOSTU (+ 2). – 4. EELLOPT. – 5. DEEIORU. – 6. ACINRTTU. – 7. EERRRSU (+ 1). – 8. ENOPSST. – 9. EEILNR (+ 1). – 10. AAALNNST. – 11. CEEENQSU. – 12. EHISTTU. – 13. EEEIMPST (+ 2). – 14. AEEGRRR. – 15. AAEEGPRV. – 16. EEGIOPST. – 17. CEEINPT (+ 1). – 18. ACEIMN (+ 2). – 19. AEEGLT (+ 1). – 20. AACEMRT. – 21. IOOPRUV (+ 1). – 22. CEERSSTU (+ 2).

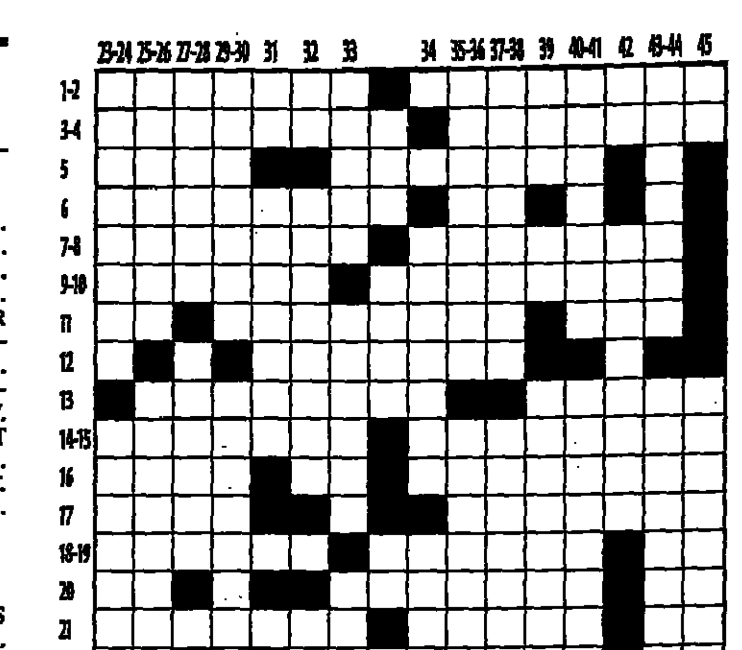
VERTICALEMENT

23. ACEELLTU. – 24. ACEEPRS (+ 3). – 25. EINORRU. – 26. AAILNOSS. – 27. EEGRTU (+ 2). – 28. BEGINU. – 29. EEIRRST (+ 3). – 30. EENPRRSU. – 31. CEENTTU. – 32. AEEIQRRU (+ 2). – 33. EINRTU (+ 2). – 34. AEEINPR (+ 3). – 35. CEELNOPU. – 36. EEEELPS. – 37. EIKORSST. – 38. EEIIPPR (+ 1). – 39. AAFGINTT. – 40. EENORRT (+ 1). – 41. AACEOSTV. – 42. AAEFGNRU. – 43. AEEILSS (+ 1). – 44. AAEEGINS. – 45. DEEEINST.

SOLUTION DU N° 910

1. CROQUET. – 2. SAMPAN. – 3. AUGUSTE (GUEUSAT). – 4. ETHNIES (STHENIE THEINES). – 5. *AUTONOME.* – 6. *EPITHETE.* – 7. TAQUAGE. – 8. NOTARIAL (RATIONAL). – 9. STUDIOS (*DISSOUT*). – 10. *WOLFRAM.* – 11. ENCLISES (SILENCES). – 12. BADECHE, sorte de mérou (*DEBACHE*). – 13. TSUNAMI (MINUTAS MUTINAS). – 14. ETIQUETA (ETATIQUE). – 15. REGLOIR (RIGOLER). – 16. ECLAFEE, écrasée (helv.). – 17. EMIRAT (TAMIER...). – 18. EGOUTTE. – 19. TAPEUR (REPUTA...). – 20. ABREGEE. – 21. RHETIENS. – 22. CARBETS, case antillaise. – 23. DEGENERA (*DERANGEE GRENADEE*). – 24. PATRONAT. – 25. OGAMIQUE. – 26. CRIBLER. – 27. QUIETUDE. – 28. *LAQUAGE.* – 29. *CHAINAI.* – 30. EGOTISTE. – 31. TETATES (ATTESTE). – 32. ESTHETE. – 33. ARIOSO. – 34. *LABARUM.* – 35. AMENITE (ETAMINE MATINEE). – 36. DIGERAT. – 37. MIRBANE (BIRMANE NIMBERA). – 38. NOBELIUM. – 39. CLOUTEE. – 40. BENGALIE. – 41. ETRIERS (REITRES RETIRES TRIERES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet



DAMES

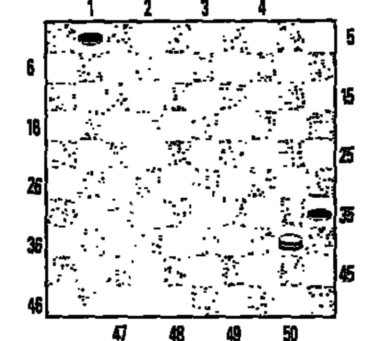
Problème n° 528

LE COIN DU DÉBUTANT

UNE DAME CONTRE DEUX PIONS

(Una dama e due pedine avverse)

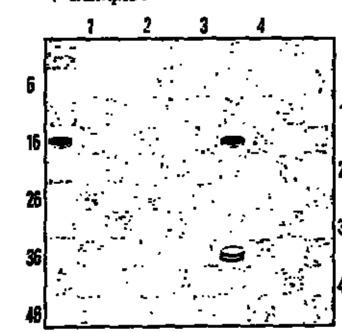
3e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 40 - 34 [sur la diagonale 1 à 45, les cases 12 à 45 sont gagnantes : *le case vincenti*] (1-6) 34-7 ! [*la sola casa vincente*] (6-11) 7 × 16 (35-40) 16-11 [*la sola*] (40-45) 11-50, + [*vittoria dopo bloccaggio*].

4e exemple :



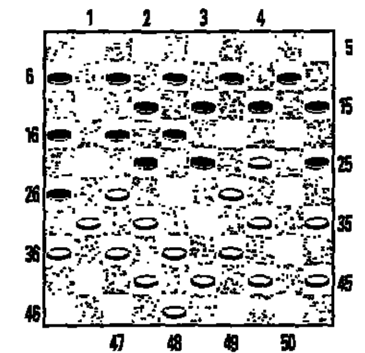
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 39 - 43 ! [*la sola*] (19-23, *a*) 43-38 ! [*la sola*] (23-28) 38-27 [ou 38-49] (28-33), 27-43 (16-21) 43 × 16 (33-39) 16-49, + [*opposizione*].

a) (19-24) 43-38 (24-30) 38-43 (30-35) 43-49 (16-21) 49 × 16 (35-40) 16-11, etc., +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Combinaison exécutée, en 1960, par l'ancien champion du monde Deslauriers [*la volpe dell' Alaska*], avec les Blancs, dans la position ci-dessous.



Le combinazioni che fanno stare col fiato sospeso.

Solution : 24-19 (13 × 33) 39 × 19 (14 × 23) 34-29 ! (23 × 34) 45-40 (34 × 45) 35-30 (25 × 34) 32-28 (22 × 33) 38 × 40 (45 × 34) 27-21 (16 × 27) 31 × 4 !!, dame (12-18) 4 × 11, Blancs + 1 et +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 527 C. BENENSON (1939)

Blancs : dames à 10, 35 et 46 ; pion à 14.

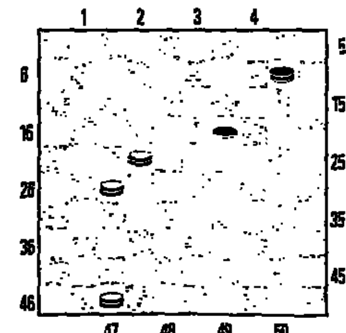
Noirs : dames à 5 ; pions à 2, 12 et 42.

35-8 !! (2 × 13, *a*) 10-15 ! (5 × 19, *b*) 15 × 47 (19-5, *forcé*) 47-41, *etc.*, +.

a) (12 × 3) 14-9 !! (5 × 14) 46 × 5 (3 × 14) 5 × 48 !, +.

b) (5 × 37) 46 × 26 !!, autre surprise très originale [*altra sorpresa che fa colpo*].

PROBLÈME N° 528 L. DALMAN (1977)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

Etude n° 1683

MÉMORIAL EUWE
(Amsterdam, mars 1996)
Blancs : Lautier.
Noirs : Short.
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	20. Tg1	Dé6 (n)
2. ç4	é6	21. hxg6!! (o)	fxg6 (p)
3. Cf3	b6	22. Dç2!	Rh8 (q)
4. a3 (a)	Fb7 (b)	23. Th1 (r)	Rg7
5. Cç3	d5 (c)	24. Tg1	Rh8
6. Dç2 (d)	a6 (e)	25. dxç5! (s)	bxç5
7. çxd5	éxd5	26. Cxd5!! (t)	Fxd5
8. g3 (f)	Cb-d7	27. Fxd5	Cxd5
9. Ff4	Fé7	28. Txd5	Tf5 (u)
10. Fg2	Cf8 (g)	29. Td2!	g5 (v)
11. Cé5! (h)	Cé6 (i)	30. Cç6!	Tb-f8 (w)
12. Da4+!	Rf8 (j)	31. Cxé7	Dxé7
13. Td1!	Cxf4	32. Dç3+	Rg8
14. gxf4 (k)	g6	33. Dç4+	Tf-f7
15. Dé3! (l)	Rg7	34. Td5! (x)	Rf8
16. Ff3! (m)	Tf8	35. Txg5	Txf4
17. h4	Tb8	36. Dxa6!	Txf2
18. h5	ç5	37. Dç8+	Dé8
19. é3	Dd6	38. Tg8+	abandon (y)

NOTES

a) Une idée profonde de Petrossian qui a donné lieu à l'un des systèmes les plus importants de la défense ouest-indienne.

b) La réponse 4..., ç5 est actuellement délaissée, la pratique étant souvent favorable aux Blancs après 5. d5, éxd5 (ou 5..., Fa6 ; 6. Dç2, éxd5 ; 7. çxd5, Fb7 ; 8. é4, Dé7 ; 9. Fd3, Cxd5 ; 10. 0-0, Cç7 ; 11. Cç3 ; ou 5..., Fa6 ; 6. Dç2, éxd5 ; 7. çxd5, g6 ; 8. Cç3, Fg7 ; 9. g3, 0-0 ; 10. Fg2, d6 ; 11. 0-0, Cb-d7 ; 12. Té1) ; 6. çxd5, g6 ; 7. Cç3, Fg7 ; 8. é4, 0-0 ; 9. h3, d6 ; 10. Fd3, Dé7 ; 11. 0-0, Fa6 ; 12. Fxa6, Cxa6 ; 13. Té1. Une autre suite courante consiste en 4..., Fa6 ; 5. Dç2, Fb7 ; 6. Cç3, ç5.

c) Ou 5..., Cé4 ; 6. Cxé4 ; Fxé4 ; 7. é3 comme 7. Ff4 et 7. Cd2 ; ou aussi 5..., g6 ; 6. d5 comme 6. Ff4, 6. Fg5 et 6. Dç2. La continuation 5..., d5, réplique naturelle face au système Petrossian, offre plusieurs possibilités de passage dans d'autres ouvertures : gambit-D refusé, début catalan.

d) Les deux grandes branches de l'ouest-indienne se déclinent après 6. çxd5, éxd5 ; 7. Ff4 ou 7. g3 ; ou après 6. cxd5, Cxd5 ; 7. Dç2 ou 7. é3. Le coup du texte, expérimenté par Gelfand contre Korchnoï à Tilburg en 1992, a connu ces dernières années une certaine vogue.

e) Après 6..., dxç4 ; 7. é4 (ou 7. Fg5), ç5 ; 8. dxç5, Fxç5 ; 9. Fxç4, Cb-d7 ; 10. 0-0, les perspectives sont équilibrées de part et d'autre (J. Piket-Van der Wiel et Sokolov-Polugaïevsky, Wijk aan Zee, 1994). 6..., a6 semble être bien trop précautionneux. Après 6..., ç5 ; 7. çxd5, éxd5, la suite 8. é4! pose de nombreux problèmes aux Noirs ; par exemple : 8..., dxé4? ; 9. Fb5+, Fç6 ; 10. Cé5!, Fxb5 ; 11. Db3, Dé7 ; 12. Dxb5+, Cb-d7 ; 13. Dç6, Dd8 ; 14. Cxd7, Cxd7 ; 15. Cb5!, Tç8 ; 16. Dxé4+, Fé7 ; 17. Cd6+, Rf8 ; 18. Cxç8 ; ou 8..., Cxé4 ; 9. Cxé4, dxé4 ; 10. Fb5+, Fç6 ; 11. Dxé4+, Dé7 ; 12. Cé5, Fxb5 ; 13. Dxa8+.

f) Mieux que 8. Fg5 de la partie Illescas Cordobas - Ljuboevic, Linares, 1993.

g) La manœuvre Cf8-Cé6 est inopérante et lente. 10..., 0-0 est simple.

h) Profitant immédiatement de l'absence du Cd7, les Blancs ouvrent la diagonale du Fg2 et s'emparent de l'initiative.

i) Persévérant dans l'erreur, mais 11..., Tç8 ne paraît pas non plus satisfaisant à cause de 12. *Da4+!* car, après 12..., *ç6* ; 13. *é4!*, les Blancs maintiennent leur emprise.

j) Forcé. Si 12..., b5? ; 13. Cxb5, axb5 ; 14. Dxb5+ et 15. Dxb7 ; et si 12..., Cd7 ; 13. Cxd5.

k) Les Blancs sortent de cette première phase du jeu avec un net avantage. *Les Noirs, déroqués,* devront perdre du temps, pour mettre leur R en sécurité et assurer la communication des T ; le *pion d5 est vulnérable* ; *en outre*, la colonne ouverte g appartient aux Blancs.

l) Augmente la pression sur le *pion d5, empêche à la fois* 15..., Cé4? à cause de 16. Fxé4, dxé4 ; 17. Dxf7 mat et 15..., ç5 à cause de 16. dxç5, bxç5 ; 17. Dxb7.

m) *Prépare l'avance h4-h5.*

n) Les Noirs ont regroupé leurs forces, décloué leur D, et envisagent la suite Tf-d8-cxd4 et Cé4.

o) Une position à regarder deux fois. Les Blancs jouent et gagnent, ce qui n'est pas évident (sauf pour Lautier !).

p) 21..., hxg6 n'est pas meilleur.

q) Maintenant, 22..., çxd4 arrive trop tard : 23. Cxg6!, hxg6 ; 24. Dxg6+, Rh8 ; 25. *Dg7* mat.

r) Gagnant du temps à la pendule tout en menaçant 23. Cxg6+.

s) Déclenchement de la bombe.

t) Le pion *d5 tombe*, bien qu'il soit défendu suffisamment !

u) La Td5 est taboue : si 28..., Dxd5 ; 29. Cxg6+!, hxg6 (29..., Rg8 ou Rg7 ; 30. Cxé7+) ; 30. Dxg6 suivi du mat.

v) Ultime espoir des Noirs.

w) Si 30..., Dxç6? ; 31. Dxf5.

x) Rien ne peut sauver les Noirs.

y) Si 38..., Rxg8 ; 39. Dxé8+, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1682 V. RAZUMENKO (1988)

(*Blancs* : *Rg3, Da5, Pb5. Noirs* : Rg1, Db1, Fd3, Ch8, Pa4, d7, é4, g2, h6.)

Trois Blancs contre neuf Noirs ! Notons tout de suite que 1. Db6+ est insuffisant à cause de la variante 1..., é3! ; 2. Dxé3+, Rh1 ; 3. Dxh6+, Rg1 ; 4. Dd2, Fé4!

1. Dd2! Dç2! ; 2. Dé1+, Ff1 ; 3. Dé3+, Df2+!! ; 4. Dxf2+, Rh1 ; 5. b6!, a3 ; 6. b7, a2 ; 7. b8 = D, a1 = D ; 8. Dg1+!!, Rxg1+ ; 9. Db6+, Dd4! ; 10. Dxd4+, Rh1 ; 11. Dxé4, Cg6 ; 12. Df3!, Cf4 (h4) ; 13. Rxf4 (Rxh4) et les Blancs gagnent.

Si 1..., Df1? ; 2. Dé3+, Rh1 ; 3. Dxh6+, Rg1 ; 4. Dh2 mat. Et si 1..., Fé2 ; 2. Dé3+, Rh1 ; 3. Dxh6+, Rg1 ; 4. Dh2+, Rf1 ; 5. Dxg2+, Ré1 ; 6. Dg1+, Ff1 ; 7. Df2+, Rd1 ; 8. Dxf1+.

Si 3..., Rh1 ; Dxh6+, Rg1 ; 5. Dh2 mat.

Et non 6. Dç5?, d5! ni 6. Dé3?, h5! ; 7. Dxé4, Cg6.

Agréables sacrifices d'attraction des Blancs et de déviation des Noirs.

ÉTUDE N° 1683 A. PALLIER (1994)

a b c d e f g h

Blancs (9) : Ra6, Té4 et f6, Fb1 et h8, Pa7, d4, f4 et g7.

Noirs (8) : Rd7, Dh5, Fa4 et ç5, Pa2, f2, g5 et h7.

Les Blancs jouent et font nulle.

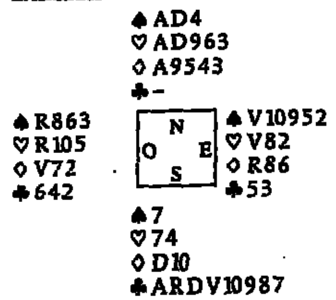
Claude Lemoine

BRIDGE

Problème n° 1679

OSCAR À LA CARTE

Quand un partenaire a montré que sa couleur est totalement affranchie, on peut le soutenir même avec chicane dans *cette couleur, mais* encore faut-il être certain qu'il n'y a pas au moins une perdante ailleurs quand on déclare le grand chelem. Heureusement un *brillant* jeu de la carte a sauvé la situation.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♡	passe	3 ♣
passe	3 ◊	passe	4 ♣
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	5 SA
passe	7 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, *comment Sud (Colette Riberol) a-t-elle gagné* le GRAND CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse

De toute évidence, Ouest n'aurait pas entamé sous un Roi contre un grand chelem, et la déclarante *renonça à l'impasse à Carreau.* Ainsi il y avait maintenant deux perdantes qui pourraient disparaître en réussissant les impasses à Pique et à Cœur. Mais comment venir en main sinon *en coupant un Pique* et en renonçant ainsi à l'impasse à Pique ? Il restait à espérer que le Roi de Cœur était bien placé et qu'un squeeze serait possible (pour la treizième levée) quand on sait qu'Est a le Roi de Carreau. *Toutefois, pour qu'Est* soit squeezé, il faudrait qu'il ait quatre Cœurs (sans le Roi). Mais heureusement on n'a pas besoin de cette répartition *si Ouest a le Roi de Pique* car *un double squeeze* peut alors fonctionner.

Voici comment Colette Riberol a joué. Elle a pris l'entame avec l'As de Carreau, *puis elle a joué l'As de Pique* et *a coupé un Pique* pour prendre la main et tirer tous ses atouts :

♠ R ♡ R105 — ♠ D ♡ AD9 / ♡ 76 ◊ D ♣ 7 — ♡ V82 ◊ R

Sur le huitième Trèfle, Ouest, obligé de garder le Roi de Pique, jeta un Cœur et le mort défaussa la Dame de Pique qui n'était plus utile. Ce fut alors *au tour d'Est d'être squeezé :* il jeta un Cœur, et c'est le 9 de Cœur du mort qui procura la treizième levée (après avoir fait l'impasse au Roi de Cœur)...

UN COUP RARE

Quand on regarde les quatre jeux de cette donne, on a du mal à imaginer que le déclarant, le regretté Gérard Sutter, ait pu gagner le contrat. Mais le contre de l'adversaire lui avait facilité la tâche.

♠ A865
♡ A9753
◊ AR62
♣ –

♠ V1043
♡ D10
◊ 1098
♣ DV74

N / O E / S

♠ RD92
♡ RV62
◊ DV74
♣ A

♠ 7
♡ 84
◊ 53
♣ R10986532

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Sutter	X...	Duchanois	Y...
4 ♣	passe	passe	*contre*
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Sutter, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE TRÈFLES *contre* toute défense ? Comment appelle-t-on ce coup ?

Note sur les enchères

Une ouverture de « quatre » dans une mineure est un barrage *qui promet* une couleur (qui n'est pas pleine) *en principe de huit cartes* et une main très faible. Pour cette raison, Nord a passé malgré ses quatre levées sûres. Mais sa chicane à l'atout l'inquiétait, et surtout il pouvait peut-être espérer qu'Est réveillerait les enchères et se ferait contrer s'il annonçait une couleur.

COURRIER DES LECTEURS

La Coupe de France (n° 1672).

« Vous faites jouer le chelem à Cœur par *Sud*. Curieux, écrit G. Guyon. Il est difficile, sauf avec un Texas, que ce soit Sud le déclarant... »

Avec un système artificiel, le déclarant peut être en Sud même si les Cœurs sont en Nord. Dans notre *donne, cependant, cela n'avait aucune* importance avec l'entame à Pique (aussi bien pour le chelem à Cœur que pour celui à Carreau)...

Philippe Brugnon

Un week-end pascal plutôt clément

L'ANTICYCLONE centré sur le Danemark, et qui dirigeait depuis plusieurs jours de l'air froid sur la France, va s'affaiblir quelque peu ; son influence sur notre pays va ainsi s'estomper, et le froid va progressivement reculer. Et, comme aucun système perturbé ne viendra prendre la place de cet anticyclone, le week-end pascal s'annonce plutôt clément.

Samedi, dans les régions proches de la Manche, de nombreux nuages bas rendront la matinée grise ; quelques éclaircies devraient ensuite se développer. Dans les Pays de Loire, le Centre, l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes, le ciel, assez nuageux le matin, laissera la place à des éclaircies l'après-midi. Dans les Pyrénées, le voile de nuages, déjà présent au lever du jour, s'épaissira au fil des heures ; les nuages deviendront même menaçants l'après-midi. Dans les Alpes, après une matinée bien ensoleillée, des averses sont possibles en fin d'après-midi. Dans les régions méditerranéennes et le piémont pyrénéen, la journée sera ensoleillée, mais avec un voile de nuages très élevés. Ailleurs, ce sera une belle journée de début de printemps, avec des bancs de brume au lever du jour en Aquitaine et en région lyonnaise, puis quelques cumulus de beau temps l'après-midi.

Les températures resteront fraîches le matin, et se montreront agréables l'après-midi : les minimales seront comprises entre 1 et 4 degrés, un peu plus sur les franges littorales, mais il y aura par endroits des gelées entre 0 et −2 degrés, notamment en Provence, dans le Sud-Ouest, le Massif Central, les Alpes et le Jura ; quant aux maximales, elles seront en hausse : elles ne dépasseront pas 10 à 13 degrés près de la Manche, mais seront partout ailleurs comprises entre 14 et 17 degrés, avec des pointes à 18 ou 19 degrés dans le Sud.

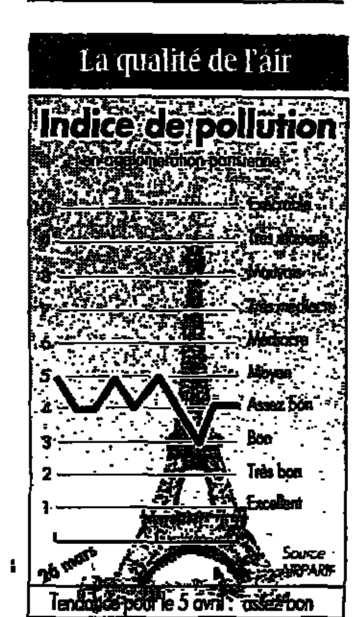
Dimanche, en plaine, ce sera une journée ensoleillée, avec simplement *quelques nuages passagers*. Sur le relief, les nuages seront plus abondants et plus menaçants, surtout l'après-midi, où ils donneront quelques averses. Les températures, minimales et maximales, seront partout en légère hausse.

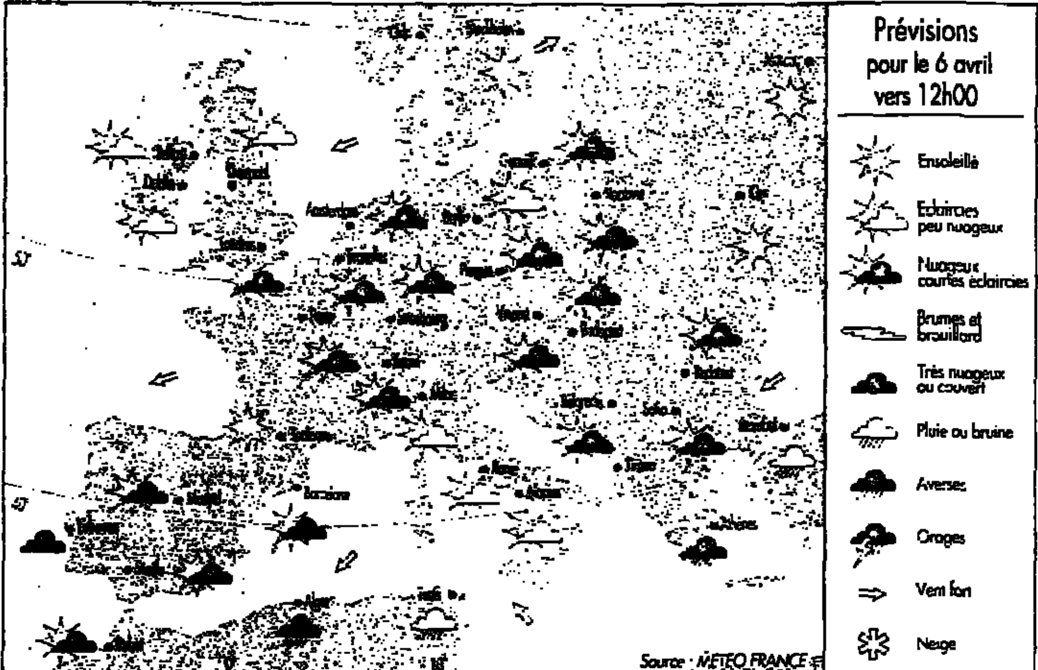
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

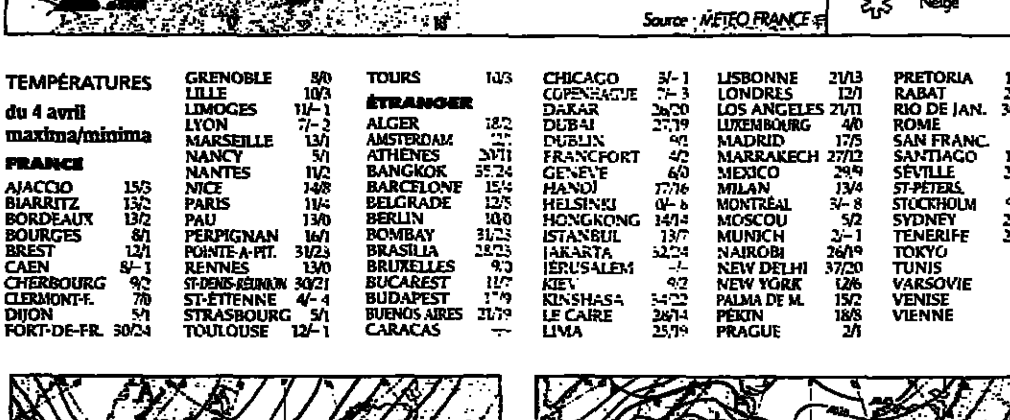
Voile
Source : MÉTÉO FRANCE

Prévisions pour le 6 avril vers 12h00

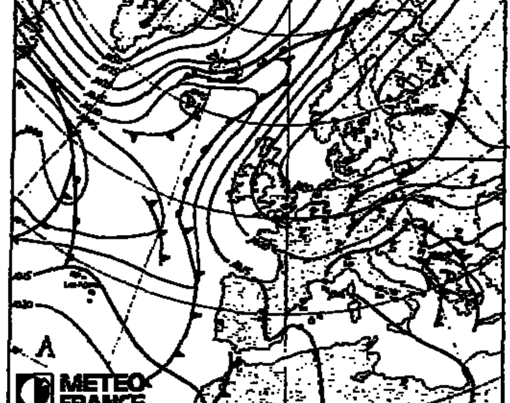
La qualité de l'air



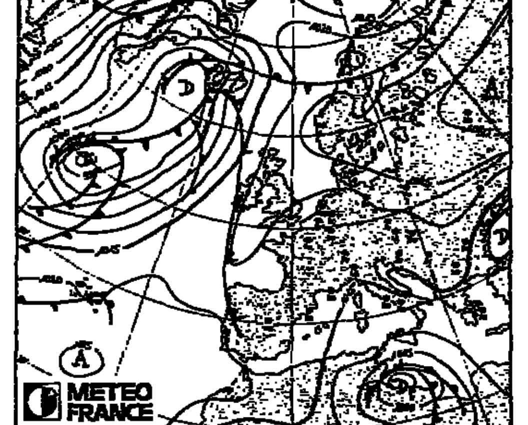




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	8/0	TOURS	10/3	CHICAGO	5/-1	LISBONNE	21/13	PRETORIA	19/12
		LILLE	10/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	7/-3	LONDRES	12/1	RABAT	20/15
du 4 avril		LIMOGES	11/-1			DAKAR	26/20	LOS ANGELES	21/11	RIO DE JAN.	30/24
maxima/minima		LYON	7/-2	ALGER	18/2	DUBAI	27/19	LUXEMBOURG	4/0	ROME	14/5
		MARSEILLE	13/1	AMSTERDAM	[illegible]	DUBLIN	9/2	MADRID	17/5	SAN FRANC.	16/5
FRANCE		NANCY	5/1	ATHÈNES	20/11	FRANCFORT	4/2	MARRAKECH	27/12	SANTIAGO	16/10
		NANTES	11/2	BANGKOK	35/24	GENÈVE	6/0	MEXICO	29/9	SÉVILLE	25/13
AJACCIO	15/3	NICE	14/8	BARCELONE	15/4	HANOI	17/16	MILAN	13/4	ST-PÉTERS.	8/-1
BIARRITZ	13/2	PARIS	11/4	BELGRADE	12/5	HELSINKI	0/-6	MONTRÉAL	5/-8	STOCKHOLM	9/-4
BORDEAUX	13/2	PAU	13/0	BERLIN	10/0	HONGKONG	14/14	MOSCOU	5/2	SYDNEY	24/14
BOURGES	8/1	PERPIGNAN	16/1	BOMBAY	31/25	ISTANBUL	13/7	MUNICH	2/-1	TENERIFE	23/18
BREST	12/1	POINTE-A-PIT.	31/23	BRASILIA	28/25	JAKARTA	32/24	NAIROBI	26/19	TOKYO	13/5
CAEN	8/-1	RENNES	13/0	BRUXELLES	9/3	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	37/20	TUNIS	16/6
CHERBOURG	9/2	ST-DENIS-RÉUNION	30/21	BUCAREST	11/7	KIEV	9/2	NEW YORK	12/6	VARSOVIE	5/3
CLERMONT-F.	7/0	ST-ÉTIENNE	4/-4	BUDAPEST	17/9	KINSHASA	34/22	PALMA DE M.	15/2	VENISE	13/8
DIJON	5/1	STRASBOURG	5/1	BUENOS AIRES	21/19	LE CAIRE	28/14	PÉKIN	18/8	VIENNE	2/1
FORT-DE-FR.	30/24	TOULOUSE	12/-1	CARACAS	-/-	LIMA	25/19	PRAGUE	2/1		



Situation le 5 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Onze ans après

EN ÉCOUTANT le débat à l'Assemblée constituante sur les crédits militaires, il fut permis à un moment de se croire reporté onze ans en arrière, à cette séance du 15 mars 1935 qui fut fatale à notre pays. Il s'agissait alors de la proposition de loi de M. Paul Reynaud qui demandait, s'appuyant sur le livre, devenu classique, du colonel de Gaulle – *Vers l'armée de métier* –, la création de dix divisions cuirassées avec un corps de spécialistes, engagés de six ans.

On sait que l'inertie des grands chefs militaires, ajoutée à l'aveuglement des idéologues, fit rejeter ce projet, dont la réalisation eût sans doute sauvé le pays de l'invasion. Il va de soi que l'armée nationale n'était pas supprimée pour autant. *« Menace de fascisme »*, dit alors l'extrême gauche, pendant que Pétain chevrotait : *« C'est de la fantaisie. »*

Il est admirable que les mêmes arguments qui furent employés alors aient été repris du même côté de l'Assemblée : *« conception des seigneurs et des valets d'armes »*, *« la levée en masse »*, *« les soldats de l'an II n'étaient-ils pas improvisés ? »*. Comme si l'on ne savait pas que la valeur efficace des soldats de la Révolution leur est venue de *« l'amalgame »*, comme si l'on ignorait que la force de l'armée rouge, niée en 1939 par Weygand, a reposé sur un cadre solide, puissant, admirable, de spécialistes de l'artillerie, des blindés, de l'aviation.

M. André Monteil parlait d'or quand il prononçait ces paroles de bon sens : *« L'évolution technique postule un corps de spécialistes. Qu'il s'agisse de la garde de notre empire ou de notre contribution à l'Organisation des Nations unies, nous avons besoin d'hommes de métier parfaitement entraînés et équipés. On ne tient pas le Tonkin avec des conscrits. On n'alimente pas l'armée internationale chargée de la sécurité collective avec des milices improvisées. »*

Rémy Roure
(6 avril 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 21 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code ENMONTAGNE. Ou sur Internet, code : http : /www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 40-185 ; Les Carroz-d'Araches : 15-250 ; Chamonix : 30-250 ; Châtel : 35-135 ; La Clusaz : 05-170 ; Combloux : 25-130 ; Les Contamines-Montjoie : 20-140 ; Flaine : 35-255 ; Les Gets : 15-100 ; Le Grand-Bornand : 10-95 ; Les Houches : 40-100 ; Megève : 10-110 ; Morillon : 05-250 ; Morzine-Avoriaz : 30-185 ; Praz-de-Lys-Sommand : 45-100 ; Praz-sur-Arly : 10-80 ; Saint-Gervais : 45-110 ; Samoëns : 05-250 ; Thollon-Les Mémises : 20-40.

SAVOIE

Les Aillons : 0-105 ; Les Arcs : 63-205 ; Arèches-Beaufort : 0-185 ; Aussois : 20-60 ; Bessans : 60-75 ; Bonneval-sur-Arc : 65-185 ; Le Corbier : 20-110 ; Courchevel : 15-127 ; La Tania : 15-114 ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-90 ; Flumet : 10-70 ; Les Karellis : 30-100 ; Les Menuires : 35-130 ; Saint-Martin-de-Belleville : 25-130 ; Méribel : 25-98 ; La Norma : 0-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-90 ; La Plagne : 100-215 ; Pralognan-la-Vanoise : 05-50 ; La Rosière 1850 : 62-135 ; Saint-François-Longchamp : 35-120 ; Les Saisies : 80-110 ; Tignes : 110-190 ; La Toussuire : 35-60 ; Val-Cenis : 20-160 ; Valfréjus : 15-120 ; Val-d'Isère : 92-150 ; Valloire : 15-90 ; Valmeinier : 0-90 ; Valmorel : 40-145 ; Val-Thorens : 60-200.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 70-290 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : 10-70 ; Autrans : 10-30 ; Chamrousse : 30-70 ; Le Collet-d'Allevard : 20-80 ; Les Deux-Alpes : 30-320 ; Lans-en-Vercors : 0-30 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 0-100 ; Villard-de-Lans : 30-110.

ALPES DU SUD

Auron : 150-280 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 30-130 ; Isola 2000 : 210-290 ; Montgenèvre : 70-140 ; Orcières-Merlette : 60-265 ; Les Orres : 70-180 ; Pra-Loup : 60-270 ; Puy-Saint-Vincent : 45-180 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-200 ; Serre-Chevalier : 40-150 ; Super-Dévoluy : 20-270 ; Valberg : 80-120 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 60-250 ; Val-d'Allos-La Foux : 190-355 ; Risoul : 60-150 ; Vars : 60-150.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 20-160 ; Cauterets-Lys : 15-280 ; Font-Romeu : 70-120 ; Gourette : 40-320 ; Luchon-Superbagnères : 20-110 ; Luz-Ardiden : 30-130 ; La Mongie : 60-160 ; Peyragudes : 70-130 ; Piau-Engaly : 95-140 ; Saint-Lary-Soulan : 35-100.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 20-100 ; Super-Lioran : 40-120.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : n.c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 05-30 ; *Les Rousses : 0-50.*

VOSGES

La Bresse-Hohneck : 30-50 ; Gérardmer : 20-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.

Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;

Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;

Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;

Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;

Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

LES OFFICES DE PÂQUES À PARIS

Nous publions les horaires des offices de la fin de la semaine sainte et du jour de Pâques. L'ensemble des informations sur ces offices sont disponibles au 3615 GABRIEL, le Minitel des Eglises de France. Les Eglises orthodoxes et orientales qui appliquent le calendrier julien célèbreront *Pâques une semaine plus* tard, dimanche 14 avril.

Culte catholique

■ **Notre-Dame-de-Paris** (4e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 18 h 30 ; samedi 6 : vigile pascale présidée par le cardinal Lustiger à 21 heures ; dimanche 7 : offices à 8 heures, 8 h 45, 10 heures, 11 h 30, 18 h 30 ; lundi 8 : offices à 8 heures, 9 heures, 12 heures, 18 h 15.

■ **Sacré-Cœur de Montmartre** (18e). Vendredi 5 : chemin de Croix présidé par le cardinal Lustiger à 12 h 30 ; célébration de la Passion à 19 heures ; samedi 6 : vigile pascale à 21 heures ; dimanche 7 : offices à 8 heures, 11 heures, 18 heures, 22 h 15 ; lundi 8 : à 8 heures, 10 h 30.

■ **Saint-Eustache** (1er). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 19 heures ; samedi 6 : vigile pascale à 22 heures ; dimanche 7 : offices à 9 h 30, 11 heures, 18 heures ; lundi 8 : offices à 10 heures, 18 heures.

■ **Saint-Germain-des-Prés** (6e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 19 heures ; samedi 6 : vigile pascale à 21 heures ; dimanche 7 : offices à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 17 heures (espagnol), 19 heures ; lundi 8 : office à 12 h 15.

■ **Saint-Sulpice** (6e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 19 heures ; samedi 6 : vigile pascale à 21 h 30 ; dimanche 7 : offices à 7 heures, 9 heures, 10 h 30, 12 h 05, 18 h 45 ; lundi 8 : offices à 7 heures, 9 heures, 12 h 05, 18 h 45.

■ **La Madeleine** (8e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 18 h 30 ; samedi 6 : vigile pascale à 21 heures ; dimanche 7 : à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30, 18 h 15 ; lundi 8 : offices à 9 heures, 11 heures, 12 h 15, 18 heures.

■ ***Saint-Augustin*** *(8e). Vendredi* 5 : célébration de la Passion à 19 heures ; samedi 6 : vigile pascale à 21 heures ; dimanche 7 : offices à *10 heures, 11 h 15, 18 h 30.*

Culte luthérien

■ ***Paroisse des Billettes*** *(4e). Vendredi* 5 : office à 19 heures ; samedi 6 : vigile à 21 heures ; dimanche 7 : office à 10 h 30.

■ ***Eglise de la Rédemption*** *(9e).* Vendredi 5 : office à 12 h 15 ; dimanche 7 avril : office à 10 h 30.

Culte réformé

■ **Oratoire du Louvre** (1er). Vendredi 5 : culte avec Sainte-Cène à 20 h 30 ; dimanche 6 : culte avec Sainte-Cène à 10 h 30.

■ **Eglise du Luxembourg** (6e). Vendredi 5 : culte à 21 heures ; dimanche 7 : culte à 10 h 30.

■ **Paroisse de l'Etoile** (17e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à *19 h 30 ; dimanche 7 : culte à* 10 h 30.

Culte anglican

■ **Saint-Georges** (16e). Vendredi 5 : célébration de la Passion à 19 h 30 ; samedi 6 : vigile à 22 heures ; dimanche 7 : offices à 8 h 30. 10 h 30 et 15 heures.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Média et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 7 avril

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (40 F + prix d'entrée), 10 h 30, devant l'entrée près de la préfecture *de police (Approche de l'art).*

■ **MONTMARTRE**, 10 h 30 (50 F), en haut du funiculaire (Paris autrefois) ; 11 heures et 15 h 30 (50 F), en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 11 heures ; les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), *14 h 30, sortie du métro Maison-*Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et *16 h 30, devant l'entrée du château* (Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** et ses jardins hispano-mauresques (37 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf côté Pont-Neuf (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, *quai de Conti* (Approche de l'art).

■ **LE PARC DE BAGATELLE** (35 F), 15 heures, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

ART Dix villes italiennes, notamment Venise, Rome et Naples, présentent, jusqu'à la fin de l'année, une série d'expositions qui retracent la présence grecque dans le sud de la péninsule et en Sicile. Arrivés par la mer à partir de 750 av. J.-C., les colons hellènes fondent des cités – Cumes, Tarente, Agrigente, Naples, Syracuse – qui, très vite, prennent leurs distances avec la mère patrie.

● LE PALAZZO GRASSI de Venise est le lieu phare de ces manifestations. Il présente, à travers quatre cents pièces originales et de grande qualité, l'histoire d'une civilisation, trop souvent connue à travers les fades répliques romaines.

● PREMIÈRE en Italie, cette entreprise est née de la collaboration entre le secteur privé (la firme Fiat) et le ministère des biens culturels.

D.R.

Dix expositions célèbrent le miracle grec en Italie

Rome, Naples, mais surtout Venise présentent un « musée imaginaire » de la présence hellène dans la péninsule, qui s'est développée entre 750 et 200 avant notre ère. A travers quatre cents pièces originales, la Cité des doges renouvelle la vision d'un modèle

VENISE
de notre envoyé spécial

En voulant retracer un demi-millénaire de civilisation hellénique en Italie, la péninsule s'est lancée, jusqu'à la fin 1996, dans une entreprise fleuve, à travers une dizaine d'expositions, à Venise mais aussi Rome, Naples, Paestum, Tarente... Rien que dans la Cité des doges, les trente-six salles du Palazzo Grassi sont occupées par une rétrospective monumentale – « Les Grecs en Occident » –, montée par Giovanni Pugliese Carratelli et Angelo Bottini, qui entend présenter à travers quatre cents pièces, la civilisation qui s'est installée dans cette région entre 750 et 200 av. J.-C.

Comment s'est imposé le miracle hellénique ? En grec, l'un des noms de la mer est *la route*. Prendre la mer, pour un Grec, c'est prendre la route. Partant de la mer Egée, d'île en île, de cap en promontoire, il est facile, si l'on se dirige vers le couchant, de franchir le détroit de Tarente et d'aborder l'Italie méridionale, la Sicile et, au-delà, la Sardaigne et la Corse, puis la Provence et la Catalogne. Les étapes sont courtes. Il y a toujours une anse pour s'abriter. La mer, c'est la voie des échanges, le chemin des exilés, des aventuriers et des laissés-pour-compte. Au bout, il y a des terres à cultiver, une liberté à conquérir loin des pesantes oligarchies de la mère patrie.

Ainsi, à partir du VIII[e] siècle av. J.-C., les grandes cités grecques ont décliné leur modèle, de la mer Noire aux côtes espagnoles. Ces villes nouvelles s'émancipent vite. Sur tous les plans : politique, social et culturel. Les plus beaux temples doriques sont à Posidonia (Paestum) ou à Agrigente. Parménide et Pythagore donneront libre cours à des initiatives qui auraient été bridées dans leur patrie d'origine. Platon séjournera en Sicile où il pensera créer une cité idéale. Parfois, les affrontements avec la mère patrie sont rudes, comme le montrera le sanglant échec de l'expédition montée par Athènes contre Syracuse.

BEAUTÉ, MESURE, ÉQUILIBRE

Pour éviter de retomber entre les mains de l'aristocratie, des artisans et commerçants, les nouvelles classes enrichies, recherchent la protection d'un homme fort – le tyran – dont l'action va souvent se révéler positive sur le plan culturel. L'homme providentiel recherche la compagnie des philosophes et des poètes pour orner sa cour. Pour donner du travail à la population, et pour entretenir sa renommée, il fait construire de nombreux sanctuaires. Ces colons ont ainsi réussi à greffer le miracle grec sur une terre étrangère. Cela ne se fit pas sans heurts ni conflits avec les premiers occupants du sol, mais donna naissance à une civilisation durable – plus de cinq siècles, le temps qui nous sépare de la Renaissance – avant d'être avalée par Rome.

Qu'est-ce que le modèle grec ? Pour des générations nourries de « classiques », c'est la beauté, la mesure, l'ordre, l'équilibre. Si l'étonnant éphèbe de Mozia, qui accueille le visiteur au palazzo Grassi, peut convenir à cette définition (la sensualité en plus), on s'aperçoit, à parcourir les salles de cette exposition-fleuve, qu'il y a une diversité d'expressions qui sont loin de correspondre à cet apollinisme tranquille. On y découvre aussi bien la Grèce archaïque, raide, rugueuse, la Grèce dionysiaque des Gorgones échevelées, les différentes variétés du classicisme – sévère, maniériste, baroque – que la Grèce hellénistique et savante. L'intérêt de cette exposition est de montrer à travers un parcours chronologique richement nourri, la permanence de cet art : dédain de l'histoire événementielle, goût pour un réalisme idéalisé et désir d'établir un répertoire durable de formes.

On trouve dans *l'Odyssée* (vers 750 av. J.-C.) des échos des premiers périples. Sur une coupe présentée au Palazzo Grassi, Ulysse est lié au mât de son navire pour échapper aux Sirènes mangeuses d'hommes. Le héros d'Homère affronte des contrées mythiques, peuplées de monstres et de magiciennes. Ses mésaventures se déroulent entre la Sicile, la Sardaigne et l'Italie méridionale qu'on appellera plus tard la Grande Grèce. Les premiers colons qui s'installent sur ces rivages nous ont laissé des terres cuites innombrables : images votives, Gorgones polychromes ou ces figurines un peu plus tardives qui ont la grâce dansante des grosses dames peintes par Picasso dans les années 20.

Ailleurs, deux héros (Héraclès et Alcyon) qui s'affrontent sur une dalle (métope) font penser, dans la violence de la composition, dans la torsion des corps et la brutalité des traits, à une sculpture précolombienne. Malraux aurait aimé ce voyage où le visiteur enjambe, malgré lui, les siècles et les continents. Le plongeur de Paestum (vers 480 av. J.-C.), exhumé en 1968, n'a pas une ride. Cette miraculeuse peinture, découverte sur le couvercle d'un tombeau, témoigne d'une technique dont l'essentiel s'est perdu. Le petit bonhomme bronzé est suspendu sur un fond blanc, les bras tendus vers la mer symbolisée par deux ou trois touches bleues. Le paysage est à peine stylisé : rien ne vient distraire *l'œil du mouvement de ce corps nu*.

Le public n'a qu'une connaissance fragmentaire de la grande statuaire grecque. Trop souvent, il doit se contenter des répliques romaines affadies par cent ans de copies répétitives. Ici, le visiteur embrasse d'un coup une série incomparable de chefs-d'œuvre originaux dispersés dans des dizaines de musées, cent fois reproduits, rarement vus : tête d'Apollon (Agrigente), *Philosophe* de Porticello (Reggio de Calabre), grand Dioscure accoudé à un cheval (Reggio de Calabre), coupe au chaudron d'Héraclès (Vatican), petit satyre de bronze agaçant un serpent (Munich), couple de femmes jouant aux dés (Capoue), grand buste d'Artémis en terre cuite (Lucera). Sans oublier l'illustrissime trône de Ludovisi, avec sa naissance d'Aphrodite, dont la datation (vers 450 av. J.-C.) est remise en question. Il partage une salle entière avec une trouvaille plus récente – le trône, dit de Boston – dont l'authenticité est plus que contestée.



D.R.

Gorgone, argile polychrome, Syracuse
En haut : tête de philosophe, bronze, Reggio de Calabre

DOUBLE LECTURE

Ce « musée imaginaire » de la Grande Grèce n'oublie pas la production artistique plus courante, qui met les chefs-d'œuvre en perspective. C'est un des mérites de l'exposition. Moins convaincant est le parti pris de la scénographe Gae Aulenti : pour donner à comprendre autant qu'à voir, elle a mis en parallèle l'exceptionnelle moisson d'objets originaux avec une sorte d'atlas illustré qui se développe sur les murs. Les parois sont littéralement tapissées d'images, dessins, graphiques, cartes, plans, souvent de photos des pièces visibles quelques mètres plus loin. Ce système pervers – une double lecture de l'exposition – atteint son maximum quand un vase peint est exposé dans une vitrine et que, sur le mur d'en face, est épinglé un détail dix fois agrandi de la même pièce, avec des teintes fausses par-dessus le marché... Le plongeur de Paestum est cerné de grands clichés en couleurs qui montrent les autres peintures issues du même tombeau : la platitude des agrandissements éclate face à l'original mais leur format écrase le petit plongeur.

C'est la lutte constante du virtuel et du réel. Ce dernier n'en sort pas toujours vainqueur : cet environnement médiatique tend à occulter l'œuvre en trois dimensions. Le visiteur doit faire un effort pour fixer son attention sur ce que lui ont légué les siècles. Traités de cette manière, les objets ne sont que les illustrations d'un gigantesque et fastueux manuel scolaire. Heureusement pour la Grande Grèce, les œuvres résistent à ce traitement.

Emmanuel de Roux

Le programme des manifestations

● **Les Grecs en Occident :** Palazzo Grassi, spa San Samuele 3231, Venise. Tél. : 19-39-41-52-31-680. Jusqu'au 8 décembre. Catalogue (italien, anglais et français), 800 p., 85 000 lires.

● **Le trésor d'Hera :** Musée Barracco, 166, Corso V. Emanuele II, Rome. Tél. : 19-39-6-688-06-848. Jusqu'au 30 juin.

● **Posidonia et les Lucaniens :** Musée archéologique national, via Magna Grecia, 84063, Paestum. Tél. : 19-39-08-28-811-023. Du 27 avril au 8 décembre.

● **Les Grecs et les Lucaniens en Basilicate orientale :** Musée national della Siritide, 8, via C. Colombo, 75025 Policoro Basilicate. Tél. : 19-39-08-35-972-154. Du 4 mai au 8 décembre.

● **Les sanctuaires de la Grande Grèce en Calabre :** Musée national, 26, Piazza Nava, 89100 Reggio de Calabre. Tél : 19-39-965-812-255. Du 25 mai au 31 décembre. Musée archéologique, Castello Normanno Svevo, Vibo Valentia. Tél. : 19-39-963-43-350. Du 24 mai au 31 décembre. Musée national de la Sibaritide, Contrada Casoni, Sibari. Tél : 19-39-981-79391. Exposition permanente à partir du 22 mai. Musée archéologique, Palazzo Morelli, Piazza Castello, Crotone. Tél. : 19-39-962-20-179. Du 29 mai au 31 décembre.

● **La Grande Grèce au Musée de Naples :** Musée archéologique national, 19, Piazza Museo, Naples. Tél. : 19-39-81-441-066. A partir du 31 mai.

● **Art et artisanat en Grande Grèce :** ancien couvent de San Domenico, Via Duomo (Citta Vecchia), Tarente. Tél. : 19-39-99-45-32-112. Du 1[er] juin au 30 mai 1997.

Des voyages d'une semaine environ sont proposés, en marge des expositions, par le Touring *Club italien*, entre la fin mai et octobre. Rens. : Touring Viaggi-Touring Club italiano, 10, Corso Italia, 20122 Milano. Tél. : 19-39-2-852-672.

Grandeur et décadence

● **750 av. J.-C. :** les colons venant de la Grèce continentale (Megare, Corinthe, Athènes, Elée), de la mer Egée (Rhodes) ou d'Asie mineure (Milet) abordent les côtes d'Italie du Sud, puis de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, de la Provence et de la Catalogne pour y fonder des villes. Sont créées Cumes (730), Syracuse (733), Messine (730), Megara Hyblea (728), Reggio (723), Sybaris (720), Crotone (710), Tarente (700), Posidonia (675), Selinonte (650), Naples (600), Marseille (600), Agrigente (582). Les nouvelles cités sont indépendantes, souvent rivales.

● **484 av. J.-C. :** Gelon, tyran de Gela et de Syracuse, bat les Carthaginois à Himère ; Hiéron I[er], son frère et successeur, bat les Etrusques à Cumes en 474. Il reçoit dramaturges et poètes comme Eschyle et Pindare.

● **415-413 av. J.-C. :** expédition désastreuse de l'Athénien Alcibiade en Sicile.

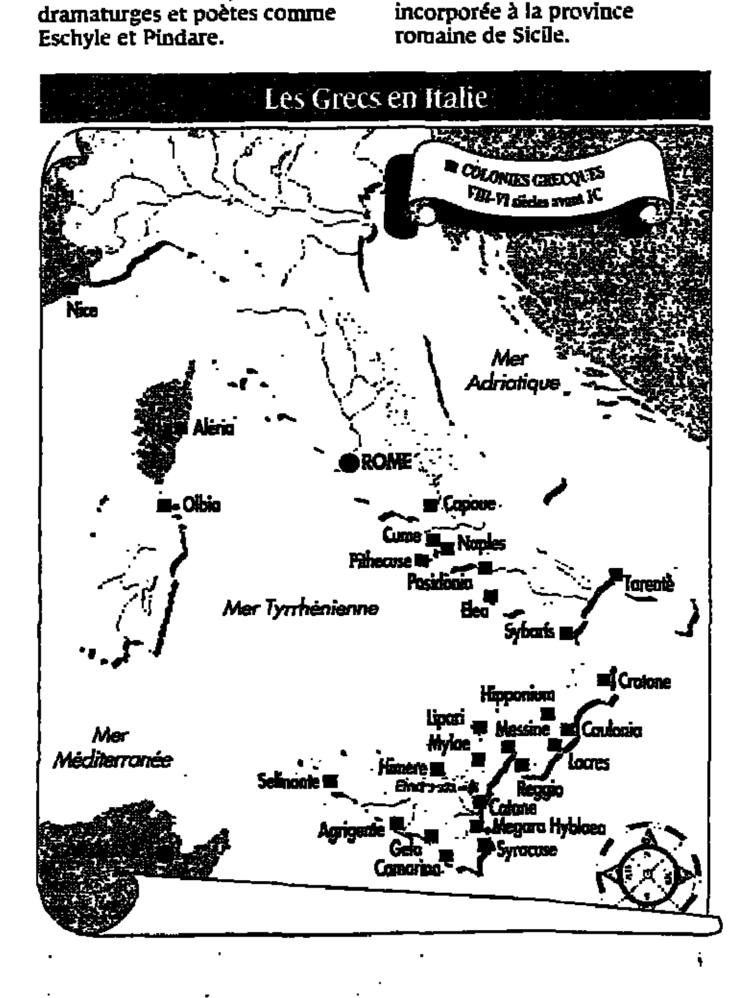
409 av. J.-C. : les Carthaginois prennent Selinonte et Himère, puis, en 405, Agrigente. Le tyran Denys de Syracuse (405-365) les repousse.

● **307-288 av. J.-C. :** le tyran Agathocle unifie la Sicile.

● **280-275 av. J.-C. :** Rome se heurte aux cités grecques en Italie. Phyrrus, roi d'Epire, intervient pour les défendre. Il est battu. En 272, l'Italie méridionale devient protectorat romain.

● **269 av. J.-C. :** Carthage attaque Messine en Sicile. Les Romains interviennent. Début des guerres puniques. La plupart des cités grecques s'allient à Carthage. La victoire de Rome marque la fin de leur indépendance.

● **201 av. J.-C. :** Syracuse est incorporée à la province romaine de Sicile.



Une collaboration inédite entre l'Etat démuni et le secteur privé

ROME
de notre correspondante

Pour beaucoup d'Italiens, « Les Grecs en Occident » sera sans doute une double découverte. Découverte de la vie des anciennes « colonies » grecques sur les côtes méridionales de la péninsule. Et surtout découverte du pays lui-même, ce Sud à la fois si riche en histoire et si démuni, dont les trésors archéologiques dorment dans des musées trop souvent délaissés. Ce double pari, c'est celui qu'ont tenté ensemble les dirigeants du Palazzo Grassi, cette « vitrine culturelle » de Fiat à Venise, et le ministère des biens culturels. En soi, cette collaboration constitue un troisième défi dans une Italie, où, avec un budget qui n'atteint pas – et de loin – le 1 % du budget de l'Etat, le ministère avait plutôt l'habitude d'être à la traîne des privés en matière d'initiative culturelle. Non que cette fois encore, aux réunions préparatoires, le ministère n'ait pas tenu le rôle du parent pauvre, ce qui a pu créer quelques embarras devant l'insistance du Palazzo Grassi à faire venir les plus belles pièces à Venise.

Ce n'est pas sans regret, par exemple, que Paestum a laissé partir le couvercle de la tombe représentant son célèbre plongeur, connu dans le monde entier. « *Il nous reste les quatre autres parois peintes de la tombe*, explique un peu inquiète, la responsable scientifique locale, Giuliana Tocco, *mais le plongeur est pour 50 % dans la motivation de nos visiteurs. Au point que nous avons demandé au Palazzo Grassi de nous en envoyer au moins une photographie grandeur nature pour compenser cette absence.* » Ailleurs, comme dans le cas des fameux bronzes de Riace que la Calabre n'a jamais voulu prêter, les difficultés de transport et les incertitudes sur l'origine des pièces (elle auraient été élaborées en Grèce et non en Italie) ont servi d'excuse pour ne pas les céder.

INCITER AU VOYAGE

L'initiative de ces manifestations semble avoir pour origine, il y a deux ans et demi, un décret du ministre des biens culturels de l'époque, Alberto Ronchey, sur la nécessité de revaloriser et de promouvoir le patrimoine archéologique des régions méridionales. D'où cette conception « *stellaire* », comme le soulignera le directeur artistique de Palazzo Grassi, Paolo Vitti, d'une exposition didactique et « *généraliste* » à Venise, tandis que différents musées du Sud proposent des expositions « *périphériques* », plus approfondies ou thématiques.

On pourra ainsi voir à Rome, sous le titre *Le Trésor d'Hera*, les quelque cent cinquante objets votifs en céramique, bronze, argent et or (fin VII[e] siècle, mi-V[e] siècle av. J.-C.) trouvés en 1987 près du sanctuaire de l'Heraion Lacinio. Tarente s'est intéressée à l'art et l'artisanat en Grande Grèce. Naples retracera une histoire de la recherche archéologique des deux derniers siècles, avec des collections inédites. Enfin Sibari, Vibo Valentia, Crotone et Reggio de Calabre évoqueront « les sanctuaires de la Grande Grèce en Calabre » ; et Paestum les rapports entre Grecs et autochtones au V[e] siècle av. J.-C.

« *Venise doit servir à ouvrir une fenêtre sur cette extraordinaire réalité culturelle italienne du Sud que l'on connaît peu* », explique encore Paolo Vitti. Comment ? En incitant justement les visiteurs à faire le voyage qui, à travers la Basilicate, les Pouilles et la Calabre, mène de Naples jusqu'à la Sicile, qui à elle seule a fourni 30 % des œuvres d'art exposées à Venise. « *Je considère que l'opération sera un succès si un visiteur du Palazzo Grassi sur cent, ou même un sur mille fait ce voyage* », nous dira le professeur Pietro Giovanni Guzzo, surintendant de Pompéi et coordinateur de l'ensemble des expositions consacrées aux Grecs en Occident. Et d'ajouter : « *Grâce à cette initiative tout à fait inédite, de nombreux musées ont pu recevoir des fonds, présenter des collections jusque-là restées dans les réserves, ou encore faire peau neuve à cette occasion.* »

Pour leur part, les dirigeants du Palazzo Grassi, qui ont entièrement financé et géré la partie vénitienne des « Grecs en Occident », espèrent équilibrer leur budget, avec un nombre d'entrées comparables à celui des expositions consacrées aux Celtes et aux Phéniciens, qui ont connu un énorme succès (environ 700 000 visiteurs).

Marie-Claude Decamps



Le capitaine Marcel Maréchal en route pour le Mexique de Jacques Audiberti

Une mise en scène trop sage pour un « Quoat-Quoat » pourtant loufoque

Il voyait le mal partout mais le cachait bien. Jacques Audiberti, mort en 1965, était l'homme de la voltige verbale et des poésies folles. Marcel Maréchal, qui fut son ami, a monté cinq de ses pièces, depuis ses débuts à Lyon, en 1961. Pour sa première saison au Théâtre du Rond-Point, à Paris, il a choisi *Quoat-Quoat*, la première pièce d'Audiberti, écrite en 1945, et trop peu souvent jouée depuis.

QUOAT-QUOAT, de Jacques Audiberti. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Catherine Arditi, Françoise Christophe, Mama Prassinos, Marcel Maréchal, Claude Merlin, Nicolas Vaude et Michel Demiautte. THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tél. : 44-95-98-10. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi à 19 h 30 ; dimanche à 15 heures. 150 F. Jusqu'au 31 mai.

L'histoire de la gestation de *Quoat-Quoat* donne un indice de son sérieux : Jacques Audiberti était chez une dentiste de la rue de Rivoli, dont le cabinet était tapissé de bois clair. Elle lui parla d'un oncle qui avait été au Mexique. *« De ces quelques mots, "oncle", "Mexique", est née la pièce qui s'appelle* Quoat-Quoat, *qui fut la première de mes pièces. »* Créée en 1948, c'est un classique joyeux, une perle incongrue.

Sur un paquebot en route vers le Mexique embarque le bel et jeune Amédée (Nicolas Vaude), un agent secret qui se fait passer pour un archéologue. Le capitaine (Marcel Maréchal) lui donne lecture du règlement : s'il engage une histoire d'amour avec une des passagères, il sera tué. Qui rencontre Amédée sur le pont ? Clarisse (Mama Prassinos), la fille du capitaine, qu'il a connue et aime. Suspens : le bel Amédée mourra-t-il ? Il posera, l'air de rien, des questions plutôt essentielles : comment être soi ? s'accomoder, vivre, aimer ?

Jacques Audiberti ne manque pas d'élégance. Il rit jaune, mais ne prend pas le théâtre pour le divan d'un analyste, où il déverserait ses angoisses sur le dos du spectateur. Autodidacte, il avait commencé comme journaliste, *« celui*, disait-il, *qui va demander ses impressions à la mère d'un guillotiné »*. Devenu écrivain, Jacques Audiberti a prêté des jeux de mots au guillotiné : cela s'appelle aimer le théâtre, lieu de tous les voyages. Dans *Quoat-Quoat*, le paquebot vogue vers une contrée loufoque et baroque, où une marchande de Pernod tutoie Dieu, le désespoir s'amuse, l'amour fantasme. C'est une pièce à déguster, comme un vin qui roule en bouche. Un bonheur pour les comédiens, un régal pour ceux qui les écoutent.

Au Rond-Point, tout se passe comme si Marcel Maréchal n'avait pas mis en scène *Quoat-Quoat*. Le décor ne l'aide pas : le pont d'un paquebot, avec bastingages, bouées, et ciel marin – un cliché publicitaire. Le regard du spectacteur s'en détache, les comédiens s'y agrippent. Ils prennent la pose, comme des personnages dans un catalogue. Ce serait amusant si Marcel Maréchal les dirigeait avec une pointe d'ironie. Mais non : il y va franc jeu, avec casquettes et costumes marins. Un petit coup de vent atlantique n'aurait pas nui à l'ambiance.

Marcel Maréchal joue le capitaine comme s'il dialoguait avec Audiberti, qui fut son ami : il est touchant. Françoise Christophe prête sa diction parfaite à la marchande de Pernod (mais pourquoi l'avoir habillée d'une robe dans laquelle elle se prend les pieds ?). Catherine Arditi et Mama Prassinos collent à leurs rôles de jeune fille et de Mexicaine. Ce serait insuffisant, si Nicolas Vaude ne portait le costume d'Amédée avec un talent tissé dans la nuance. Grâce à lui, Audiberti traverse l'océan.

Brigitte Salino

Jean-Pierre Brossmann nommé directeur du Châtelet

L'administrateur général de l'Opéra national de Lyon succède à Stéphane Lissner

JEAN-PIERRE BROSSMANN, actuel administrateur général de l'Opéra national de Lyon, prendra, à partir de septembre 1998, la direction du Théâtre du Châtelet de Paris, rendue vacante par le départ de Stéphane Lissner.

C'est à la demande de la Mairie de Paris que Jean-Pierre Brossmann a choisi de s'installer à la tête de ce théâtre prestigieux qui accueille également dans ses murs l'Orchestre de Paris pour quelques concerts et représentations d'opéras chaque saison. *« Tout s'est fait très vite, en huit jours*, a expliqué Jean-Pierre Brossmann. *Je ne cherchais pas à quitter Lyon, mais cela fera en 1998 dix-huit ans que je suis ici. Il faut savoir tourner les pages. »* La page va également se tourner pour l'Opéra de Lyon, déjà privé l'an dernier, pour cause de mise à la retraite, de Louis Erlo. Le contrat de Kent Nagano, le directeur musical, viendra également à expiration dans deux ans. Cinq ans après l'inauguration du nouvel opéra, c'est le noyau directorial qui a rénové l'établissement et lui a apporté son incontestable aura qui sera sans doute parti.

« J'avais toujours dit que je ne reviendrai jamais à Paris, a précisé Jean-Pierre Brossmann, échaudé par une expérience éphémère à l'Opéra Bastille. *Et je pensais m'arrêter de travailler à soixante ans. Je fais tout le contraire, puisqu'en 1999-2000 j'assurerai ma première saison au Châtelet. »* Ce n'est pas le moindre paradoxe revendiqué par cet homme élégant et sensible, à l'humour froid et décapant.

Né en 1940, il a été successivement typographe puis chanteur, avant de se reconvertir en manager musical. Assistant d'Alain Lombard à l'Opéra du Rhin pendant huit ans, responsable de quelques-unes des meilleures distributions d'opéra pour les disques Erato, il est appelé à Lyon par Louis Erlo en 1980 et devient rapidement codirecteur de l'Opéra. Les deux hommes constituent un « couple » redoutable d'efficacité qui donne à l'établissement lyrique un nouveau souffle : recrutement d'un orchestre, relance du ballet, politique audiovisuelle ambitieuse, reconstruction complète de l'ancienne salle par l'architecte Nouvel, développement international.

Il y a quinze jours, le 14 mars, était signée solennellement la convention passée entre l'Etat, la ville de Lyon, le conseil général du Rhône et le conseil régional Rhône-Alpes : elle fait de l'Opéra de Lyon un établissement national et vise à lui donner une véritable sécurité financière. N'est-il pas, encore une fois, paradoxal de partir à ce moment-là ? *« Justement, la situation est confortée, sauvée*, répond Jean-Pierre Brossmann. *Pour moi, le Châtelet, c'est une nouvelle route qui se présente, c'est une nouvelle aventure. »*

Pierre Moulinier

Stravinsky et Schubert à l'affiche de la saison 1996-1997

LE THÉÂTRE MUSICAL de Paris rend hommage à Stravinsky dont l'œuvre a précédé, accompagné les grands combats esthétiques de la première moitié du XXe siècle, à Gyorgy Ligeti – dont l'intégrale de l'œuvre sera donnée sur deux années – et à Schubert. Dirigé par Esa Pekka Salonen, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, *The Rake's Progress* de Stravinsky ouvrira une saison qui propose également *Œdipus Rex* (direction musicale Christoph von Dohnanyi, mise en scène de Robert Wilson) et *Le Rossignol* (direction musicale Pierre Boulez, mise en scène de Stanislas Nordey) du même compositeur. La programmation lyrique du Châtelet proposera également la création de *60e Parallèle* de Philippe Manoury et Michel Deutsch (direction musicale David Robertson, mise en scène Pierre Strosser), *Lohengrin* de Richard Wagner (par le Staatsoper de Berlin), *Salomé* de Richard Strauss (direction musicale Semyon Bychkov, mise en scène Luc Bondy).

Dans la série « Concerts », Esa-Pekka Salonen, Pierre Boulez, Kent Nagano, Christoph von Dohnanyi, David Robertson, Riccardo Chailly, Daniel Barenboïm se produiront à la tête des orchestres philharmonique et symphonique de Los Angeles et de Londres, du Philharmonia, du Concertgebouw d'Amsterdam, de l'InterContemporain et de la Staatskapelle de Berlin. De son côté, Simon Rattle se produira à la tête de l'Orchestre de l'âge des Lumières.

1997 étant le bicentenaire de la naissance de Franz Schubert, le Châtelet a organisé une série de concerts dédiés à ce compositeur. Le violoniste Gidon Kremer et l'équipe d'interprètes qu'il a regroupés autour de lui sous le nom de KREMERata en seront les participants privilégiés – regrettons au passage que l'on n'ait pas demandé à Michel Dalberto d'interpréter quelques sonates pour piano.

★ Renseignements et locations, Théâtre du Châtelet-Théâtre musical de Paris, service relations avec le public, 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 40-28-28-40, de 10 heures à 19 heures, sauf dimanche et jours fériés.

Les chorégraphes de Danses d'avril interrogent leur art avec âpreté

A ATT EN EN TIONON, de Boris Charmatz. Yves Godin (lumières) . Hubertus Biermann, Olivier Renouf (son). ELEPSIE/MATALE, de Wanda Golonka et VA Wölfl (chorégraphie, scénographie, musique, lumières). DANS LES ALLÉES, LES ALLÉES... de et par Loïc Touzé. Kasper Tœplitz (musique) . Jean Wirth (sculpture). Maryse Gautier (lumières). Cidalia da Costa (costume). V. O., d'Hervé Robbe. Didier Olivré (photographe). Cécile Prado (création sonore). Danses d'avril, La Ferme du Buisson, Noisiel, 77437 Marne-la-Vallée.

L'intimité des corps se dévoile au hasard des sauts, des chutes, des grands moulins de jambes. Seul un petit tee-shirt blanc cache pudiquement le haut du corps jusqu'au nombril. La nudité des danseurs d'*A Att En En Tionon*, de Boris Charmatz, exprime un tel désespoir qu'on en reste coi.

Pendant la guerre du Vietnam les Américains se mettaient nus pour dénoncer l'hypocrisie d'une société puritaine. Cette nudité était signe de solidarité tribale et politique. Rien de tel chez Charmatz : ses sexes nus sont une manière de refuser la danse, son bavardage, ses effets spectaculaires. Le public, invité à s'installer directement sur la scène, encercle une sorte de tour, formée de trois plates-formes superposées. A chaque étage, un danseur s'échauffe. Placés l'un au-dessus de l'autre, isolés, Boris Charmatz, Vincent Druguet et Julia Cima ne peuvent ni communiquer ni se voir.

La salle se fige, quand les trois danseurs retirent leur pantalon. Le trio salue, les mains placées en conque devant les organes sexuels. A leur air quelque peu épouvanté, on comprend qu'ils ont inventé un rituel dangereux. Ou ils sont sublimes ou ils sont ridicules. Des litanies résonnent ainsi que des alarmes.

Charmatz, qui est grand, se cogne sans arrêt la tête à la plateforme supérieure. Les interprètes reprennent leur souffle par quatre fois dans les coins des plates-formes, points cardinaux de cette danse déboussolée. Rings, rounds, on ne sait : il y a de quoi être sonné par la rage rentrée de ces trois solitudes. Les visages des danseurs disent assez, au moment du salut final, qu'ils viennent de traverser une *terra incognita*. Questionnement de la danse, remise en cause des pratiques, furent les tendances fortes de ces Danses d'avril. Wanda Golonka et le plasticien VA Wölfl, ancien élève de Kokoschka à Vienne, interrogent tout ce qui a pu marquer la danse ces vingt dernières années. Pina Bausch, William Forsythe, Trisha Brown sont leurs favoris. Ils recomposent dans *Elepsie/Matale* un zapping infernal, qui n'est rien d'autre que ce qui constitue notre quotidien. Les radios en boucle, les chaînes de télé, les cultures qu'on métisse sans savoir comment ni pourquoi. Golonka et Wölfl sont assez brillants pour se permettre ce clinquant, assez profonds pour nous dire combien ce chaos recèle d'embrigadement. Un travail méchamment insolent.

LA DANSE HORS DE SCÈNE

Loïc Touzé formule en ces termes la question qui nourrit son solo *Dans les allées, les allées...* : *« Je tente de m'approcher de la racine du mouvement, de questionner sa provenance. »* Résultat : une danse d'effleurement, policée. Hervé Robbe dans *V. O.* a carrément posé la question suivante à neuf personnes, des femmes, des hommes, des enfants : *« Qu'est-ce que la danse pour vous ? »*. Les réponses ont été montées en bande-son. Les portraits des interwievés, tirés en grand format, construisent un décor mobile, en gris et noir. Que danser face à un homme qui dit : *« La danse est un moyen de draguer en boîte »* ? Face à cet autre pour lequel elle évoque le souvenir d'*« un match de foot en Afrique avec les griots et les femmes qui dansent »* ? Robbe s'en tire... de justesse. Il est trop à l'écoute de ces voix qui expriment la nostalgie d'une danse festive, familiale, quotidienne. Sa réponse chorégraphique est un exercice d'application.

Anita Mathieu, initiatrice de Danses d'avril, programmait également *Rapport pour une académie*, de François Verret (*Le Monde* du 17 janvier). Ce créateur a été le premier à remettre en question les conditions habituelles de production et de diffusion de la danse. Pour agir différemment, il imaginait, en 1994, les Laboratoires d'Aubervilliers. Dans le même ordre d'idées, Maguy Marin serait en train d'acheter une ancienne menuiserie à Vaulx-en-Velin : elle aussi veut créer un lieu qui ne serait plus coupé d'un environnement, d'une population. Réimplanter la danse dans la vie, la faire descendre de scène. Si l'art anticipe l'état d'une société, on peut s'attendre à quelques mouvements de fond.

Dominique Frétard

DANS LES THÉÂTRES

LAPIN LAPIN

de Coline Serreau. Mise en scène : Benno Besson. Avec Coline Serreau, Annick Alane, Sonia Vollereaux, Patrick Alexis, Philippe Beautier, Mathieu Dion, Corinne Fischer, Michel Lagueyrie, François Maille, Charles Nelson, Catherine Rouchon et James Thierree. THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, Paris-10e. Mo Strasbourg Saint-Denis. Tél. : 42-08-00-32. Du mardi au vendredi à 20h30 ; samedi à 17 heures ; dimanche à 15 heures. 100 F à 240 F.

■ Une fois de plus, Jean-Marc Stehlé signe un beau décor : une petite maison de guingois posée sur la vaste scène, avec, en fond, une toile peinte inspirée d'une vision de Piranèse. La famille Lapin s'entasse dans la maison : le père, ouvrier, la mère, au ménage, et deux fils, un futur médecin brillant et un petit dernier malin, nommé Lapin. Ils sont pauvres, mais ils vivent dans l'espoir annoncé de s'en sortir. Le père doit être augmenté, et les aînés tracent leur chemin : une des filles est mariée, l'autre fiancée, et le troisième fils a un bon travail, à l'étranger. Tout irait donc pour le mieux si... le père n'était pas licencié ; Lapin, renvoyé de son lycée parce qu'il se prend pour un extra-terrestre ; les deux filles ne revenaient pas à la maison ; le fils exilé n'était pas poursuivi par la police, et le futur médecin ne cachait pas un terroriste. Comment se sortir de la panade ? En pensant, comme Coline Serreau (l'auteur, qui joue la mère) que l'amour peut vaincre tous les obstacles.

On aimerait croire que la vie est aussi simple que dans *Lapin Lapin* – si cette idée n'était incompatible avec le vrai théâtre, qui n'aime guère les bons sentiments. D'ailleurs, Colline Serreau se trouve contrainte d'en appeler aux extraterrestres pour sauver la Terre, et la famille Lapin Lapin, à la fin de la pièce. Pourtant, on se laisse porter par cette soirée gentille, dont les principales vertus tiennent à une mise en scène enlevée (de Benno Besson), un jeu entraînant (en particulier celui de Sonia Vollereaux, en Lapin Lapin) et une absence de prétention qui n'est pas si fréquente sur les scènes. *B. S.*

UN PAYSAGE SUR LA TOMBE

de Fanny Mentré. Mise en scène de l'auteur. Avec Muriel Amat, Christophe Bouisse, Yan Duffas et Camille Japy. THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille ou Voltaire. Tél. : 43-57-42-14. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; dimanche à 15 h 30. 100 F. Jusqu'au 14 avril.

■ Une première pièce, et une histoire d'amitié. Fanny Mentré, vingt-cinq ans, a écrit et mis en scène *Un paysage sur la tombe* pour quatre de ses camarades du Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Ils ont créé le spectacle au Festival d'Avignon en 1994, juste après leur sortie de l'école, et le reprennent dans la petite salle de la Bastille, propice aux galops d'essai. *Un paysage sur la tombe* ne manque pas d'ambition : Fanny Mentré y met en scène quatre personnages qui traversent la vie, âgés de vingt-cinq à soixante-dix ans : deux hommes et deux femmes, dont les histoires se croisent, se font et se défont, jusqu'à ce que trois d'entre eux se retrouvent devant la tombe du quatrième.

Fragile, souvent naïf, ce *Paysage sur la tombe* ne sortirait pas du lot des premières pièces s'il ne recelait des éclats inattendus et de fugaces envolées. Mais, pour prometteurs que soient ces « petits riens » agencés par Fanny Mentré et choyés par les comédiens qui dégustent le bonheur d'être en scène, la représentation ne décolle pas du niveau sympathique d'un exercice d'élèves. *B. S.*

L'ORESTIE

d'Eschyle. Mise en scène : Silviu Purcarete. Avec Evelyne Fagnen, Simon Abkarian, Sava Lolov, Pierre-Stéphane Montagnier, Fatima Aibout... Présenté au Théâtre de l'Union de Limoges jusqu'au 5 avril.

■ *« Une architecture musicale des voix »* : C'est *L'Orestie* telle que la conçoit le metteur en scène roumain Silviu Purcarete ; un opéra parlé, qu'il accompagne d'une chorégraphie minutieuse, et violente. La force de son spectacle est plus plastique que dramatique. Pour son premier spectacle français (au Centre dramatique national de Limoges, dont il est le directeur depuis le début 1996), Purcarete a retrouvé une méthode qu'il avait déjà étrennée en Roumanie : le démontage-remontage des textes sacrés. Pour *La Légende des Atrides*, il avait recomposé des morceaux de diverses tragédies. Il a ensuite élaboré sa propre *Phèdre* à partir de Sénèque et d'Euripide. Cette fois-ci, il a choisi la trilogie de *L'Orestie* : *Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*.

La représentation pourrait durer dix heures ; elle est réduite à trois. Dans cette œuvre tumultueuse et sanglante, Silviu Purcarete a magnifié un personnage principal : le chœur ou plutôt les chœurs : les vieillards d'Argos, les Choéphores qui pleurent les morts et les Erinyes qui les vengent. Chœurs de zombis obèses, costumes gris et attachés-cases, de fantômes fugaces, de femmes enceintes et blafardes. Dans un brouillard de chuchotements, d'incantations, de psalmodies d'où jaillissent des phrases fortes et des hurlements, le spectacle insiste plus sur l'agonie de l'ordre ancien que sur l'ère nouvelle qui s'ouvre. *Georges Chatain*

Les nouveaux statuts du Syndicat national de l'édition

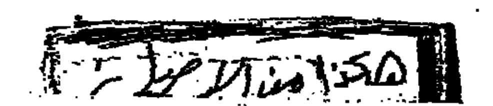
AU COURS d'une assemblée générale extraordinaire, jeudi 4 avril, le Syndicat national de l'édition (SNE) a voté, de justesse, la réforme de ses statuts, par 96 voix sur 138 exprimées (la majorité qualifiée – des deux tiers – était de 92 voix), et compte tenu d'une forte abstention (le SNE compte 383 adhérents). Cette réforme instaure un bureau exécutif et une pondération des votes en fonction des chiffres d'affaires (auparavant, chaque maison avait droit à une voix) : un mode de scrutin « censitaire », qui se traduit par un renforcement du pouvoir des grandes maisons.

Contesté par certains éditeurs de littérature générale, en particulier Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, le projet de réforme a suscité une crise interne se soldant par le départ du Groupe de la Cité (*Le Monde* du 13 janvier). Son plus ardent défenseur s'étant retiré du syndicat, la réforme allait-elle aboutir ? Finalement, elle a été soutenue non seulement par Serge Eyrolles, président du SNE – qui l'a mise en œuvre et souhaite le retour du Groupe de la Cité –, mais par les représentants de toutes les grandes maisons – à l'exception de Claude Cherki, PDG du Seuil – et par la majorité des petites.

Le projet final est moins défavorable à ces dernières que les moutures antérieures. Le système de pondération a été plafonné ; est également prévu un quorum de 60 % des droits de vote qui exclut toute possibilité de décision par les seuls grands groupes. L'adoption de la réforme n'en représente pas moins une concentration des pouvoirs au bénéfice des grandes maisons. Si la défense de la loi sur le prix unique est réaffirmée comme principe du SNE, le système de pondération pourrait entraîner des décisions menaçantes pour les petits éditeurs, par exemple une intervention auprès des pouvoirs publics pour autoriser la publicité des livres à la télévision.

Une assemblée ordinaire se tiendra en juin pour élire un nouveau président, lequel désignera un bureau de douze membres. Etant donné les résultats du vote, c'est vraisemblablement Serge Eyrolles – très apprécié par ses pairs – qui devrait être réélu pour trois ans. Il reste à savoir si le Groupe de la Cité fera partie du bureau – cela dépend, évidemment, de son éventuel retour au syndicat, d'ici au mois de juin.

Marion Van Renterghem



La nouvelle vigueur du fado

Au Portugal, une jeune génération de fadistas interprète la multiplicité d'une musique du déchirement

Maria da Fé. Institut du monde arabe. Le 5 avril à 20 heures. Paulo Jorge, Paulo Valentin (guitares portugaises). Carlos Manuel (guitare classique).

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Le Senhor Vinho est un cabaret du quartier tortueux de Lapa, sur les hauteurs de Lisbonne. Au mur, il y a bien sûr des *azulejos* (carreaux de faïence), seconde âme de Lisbonne, ville en perpétuelle mutation peuplée de tribus morcelées, mais unies par un destin commun. Des tables en bois aux pieds torsadés, des lumières qui se baissent quand apparaît le *fadistas* (le chanteur) au milieu des dîneurs (amateurs irréductibles ou membres de la bonne société) : voilà l'apparente physionomie du Senhor Vinho *(Monsieur le Vin)*, titre d'un fado célèbre. Les touristes y viennent *« parce qu'il n'y a pas de touristes »*, ironise le maître des lieux, José Luis Gordo, compositeur et époux de Maria da Fé, l'une des meilleures interprètes de fado du Portugal.

Une soirée au Senhor Vinho est une occasion de réviser quelques classiques de belles chansons cartes postales. *Uma casa portuguesa*, par exemple, aussi parlante à l'étranger que *La Foule* d'Edith Piaf (l'Amalia Rodriguez française). C'est aussi une excellente façon de sentir la multiplicité des fados : fado bairristos (de quartier, populaires, plus crus, à la métrique plus libre) ; fado de Lisbonne, en prise directe sur le drame et où l'influence maure s'impose ; fado de Coïmbra, ville universitaire où les étudiants lettrés et provinciaux ont mêlé poésie et folklore campagnard. Au Senhor Vinho, il n'y a ni scène ni micro : la règle est ici de se donner, entièrement, exclusivement, à corps perdu, à la volupté du *fatum* (destin) chanté.

EMBLÈME

Au début de l'Estado Novo, mis en place en 1927, le fado libre et abrupt fut censuré par la dictature. Puis, par un curieux retournement de l'histoire, une fraction de notables salazaristes firent de ce genre, né un siècle plus tôt dans l'ancien quartier arabe, la Mouraria, ou dans les ruelles mal famées de l'Alfama et du Bairro Alto, l'emblème du Portugal et de son empire supposé. L'acceptation des volontés divines, l'écrasement du noir et de l'attente (le châle), le désespoir métaphysique, ainsi véhiculés, alimentèrent le ressentiment de l'opposition portugaise jusqu'à la révolution des œillets. Mais le fado, rappelle Antonio Machado Soares, magistrat originaire des Açores et grand chanteur de fado de Coïmbra, *« a aussi préparé et appelé la révolution d'avril 1974 »* : Carlos do Carmo, un maître du genre, fut très tôt un membre éminent du Parti communiste ; José Alfonso, symbole de la chanson protestataire, commença par chanter du fado à l'université de Coïmbra avant de composer des ballades qui s'en inspiraient largement.

Le fado est une drôle de créature. Africaine par son rythme, héritière directe du *lundum*, danse inventée par les esclaves au Brésil ; arabo-andalouse par le chant ornementé à souhait, amenant à l'exaltation après un crescendo dramatique ; cousine germaine des joutes poétiques des troubadours du pays d'oc et de la musique d'Europe du Nord par son instrument phare, la guitare portugaise, dérivée du sistre anglais (mais aussi de l'oud, le luth arabe). Première interprète de fado dans sa forme moderne, la Severa, née en 1820 et morte assassinée en 1848, était une prostituée de la Mouraria. *Mulheres da vida, Mulheres do fado* : les femmes de mauvaise vie, les femmes du fado avaient alors le malheur et la sensualité inscrits dans les veines comme le rire et l'obscénité ; les musiciens aveugles se servirent ensuite du fado pour récolter leurs oboles. De l'Amérique à la métropole lusophone, la logique du blues suit les mêmes chemins pentus.

ESPOIR TOURMENTÉ

Le fado déchire. L'interprète d'abord. Chez Senhor Vinho, le jeune chanteur encore un peu vert (pétillant et frais comme le vin, dont on ne sait cependant s'il vieillira en apprenant correctement l'exigeante métrique de la poésie fadique) et célébrités chantent *« jusqu'à ce que la voix fasse mal »*. Sans cesse à la limite du cri, le fado bairrista d'Ada de Castro évoque les lèvres, la bouche de l'aimé, absent, insaisissable bien sûr. Celui, mystérieux, rentré, intensément feutré de Camane, nouvel espoir tourmenté du fado, les ballades de Coïmbra de Paulo Saraiva, interprète « post 25-2 Abril », celui de Jorge Fernando, jeune Lisboète à la voix de velours et ancien accompagnateur d'Amalia Rodriguez, exigent de chacun d'eux un don total de soi.

Vitrine du Portugal à l'étranger, le groupe Madredeus et sa chanteuse Teresa Salgueiro ont tenté avec succès une transposition moderne et chic de la philosophie fadiste. Pourtant, au Portugal, le fado provoque encore des frissons d'opprobre. Après la révolution, la jeune génération lui a préféré le rock et, aujourd'hui, le rap fait son entrée par la porte étroite des ghettos africains. Mais le fado n'est plus nié. Camane vient d'éditer un premier album chez EMI. Plusieurs fois par semaine, une brasserie branchée, installée dans une ancienne usine du Largo du Rato, présente ainsi des chanteurs de fado devant une clientèle jeune et animée. Impensable il y a seulement deux ans !

Véronique Mortaigne

Maria da Fé, une chanteuse de premier plan

La gloire d'Amalia Rodriguez aura injustement occulté la carrière d'interprètes de grande classe, celle de Maria da Fé entre autres. Intensément tournée vers le fado de Lisbonne, Maria da Fé est originaire du Nord, de Porto, et a dû, pour intégrer le club très prisé des fadistas lisboètes, travailler longtemps sa diction et corriger un accent très typé. Elle interprète les grands classiques, des compositions plus récentes et des textes de son mari, José Luis Gordo, qui a su alanguir la poésie du fado sans lui ôter son âpreté. Après Antonio Machado Soares, en 1995, Maria da Fé est le second interprète de fado invité par l'IMA (Institut du monde arabe), qui y reconnaît ses racines arabes.

Le délire créateur de Percy Grainger

John Eliot Gardiner dirige une anthologie des chœurs d'un compositeur étrange

EXISTE-T-IL UNE MUSIQUE QUI MÊLE la poésie de Schubert ou Brahms, l'audace d'Ives, le raffinement de Ravel, l'émotion des *Knaben Wunderhorn*, de Mahler, et qui, pourtant, reste authentiquement elle-même ? Elle existe bien : elle est signée Percy Grainger (1882-1961). Telle que la révèle et dirige John-Eliot Gardiner, l'oeuvre de Grainger apparaît comme l'une des *contributions les plus passionnantes* à la musique vocale du XX[e] siècle. De ce compositeur, on connaît – un peu – la musique pour piano, plaisante et vagabonde collection de vignettes dont Martin Jones a signé l'intégrale (5 CD Nimbus). On connaît – à peine – sa carrière de soliste, singulièrement négligée bien que Grainger eût été, au dire des spécialistes l'un des meilleurs pianistes de son temps – élève de Busoni et champion incontesté de Grieg. Grâce à Gardiner, déjà, on connaissait depuis 1995 l'étonnante page symphonique *The Warriors*, véritable tourbillon orchestral dont l'exécution réclame trois chefs d'orchestre (1 CD Deutsche Grammophon 445 860-2).

Le personnage était étrange : au terme d'une étude serrée, son biographe le plus instruit concluait sobrement qu'il était « fou ». Né en Australie, formé en Allemagne, établi en Angleterre puis naturalisé américain en 1918, Grainger passa sa vie à déambuler de continent en continent. Il collecta des centaines de mélodies populaires à travers le monde et se lança dans une foule de projets pédagogiques ou éditoriaux dont la plupart n'aboutirent jamais. C'était un homme vigoureux, d'un caractère enfantin et d'une sexualité assez débridée.

Mais, à la différence de ces grands excentriques du début du siècle que sont Leopold Godowsky, Arthur Lourié, Henry Cowel ou Kaikhosru Shapurji Sorabji, Grainger n'a pas laissé l'une de ces œuvres sévères et passablement fumeuses qui rebutent le mélomane le mieux disposé. Sa singularité allait de pair avec un appétit musical insatiable. Si l'on connaît les *expériences de Charles Ives, on sait moins que* Grainger fut, lui aussi, un grand pionnier, féru de polytonalité, de timbres neufs, aimant truffer ses œuvres de fanfares et d'airs folkloriques. Ses chœurs constituent sûrement l'apogée de son art.

Magistralement défendus par John Eliot Gardiner, ces chœurs sont en effet assez époustouflants. Certes, il s'agit d'une sélection drastique opérée *parmi les quelque mille compositions* et *arrangements* de toutes sortes légués par le musicien. Mais tout de même : quelle révélation ! De formats variables (du modeste *The Lost Lady Found* aux proportions grandioses de *The Bride's Tragedey*), ces pages ont en commun un mélange très particulier de simplicité et de raffinement sonore. On a rarement *aussi bien* marié l'inspiration *folklorique et* la puissance *d'évocation*. Il est *difficile* de résister à ces airs *simples* et rudes, que Grainger pare d'harmonies délétères, ou de combinaisons instrumentales insolites. Difficile de résister à cet univers de regret, d'amertume, de terreur, qui se dévoile au détour de la plus innocente ballade.

Cet art d'atteindre à l'universalité à partir d'idées apparemment anodines est la signature d'un grand, très grand musicien. A ce titre, *Shallow Brown* – le chant d'adieu d'une femme à son bien-aimé dont le bateau vient de lever l'ancre – est une des choses les plus poignantes qu'on ait entendues depuis longtemps.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

★ ***Danny Boy, Songs & Dancing Ballads*, de Percy Grainger. Monteverdi Choir, English Country Gardiner Orchestra, John Eliot Gardiner (direction). 1 CD Philips 446 657-2.**



CLASSIQUE

MICHEL CORRETTE
Concerts et concertos comiques
Ensemble Stradivaria, Daniel Cuiller (direction).

Organiste, pédagogue, éditeur, Michel Corrette (1709-1795) bénéficie rarement des honneurs du disque – et le bicentenaire de sa *mort n'a guère mobilisé interprètes* et maisons de disques. Composés pour les entractes de la Comédie-Française, fondés sur des mélodies populaires et mêlant aux instruments classiques de champêtres musettes et autres vielles à roue, ses *Concertos comiques* ont pourtant un charme immédiat. On saluera le beau travail de l'ensemble de Daniel Cuiller *qui livre cette anthologie* d'une saveur intacte. Depuis la somptueuse interprétation des *Sauvages et la Furstemberg* par le Musica Antiqua de Köln dans une anthologie fameuse du *Parnasse français* (Archiv 447 286-2), jamais on n'avait entendu sonner aussi bien cette musique où la couleur le dispute à la vitalité. La naïve simplicité de l'inspiration (des emprunts à Rameau, des Noëls ou des airs si célèbres que le public devait les reprendre en chœur durant les intermèdes théâtraux) ne vise que le plaisir instantané de l'auditeur. *Ph.-J. C.*

★ **1 CD Adès 205 432.**

LA CHAPELLE DES CHANTRES DES DUCS DE LORRAINE 1492-1553
Ensemble Cantus Figuratus, Dominique Vellard (direction) et La Traditora, Christian Billet (direction)

Ce volume est exceptionnel. Moins par la perfection de l'interprétation que par la nature du programme. Si l'on découvre, au côté de Agricola, Compère et Josquin Desprez, Pierquin de Thérache (c. 1460-1528) et Mathieu Lasson (c. 1500-1553), c'est toute l'esthétique d'une cour princière injustement méconnue qui nous est rendue. Du duc lorrain René II, petit-fils du « bon roi René » et vainqueur de Charles le Téméraire, à Chrétienne de Danemark, plus d'un demi-siècle de stratégie d'un mécénat intelligent qui sait ne pouvoir imiter l'affirmation politique de ses puissants voisins, et regarde plutôt vers le modèle des principautés italiennes. Les informations sur la pratique musicale dans le duché lorrain sont rares et demandent un recoupement sérieux d'archives ingrates. On félicitera donc l'éditeur comme les interprètes pour ce magnifique parcours dans la musique spirituelle délicate et limpide, subtile et impressionnante par le jeu entre l'expressivité et la somptuosité vocale humaine ou instrumentale. *Ph.-J.C.*

★ **1CD K617 7056.**

ROCK

FUN LOVIN' CRIMINALS
Come Find Yourself

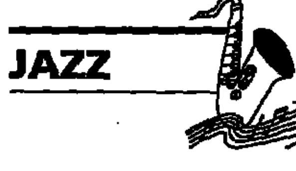
Ce trio blanc de Brooklyn en bonnets et sportswear n'a aucune revendication communautaire à véhiculer, aucune notion puriste à défendre. S'ils ont choisi le rap, c'est qu'il n'existe pas aujourd'hui de façon plus *cool* de parler des rues de New York et que le hip-hop leur permet *de s'affranchir des styles musicaux* en les adoptant tous. John Barry, Marvin Gaye, Carlos Jobim, mais aussi les rockers sudistes de Lynyrd Skynyrd, la new wave gothique de Tone On Tails, sont conviés par les DJ à une fête réjouissante. On évoquera à propos des Fun Lovin'Criminals, l'influence libératrice des Beastie Boys, autres *pieds-nickelés inventifs du rap américain*. Mais leur pillage n'a rien d'anarchique. S'ils jouissent sans a priori du blues, de la soul, du funk et du rock, ces garnements les assemblent en chansons idéalement variées, drôles et accrocheuses. *S. D.*

★ **1 CD EMI 7243-8-35703-2 4.**

STEREOLAB
Emperor Tomato Ketchup

En cercles concentriques, Stereolab creuse son sillon sur le petit lopin de la pop indépendante britannique. Depuis 1991, entourés de quelques amis, Tim Gane et Laetitia Sadier – une Française exilée à Londres – ont bricolé avec malice *une poignée d'albums et beaucoup de singles* bâtis autour de mélodies candides répétées en boucles. On retrouve dans *Emperor Tomato Ketchup*, ce parti-pris minimaliste au croisement des univers de Can – les apôtres du rock répétitif allemand –, du Velvet Underground – pour la naïveté perverse –, de Burt Bacharach – pour les refrains enjôleurs – et de Françoise Hardy. Jamais pourtant le groupe n'avait réussi à tirer d'aussi jolis effets de ces comptines. Une ou deux tournent à vide, mais l'obsédant *Metronimic Underground*, le charme aérien de *Percolator* ou de l'adorable *Cybele's Reverie*, l'humour rétro d'un *Emperor Tomato Ketchup* sorti de *Barbarella* prouvent qu'un accord de guitare, une basse rondelette, de l'électronique désuète et quelques mots de français peuvent faire de petites merveilles. *S. D.*

★ **1 CD Elektra 7559-61840-2. Distribué par WEA.**



JAZZ

DUKE ELLINGTON
Live at Newport 1958

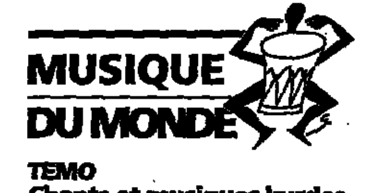
Ce concert de l'orchestre de Duke Ellington au festival de Newport, le 3 juillet 1958, était inédit dans son intégralité. Le répertoire, pour l'essentiel nouveau, avait été réenregistré en partie en studio pour raisons techniques et publié sous le titre *Newport 58*. Il y a bien dans ce *Live at Newport 1958* quelques failles – les deux chansons de Lil Greenwood –, des mises en route un peu lâches, la musique est parfois en train d'être découverte. Mais on est chez Duke Ellington, soit au sommet du jazz en général, de la musique en particulier, et de la vie tout court. Revenons au savant *Princess Blue*, aux ponctuations de *Just Scratchin' the Surface*, à *Jazz Festival Jazz* pour le batteur Sam Woodyard, au superbe *Prima Bara Dubla*, où Gerry Mulligan rejoint Harry Carney... Ces « premières-là » s'ajoutent à une œuvre unique. *S. Si.*

★ **2 CD Columbia/Legacy C2K 53584. Distribué par Sony Music.**

CASSANDRA WILSON
New Moon Daughter

Sirène dénudée sur la pochette, moue boudeuse ou sourire lointain, la ravissante Cassandra Wilson, timbre grave, chante dans un rapport au souffle et à la diction où s'ébauchent des mots, des phrases envolées. Après avoir évolué au sein du collectif new-yorkais M Base, elle est devenue l'une des personnalités fortes de la chanson moderne. *New Moon Daughter*, qui suit *Blue Light 'Til Dawn*, se détache un peu plus des formes du jazz pour explorer un folk-blues aux constructions rythmiques en suspens, où dominent les instruments acoustiques (Brandon Ross à la guitare, Lonnie Plaxico à la contrebasse). Ces ballades délicates viennent des rudesses du delta du Mississippi de Son House ou de Robert Johnson, le temps s'arrête sur un magnifique témoignage d'amour pour Billie Holiday, *Strange Fruit*, le *Harvest Moon* de Neil Young est touché par une immense tendresse. Un monde à part. *S. Si.*

★ **1 CD Blue Note CDP 7243 8 37183 2. Distribué par EMI.**



MUSIQUE DU MONDE

TEMO
Chants et musiques kurdes

Exilé en France depuis 1975, Temo œuvre au rayonnement de la musique kurde en en respectant la tradition. Ennemi naturel des mollahs iraniens et du pouvoir centralisateur turc, il a composé des chansons d'exil (*Dêrik du mont Mâzi*), chanté l'amour et le combat des Kurdes (*Welat Perest, Patriotisme* sur des paroles de Cegerxwin). Temo, c'est une voix, grave, mâle, et un jeu souple de luth *tembûr*, accompagné au rythme du tambourin. Quinze ans après son premier et excellent album enregistré en France, *Le Chant du Kurdistan en exil* (Ocora), Temo est resté tel qu'en lui-même. *V. Mo.*

★ **1 CD Ethnic/Auvidis B6815.**

ASHIK FEYZULLAH TCHINAR
Chants sacrés d'Anatolie (1)

KUDSI ERGUNER
La flûte sacrée des derviches tourneurs (2)

Enregistrée en 1971 à la Maison de la radio à Paris et à la Faculté *des lettres de Strasbourg, la voix profonde de Feyzullah Tchinar est* le témoin d'une époque perdue : ce chanteur né vers 1936 en Cappadoce, héritier d'une lignée de chefs religieux, est mort sur un banc public d'Ankara après avoir sombré dans l'alcoolisme. L'intense brûlure intérieure transmise par Tchinar, qui appartenait à la *confrérie des derviches Bektashi, l'aura consumé. Cette réédition de* seize poèmes chantés avec ferveur (voix et luth à long manche) est une bénédiction.

Kudsi Erguner est l'un des plus grands musiciens classiques turcs de l'époque. Ses enregistrements, très nombreux (des collections ethniques de l'Unesco à *Us*, de Peter Gabriel) explorent toutes les facettes de cette musique extrê*mement vivante, sacrée ou pro*fane. Il interprète ici à la flûte *ney* sept pièces aux mélodies exploratoires, sinueuses et pures. *V. Mo.*

★ **(1) 1 CD Ocora C580057. Distribué par Harmonia Mundi**
★ **(2) 1 CD Al Sur ALCD170. Distribué par Media 7**

Le bel avril de Jeff Sicard

Le saxophoniste clarinettiste dans plusieurs projets de musiciens



IL A MIS SA VIE au cœur du jazz. Au milieu des années 60, il est happé par les beautés rares d'Ornette Coleman et Don Cherry, par les manifestes free de Cecil Taylor ou d'Albert Ayler. Il a étudié d'autres musiques, le chant grégorien, les richesses des musiques indiennes. Il est de ceux qui vont aller aux profondeurs des musiques ethniques pour les comprendre, pour s'en imprégner et pour qu'elles viennent s'allier naturellement avec son propre discours.

Saxophoniste, clarinettiste, compositeur, Jeff Sicard écoute tout, joue tout. Il est bop et free, passe des ballades suaves aux improvisations mouvementées, interprète des autres et son propre maître. Jeff Sicard est de ces musiciens dont il ne faut pas se passer. Des musiciens le savent, tant mieux. Ainsi, le 5 avril, le contrebassiste Didier Levallet dans une « carte blanche » des Instants chavirés de Montreuil le reçoit avec Vincent Courtois et Ramon Lopez (tél. : 42-87-25-91). Puis on suivra Jeff Sicard au sein de l'un des plus anciens projets de l'ARFI, « Potemkine », le 10 à l'Esplanade de Saint-Etienne (tél. : 77-47-83-47), le 13 avec le quintette de François Tusques, autre artiste majeur, à L'Arganier à Paris (tél. : 43-20-67-17) et enfin le 27 avril avec son quartette pour Jazz en Gâtine, dans le Petit théâtre Saint-Jacques de Parthenay (tél. : 49-95-10-51).

UNE SOIRÉE À PARIS

Doudou N'Diaye Rose, Raul Barboza
Ces deux concerts de Banlieues bleues témoignent de l'ouverture de ce festival de jazz aux musiques du monde, dès lors qu'elles sont de qualité. Le Sénégalais Doudou N'Diaye Rose et sa troupe passent l'Afrique au crible de la technique et de la magie tambourinaires (le 5, au Gymnase Maurice-Baquet de Bagnolet). L'Argentin Raul Barboza, l'un des meilleurs accordéonistes de l'époque, triture le chamame avec un exceptionnel doigté (le 5, au Centre culturel et cinéma Yves-Montand de Livry-Gargan).
Banlieues bleues. Tél. : 43-85-66-00.

Afghan Whigs
Le récent *Black Love* est sans doute le meilleur des albums de ce groupe américain qui s'est toujours distingué de la vague grunge par la qualité vibrante de chansons autant inspirées par le lyrisme soul que par la tension du rock hardcore.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 5 avril. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Sunny Murray Sextet
Comme tous les batteurs importants du free jazz américain, Sunny Murray est d'abord un grand connaisseur de l'histoire de la batterie moderne. Il allie un swing sans défaut à des emportements massifs, des contrastes qui saisissent l'auditeur. Dans son groupe, Alain Jean-Marie, pianiste qui sait s'avancer dans le jeu de ses interlocuteurs.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
Film français de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 : réservation : 40-30-20-10) : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 : 36-68-68-12) : Bretagne, 6e (39-17-10-00 : réservation : 40-30-20-10) : La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 : réservation : 40-30-20-10) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 : 36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 : 36-65-71-88 : réservation : 40-30-20-10) : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) : Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 : 36-68-69-24) : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (: 36-68-75-15 : réservation : 40-30-20-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 : réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 : 36-68-68-12) : UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 : 36-68-41-45) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 : 36-68-69-27) : Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 : réservation : 40-30-20-10) : Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 : réservation : 40-30-20-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 : 36-68-69-24) : Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 : réservation : 40-30-20-10) : Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 : réservation : 40-30-20-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 : réservation : 40-30-20-10) : Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 : 36-65-71-44 : réservation : 40-30-20-10).

COPYCAT (*)
Film américain de Jon Amiel, avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman (2 h 04).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 : réservation : 40-30-20-10) : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 : 36-68-68-12) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 : 36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) : 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 : 36-68-69-27) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 : 36-68-69-24) : Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 : réservation : 40-30-20-10).
VF: Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 : 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'EDUCATRICE
Film français de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
Film norvégien de Bent Hamer, avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée (1 h 26).
VO: Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
Film français de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation : 40-30-20-10).

LA MADRE MUERTA
Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa, avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio, Silvia Marso, Elena Irureta, Ramon Barera (1 h 42).
VO: Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

OTHELLO
Film britannique d'Olivier Parker, avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh, Nathaniel Parker, Michael Maloney, Anna Patrick (2 h 05).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUT EST FINI ENTRE NOUS
Film franco-italien de Furio Angiolella, avec Elena Sofia Ricci, Richard Berry, Lucio Allocca, Alessandra Casella, Ricardo Acerbi, Jessica Forde (1 h 25).
VO: Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Bernard Fabre-Garrus (basse), Brigitte Tramier (clavecin, orgue)
Œuvres de Campra, Villeneuve, Mouret et Desmazures.
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 12 avril. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

AVIGNON
Orchestre lyrique de région Avignon-Provence
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35, Symphonie n° 6 « Pathétique ».* Olivier Charlier (violon), François-Xavier Bilger (direction).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 12 avril. Tél. : 90-82-23-44.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Bartok : *Concertos pour piano et orchestre nos 1, 2 et 3.* Kun Woo Paik (piano), Antoni Wit (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 10 et 12 avril. Tél. : 56-48-58-54.

CAEN
Les Musiciens du Louvre
Haendel : *Resurezzione.* Jennifer Smith (Maddalena), Jean-Paul Fouchécourt (San Giovanni), Annick Massis (il Angelo), Linda Maguire (Cleofe), Laurent Naouri (Lucifero), Marc Minkowski (direction).
Eglise Notre-Dame-de-la-Gloriette, rue Saint-Laurent, 14 Caen. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 31-30-76-20. 150 F.
La Cenerentola
de Rossini. Elsa Maurus (la Cenerentola), Gregory Cross (Don Ramiro), Thierry Félix (Dandini), Paul Guigue (Don Magnifico), Brigitte Toulon (Clorinda), Myriam Rossignol (Tisbé), Vincent Le Texier (Alidoro), Chœur du Théâtre des Arts de Rouen, Orchestre de Caen, Jérôme Pillement (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, les 11 et 12 avril. Tél. : 31-30-76-20. De 130 F à 190 F.

FONTEVRAUD
Ensemble Gilles Binchois
Le Drame des trois Marie à la tombe, le matin de Pâques. Dominique Vellard (direction), Toni Casalonga (mise en scène).
Abbaye royale, 49 Fontevraud. 17 heures, le 6 avril. Tél. : 41-51-73-52. 100 F.
Chorale Contrepoint de Saumur
Messe de Pâques. Christian Foulonneau (direction).
Abbaye royale, 49 Fontevraud. 11 heures, le 7 avril. Tél. : 41-51-73-52.

LYON
Cosi fan tutte
de Mozart. Cecilia Gasdia (Fiordiligi), Monica Bacelli (Dorabella), Virginie Pochon (Despina), Kurt Streit (Ferrando), Ludovic Tézier (Guglielmo), José Van Dam (Alfonso), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Neville Marriner (direction), Denis Llorca (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 heures, les 6 et 11 avril ; 19 h 30, le 9 avril ; 17 heures, le 14 avril, jusqu'au 21 avril. Tél. : 72-00-45-45. De 70 F à 360 F.
Orchestre et chœur de l'Opéra de Lyon
Mozart : *Messe KV 427, Symphonie n° 35 « Haffner ».* Neville Marriner (direction).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, le 10 avril. Tél. : 72-00-45-45. De 110 F à 235 F.
Orchestre national de Lyon
Elgar : *Concerto pour violon et orchestre.* Mendelssohn : *Symphonie n°3 « Ecossaise ».* Igor Oïstrakh (violon), John Nelson (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 11 avril ; 18 heures, le 13 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.

MARSEILLE
Parsifal
de Wagner. Heikki Siukola (Parsifal), Lisbeth Balslev (Kundry), Matthias Hölle (Gurnemanz), Wolfgang Brendel (Amfortas), Wolfgang Probst (Klingsor), Georges Pappas (Titurel), Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Jean-Claude Malgoire (direction), Bernard Broca, Philippe Arlaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 19 h 30, les 11, 17 et 20 avril ; 14 h 30, le 14 avril. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

METZ
Les Brigands
d'Offenbach. Ghyslaine Raphanel (Fiorella), Christian Jean (Falsacappa), Yves Coudray (Fragoletto), Christian Asse (Pietro), Maurice Sieyes (comte de Gloria Cassis), François Bidault (baron de Campo Tasso), Chœur de l'Opera-Théâtre de Metz, Philharmonie de Lorraine, Fernand Quattrocchi (direction), Luis Masson (mise en scene).
Théâtre municipal, 4-5, place de la Comédie, 57 Metz. 20 h 30, les 12 et 13 avril ; 14 h 30, le 14 avril. Tél. : 87-75-40-50. De 40 F à 200 F.

MULHOUSE
Orchestre symphonique de Mulhouse
Dusapin : *Go solo.* Beethoven-Liszt : *Les Ruines d'Athènes.* Beethoven : *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie n°5.* Bruno Rigutto (piano), Chœur de Haute-Alsace, Luca Pfaff (direction).
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 12 et 13 avril. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Brahms : *Ouverture tragique.* Schubert : *Symphonie n°8 « Inachevee ».* Villa-Lobos : *Bachianas brasileiras n°5.* Boccherini-Berio : *Ritirata notturna.* Falla : *Le Tricorne.* Isabelle Eschenbrenner (soprano), Ensemble de violoncelles de l'orchestre, Theodor Guschlbauer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 12 avril. Tél. : 88-52-18-45.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Bach : *Passion selon saint Jean.* Sylvia Greenberg (soprano), Elisabeth Magnus (alto), Markus Schäfer, Maldwyn Davies (ténors), Siegfried Lorenz (basse), Berner Bach Choir, Michel Plasson (direction).
Palais des sports, boulevard d'Arcole, 31 Toulouse. 20 h 30, le 11 avril. Tél. : 61-22-80-22.

DANSE

GRENOBLE
Isabelle Blanco
Tel que, Duo féminin.
Ancien musée de Peinture, 5, place de Verdun, 38 Grenoble. 19 heures, le 6 avril. Tél. : 76-44-24-73. 140 F.
Francesca Lattuada
Zirkus.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 20 h 30, le 10 avril ; 19 h 30, le 11 avril. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.

LYON
Compania Vicente Saez
Regina Mater.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 19 h 30, le 10 avril ; 20 h 30, les 11 et 12 avril. Tél. : 78-75-88-88. 100 F.

ROUBAIX
Ballet du Nord
Martha Graham : *Steps in the Street.* Nils Christe : *Inner Move.* Pascal Rioult : *Sisyphe.*
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 20-24-50-51. De 60 F à 130 F.

SETE
Giselle
Ballet du Nord. Maryse Delente : *chorégraphie.*
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 9 avril. Tél. : 67-74-66-97.

THÉÂTRE

BORDEAUX et DIJON
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Jérémie Oler, Gilbert Marcantognini et Grégoire Œstermann en alternance, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 10, 12, 13 ; 19 h 30, le 11. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 h 30. 70 F et 150 F.*
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. 20 h 30, le 6. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 2 h 30. 100 F et 130 F.*

NANCY
FESTIVAL PASSAGE
Chambre d'hôtel dans la ville de NN (en russe)
d'après Gogol, mise en scène de Valeri Fokin, avec Avangarde Leontiew, Igor Lyach, Waleri Jeremitschew, Denis Suchanow, Irina Mischina, Nikolaï Lopuschichin et Tatiana Jutschenko.
Chapiteau de la Pépinière, 54 Nancy. 19 heures et 22 heures, les 7, 8, 10, 11. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 25. 60 F et 100 F.*
Oncle Vania (en bulgare surtitré en français)
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Ivan Dobtchev, avec Itzhak Fintzi, Svetlana Iantcheva, Lidia Stefanova, Nevena Mandadjieva, Krassimir Dokov, Vladimir Penev, Tchavdar Monov, Tzvetana Maneva et Marian Bozoukov.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 18 heures, le 6. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.*
Les Trois Sœurs (en bulgare surtitré en français)
d'Anton Tchekhov, mise en scene de Margarita Mladenova, avec Petat Pejkov, Deliana Hadjiankova, Lidia Stefanova, Joreta Nikolava, Svetlana Iantcheva, Vladimir Iotchev, Itzhak Fintzi, Vladimir Penev, Tzvetan Alexiev, Krassimir Dokov, Gueorgui Gavazov, Tchavdar Monov et Nevena Mandadjieva.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 21 h 30, le 6. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 2 h 15. 60 F et 100 F.*
Chant funèbre
de la compagnie Teatr Biuro Podrozy, mise en scène de Pawel Szkotak, avec Barbara Pradzynska, Marta Strzalko, Slawek Dadej, Marcin Liber, Ramiro Ramirez Ibarra, Adam Pierzchalski, Jarek Siejkowski et Wojciech Winski.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 heures, les 7 et 8. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 0 h 50. Entrée libre.
Les Trois Sœurs (en arménien surtitré en français)
d'Anton Tchekhov, mise en scene de Vahé Shahverdian, avec Hasmik Alexanian, Jacques Gabrielian, Hakop Azizian, Alfred Zakarian, Naïra Kalachian, Hakop Danielian, Samvel Piloïan, Aram Mkhitarian, Razmik Khosroev, Grèta Medjloumian, Sofa Soghomonian, Sergeï Melikian, Erinée Aghamian, Alla Hovhannisian, Evguéni Sofronov, Hayk Torossian, Sédrak Zargariann et Martoun Margarian.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, le 9 ; 19 heures, les 10 et 11. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 3 heures. 60 F et 100 F.*

STRASBOURG
France, Allemagne, des jours difficiles. Volet 1 : Allemagne
d'après Bertolt Brecht, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Maya Borker, Maurice Boyer, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Marina Pastor et Lisa Schuster.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 9, 10, 11, 12, 13. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 3 heures. 95 F et 125 F.*

VILLEURBANNE
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 19 h 30, les 10 et 11 ; 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 2 h 30. 135 F et 170 F.*

ART

ALBI
Richard Tisserand
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin 1996. 20 F.

AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.

BEAUMONT-DU-LAC
Catherine Beaugrand, Jacqueline Salmon, Gilles Richard
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures a 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 avril 1996. 15 F.

BELFORT
Tir croisé-Kreuzfeuer : Carlo Aloe, Franz Goldschmidt, Ueli Michel
Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre, 90 Belfort. Tél. : 84-54-25-46. De 14 heures à 17 heures. Egalement à la Cheloudiakoff. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996.
Musée d'Art et d'Histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 84-54-25-51. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 11 F.

CALAIS
Diller + Scofidio
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 21-46-48-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996.

CHERBOURG
Jacques Monory
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 28 avril 1996.

COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'Art moderne, villa Pams - route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin 1996.

COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.

DELME
Bruno Carbonnet
Synagogue, Espace d'art contemporain, rue Poincaré, 57 Delme. Tél. : 87-01-35-61. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 avril 1996.

DIJON
Ming
Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mai 1996.
Claudio Parmiggiani
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai 1996. 18 F.
Adrian Schiess, Günter Umberg
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-67-18-18. De 14 heures à 18 heures. Visites commentées les samedis après-midi. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.

LYON
François-Auguste Ravier
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 28 avril 1996.

MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin 1996.

MULHOUSE
Marjorie Crovi, Jackie Kayser
Le Quai, école d'art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 avril 1996.
La Figure d'homme
La Filature, salle d'exposition, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 avril 1996.
Anne Rochette
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 avril 1996.

NANCY
Bruno Carbonnet
Galerie Art Attitude, cour Gambetta - 19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 83-30-17-31. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mai 1996.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.

NIMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art - Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
Dmitrij Prigow
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Étienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
Sur-exposition
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Étienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.

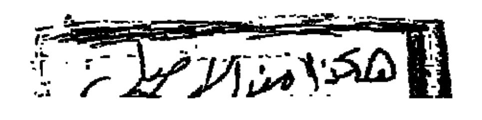
TOULOUSE
Jean Cassou et l'art moderne
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996.

TOURCOING
L'Estampe expressionniste allemande
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996.

TOURS
Julian Opie
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 mai 1996.

VILLENEUVE-D'ASCQ
L'Envolée, l'enfouissement
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 25 F.

(*) Tarifs réduits.



CEP-Communication va absorber sa filiale édition, le Groupe de la Cité

POUR son vingtième anniversaire, CEP-Communication, filiale d'Havas, a doublé de volume après le rachat en octobre 1995 des activités de la Générale occidentale, filiale d'Alcatel-Alsthom (*L'Express*, *Le Point* et participations dans le Groupe de la cité). Aujourd'hui, le groupe présidé par Christian Brégou affiche un chiffre d'affaires de 11,3 milliards de francs en 1995 (6,3 milliards en 1994) et un résultat net part du groupe de 521 *millions de francs* (282 millions en 1994).

Le chiffre d'affaires du pôle information (*L'Express*, *Le Point*, *L'Expansion*, *L'Usine nouvelle*, *L'Ordinateur individuel*, *Le Moniteur*, etc.) s'élève à 3,91 milliards de francs, avec un résultat net de 158 millions. A format comparable, ce chiffre d'affaire est en léger recul par rapport à 1994, en raison notamment de la baisse (moins 23 %) des activités de salons « *toujours plus faibles les années impaires* », car moins nombreux. Selon CEP, les résultats des activités de presse apportées par la Générale occidentale ont été négatifs.

L'IMPACT DES GRÈVES

Christian Brégou a démenti qu'il voulait porter rapidement les ventes de *L'Express* à 800 000 exemplaires et a indiqué que *L'Express* « *n'allait pas changer de nom pour s'appeller* Focus », par référence à l'hebdomadaire allemand (*Le Monde* du 16 mars). Le succès de celui-ci fait cependant réfléchir certains éditeurs de presse en France, dont notamment CEP.

Dans le domaine de l'édition, à l'issue de la réorganisation entre Alcatel, Havas et CEP, ce dernier est devenu l'unique actionnaire du Groupe de la cité. Huit ans après sa création en 1988, le Groupe de la cité devrait être absorbé par sa *maison-mère*, comme la proposition en sera faite à l'assemblée générale d'actionnaires de juin.

Le chiffre d'affaires du Groupe de la cité est en hausse de 2 % par rapport à 1994 (7,42 milliards de francs, contre 7,28 milliards). *Mais cette augmentation est surtout* due à l'acquisition de Masson (486 millions de francs en 1995). L'édition de référence (Bordas, Larousse, Nathan) est en baisse de 4 % et les collections de littérature ont chuté de 7 %. Le résultat d'exploitation du *Groupe de la cité est de 610 millions* de francs (+ 9 %), mais son résultat net s'établit à 382 millions (– 11 % par rapport à 1994).

Les grèves de novembre et de décembre ont affecté sensiblement les activités de CEP-Communication, surtout dans le domaine de l'édition – la période de fin d'année étant propice aux achats. Christian Brégou a estimé que cet impact négatif était de l'ordre de 300 millions de francs sur le chiffre d'affaires de CEP et de 150 millions sur celui du club de livres France-Loisirs, contrôlé à égalité par CEP et Bertelsmann.

A. S.

Le Livre-CGT réfléchit au statut des personnels

Confronté au multimédia et aux mutations de l'industrie de la presse, le syndicat s'interroge sur de nouvelles « stratégies de lutte »

APRÈS la journée d'ouverture au Conseil économique et social où étaient invités plusieurs responsables d'entreprise de presse et des chercheurs (*Le Monde* du 4 avril), la deuxième partie des Etats généraux de la communication écrite, organisés par la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac), s'est poursuivie mercredi 3 avril, à Montreuil, au siège de la centrale syndicale. Les deux cents délégués rassemblés à cette occasion ont examiné les conséquences du multimédia et des nombreux changements induits dans les métiers de la communication, que ce soit sur leur profession ou son organisation.

Pour la Filpac, l'enjeu est clair : si le syndicat ne s'adapte pas, il est menacé par les mutations en cours. « *On peut programmer quand la Filpac ne sera plus en mesure de soutenir ses luttes*, explique son secrétaire général, Michel Muller, *car les plans sociaux sont programmés, y compris dans des secteurs où nous sommes forts et que nous considérons comme exemplaires.* » En dix ans, les effectifs de la Fédération sont passés de 38 000 à 29 000 adhérents. Dans un entretien au *Monde*, le 24 octobre 1995, Michel Muller déclarait déjà : « *L'immobilisme est facteur de mort.* »

Pour Roger Lecomte, secrétaire fédéral, « *ce qui se passe n'est pas seulement une évolution technologique supplémentaire, mais bien un événement qui modifie profondément le processus du travail et les rapports sociaux* ». Il estime que ces bouleversements ont aussi une influence sur « *la notion de chaîne graphique, où l'on voit se chevaucher et fusionner des métiers, en disparaître d'autres, pendant que de nouvelles qualifications apparaissent* ».

DES DOGMES BOUSCULÉS

Selon lui, aucun secteur n'échappe à ces « *chevauchements* », et les frontières entre les métiers deviennent de plus en plus floues. « *Ce qui marque le plus les différences, ce sont les statuts, plus ou moins avantageux selon les secteurs, conquis pour la plupart dans des conditions économiques, des rapports de forces et des conditions de production de l'après-guerre.* »

Il faut désormais « *définir une stratégie de lutte en mesure de rassembler les salariés du secteur de la communication écrite* », voire de l'ensemble de la communication. Il pense également qu'il est nécessaire de définir un statut commun autour de cinq thèmes : la qualification, le salaire et la reconnaissance de la qualification dans les grilles de salaires ; l'emploi et le temps de travail ; la protection sociale ; la formation professionnelle ; les libertés syndicales et les moyens de l'action.

Cette nouvelle orientation de la Filpac, qui bouscule certains dogmes et certains tabous, suscite des inquiétudes et des désaccords chez des délégués. Ainsi les principaux responsables rotativistes étaient absents du débat de mercredi 3 avril.

Le multimédia bouscule une profession et une organisation basées sur des corporations de métiers très spécialisés. « *Le patronat veut se débarrasser d'ouvriers qui ont une histoire* », déclare l'un d'eux, qui refuse « *un statut au rabais* » : « *Ce n'est pas en baissant la tête et en courbant l'échine qu'on améliorera les choses.* » Pour un autre, une remise en cause est nécessaire, car « *on se voile la face sur la réalité de notre profession. Il y a plus d'endroits où l'écrit se fait sans nous, qu'avec nous, et davantage de déserts syndicaux que d'endroits où nous sommes forts* ».

Pour Michel Muller, il faut « *une démarche revendicative dépassant le seul cadre de nos actuelles conventions collectives ou secteurs à statuts. Nous en avons encore les moyens (...). Créons les conditions d'un travail en commun, pas seulement à l'échelon des fédérations de la CGT, mais aussi à celui des syndicats, des entreprises* », qui doivent être « *au centre de notre action* ». Le secrétaire général de la Filpac-CGT propose de poursuivre cette réflexion en organisant des groupes de travail qui permettront la publication d'un « Livre blanc de la communication » et la préparation d'une troisième journée de ces Etats généraux, en 1997.

Alain Salles

France Télévision se prépare au numérique

LE BOUQUET de télévisions numériques que prépare France Télévision a reçu, jeudi 4 avril, l'avis favorable des conseils d'administration de France 2 et France 3. Les administrateurs ont demandé au président de l'entreprise publique, Jean-Pierre Elkabbach, de « *poursuivre les démarches et les contacts menés pour constituer une large association avec d'autres sociétés, françaises et européennes, publiques ou privées* » (*Le Monde* du 5 avril).

France Télévision est déjà associé à TF 1 dans une société d'études, la STEPS. Cette dernière négocie avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Les responsables de France Télévision se sont félicités de « *l'appui apporté* [par d'autres partenaires], *au moment où elle prépare activement avec eux l'entrée de la télévision publique dans l'ère du numérique* ». Le bouquet numérique, qui comprendrait : TF 1, France 2, France 3, France Supervision, TV5, la RTBF (Belgique), la SSR (Suisse), Euronews, ainsi que des chaînes thématiques (histoire et fiction) et une « chaîne civique », devrait être lancé à l'automne. La question reste celle du financement de cette opération par l'Etat, compris entre 700 millions et 1 milliard de francs.

Outre la question de la préparation du numérique, les membres des conseils d'administration des sociétés publiques ont évoqué les contrats, récemment mis en cause *par un hebdomadaire*, qui lient les chaînes aux producteurs-animateurs.

VENDREDI 5 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal**, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. *Le futur roi. Feuilleton.*
15.25 Hawaï, police d'Etat. Six kilos. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. Une femme parfaite.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. *Le retour de l'Indien.* Série.
18.20 L'Un contre l'autre.
18.50 Vidéo gag.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 **Journal**, La Minute hippique, Trafic info, Météo.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [9/9]. De pères en fils, de Joël Santoni, avec Anny Duperey (105 min). 203655
Pour le dernier épisode de la nouvelle série, la réapparition du père de Jacques (Daniel Gélin) *va semer le trouble au sein de la famille Beaumont.*

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invités : Chantal Goya, Jean-Jacques Debout. Un homme en elle ; Les enfants mannequins ; La grand-mère majorette ; Les mères adolescentes ; Une crèche à la maison de retraite ; La chronique de Stéphane Bern (85 min). 3344582
0.00 Hockey sur glace. France-Suisse, match amical (65 min). 2452389
1.05 **Journal**, Météo.

1.15 et 5.05 Histoires naturelles. 1.45 et 2.40, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.55 Concert. Piano romantique, deuxième partie. Enregistré à l'église Saint-Louis des Invalides. 2.50 Le Chemin des Indiens morts. La descendance d'Isho. 4.50 Musique.

France 2

12.59 **Journal**, Point route.
13.45 Derrick. Série. Tuer ce que l'on aime.
14.50 Le Renard. Série. La haine du perdant.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série. Un week-end pour deux.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar craque.
19.25 et 0.55 Studio Gabriel. Yves Robert, Claude Sérillon.
19.59 **Journal**, Météo, Point route.

20.55

LA POUPÉE QUI TUE
Téléfilm de Bruno Gantillon, avec Marianne Basler (105 min). 6719496
Une mère entame un combat solitaire contre un fabricant de poupées après le décès de sa petite fille victime d'un jouet toxique.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. Et Dieu dans tout ça ? Avec Paulo Coelho (*Le Pèlerin de Compostelle*) ; Luc Ferry (*L'Homme-Dieu ou le Sens de la vie*) ; Noël Copin (*Je doute donc je crois*) ; Sœur Emmanuel (*Jésus tel que je connais*) ; Jean-Claude Petit (*Dieu a-t-il un avenir ?*) (70 min). 8019582
23.50 Géopolis. Colombie (45 min). 3881143
0.35 **Journal**, Bourse, Météo.

1.25 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 4.15 Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 **Journal**.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Tennis. En direct. Coupe Davis : France-Allemagne à *Limoges (1er match*, 150 min). 1244501
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Dimanches de Venise*, de Michel Mohrt.
18.55 **Le 19-20 de l'information**, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud en direct du Salon de la Maquette et du Modèle Réduit (Porte de Versailles). Voix d'eau, de Stéphanie Brabant, Gilles Ragris et Raymond Chapelar (60 min). 2192834

21.50

FAUT PAS RÊVER
Invitée : Zazie.
Italie : les soies de Florence ; France : pop art aux champs ; Allemagne : le vin de glace (65 min). 3226786
22.55 **Journal**, Météo.
23.20 Comment ça va ? Les maladies de l'alcool (55 min). 9352055
0.15 Tennis. *Coupe Davis :* France-Allemagne (*2e rencontre, 120 min*). 7506872

2.15 Dynastie. Une chaude affaire. 2.55 Musique Graffiti. Cantates, de *Buxtehude*, par l'Académie musicale italienne, Chœur de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Diego Fasolis (30 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Evasion. 13.00 Détours de France. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Défi. 14.10 Le Siècle de l'espace. 15.00 Hannibal. 16.00 A l'aube des temps. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Les Voyages fantastiques de Marco Polo. Documentaire de Hans Christian Huf (60 min). 3940
20.00 Reportage. Petite Guerre entre amis : l'espionnage industriel, d'Egmont R. Koch (30 min). 9143
Depuis la fin de la guerre froide, les services secrets se sont trouvé de nouvelles missions, comme vol des secrets industriels.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.45

JEUX D'ENFANTS
Téléfilm de Wolfgang Becker, avec Jonas Kipp, Oliver Bröcker (105 min). 289785
A la fin de l'année scolaire, deux copains cherchent à tuer le temps d'un été brûlant. Amitié, violence familiale et rébellion...

22.30

GRAND FORMAT : PHOOLAN DEVI
Documentaire. Bandit, femme et rebelle, de Mirjam Quinte et Pepe Danquart (80 min). 5493230
Parcours d'une femme devenue légendaire. Née en Inde dans une « caste inférieure », humiliée, violée, Phoolan Devi prend les armes et devient chef de bande. En février 1983, on la contraint à rendre les armes. Elle restera emprisonnée huit ans dans la forteresse de Gwialor jusqu'en 1994...
23.50 Interview de Phoolan Devi. *Réalisé en 1994 après sa sortie de prison.*
23.55 Entretien. Eglise et religion, avec Hans Küng et Paul Ricœur (55 min). 203105

0.50 Music Planet. Magazine. Miles. Portrait de Miles Davis, de Philippe Koechlin, commentaire dit par Dee Dee Bridgewater (rediff., 55 min) 7546921 1.45 La Mémoire retrouvée. (Rediff., 70 min) 1805360

M 6

13.25 La Double Vie de M. le juge. Téléfilm de Luis Rudolph (95 min). 3320124
Un brillant juriste tombe sous le charme de sa secrétaire. Se refusant à quitter sa femme et ses enfants, il entame une difficile double vie.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. L'ange. Série.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.20 Capital 6. Magazine.

20.45

LA VENGEANCE AU CŒUR
Téléfilm de Bradford May, avec Amanda Donahue, Bruce Dern (89 min). 287327
Une inspectrice de police démissionne pour mieux enquêter sur le meurtre de son frère, policier lui aussi.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le message (50 min). 74037
23.30 Sexy Zap. Magazine.
0.05 Hongkong Connection. Je connaissais un homme. Série.
1.00 Best of techno. Musique.

2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 Fanzine. Magazine. 4.00 Femmes dessus dessous. Documentaire (50 min).

Canal +

10.50 Cracker. Téléfilm de Simon Cellan Jones (98 min). 4332105
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Vestiges du jour ■ ■ *Film de James Ivory* (1993, 134 min). 4251258
16.00 Les trois Ninjas contre-attaquent. Film de C. T. Kanganis (1994, 90 min). 86582
17.30 Le Journal du cinéma. (rediff.).
17.55 Le Dessin animé. *Iznogoud.*
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 *Help !* Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Invitée : Béatrice Dalle.

20.35

ADORABLE PETITE BOMBE
Téléfilm de Philippe Muyl (90 min). 259785
22.05 Le Mystère de la baleine bleue. Documentaire (46 min). 1936495
22.50 **Flash d'information.**

23.00

RASTA ROCKETT ■
Film américain de Jon Turteltaub avec Leon, Doug E. Doug (1993, 94 min). *8397230*
0.35 Les Aventures de Gil Blas de Santillane. Film de René Jolivet (1955, 92 min). 4165414
2.25 L'Année Juliette ■ Film de Philippe Le Guay (1995, 83 min). 28428211
3.50 La Liste de Schindler ■ ■ *Film de Steven Spielberg* (1993, 187 min, ◆). 47881124

Radio

France-Culture

20.00 *Le Rythme et la Raison.* Serge Rachmaninov, musicien *du clair et de l'obscur (5).*
20.30 Radio Archives. Paul Cézanne *contre le mur.*
21.32 Black and Blue. Gilles Anquetil (*Tourna se jouer*).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Coda. Les motets de Josquin des Prés (5). 1.00 Nuits de France-Culture (rediff.). Le Bon Plaisir de Paul Auster ; 3.58, Etre basque ou *la chronique du pays des aldudes* ; 4.57, Carson McCullers : la ballade d'un cœur solitaire ; 6.22, Le désert et le sacré.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la Cité de la Musique, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Pierre Boulez, Françoise Pollet, soprano : La *Nuit transfigurée*, de Schoenberg ; Œuvres de Stravinsky, Messiaen.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 *Musique pluriel.* Concerto pour piano et orchestre, de Ligeti, par l'Ensemble Modern, dir. Peter Eötvös ; Œuvres de Redolfi.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Stadler, Brahms.

0.00 Jazz club. En direct du Duc des Lombards. Le pianiste John Hicks avec Riccardo del Fra, contrebasse, Simon Goubert, batterie. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Baudelaire et la musique. Der Freischütz, ouverture, de von Weber, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Kleiber ; *Lohengrin*, extraits, de Wagner, par les Solistes du Chœur du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; Harmonies du soir, de Liszt, Richter, piano ; Ballade nº 2, de Chopin, Richter, piano, Béatrice et Bénédict, ouverture, de Berlioz, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Temirkanov ; Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Wagner.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Duparc, Schmitt, Baudelaire, de Debussy, Caplet, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Les Innocents (France 2 du 31/3)
23.20 Les Nouveaux Explorateurs. [12/12] Grizzli : La beauté.
23.50 Quatre saisons à Thoiry.
0.50 Mémoires d'ex. [2/3] Suicide au comité *central : 1944 - 1954 (65 min).*
23.50 Intérieur nuit.
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

20.35 Kanun.
21.25 Histoires d'opéras. (4/4) Il Guarany.
22.30 Autopsie : le langage de la mort.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ A bout portant. *Invité : Léo Ferré.*
21.55 Musiques en scènes. Invitée : Nathalie Dessay.
22.25 Opéra : Lakmé. En trois actes de Léo Delibes. Enregistré à l'opéra de Sydney en 1976. 13777114

France Supervision

20.40 Taratata. Invité : Sting.
22.00 CinéActu.
22.10 Basket-ball.
23.40 Natation.
1.15 Concert : Richie Havens. Enregistré à Genève (90 min). 20801341

Ciné Cinéfil

20.30 Berlin Express ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1948, N., v.o., 85 min) 80044476
21.55 Camarade X ■ ■ Film de King Vidor (1940, N., v.o., 90 min) 8040940
23.25 Le Désert de Pigalle ■ Film de Léo Joannon (1957, N., 105 min). 87383853

Ciné Cinémas

20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Le Sicilien ■ Film de Michael Cimino (1987, *140 min) 41318105*
23.20 Par l'épée ■ *Film de Jeremy Paul Kagan* (1991, v.o., 90 min) 4315018
0.50 Le Chien des Baskerville ■ *Film de Terence Fisher* (1959, 90 min) 36984772

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. Mademoiselle Evelyne.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. L'autre femme.
22.30 Alfred Hitchcock présente. *Le meurtre dans le sang.*
23.00 Mission impossible. *Cinq millions à la clef.*
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 *Les Envahisseurs.* Les spores.
21.20 M.A.S.H. L'amour impossible.
21.50 Destination séries.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 *Dream On.*
22.50 Seinfeld.
23.15 Country Box.
23.45 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

17.55 Formule 1 En direct. Grand *Prix d'Argentine* : Essais libres (65 min). 9291230
19.00 International Motorsports.
20.00 Basket-ball. En direct. All Star Game, à l'Astroballe de Villeurbanne (120 min). 876879
22.00 Formule 1 (*sous réserves*).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 L'Œil au beurre noir. Film de Serge Meynard (1987, 100 min). Avec Smaïn, Pascal Légitimus, Julie *Jézéquel. Comédie.*

RTL 9

22.40 Dans la chaleur de la nuit. Film de Norman Jewison (*1967, 115 min*). *Avec Sidney Poitier. Policier.*
0.50 La Bête à l'affût. Film de Pierre Chenal (1958, N., 95 min). Avec Henri Vidal. *Policier.*

TSR

22.05 Trois couleurs : Rouge. Film de Krzysztof Kieslowski (1993, 95 min). Avec Irène Jacob, Jean-Louis Trintignant, Frédérique Feder. *Drame.*
23.45 Mississippi Masala. Film de Mira Nair (1991, 115 min). Avec Denzel *Washington, Sarita* Choudhury, Roshan Seth. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément daté* dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Le podium est une tribune »

Pour leur 50e édition, « Les brûlures de l'Histoire » retracent cent ans de relations étroites entre sport et politique

MUSSOLINI l'a fait. Hitler l'a fait. Staline aussi. Et Castro. Et tous les autres. Ulbricht l'Allemand de l'Est comme Videla l'Argentin. Vichy hier et tant de pays du tiers monde aujourd'hui. Tous les régimes totalitaires ont embrigadé le sport, l'ont mis au service de leur idéologie. Un drapeau hissé dans un stade tandis que retentit l'hymne national et des poitrines gonflées d'orgueil à toutes les marches des podiums, y a-t-il plus forte affirmation d'une nation, d'un régime ? Quand, en 1934 et en 1938, l'Italie a remporté les Coupes du monde de football, ses dirigeants y ont vu l'indiscutable preuve de la supériorité du fascisme. Mais les démocraties ont la même fascination pour les vertus symboliques du sport. Dans les années 60, Georges Pompidou n'avouait-il pas : *« La santé des athlètes, c'est la preuve de la santé du régime »*...

Quand un petit Etat redoute d'avoir à répondre à la question *« Combien de divisions ? »*, il élude et riposte : *« Combien de médailles ? »* C'est le cas de Cuba où, depuis janvier 1959, le sport est le carburant de la révolution. Depuis la défaillance du grand frère soviétique, judokas, boxeurs et athlètes continuent d'être choyés par le régime. Aux Jeux de Barcelone, en 1992, Cuba était représenté par une impressionnante délégation de 200 membres, sans rapport avec l'état de délabrement économique du pays. *« La présence des athlètes de la RDA sur le podium des vainqueurs est la meilleure réponse aux revanchards de Bonn »*, proclamait Walter Ulbricht. Pendant la guerre froide, l'équilibre des blocs ne reposait pas seulement sur le nombre des ogives nucléaires. Il y a une lecture politique des palmarès.

Le podium est une tribune : nul besoin de forme interrogative au titre du documentaire diffusé dans « Les Brûlures de l'Histoire », le magazine de Patrick Rotman qui fête sa 50e édition. L'auteur ne s'embarrasse pas de problématique complexe pour affirmer les liens entre le sport et la politique. Il suffit de remonter le fil du temps, depuis les premiers Jeux olympiques rénovés, il y a cent ans jour pour jour. Images d'archives à l'appui, c'est un livre d'évidences.

La tribune du sport n'a pas toujours été officielle. L'image du sportif a pu servir des causes minoritaires. Ainsi, ce 26 octobre 1968, tandis que l'hymne américain et la bannière étoilée montent dans le ciel de Mexico en l'honneur de Tommie Smith, le champion olympique du 200 mètres, celui-ci baisse ostensiblement la tête, ferme les yeux et lève un poing ganté de noir. Il est imité par John Carlos, troisième de la course. Quelques mois après l'assassinat de Martin Luther King, les deux hommes souhaitaient profiter de la pompe olympique pour crier la révolte des Noirs américains et apporter leur soutien au mouvement Black Power. Quatre ans plus tard, à Munich, la scène sera confisquée de manière sanglante. Un commando de fedayins palestiniens prend en otage une partie de la délégation israélienne. Par ce coup d'éclat, l'organisation Septembre noir souhaitait *obtenir la libération de prisonniers* politiques en Israël. L'affaire tourne à la tragédie et fait seize morts.

Ce carnage restera une exception, car le sport est d'abord une arme psychologique. Brandie en politique intérieure ou sur la scène internationale, elle est surtout destinée à frapper les imaginations. Tel était l'objet des différents boycottages contre les Jeux olympiques de 1976 (Montréal), 1980 (Moscou) et 1984 (Los Angeles). Le premier, à l'initiative des Africains, visait la politique d'apartheid de Pretoria ; le deuxième, suscité par Jimmy Carter, dénonçait la guerre d'Afghanistan, le dernier n'étant qu'une représaille des pays de l'Est. Cette arme a fait long feu pour la Coupe du monde de 1978, tenue sous la dictature des généraux argentins en dépit des protestations. Certains en discutent l'efficacité réelle, estimant que les seules victimes sont les sportifs eux-mêmes. Les Jeux olympiques de 1936 auraient-ils été cette extraordinaire vitrine du nazisme triomphant si, à l'époque, les rares velléités de boycottage s'étaient heurtées à moins d'aveuglement de la part de la communauté internationale ?

Jean-Jacques Bozonnet

★ ***« Le podium est une tribune : sport et politique (1896-1996) »***, France 3, samedi 6 avril à 22 h 25.

Venin *par Agathe Logeart*

LE MINISTRE de l'agriculture est carnivore. Cela n'a pu échapper à personne. Depuis que s'est déclenchée la grande peur de la « vache folle », il mange du bœuf à tous les repas, jusqu'à l'indigestion. Dans une boucherie du nord de la France où il inaugurait sa campagne VF (pour « vache française »), escorté d'une dizaine de journalistes, on le vit choisir avec un soin de connaisseur l'entrecôte qu'il mangerait pour son dîner. Il l'aime bien persillée, l'entrecôte, et rouge aussi, mais chaude à l'intérieur. Et comme si ce marché sous les flashes des photographes ne suffisait pas, sur le pas de la boutique, on le vit aussi réclamer quelques tranches de boeuf coupé très fin. Un petit carpaccio sur le pouce : Philippe Vasseur mange aussi le bœuf cru. On espère pour lui qu'il aime cela autant qu'il le prétend. Sinon, quel calvaire ! Faire manger de la viande crue à un ministre de la République, c'est dire à quelle extrémité on en est rendu pour tenter de contenir la grande peur dans des limites acceptables...

« Envoyé spécial », qui montrait sur France 2 ces images, a tenté l'impossible pour faire le tour de la question qui empoisonne peut-être les consommateurs et sûrement l'Europe agricole et politique. On nous prit par la main, patiemment, pour nous conduire d'un marché à un laboratoire, des coulisses de Luxembourg au fond des étables, des foires aux bestiaux aux cuisines des restaurants. Dire que ce parcours fut haletant serait exagéré. Mais, comme le plus souvent dans cette émission, on prit le temps, et le soin, de faire autant que possible un travail d'information, d'explication. C'était compliqué, contradictoire. Il fallait s'accrocher, ne pas laisser ses pensées vagabonder, au risque de se perdre dans les méandres d'une histoire monstrueusement compliquée pour de pauvres têtes de téléspectateurs farcies de questions grossières (*« Et comment je le fais, mon marché, maintenant ? »*), qui s'accommodent mal de réponses nuancées, et encore plus mal d'absence de réponses.

C'était du beau travail, léché, sérieux. Une mise à plat du dossier sans fanfaronnade ni certitudes. Sans complaisance pour les effets faciles (hormis cette image sinistre d'un chercheur aiguisant son grand couteau avant de découper en tranches un cerveau de vache réputée folle), le sujet, pourtant, s'étirait. La télévision, qui si souvent s'adresse à nous comme à des idiots, nous présumait intelligents, comme on présume l'accusé innocent. C'était flatteur, mais on sait ce qu'il en est de la présomption d'innocence. Il en va de même pour la présomption d'intelligence. Aussi, avouons-le, ne se sentait-on pas tout à fait à la hauteur d'une telle confiance.

Interrogé à la fin du reportage, le directeur de la santé ajouta malgré lui au malaise en admettant qu'il nous faudrait vivre un bon bout de temps encore dans le flou. La plus belle science du monde ne peut offrir que ce qu'elle a. Et ce qu'elle a, ce n'est pas assez. Ce n'est jamais assez, lorsque le venin de la peur est inoculé.

SAMEDI 6 AVRIL

TF 1

12.53 Journal, Météo, Trafic info.
13.15 ▶ Reportages. Magazine. Dur, dur d'être un jeune prof, de L. Lesage et J.-C. Bruzzi (35 min). 3166167
13.50 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.50 Mac Gyver. Les frères ennemis.
15.40 Dingue de toi.
16.05 Melrose Place.
16.50 Football. En direct. Finale de la Coupe de la Ligue : FC Metz-Olympique lyonnais, au Parc des Princes (130 min). 13695273
19.00 Beverly Hills. Série.
20.00 Journal, Spécial F 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

LES ANNÉES RIRE
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Spécial les Inconnus (125 min). 527508
Bernard Campan, Pascal Légitimus, Didier Bourdon, le trio aux nombreuses distinctions : Molière, Sept d'or, Victoire de la musique, 1 César pour Les Trois frères.

22.50

SANS ISSUE, SANS RETOUR
Téléfilm de Charles T. Kanganis (95 min). 4501761
Pour enrayer la progression du crime à Los Angeles, trois « super flics » vont s'infiltrer dans un gang spécialisé dans le trafic de drogue...
0.25 Formule F 1. Spécial Grand Prix d'Argentine.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.25 et 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 1.45 La Passion selon saint Jean. Concert. De Bach, par l'Académie de l'île Saint-Louis, dir. Bertrand de Billy. 3.55 et 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Intrigues. Sans état d'âme. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.40 INC. Magazine.
13.45 Savoir plus santé. Bébés, mamans, sida. Reportages : Une couverture pour bébé sida ; Le choix de Mireille. (54 min). 980831
14.39 L'ABC des plantes.
14.40 Charlotte, îles hors du temps. De Jacek Strek.
15.40 Samedi sport. Tiercé, en direct de Vincennes ; 15.55, Tennis : Coupe Davis 2e tour, France-Allemagne à Limoges.
18.30 Mister T. Série.
19.00 Surprise sur prise.
19.55 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker, Virginie Lemoine et Laurent Gerra. Rock and roll. Avec C. Jérôme, Jessie Garon, Elvis Story, les Vagabonds, Dany Brillant, Catherine Lara, des ballets de swing... (150 min). 8320148

23.20

JEAN-MARIE BIGARD AU SPLENDID SAINT-MARTIN
(70 min). 7043525
0.30 Journal, Météo.
0.40 La 25e Heure. Sida : plutôt en vivre qu'en mourir, de Michael Steinbrecher (30 min). 4218506
1.10 Belles Années. Série. [5/6] Sang Romagnol. 2.05 Aléola est de retour. 3.50 Les Echos de la noce. 4.40 Bouillon de culture (rediff.). 5.45 Dessin animé.

France 3

11.15 Le Jardin des bêtes.
11.45 Flash d'information.
11.50 et 13.01, 15.05 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.05 Faut rêver (rediff.).
17.40 Montagne. L'homme aux vautours, de Maurice Dubroca.
18.15 Expression directe. FNSEA.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Régiment des Deux-Siciles*, d'Alexander Lernet-Holenia.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'ENFANCE VOLÉE
Téléfilm de Jean-Pierre de Decker (95 min). 183781
Un couple vient de divorcer. Benoît, douze ans, a voulu rester avec son père. Celui-ci veut le façonner à son image pour l'armer contre la vie...

22.25

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. 50e émission. Le podium est une tribune : sport et politique (1896-1996) (65 min). 7801167
● Lire ci-dessus.
23.30 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Jean Guillou, l'orgue majeur ; Au Théâtre Montparnasse : *la Délibération* ; Au Théâtre de Chaillot : *Savannah Bay*, de Marguerite Duras (60 min). 1214082
0.55 Dynastie. 1.40 Musique Graffiti. Œuvres de Ravel, (15 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Albert Préjean. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. La Brenne et ses étangs. 14.00 A tous vents. Raid en mer de Chine, le souffle de Maraamu. 15.00 Business humanum est. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Richard Brooks. 17.00 Qui vive. La médecine et l'argent. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [1/8]. De Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., 25 min). 11525
19.25 Histoire parallèle. Staline montre patte blanche. Invité : Jacques Levesque (50 min). 1736490
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. De l'Egypte romaine à l'Egypte moderne.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
[2/6] Le remède de Bregenz (60 min) daté vendredi 5. 4086709
21.45 Métropolis. L'opéra est-il mort ou vivant ? ; Robert Downey Jr. ; coup de colère ; cyber-news ; l'agenda culturel (55 min). 8672051
22.45 Plan séquence. La Pomme d'Isaac, de Pierre-Henri Salfati (10 min). 8608790

22.50

MUSIC PLANET
Magazine. Michael Jackson, de Rudi Dolezahe, Hannes Rossacher et Monika Halkort (95 min). 1911148
0.25 Le Pain. Téléfilm israélien de Ram Loevy, (v.o., 85 min). 5240877
Renvoyé d'une boulangerie industrielle après vingt ans de bons et loyaux services, un homme s'enferme chez lui et se laisse mourir...
1.50 7e Art bis. Bulgarie. Octobre, de Stoyar Dukov ; Cavalcade, d'Anri Kulev ; Garçonnière, de Nikolaï Todorov et Anri Kulev ; Trio d'un mendiant, de Vlado Shomov. 8010419
2.15 Cartoon Factory. Dessins animés [2/10]. Alice Shop the Suey (1925) ; Lady Play Your Mandolin (1931) ; Betty and Little Jimmy (1936) ; Parrotville Old Folks (1935) (rediff.).

M 6

12.50 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.45 Robocop. Série.
14.35 24 Heures du Mans moto. Le départ de la course.
15.40 Les Champions. Série.
16.50 et 17.55, 19.05, 20.00 24 Heures du Mans moto. Le point de la course.
17.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.05 Le Saint. Série.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.05 et 4.15 Hot Forme. Magazine.
20.40 Coming Next. Magazine.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson. La colonie [1 et 2/2] (115 min). 842902
Une petite ville tranquille (50 min). 7651326

23.35

PRISONNIÈRES DES JAPONAIS
Téléfilm de Buzz Kulik, (94 min). 5730438
En décembre 1941, les Japonais envahissent les Philippines. Commence alors pour les prisonniers une longue marche vers des camps où seuls les plus résistants arriveront.
1.20 Best of Dance. Musique. 2.50 La Saga de la chanson française. Documentaire. Charles Trenet. 3.45 E = M 6. Magazine. 4.45 Les Tribus du Loby. Documentaire. 5.45 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

10.10 Le Club de la chance ■ ■ Film de Wayne Wang (1993, 154 min). 6777032
▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. En direct. Dax-Clermont-Ferrand.
16.10 Pêcheur d'Islande. Téléfilm de Daniel Vigne (93 min). 2945235
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 National Geographic. Documentaire. (52 min). 801336780
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30

UN BON FLIC
Téléfilm de Peter Werner (84 min). 133 8235
Un commissaire new-yorkais n'hésite pas à affronter la réalité de la rue, quitte à marcher sur les brisées du FBI et d'un lieutenant. Lors d'une réception, il sauve la vie d'un des patrons de la Mafia...

21.55

NATIONAL GEOGRAPHIC.
Documentaire. (51 min). 84870?39
22.50 Flash d'information.
22.55 Babylon V.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Trésors vierges. Film X de Frank Thring (1995, 96 min). 9453983
1.40 Doppelganger. Film d'Avi Nesher (1992, 101 min). 4612503
3.20 Ainsi soient-elles. Film de L. et P. Alessandrin (1995, 102 min). 260645?
5.05 Texasville ■ Film de P. Bogdanovich (1990, v. o., 121 min). 4696322

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Comment la presse étrangère voit la danse française.
20.30 Photo-portrait. Bernard Plossu, photographe. 20.45 ◆ Fiction. Nuit blanche, de Mama Keita. 22.02 Nouvelle. Iago, de Dino Buzzati.
22.35 Musique : Opus. Le mystère Pascal. Avec Nicolas Lossky, théologien, Bruno Pinchard, *philosophe*.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Chats entre chats. 4. La Chatte, de Colette. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Auguste Rodin : sans ménagement ; 1.59, Neuf communes mortes pour la France ; 2.58, Alice est revenue : de Lewis Carroll (1).

France-Musique

19.05 A l'opéra.
19.30 Opéra. Donné en direct de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Dennis Russel-Davies : The Voyage, opéra en un prologue, trois actes et un épilogue, livret de David Henry Hwang, de Glass, Patricia Schumann (Commander), Sally Burgessrke (Isabella), Philip Creech (Scientist/Mate 1), Thimothy Noble (Columbus), Christine Goerke (Ship's).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 24 mars, à l'Auditorium de l'Orchestre national de Lyon, par Michel Bourcier, orgue : *Messe de la Pentecôte*, de Messiaen ; Trois danses, d'Alain ; Laudes, de Florentz. - La musique religieuse aujourd'hui : Requiem canticles, de Stravinsky.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le chef d'orchestre Istvan Kertesz. La Moldau, de Smetana, par l'Orchestre philharmonique d'Israël ; Rondo K 386, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de Londres, Ashkenazy, piano ; Symphonie n° 6, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Stabat Mater, extraits, de Rossini, par l'Orchestre symphonique de Londres, Luciano Pavarotti, ténor ; Le Rouet d'or, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Psalmus Hungaricus, de Kodaly, par le Chœur du Festival de Brighton, l'Orchestre symphonique de Londres, Kozma, ténor.
22.40 *Da Capo. Œuvres de Franck*, Bach, Haendel, Purcell, Mozart.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Les Fiançailles d'Imogène.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Perdu de vue (Rediff. de TF1 du 25/3)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 De la Terre à la Lune. [1/4] La fièvre de la Lune.
21.25 Bram Bogart... Kortenbos.
21.50 Histoire et passion. [2/6] Avec le Père Alexandre.
22.45 Kanun.
23.40 Histoires d'opéras. [4/4] *Il Guarany*.
0.40 Autopsie : le langage de la mort (50 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 11e Festival des arts martiaux.
23.30 Paris dernière.
0.25 Concert : Michel Portal and Louis Sclavis. Enregistré au Théâtre antique de Vienne (Isère) en juillet 1994 (90 min). 7885028

France Supervision

20.40 Concert classique. Emission musicale (85 min). 85654438
22.05 Cap'tain Café. Invités : Arno, Peter Kroner, Axelle Renoir, Ragasonic.
23.05 Les Grands Courants de l'art italien. Michel-Ange.
23.45 Natation.
1.15 Concert : Albert Lee. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 20705113

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Cédric Klapisch.
22.05 Best of British.
23.00 Le Tombeau hindou ■ Film de Richard Eichberg (1937, N., v.o., 115 min) 38768051
0.55 Saint Louis, roi de France. De Robert Darene.
1.20 Les Amants de l'enfer ■ Film de Michael Curtiz (1951, N., v.o., 105 min) 43285552

Ciné Cinémas

20.30 Incident à Baltimore. Téléfilm américain de Delbert Mann (1992, 95 min) 5298439
22.05 Charlie Sheen.
22.30 Dans les coulisses de... Le retour du western.
23.00 Pentimento ■ Film de Tonie Marshall (1989, 85 min) 6976728
0.25 L'Avocate perverse. Téléfilm classé X (75 min) 81531113

Série Club

20.45 Commissaire Flemming. Mort à crédit.
22.15 Les Têtes brûlées. Un avion pour deux.
23.05 L'Age de cristal. Les collecteurs.
23.50 Formule 1.
0.40 César Birotteau (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. [2/2] Le projet Eden.
22.00 Le Frelon vert. Des ennuis pour le prince charmant.
22.25 Chronique du chrome.
22.30 Liquid Television.
23.00 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Caubère.
0.00 Motor Trend (20 min).

Eurosport

17.55 Formule 1. En direct de Buenos Aires. Grand Prix d'Argentine : essais (65 min). 8268802
19.00 (et 23.00) Boxe.
20.00 (et 22.00) Formule 1.
21.00 Catch.
0.00 International Motorsports.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.05 Jours de tonnerre. Film de Tony Scott (1990, 110 min). Avec Tom Cruise, Robert Duvall, Nicole Kidman. *Aventures.*
23.10 Beetlejuice. Film de Tim Burton (1988, 90 min). Avec Michael Keaton, Alec Baldwin, Geena Davis. *Fantastique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément* daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 6 AVRIL 1996

Raffarin de Tarascon

par Pierre Georges

ET LA SENTENCE TOMBA, irréfutable : *« Un ministre de terrain doit aller sur le terrain ! »*. Ainsi parla Jean-Pierre Raffarin, en charge des PME, du commerce et de l'artisanat. Cette noble évidence doublée d'une mâle résolution fut donc aussitôt suivie d'effet. Dorénavant et à partir de maintenant, le dit-ministre et son ministère feraient manœuvre d'encerclement du terrain. Soigneusement, systématiquement, ponctuellement.

Le ministère s'installerait une semaine par mois en province ! Telle fut la décision. Rue de Lille, au siège du ministère, dans le douillet 7e arrondissement de Paris, la nouvelle fit sensation. Du moins se plait-on à l'imaginer. Une semaine par mois cela faisait si l'on comptait bien, douze semaines par an ! Bigre ! Une sacrée expédition, provinciale comme d'autres furent polaires. Il fallait s'y préparer.

Imagine-t-on bien l'aventure insensée ? Douze semaines en ballon, en province, à la campagne presque. Du pur Jules Verne. Ou alors du Daudet sous la glorieuse conduite du rond M. Raffarin qu'on dirait de Tarascon. Dans le cabinet, dans les bureaux, dans le secret des services, il ne fut plus question que de cela. Le ministère aux champs. Le ministre en tête, son fusil à emplois sur le dos et ses bandes molletières, prêt à la traque du lion et à tous les sacrifices.

Raffarin irait à Tarascon au sens où Daudet l'entendait : *« En France tout le monde est un peu de Tarascon »*. Il irait dans tous les Tarascon de France. L'Histoire le commandait. Le Devoir l'imposait. Tous à Tarascon ! Et sans tarder davantage, en tremblant peut-être, mais quoi on n'obtient rien sans rien ! Et d'ailleurs, selon l'immortelle parole de Daudet : *« Où serait le mérite, si les héros n'avaient jamais peur »*.

On se prépara donc. On fit ses bagages et ses adieux. On se refila quelques tuyaux sur ces magasins étranges où l'on peut encore se fournir en chapeaux de brousse et vêtements tropicaux. Cela aurait le double avantage de faire marcher le petit commerce et de ne point laisser démuni dans ce safari artisanal et provincial. On laissa, à tout hasard, un testament au conjoint. On fit la bise aux enfants. On régla les factures en souffrance. Et on tint pour acquis qu'une semaine ne faisant notoirement que sept jours, le retour était, sauf catastrophe, pour bientôt.

La colonne Raffarin était prête, les chaussures cirées. Encore lui fallait-il, outre une carte de France, un plan de bataille. *« Où allons-nous, M. le ministre ? »*. *« Nous irons partout, mes braves ! »*. Partout que cela soit dit. Et à commencer, à la mi-juin, en Basse-Normandie. C'est dire dans l'instant la bobine que firent les Hauts Normands remis à semaine ultérieure !

Le lieu était choisi, les troupes encore fraîches. Restait à déterminer l'axe d'attaque. Le chef avait bien son idée et il ne se résolut point à la tenir secrète, par quelque raffarinade intempestive : *« Nous allons nous attacher à la reconquête des centre-villes. Car il est très important qu'on stoppe certains développements de grandes surfaces à la périphérie des villes »*. Plan subtil. Tourner la périphérie par le centre. Un pur chef-d'œuvre stratégique ! César Raffarin en sa guerre des Gaules, chapitre premier.

■ RUSSIE : plus de 30 soldats russes sont morts, 67 autres blessés, et 15 ont disparu lors de violents combats contre les indépendantistes dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 avril près du village de Goïskoe, au sud de la Tchétchénie. Les Russes ont été attaqués par les indépendantistes et ont été contraints de quitter Goïskoe. Ils avaient toute la journée de jeudi pilonné ce bastion indépendantiste, que les civils ont *déserté depuis les bombardements de ces dernières semaines. – (AFP.)*

■ ALGÉRIE : plus d'une semaine après l'enlèvement, le 27 mars, des sept moines trappistes français du monastère de Tibéhirine, en Algérie, l'inquiétude grandit à leur sujet. Les ratissages dans les monts de Médéa et la montagne de Chréa, à une soixantaine de kilomètres au sud d'Alger, restent vains. Dans un communiqué, publié jeudi 4 avril, les abbés et abbesses cisterciens-trappistes de France écrivent que ces moines *« ne se sont jamais départis d'une neutralité absolue »* et ont *« su trouver au contact de l'islam une source précieuse et féconde de dialogue, de partage et de prière »*.

■ FAIT DIVERS : le lauréat américain du prix Nobel de physiologie et médecine 1976 a été arrêté pour des abus sexuels commis en 1987 à l'encontre d'un adolescent âgé de quinze ans originaire de Micronésie, a annoncé vendredi le FBI. Daniel Carleton Gajdusek, âgé de soixante-douze ans, spécialiste des maladies infectieuses, avait ramené vers la fin des années 80 aux Etats-Unis plusieurs dizaines d'enfants originaires de Micronésie (Pacifique) et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans le cadre de ses recherches. – *(AFP.)*

■ TÉLÉPHONE MOBILE : le nombre d'abonnés au téléphone numérique GSM *atteignait 1 116 700 fin février 1996, soit une hausse de* 6,1 % en un mois et de 49 % sur les six derniers mois, selon les chiffres publiés, jeudi 4 avril, par l'Observatoire des mobiles du ministère des télécommunications. France Télécom compte un parc de 757 000 abonnés, contre *359 700 pour la SFR.*

■ SÉISME : l'Observatoire de Grenoble a enregistré, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 avril, à 1 h 55 et à 4 h 03, deux séismes, chacun de magnitude 1,8, dont l'épicentre est situé au Molard-de-Sainte-Agnès à cinq kilomètres à l'est de Villard-Bonnot (Isère). L'observatoire précise que ces séismes *« ont été largemment ressentis localement dans cette partie du Grésivaudan »*. L'observatoire indique encore que la localisation de ces séismes *« correspond, à quelques kilomètres près, à celle de l'épicentre d'un séisme de magnitude 2,5 »*, le 8 septembre 1995 *« qui avait été ressenti jusque dans l'est de l'agglomération grenobloise »*. – *(Corresp.)*

■ PATRIMOINE : un incen**die a détruit « La Solitude » de Lamartine**, dans la nuit de vendredi 29 mars. Ce pavillon de bois que le poète s'était fait construire entre 1830 et 1840 à Prissé (Saône et Loire) et où, en 1847, il avait écrit son *Histoire des Girondins*, est la propriété de l'académie de Mâcon.

Nouvelle progression à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO, rare place ouverte avec celle de Milan, le 5 avril, jour du vendredi saint, a terminé la séance en hausse. En clôture, l'indice Nikkei s'est inscrit en progression de 224,68 points, à 21 695,84 points, sur une avance de 1,05 %. La veille, Wall Street avait terminé la séance en léger recul. L'indice Dow Jones a cédé 6,86 points, soit 0,12 %, à 5 682,88 points. La Bourse de New York rouvrira ses portes lundi 8 avril, comme les places latino-américaines, Tokyo, Singapour et Madrid. Les Bourses de Paris, Francfort et Londres n'ouvriront leurs portes que mardi 9 avril. La place parisienne a terminé jeudi 4 avril au plus haut de l'année, à 2 074,96 points (+ 0,52 %). La Bourse de Londres a gagné 0,8 %, à 3 755,6 points, et Francfort est restée stable (+ 0,03 %), à 2 495,18 points.

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 avril 1996 : 494 163 exemplaires 1 - 3

Le Parti socialiste récuse l'expertise des chefs militaires sur le service national

L'ANCIEN président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), a en quelque sorte accusé, jeudi 4 avril, les chefs militaires d'une entente illicite à propos de leur déposition sur la durée du service national. La veille, en effet, les chefs d'état-major, invités à donner leur avis à la commission d'information sur le service présidée par Philippe Séguin, avaient, avec des nuances, signifié aux députés qu'un service plus court que les dix mois actuels n'avait aucun intérêt militaire, sauf à se contenter de vouloir disposer d'auxiliaires au bénéfice des engagés (*Le Monde* du 5 avril).

Jean-Michel Boucheron, qui est l'un des principaux animateurs de la commission du PS sur les questions de défense avec Paul Quilès, a vigoureusement critiqué ce qu'il a appelé *« une opération de commando concertée »* des chefs militaires au Palais-Bourbon. Tout en exprimant *« sa plus haute estime »* à l'égard des chefs d'état-major, il a estimé, après les avoir apostrophés, que leur *« récitation »* ne satisfaisait pas les députés.

Le désaccord porte sur le temps de formation militaire des recrues. La veille, la plupart des chefs des armées ont, avec quelques divergences dues à la spécificité de leur corps, expliqué que la formation de base d'un combattant prenait au moins quatre mois et que l'instruction et l'entraînement au sein des unités opérationnelles pouvaient ensuite exiger six mois supplémentaires.

> A titre exceptionnel, la « grande muette » était autorisée à parler

M. Boucheron avance, lui, le fait que lorsqu'il parle avec des militaires – dont il n'a précisé ni l'origine, ni le niveau de responsabilités –, le temps de formation évoqué dépasse rarement les trente à quarante-cinq jours. Aussi le député socialiste a-t-il demandé que l'Assemblée entende l'avis de recrues choisies par la mission parlementaire d'information.

En réalité, *les responsables militaires* ont été plus prudents que ne l'affirme M. Boucheron. Selon le modèle de service – volontaire ou obligatoire – qui pourrait être retenu après 2002, les temps passés sous l'uniforme, tels qu'ils ont été proposés, varient entre six mois et deux ans. La première de ces options a été, certes, explicitée du bout des lèvres par le chef d'état-major de la marine nationale. La seconde est un maximum, avancé par le directeur général de la gendarmerie.

D'où vient, cependant, que les propos de M. Boucheron – les accusations de *« commando »* monté par des chefs militaires venus *« réciter »* leur leçon – ont suscité des remous chez quelques députés et dans une partie du public ? Probablement parce que c'est à l'initiative des élus que, pour la première fois, des chefs d'état-major en uniforme ont été sollicités d'exposer en séance publique leur point de vue en tant qu'experts de la défense. Si la représentation nationale doute – d'entrée de jeu – de la validité de leurs avis, était-il opportun de les entendre et de les condamner ensuite hors de leur *présence* ? Plusieurs députés de la majorité se sont posé la question.

Un expert peut se tromper. Tout comme un parlementaire. Ni l'un *ni l'autre n'ont* le *monopole du jugement* fondé. La seule différence est que, au nom du principe selon lequel l'épée cède à la toge, le militaire devra se taire quand la décision sera arrêtée. On n'en est pas là. A titre exceptionnel, la « grande muette » était autorisée à parler au nom de son expertise, le Parlement devant débattre à l'automne du service national.

Le ministre de la défense, Charles Millon, a autorisé les cadres des armées à participer au débat public lancé sur le sort du service national et à communiquer. L'Assemblée serait-elle la seule enceinte où les chefs militaires sont interdits de parler ? La question n'est pas dépourvue de sens si l'on sait que les mêmes officiers généraux doivent être entendus, du 14 au 16 avril, par les sénateurs réunis en commission de la défense.

Jacques Isnard